
J. B. Rolland & Fils,
LIBRAIRES
Rue Saint Vincent
MONTRÉAL.



LE

FOYER CANADIEN

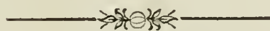
Typographie de G. et G. E. Desbarats.

LE

FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

TOME II



QUEBEC
BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"
Coin des Rues Sainte-Anne et des Jardins
1864

LE

FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

A MES AMIS

—

Sans éveiller d'écho sonore
J'ai haussé ma voix faible encore.

Le dernier chant. V. H.

Parce que mes mains enfantines
Jadis, imprudentes encor,
En touchant aux cordes divines
Ont fait ouïr un vague accord,

Amis, avec un doux sourire,
Vous dites : " Crains notre courroux,
" Si déjà tu suspends ta lyre ;
" Garde-là, mais chante pour nous."

Non, non, qu'elle reste muette !
Je briserais ce luth sacré.
Si j'ai dit que j'étais poëte,
Muse, tu m'avais enivré !

Ah ! chanter, chanter !....Dieu ! que n'ai-je
L'ivresse du cygne un moment !
Il chante, et tout son corps de neige
Résonne sur l'eau doucement.

Ou que n'ai-je, don plus céleste,
L'aile et la voix du rossignol !
Je suivrais au vallon agreste
Vos pas en chantant dans mon vol.

Oui,—barde ailé de la nature,—
La nuit, dans le calme des bois
Tout pénétrés de lune pure,
Je voudrais élever la voix.

Tantôt molle, enchantant l'oreille
Comme une flûte de métal,
Ou tantôt bruyante et pareille
A des flots roulants de cristal,

Elle flotterait sur la plaine
Et les ondes et les coteaux,
Mêlée à la nocturne haleine
Des feuilles vertes et des eaux.

Et votre groupe errant dans l'ombre
Dirait : « Avançons, avançons
« Sans bruit sous le bocage sombre.
« Ah ! quelle âme exhale ces sons ! »

Soudain, chassant la branche inerte
Sous ses pieds, et gonflant son col
En se dressant, l'aile entr'ouverte,
Comme pour reprendre son vol,

Le noble oiseau, hors de lui-même,
Poussant jusqu'aux cieux allumés
Sa voix, chanterait ce qu'il aime ;
Mes amis, ce que vous aimez.

Toi, d'abord, ô mer de feuillages,
Mer glauque aux fraîches profondeurs,
Forêt ! forêt ! que les orages
Jettent dans de blanches fureurs !

Comme il fait beau sous tes grands arbres
Quand l'été brûle les halliers !
Tes bouleaux, aux longs fûts de marbres,
A l'aube ont l'odeur des rosiers.

Puis le lac, que rasent folâtres
Mille oiseaux, légers tourbillons ;
Le lac, vaste urne aux bords bleuâtres
Tout semés d'incrustations ;

Le lac peint de mirages calmes,
Que l'on va voir le long des eaux,
Le soir, en écartant les palmes
Des fougères,—ou les roseaux.

La cascade ! croulante écume
Que voile une pâle vapeur.
Un rayon luit, elle s'allume.
Quel prisme égale sa splendeur !

Et les fleurs sans nombre : les unes
Rougissant l'herbe des vallons ;
D'autres jonchant les mares brunes,
Ou les ruisseaux, de blancs flocons ;

Celles dont le feu des étoiles,
La rosée, un souffle moelleux,
Peuvent la nuit ouvrir les voiles,
Pleins alors d'un parfum mielleux.

Et la fleur que j'ai rencontrée
Dans nos monts : beau lotus changeant,
Clos, c'est une boule dorée,
Ouvert, une rose d'argent....

Ainsi, souverain virtuose,
Enivrant l'âme de chacun
De quelque merveilleuse chose :
Forme, son, couleur ou parfum,

De la nature gracieuse
Célébrant par un chant nouveau
La théorie harmonieuse,
Je vous dirais l'hymne du Beau.

Mais, pardon ! pardon ! ce vain rêve
Amis, m'a fait tout oublier.
Comme une hirondelle de grève,
Ma pensée est prompte à jouer.

Ah ! pourquoi dans mes doigts la lyre
Est-elle sans vibration ?
Et ma lèvre, où le souffle expire,
Pourquoi ne rend-elle aucun son ?

Pourquoi sur sa rive infinie
La mer, qui pourtant sent frémir
En elle une étrange harmonie,
Ne sait-elle encor que gémir ?

Pourquoi l'enfant qui balbutie
Vers l'archet d'or tend-il les bras ?
Sa langue à peine se délie,
Il gazouille, il ne chante pas ;

Seigneur,—puisque mon âme est telle,—
Si quelque luth vient à vibrer,
Pourquoi se passionne-t-elle ?
Et le chant me fait-il pleurer ?

En vain je brise à ma pensée
Les ailes, sitôt que le vent
Soupire, la pauvre blessée
Volète et crie en s'élevant.

Elle fuit alors loin de terre,
Triste, de soleils en soleils,
Et baigne sa blessure amère
A tous ces océans vermeils.

La fière hirondelle qui pose
Son nid aux murs de nos maisons,
Est comme elle, souvent elle ose
Courir aussi dans les rayons.

On s'écrie : " O la voyageuse ! "
Et l'on aime à la regarder
Fendre l'air d'une aile joyeuse,
Lui demande-t-on de chanter ?

Amis, je suis cette hirondelle
Qui s'est attachée à vos toits :
Voyez, je voltige, j'ai l'aile ;
Mais, hélas ! je n'ai pas de voix.

Alfred Garneau.

SATIRE CONTRE UN MAUVAIS POETE.*

—

De rimer, croyez-moi, laissez là la manie ;
Il faut être doué d'un bien rare génie
Pour que les Dieux ravis de l'Olympe éternel
Accordent ici-bas le titre d'immortel.
Pourquoi vous tourmenter de la vaine pensée
De le pouvoir ravir ? Votre muse insensée,
D'Apollon provoquant le dédain mérité,
Pourrait-elle prétendre à l'immortalité ?
Opiniâtre en ses chants, son insolente audace,
Effrayant tous les jours les échos du Parnasse,
Elle n'est que l'horreur des chantres glorieux
Dont les divins accords savent charmer les Dieux.
Dans un coupable excès elle s'est enhardie
A blesser de ses chants leur oreille assourdie.
Foulant aux pieds les lois les plus saintes de l'art,
Abandonnant la rime aux chances du hasard,
Elle marche à grands pas et, dans sa folle allure,
S'affranchit sans remords des lois de la mesure,
Loin d'elle rejetant ce salutaire frein,
Elle suit les conseils d'une aveugle licence

* Cette pièce de vers fut composée par l'auteur durant ses années de collége.

Et brave tous les jours, avec un front d'airain,
Du bon sens outragé la tardive vengeance.
Elle est enfin venue. Ami, de la raison
Recevez, sans aigreur, cette utile leçon.
De rimer à tout prix l'ambition est vaine.
De tourner un bon vers la chance est incertaine,
Vous n'avez jusqu'ici, avec un grand labeur,
Mérité que le nom d'un inepte rimeur.
Choisissez mieux ; laissez cette matière aride.
L'imagination vous est un mauvais guide.
A ses caprices vains elle vous fait errer
En blessant à la fois toutes les convenances ;
Des anges à la boue et du ciel à l'enfer
Vous franchissez d'un pas les distances immenses.
Ne vous en avertir, à ma sincérité,
Aurait paru pécher contre la charité.
Et quoiqu'ose, après tout, votre muse offensée,
Je ne me repens point d'avoir dit ma pensée.

A. A. Boucher.



"MAMAN A TOUJOURS RAISON"

—

Ecoutez, grandes et petites,
En passant, quelques bons avis ;
Ne doutez point de leurs mérites
Car sachez où je les ai pris :
Maman dit qu'il faut être sage
Et bien apprendre sa leçon,
Or vous savez tout comme moi, je gage,
Que "maman a toujours raison."

Maman dit que sur un bon livre
On ne saurait trop méditer,
C'est là qu'on peut apprendre à vivre,
A bien écrire, à bien parler.
Avec un *Roman dramatique*
On perd son temps à la maison,
Et l'on devient triste, mélancolique......
Oh !....." maman a toujours raison !"

Maman dit que pour votre père
Il faut prier soir et matin ;
S'efforcer en tout de lui plaire
Ne point lui causer de chagrin.
Maman ne parle jamais d'elle......
Parler de soi, c'est mauvais ton !
Dernier avis à mainte demoiselle......
Et " maman a toujours raison."

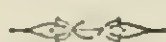
EMM. BLAIN DE ST. AUBIN.

Québec, 1863.



JEAN RIVARD

ECONOMISTE.



> L'agriculture est la plus juste et la plus naturelle de toutes les sources de gain, parce qu'elle ne tire rien des hommes et que par elle la nourriture vient de la terre qui est la mère des hommes. . . . . . ; elle donne des forces au corps et du courage à l'âme.
>
> ARISTOTE.

> L'agriculture, seul métier honnête où l'homme reçoit un accroissement réel des semences qu'il a confiées à la terre, grâce à une sorte de miracle continuel de la main de Dieu en sa faveur pour prix d'une vie innocente et d'une vertueuse industrie.
>
> FRANKLIN.

> L'agriculture est avant tout la richesse la plus solide, c'est la richesse de tous, c'est la base, la racine de toute richesse. Après l'agriculture, l'industrie qui doit être, autant que possible, la mise en œuvre des produits de l'agriculture.....
>
> NAPOLÉON.

Sous le titre de *Jean Rivard, le Défricheur Canadien*, j'ai commencé, il y a deux ans, l'histoire d'un jeune homme plein de courage et d'énergie qui, après avoir fait la plus grande partie d'un cours d'études dans un de nos colléges, se consacra aux rudes travaux du défrichement. J'ai dit ses premiers combats contre les géants de la forêt, ses ennuis, ses mi-

sères, en même temps que ses premiers succès, dignes fruits d'une héroïque persévérance.

Je l'ai laissé, après deux années de travail, en possession d'une jeune et jolie femme, dont il avait conquis le cœur par ses belles qualités et son amour constant.

Depuis cette époque, diverses personnes, amies de la grandeur obscure, qui avaient pris quelque intérêt au sort de ce jeune homme, m'ont demandé de ses nouvelles.

Jean Rivard a-t-il continué à prospérer? Et Louise Routier, la jolie fille de Grandpré, comment a-t-elle aimé le canton de Bristol?

—Je parie, disait l'un, qu'elle n'a pu passer dix jours au milieu des bois sans y mourir d'ennui?

—Je suis sûr, disait l'autre, que ce brave Jean Rivard, découragé par mille obstacles, et peut-être par les pleurs de son épouse, a fini par retourner à Grandpré?

—Non, disait un troisième, mais il a sans doute, au bout d'un an ou deux, vendu son lot de terre pour se lancer dans le commerce?

Enfin chacun faisait ses suppositions, toutes plus ou moins injurieuses au caractère de notre défricheur et à l'esprit de sa digne compagne.

C'est en partie ce qui m'engage à faire connaître aujourd'hui la suite de l'histoire de Jean Rivard.

Si mon intention eût été d'écrire un conte ou un roman, je me serais gardé de m'aventurer plus loin; en terminant mon récit par un mariage, j'avais le dé-

nouement le plus naturel possible, je me conformais à la mode et aux usages du genre.

Mais mon but étant moins d'amuser le lecteur frivole que d'offrir quelque utile enseignement à ceux qui se destineraient à la même carrière que Jean Rivard, je dirai ce qui se passa de plus important dans le cours des années qui suivirent son mariage. On verra jusqu'où peut atteindre le jeune homme de cœur, et ce que peuvent produire dans notre pays, pour le bien général et l'avantage des particuliers, l'intelligence et la force de volonté, jointes au travail et à la persévérance.



CHAPITRE I



LA LUNE DE MIEL.

> Sans la femme, l'homme serait rude, grossier, solitaire. La femme suspend autour de lui les fleurs de la vie, comme ces lianes des forêts qui décorent le tronc des chênes de leurs guirlandes parfumées. Enfin l'époux chrétien et son épouse vivent, renaissent et meurent ensemble; ensemble ils élèvent les fruits de leur union ; en poussière ils retournent ensemble et se retrouvent ensemble par delà les limites du tombeau.
>
> CHATEAUBRIAND.

Transportez-vous au centre du canton de Bristol. Voyez-vous, dans l'épaisseur de la forêt, cette petite *éclaircie* de trente à quarante acres, encore parsemée de souches noirâtres ? Voyez-vous, au milieu, sur la colline, cette maisonnette blanche, à l'apparence proprette et gaie ?

C'est là le gîte modeste de Jean Rivard et de Louise Routier.

La maison est meublée simplement, économiquement, mais tout y est si bien rangé, si propre, si clair, qu'on reçoit en y entrant, comme un reflet du bonheur de ceux qui l'habitent. Douze chaises de bois et une couple de fauteuils ont remplacé les bancs grossiers

de la cabane primitive ; une table de bois de pin, d'une certaine élégance, recouverte d'une toile cirée, sert de table à dîner ; le lit large et moelleux apporté par Louise a remplacé le grabat des deux années précédentes ; quelques lisières de tapis de *catalogne*, fabriqué à Grandpré par Louise Routier elle-même, couvrent le plancher de la petite chambre de compagnie. C'est aussi dans cette dernière chambre que se trouve le *buffet* ou l'armoire contenant le linge de ménage.

La chambre à coucher des jeunes époux ne se distingue par aucun meuble ou ornement superflu. A part le lit et l'armoire de Louise, une couple de chaises et le miroir indispensable, on n'y voit qu'un petit bénitier et un crucifix en bois peint suspendus à la tête du lit, et un cadre modeste représentant la sainte Vierge et l'enfant Jésus.

Dans la salle à dîner, à part les chaises, la table et le garde-manger, on ne voit qu'une pendule qui peut avoir coûté de cinq à dix chelins, et la croix de tempérance, accolées sur la cloison.

Toute modeste cependant que soit cette habitation, elle peut passer pour splendide comparée à celle qu'occupait Jean Rivard durant les deux premières années de son séjour dans la forêt.

J'entends d'ici le lecteur s'écrier :

Quelle cruauté ! quel égoïsme de la part de Jean Rivard ! Comment n'a-t-il pas prévu que la jeune

fille élevée dans une riche et populeuse campagne, entourée de parents affectionnés, d'aimables et joyeux voisins, reculerait d'effroi devant cette sombre forêt, devant ces souches lugubres et cette nature sauvage ?

Détrompez-vous, lecteur, Jean Rivard avait mieux deviné que vous et moi. La vue des grands arbres sur lesquels les yeux s'arrêtaient de tous côtés, la tranquillité de cette solitude, n'effrayèrent nullement l'imagination de la jeune femme. L'asile modeste qu'elle allait embellir par sa présence, et où elle devait gouverner en reine et maîtresse, était propre, gai, confortable ; elle ne l'eût pas échangé contre la plus riche villa. D'ailleurs qui ne sait que les lieux où l'on aime ont toujours un aspect charmant ?

On ne vit qu'où l'on aime et la patrie est là.

Il faut bien se rappeler aussi que Louise ne s'était pas mariée afin de mener plus facilement une vie frivole et dissipée, courir les bals et les soirées, et briller dans le monde par une toilette extravagante. Je ne voudrais pas prétendre qu'elle eût perdu en se mariant ce besoin de plaire et d'être aimé qui semble inné chez la femme ; mais elle avait fait un mariage d'inclination, elle se sentait aimée de celui qu'elle aimait, et cela lui suffisait pour être heureuse.

Jean Rivard l'aimait en effet de toute l'ardeur de son âme cette jeune femme si belle, si douce, si pieuse, qui lui avait confié le bonheur de toute sa vie ; il l'aimait de cet amour fondé sur l'estime autant que sur les qualités extérieures, qui loin de s'éteindre par

la possession ne fait que s'accroître avec le temps. Il eût donné tout ce qu'il possédait pour épargner le plus léger chagrin à sa Louise bien-aimée.

On ne sera donc pas étonné quand je dirai que Louise, qui, antérieurement à son mariage, n'était jamais sortie de sa paroisse, n'éprouva pas le moins du monde cet ennui, cette nostalgie dont souffrent si souvent les personnes qui s'éloignent pour la première fois de leur endroit natal. Elle pensait bien, il est vrai, à sa bonne mère, à son père, à ses frères et sœurs, mais ce n'était que pour mieux éprouver la puissance du commandement divin : la jeune fille quittera son père et sa mère pour suivre son époux. Elle se sentait comme fascinée, comme irrésistiblement attachée à cet homme au cœur chaud, aux sentiments chevaleresques, qu'elle avait choisi pour son protecteur et son maître et qu'elle désirait de tout son cœur rendre heureux.

En entrant en ménage Louise s'empara du ministère de l'intérieur, exercé d'abord par notre ami Pierre Gagnon, puis par la mère Guilmette, et elle en remplit les devoirs avec une rare habileté. Elle était aidée dans ses fonctions domestiques par l'ancienne servante de sa mère, la fille Françoise, qui, pour des motifs qu'on connaîtra plus tard, avait non-seulement consenti mais même demandé avec instance à suivre Mademoiselle Louise dans le canton de Bristol.

Durant les premières semaines qui suivirent son mariage, Jean Rivard se donna plus de bon temps qu'à l'ordinaire.

Sa principale occupation fut de nettoyer les alentours de sa demeure, de les enjoliver, de faire à l'intérieur diverses améliorations reclamées avec instance par la nouvelle ménagère, la jeune et jolie maîtresse du logis.

Il refit pour se conformer aux goûts de sa Louise le plan de son jardin, qu'il entoura d'une clôture solide et propre.

Il fit pareillement de chaque côté du chemin public et sur toute la largeur de sa propriété une plantation d'arbres de différentes sortes qui devaient plus tard orner, embellir et égayer sa résidence.

On a déjà vu que Jean Rivard aimait beaucoup les arbres ; il était même à cet égard quelque peu artiste. Il ne les aimait pas seulement pour l'ombrage qu'ils offrent, mais aussi pour le coup-d'œil, pour l'effet, pour la beauté qu'ils donnent au paysage. C'est un goût malheureusement trop rare chez le cultivateur canadien, qui ne recherche en tout que l'utile, et qui souvent passera devant les plus beaux panoramas champêtres sans manifester la moindre émotion. Soit effet d'une nature plus artistique ou d'un esprit plus cultivé, Jean Rivard faisait exception à la règle. Il mettait autant d'attention à bien tailler ses arbres, à disposer symétriquement ses plantations autour de sa demeure qu'il en accordait au soin de ses animaux et aux autres détails de son exploitation.

Parmi les travaux d'une utilité plus immédiate auxquels il se consacra durant ces quelques semaines, fut le creusement d'un puits qu'il construisit à mi-chemin entre sa grange et sa maison ; ce puits qui fournissait en abondance une eau claire et fraîche répondait aux besoins de la cuisine et servait en même temps à abreuver les animaux.

Il construisit aussi un four de moyenne grandeur qui devait remplacer le chaudron dans la cuisson du pain ; ce four bâti en brique, avec un mélange de glaise et de mortier, ne lui coûta guère plus de deux ou trois jours de travail.

Tout en travaillant au dehors, Jean Rivard rentrait souvent à sa maison ; mais ce n'était que pour un instant ; à peine le temps de dire un mot.

Louise d'ailleurs pouvait le plus souvent l'apercevoir de la fenêtre, et si son absence se prolongeait, elle-même allait le joindre et causer avec lui, tout en continuant son travail de couture.

Jean Rivard était d'une bonne humeur constante ; nul souci n'assombrissait sa figure. Sous ce rapport il était devenu l'égal de Pierre Gagnon, si ce n'est que sa gaîté était moins burlesque et moins bruyante.

Il faut bien admettre aussi que notre jeune couple possédait déjà en grande partie ce qui sert à constituer le bonheur.

Unis par les liens d'une affection réciproque, parfaitement assortis sous le rapport de la fortune, de

l'intelligence et de la position sociale, exempts d'inquiétudes sur les besoins matériels de la vie, pleins de santé, de courage et d'espoir, l'avenir leur apparaissait sous les plus riantes couleurs.

Tous deux se berçaient des illusions charmantes de la jeunesse et se promettaient de longues années de calme et de bonheur.

Au sein de la médiocrité, ils goûtaient les délices de l'âge d'or.

Le séjour des cités, les richesses, les grandeurs, la vie fastueuse des hautes classes de la société n'auraient jamais pu leur procurer ce contentement du cœur, cette félicité sans mélange. Car là, les époux ne s'appartiennent pas ; ils sont les esclaves des exigences sociales ; il leur faut recevoir et rendre des visites, s'occuper sans cesse de détails de toilette, d'ameublement, de réception, vivre enfin beaucoup plus pour la curiosité publique et pour se conformer à des usages reçus, que pour leur propre satisfaction.

Rien de tout cela ne préoccupait nos jeunes mariés, et on peut dire qu'ils étaient tout entiers l'un à l'autre.

Leur lune de miel fut longue, paisible et douce.



CHAPITRE II

—

L'EXPLOITATION.

> Tu travailleras à la sueur de ton front.
>
> GENÈSE.

Bientôt Jean Rivard se consacra avec plus d'ardeur et d'énergie que jamais à la réalisation de son rêve favori, la création d'un établissement digne de figurer à côté des plus beaux établissements agricoles du pays.

Pour cela, on le comprend, il lui restait beaucoup à faire.

Mais je prie le lecteur de ne pas s'épouvanter. Je n'entreprendrai pas de raconter en détail les opérations agricoles de Jean Rivard.

La vie de l'homme des champs est souvent pleine de charmes, mais il faut l'avouer, elle est généralement monotone.

Les travaux de la ferme se succèdent régulièrement comme les quatre saisons de l'année.

Les poètes ont beau d'ailleurs nous entretenir de tous les charmes de la vie champêtre, des ravissants aspects des paysages, de la verdure des prairies, du murmure des ruisseaux, des parfums des plantes, du

ramage des oiseaux ; ils ont beau nous parler des chants joyeux du laboureur, des animaux qui gambadent dans les gras pâturages, des jattes de lait frais qui couvrent la table des moissonneurs dans les chaudes journées d'été, des fruits vermeils qui pendent aux branches des arbres ;—il y a dans l'existence de l'homme des champs une partie toute matérielle, toute positive, où la plus riche imagination cherchera vainement un grain de poésie.

Je ne donnerai donc qu'une idée assez générale de la manière dont Jean Rivard conduisit ses opérations et des résultats qu'il en obtint.

Son plan de campagne était tracé depuis longtemps, il n'avait qu'à le suivre avec persévérance.

Il connaissait parfaitement chacun des cent acres de terre qui composaient sa propriété. Il les avait mainte fois parcourus en tous sens ; il en avait même tracé sur le papier, pour son usage particulier, un petit plan indiquant la nature du sol, les ondulations du terrain, les différentes espèces de bois qui le couvraient. Ici c'était une colline, là un petit bas-fond qu'il faudrait égoutter ; plus loin un bosquet d'arbres qu'il faudrait conserver. C'est ce qu'il appelait complaisamment la carte de son royaume.

Il la regardait chaque jour avec un intérêt toujours croissant.

Après son mariage, cet attachement à sa propriété s'accrut encore davantage et devint une espèce de passion. Il n'eût pas échangé son domaine pour tous les trésors du Pérou.

Le cultivateur canadien ne fait rien sans consulter sa femme : c'est un des traits caractéristiques des mœurs de nos campagnes ; et Jean Rivard était canadien en cela comme en tout le reste.

A peine les deux époux étaient-ils installés dans leur nouvelle habitation, que Jean Rivard s'empressa d'initier sa Louise à tous ses projets, de la faire confidente de toutes ses entreprises.

“ Tu sais, lui dit-il entre autres choses, en lui montrant la carte de son royaume, tu sais qu'en me frayant, il y a deux ans, un chemin dans cette région inculte, j'ai juré qu'avant dix ans ce lot vaudrait au moins deux mille louis. Je tiens à faire honneur à mes engagements. Il faut que dans huit ans, tous ces arbres que tu vois soient coupés, brûlés, et que leur cendre soit convertie en potasse ; à l'exception toutefois de notre *érablière* et d'une étendue de quinze acres que nous garderons en forêt pour les besoins de la maison, pour le chauffage et pour la fabrication des meubles, outils ou ustensiles nécessaires à l'exploitation de la ferme.”

En effet, Jean Rivard se remit vaillamment à l'ouvrage, abattant, bûchant, brûlant, nettoyant chaque année plusieurs arpents de forêt.

Pierre Gagnon, sur le compte duquel nous reviendrons plus tard, n'était plus assidûment à son service ; Lachance était allé s'établir dans une autre partie des

cantons de l'Est ; mais Jean Rivard avait pu sans peine se procurer les services d'autres bûcherons.

J'ai déjà dit les procédés de défrichement, les fatigues, les misères qui y sont attachées, je ne reviendrai pas sur ce sujet ; je dirai seulement que les ressources de notre défricheur lui permettant désormais de se procurer au besoin l'assistance de plusieurs paires de bœufs et de quelques nouveaux ustensiles, le déboisement de son lot devenait une chose comparativement facile.

Grâce à sa force physique qui s'était considérablement développée par l'exercice, et à sa merveilleuse dextérité que l'expérience rendait de jour en jour plus surprenante, il ne craignait plus de succomber sous le poids du travail, et, sous son habile direction, tout marchait avec une rapidité, une régularité remarquables.

En outre, depuis que Jean Rivard avait pour charmer ses loisirs une compagne intelligente et affectionnée, la vie ne lui semblait plus aussi rude. Lorsque, après cinq ou six heures de travail, il retournait à sa maison, et qu'il apercevait de loin sur le seuil de sa porte sa Louise qui le regardait venir, ses fatigues s'évanouissaient ; il rentrait chez lui l'homme le plus heureux de la terre.

Son habitation lui semblait un petit paradis terrestre.

Une lettre qu'il écrivait à sa mère environ huit

mois après son mariage contient quelques détails intimes sur une partie intéressante de son exploitation. Nous demandons la permission d'en extraire ce qui suit :

....

.... " Ma bonne Louise est toute heureuse. Notre jardin que nous avons considérablement agrandi est maintenant complètement enclos. Il ne comprend pas moins d'un bon acre de terre divisé en une douzaine de petits carrés égaux, bordés de jolies plate-bandes. Nous n'aurons pas encore beaucoup de fleurs cette année, je n'ai pu me procurer autant de graines que j'aurais voulu ; mais cela viendra petit-à-petit, et j'espère qu'avant trois ou quatre ans nos plate-bandes ne feront pas trop mauvaise figure. En attendant, nous aurons au moins plusieurs variétés de roses, des œillets en grand nombre, des pensées et quelques autres fleurs que ma Louise a transplantées ici de Grandpré. Nous aurons aussi en abondance des légumes de toutes sortes, raves, poireaux, navets, carottes, ognons, persil, cerfeuil, ciboulettes, et jusqu'à du tabac ; je ne fume pas, mais mon voisin Pierre Gagnon fume beaucoup et je veux lui faire une surprise. Je veux en même temps faire une expérience, m'assurer par moi-même si on peut avantageusement cultiver le tabac dans ce pays. Quelle énorme dépense on épargnerait à la province, si on pouvait mettre fin à l'importation du tabac parmi nous !

" Cet arpent de terrain nous rapportera beaucoup, j'espère, mais j'avoue qu'il m'a fallu suer pour le

mettre en l'état où il est. J'ai eu d'abord à faire disparaître les souches qui se montraient encore par-ci par-là, à enlever de la surface tous les bouts de bois qui l'obstruaient, à aplanir certains endroits, remplir les cavités, rendre enfin toute l'étendue du jardin parfaitement unie ; puis tracer et faire plusieurs grandes allées, diviser le terrain en carrés et les carrés en planches. Ce travail m'a pris plusieurs jours. La clôture autour du jardin n'a pas été non plus une petite besogne. J'ai songé plus d'une fois en y travaillant à l'avantage des haies vives ; je veux m'occuper sérieusement de ce sujet.

" Nos gadeliers et nos groseilliers ont très-bien repris. Les petits arbres que j'ai semés sont déjà sortis de terre, quelques-uns ont plusieurs pieds de hauteur. Dans peu d'années, nous aurons tout autour du jardin, des cerisiers, des pommiers, des noyers, des pruniers. Je veux, durant l'hiver prochain, étudier l'art de greffer et tailler les arbres ; c'est une affaire importante, qu'un cultivateur éclairé ne saurait ignorer.

" J'espère aussi avoir l'année prochaine deux ou trois ruches d'abeilles, qui mettront à profit les fleurs de notre jardin.

" Je ne vous parlerai pas aujourd'hui de mes semailles du printemps ; tout ce que je puis vous dire pour le moment, ma bonne mère, c'est que vous serez surprise du résultat de ma récolte.

" Louise est toujours en bonne santé, et parait tout-à-fait heureuse. Quand même elle n'aimerait pas le

séjour de la forêt, je suis sûr qu'elle n'en dirait rien, de peur de m'affliger, mais tout me dit qu'elle ne se déplait pas daus sa nouvelle demeure, quoiqu'elle aime toujours beaucoup à recevoir des nouvelles de Grandpré. Elle attend avec hâte un événement que j'aurai le plaisir de vous annoncer dans deux ou trois mois." ....

....

Voici cet événement dont parle mystérieusement Jean Rivard:

Environ un an après son mariage, par une nuit sombre et orageuse, une voiture partie de la maison de notre défricheur se rendit tout d'un trait à celle du père Landry, d'où elle ramena madame Landry.

Et le lendemain matin on apprit que madame Rivard avait mis au monde un fils.

C'était pour les jeunes époux l'accomplissement de leurs vœux, le complément de leur bonheur.

La mère désirant que son enfant fût baptisé sans retard, il fallut le transporter à trois lieues de là, au village de Lacasseville.

Monsieur Lacasse, l'ami et le protecteur de Jean Rivard, fut le parrain de l'enfant, et madame Landry la marraine.

Selon qu'il avait été convenu d'avance, l'enfant reçut au baptême le nom de Jean Louis.

Louise, aussitôt rétablie, se consacra tout entière au soin de son nourrisson. Pendant plus de trois

mois il ne vécut que de son lait. Jour et nuit elle était attentive à ses besoins ; à son moindre mouvement, elle volait au berceau. Avec quel bonheur elle arrêtait ses yeux sur cette figure dont la beauté, aux yeux de la jeune mère, égalait celle des anges ! Avec quelle indicible jouissance elle le voyait chaque jour croître et se développer !

Ses beaux grands yeux noirs s'épanouirent peu à peu. Au bout de quelques semaines il commençait à sourire et à gazouiller, musique si douce aux oreilles d'une mère !

Plus tard l'enfant devint plus gai, plus aimable, son petit jargon plus intelligible, il bégaya les mots de papa et maman, se soutint sur ses petits pieds, et hasarda quelques pas timides.

Ce fut un grand événement dans la maison, quand le petit Louis fit *la belle* pour la première fois.

Jean Rivard était fou de son enfant.

Son plus agréable délassement, quand il revenait de son champ, était de le prendre dans ses bras, de le faire sautiller, de le promener par la main, de l'amuser des heures entières.

Que d'heures délicieuses les jeunes époux passèrent ensemble à aimer et contempler ce premier fruit de leur amour !

Grâce aux soins maternels, à la bonne constitution qu'il avait héritée de ses parents, et à l'air vivifiant de la forêt, le petit Louis grandit plein de vigueur et de santé.

CHAPITRE III

—

RIVARDVILLE.

Pendant ce temps-là, le canton de Bristol, et en particulier l'endroit où s'était établi Jean Rivard, faisait des progrès remarquables.

Une des choses les plus intéressantes pour l'observateur intelligent, surtout pour l'économiste et l'homme d'état, c'est, à coup sûr, l'établissement graduel d'un canton, la formation d'une paroisse, d'un village, d'une ville.

De même qu'on voit l'enfant naître, grandir et se développer jusqu'à ce qu'il soit devenu homme, de même Jean Rivard vit au sein de la forêt vierge les habitations sortir de terre, s'étendre de tous côtés, et former peu-à-peu cette populeuse et florissante paroisse qui fut bientôt connue sous le nom de Rivardville.

A peine le canton comptait-il une centaine de cabanes de défricheurs qu'un grand nombre de familles arrivèrent des bords du Saint Laurent pour s'établir en permanence dans cette nouvelle contrée.

On vit arriver tour-à-tour l'ouvrier, faisant à la fois les fonctions d'entrepreneur, de constructeur, de

meublier, de maçon, de voiturier ; le cordonnier, le forgeron s'aidant d'abord de la culture de quelques arpents de terre ; le petit négociant, détaillant pour la commodité des nouveaux colons, la farine, le lard, les pois et des choses moins indispensables, comme pipes, tabac, allumettes, bouts de rubans, et recevant en échange grains de toutes sortes, bois de sciage et de chauffage, cendre à potasse, œufs, volailles, etc. qu'il revendait à son tour dans les villes ou villages voisins.

Les notes suivantes extraites de diverses lettres adressées de temps à autre par Jean Rivard à ses frères ou à ses amis donneront une idée de cette immigration graduelle dans la forêt de Bristol.

" 20 *Juillet*.—Un nouveau colon, Pierre Larose, est arrivé ce matin dans l'intention de s'établir ici. Il se propose de cultiver, et de faire du bardeau. Il prétend pouvoir faire ces deux choses à la fois. Tant mieux. La fabrication de bardeau est une excellente industrie. Nous avons la matière première sous la main, et d'ici à longtemps cet objet de consommation sera en grande demande dans notre localité. Il est même probable qu'on pourrait l'exporter avec avantage."

" 14 *Août*.—Un ouvrier, fabricant de meubles, est arrivé hier du district des Trois-Rivières dans le dessein d'acheter un lopin de terre. Il a trois garçons qui grandissent, il veut en faire des cultivateurs. En même temps qu'il défrichera et exploitera son lot de

terre, il fabriquera, dans sa boutique, tous les articles d'ameublement qui pourront se vendre ici ou dans les environs, tels que chaises, lits, tables, sofas, etc. Les matériaux ne lui coûtant rien, il prétend pouvoir fabriquer ces objets à bien moins de frais qu'à la ville. " Avec ma terre et ma boutique," me dit cet homme, " je suis à peu près sûr de ne jamais perdre de temps." Ces seuls mots m'ont donné de lui une idée avantageuse et je souhaite de tout mon cœur qu'il devienne un des nôtres."

" 25 *Août*.—Encore un ouvrier qui vient grossir notre colonie. M. J. B. Leduc, charron, vient d'acheter un lot à environ un mille d'ici. Il veut cultiver, avec ses enfants, en même temps qu'il exercera son métier de charron, quand l'occasion s'en présentera. Nous avons dans notre canton un grand besoin de voitures de toutes sortes, et je suis sûr que M. Leduc aura peine à répondre aux commandes qui lui viendront de tous côtés.

M. Leduc me parait un homme intelligent et fort respectable, et je suis heureux de le voir s'établir au milieu de nous."

" 2 *Septembre*.—J'ai reçu ce soir la visite d'un jeune homme de Montréal, qui désire s'établir ici comme marchand. Il me parait assez intelligent, mais je n'ai pas hésité à désapprouver son projet. Nous avons déjà deux petits négociants dans le canton de Bristol, c'est assez ; c'est même trop pour le moment. Avant d'échanger, il faut produire. Une

des causes de la gêne dans nos campagnes, c'est le trop grand nombre de commerçants. Les cultivateurs y trouvent trop facilement le moyen de s'endetter, en faisant l'achat de choses inutiles. Le marchand, s'il n'a pas un grand fonds d'honnêteté, vendra ses marchandises à un prix exorbitant ou prêtera à gros intérêt, ruinant ainsi, en peu d'années, d'honnêtes pères de famille qui mériteraient un meilleur sort."

" 10 *Septembre.*—Ouf ! quel ennui ! voilà un importun, qui, sous prétexte de me demander conseil sur le projet qu'il a de s'établir dans le canton, me fait perdre près d'une heure à me parler de chevaux. Avec quel enthousiasme il m'a raconté l'histoire de tous les chevaux qu'il a eus depuis qu'il est au monde ! C'est, je suppose, un maquignon de profession. J'espère au moins que notre canton n'aura pas l'honneur de compter ce maquignon au nombre de ses habitants."

" 6 *Octobre.*—Oh ! certes, voilà que notre localité devient célèbre ! Un docteur vient s'offrir pour soigner nos malades ! Jusqu'à présent nous avons dû courir à Lacasseville chaque fois qu'il a fallu avoir un médecin, ce qui n'est pas arrivé très-souvent, Dieu merci ! Madame Landry qui a prêté volontiers son assistance aux femmes, a presque toujours remplacé le docteur. Quoique je ne ressemble guère au grand Napoléon, soit dit sans vouloir démentir Pierre Gagnon, je pense comme lui que le monde n'en irait pas plus mal, s'il n'y avait pas autant de médecins. Le bon air, l'ex-

ercice, la diète sont les meilleurs médecins dans les trois quarts des maladies. Je ne puis cacher toutefois qu'un chirurgien habile ne serait pas inutile dans une place nouvelle comme la nôtre, où des accidents de diverses sortes, fractures de membres, brûlures, coupures, arrivent au moment où on s'y attend le moins.

“ Je n'ai donc pas rejeté les offres de notre jeune postulant ; mais après lui avoir exposé le peu de ressources de notre canton, l'état de gêne de la plupart des habitants, je l'ai engagé à prendre un lot de terre, et à cultiver tout en exerçant son art, chaque fois que l'occasion s'en présentera. Il m'a paru goûter assez bien ce conseil, et je ne serais pas surpris de voir avant peu le canton de Bristol sous la protection d'un médecin.”

Ces quelques extraits nous font comprendre le mouvement de la colonisation dans cette région livrée aux bras des défricheurs.

Huit jours se passaient à peine sans que le canton de Bristol fût le théâtre d'un progrès nouveau.

Le médecin en question ne tarda pas à s'établir dans le voisinage de Jean Rivard.

Mais un autre personnage, dont nous devons dire quelques mots, émigra aussi vers cette époque dans le canton de Bristol, sans toutefois prendre conseil de Jean Rivard.

Il venait d'une des anciennes paroisses des bords du Saint Laurent, d'où sans doute on l'avait vu partir

sans regret, car il était difficile d'imaginer un être plus maussade.

C'était l'esprit de contradiction incarné, le génie de l'opposition en chair et en os.

Quoiqu'il approchât de la cinquantaine, il n'avait encore rien fait pour lui-même, tous ses efforts ayant été employés à entraver les mesures des autres.

Il avait gaspillé en procès un héritage qui eût suffi à le rendre indépendant sous le rapport de la fortune. Sa manie de plaider et de contredire l'avait fait surnommer depuis longtemps le Plaideur ou le *Plaideux*, et on le désignait communément sous l'appellation de Gendreau-le-Plaideux.

Au lieu de se réformer en vieillissant, il devenait de plus en plus insupportable. Contrecarrer les desseins d'autrui, dénaturer les meilleures intentions, nuire à la réussite des projets les plus utiles, s'agiter, crier, tempêter, chaque fois qu'il s'agissait de quelqu'un ou de quelque chose, telle semblait être sa mission.

Hâbleur de première force, il passait ses journées à disserter à tort et à travers, sur la politique d'abord, puis sur les affaires locales et municipales, les affaires d'école, les affaires de fabrique, et si ces sujets lui faisaient défaut, tant pis pour les personnes, c'étaient elles qui passaient au sas de sa critique.

Dans la paroisse où il demeurait avant d'émigrer à Bristol, il avait été pendant vingt ans en guerre avec ses voisins pour des questions de bornage, de *découvert*, de cours d'eau, pour de prétendus dommages causés

par des animaux ou des volailles, et pour mille autres réclamations que son esprit fertile se plaisait à inventer.

Ces tracasseries qui font le désespoir des gens paisibles étaient pour lui une source de jouissance.

Il se trouvait là dans son élément.

Une église à bâtir, un site à choisir, une évaluation à faire, un chemin public à tracer, une école à établir, des magistrats à faire nommer, des officiers de voirie à élire, toutes ces circonstances étaient autant de bonnes fortunes pour notre homme.

Un fait assez curieux peut servir à faire comprendre jusqu'à quel point cet individu poussait l'esprit de contradiction.

En quittant sa paroisse natale, où il avait réussi, on ne sait comment, à se faire élire conseiller municipal, il refusa de donner sa démission en disant à ses collègues: je reviendrai peut-être; en tous cas, soyez avertis que je m'oppose à tout ce qui se fera dans le conseil en mon absence.

C'était là l'homme que Jean Rivard allait avoir à combattre.

Jean Rivard, comme on le sait déjà, n'était pas dépourvu d'énergie, il ne se laissait pas d'ordinaire décourager par les obstacles. Mais bien qu'il eût fait résolument la guerre à la forêt, il n'était pas ce qu'on appelle un ferrailleur; il ne combattait pas pour le plaisir de combattre; toute opposition injuste, frivole, le chagrinait, parce qu'elle était à ses yeux une cause de faiblesse. Rien au contraire ne lui donnait autant

de satisfaction que l'unanimité d'opinion sur une question quelconque.

L'union, l'union, disait-il sans cesse, c'est elle qui fait la force des sociétés, comme elle fait le bonheur des familles.

Il ne redoutait rien tant que de voir la discorde s'introduire dans la petite communauté qui était venue dans cette forêt chercher la paix et le bonheur.

Il eût donc indubitablement préféré ne pas avoir le voisinage de Gendreau-le-Plaideux; mais il lui fallut cette fois encore faire contre fortune bon cœur et prendre son parti de ce qu'il ne pouvait empêcher.

Une circonstance, assez peu importante au fond, lui révéla bientôt les ennuis auxquels il devait s'attendre dans les questions d'une portée plus sérieuse.

On se rappelle qu'à l'époque des amours de Jean Rivard et de Louise Routier, la localité qu'avait choisie notre héros pour y faire son établissement était quelquefois désignée sous le nom de Louiseville.

Cette appellation pourtant ne fut jamais guère en usage que dans la famille ou le cercle intime de Jean Rivard. Le plus souvent, lorsqu'on parlait de cette partie du canton de Bristol, on disait tout bonnement " Chez Jean Rivard," ou " Au Ruisseau de Jean Rivard," par allusion à la petite rivière qui traversait le lot de notre défricheur.

Mais depuis que Jean Rivard n'était plus seul dans la localité, ces dernières appellations paraissaient insuffisantes.

Il fut donc proposé, dans une assemblée qui eut lieu un dimanche après la messe, et à laquelle assistaient la plus grande partie des habitants du canton, qu'à l'avenir cette localité portât le nom de " Rivardville."

" Je sais bien," dit, dans une courte allocution, le père Landry président de cette assemblée, " je sais bien que nos enfants n'oublieront jamais celui qui le premier s'est frayé un chemin à travers la forêt du canton de Bristol. C'est à lui qu'ils devront l'aisance et le bonheur dont ils jouiront sans doute par la suite. Mais nous qui connaissons plus particulièrement tout ce que nous devons au courage, à l'énergie de notre jeune chef, empressons-nous de lui offrir un témoignage de reconnaissance et de respect, en donnant son nom à cette localité dont il est, de fait, le véritable fondateur. Honneur à Jean Rivard ! et que les environs de sa demeure, s'ils deviennent plus tard ville ou village, soient un monument durable de sa valeur, qu'ils disent à la postérité ce que peut opérer le travail uni à la persévérance."

Ces simples paroles retentirent dans le cœur de tous les assistants.

Hourra pour Jean Rivard ! s'écria-t-on de toutes parts.

Jean Rivard et Gendreau-le-Plaideux furent les seuls qui s'opposèrent à cette proposition, le premier par modestie, le second par esprit de contradiction.

Gendreau ne voyait pas pourquoi l'on ne conservait pas l'ancien nom de Bristol qu'il trouvait de beaucoup

préférable à celui de Rivardville, et il prit de là occasion de faire une tirade contre la manie des changements et des innovations.

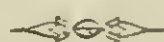
Ses paroles n'eurent rien d'insultant, mais firent comprendre ce qu'on devait attendre de lui dans la suite.

Il fut résolu, malgré cela, que la localité prendrait incessamment le nom de Rivardville, et que, une fois érigée en paroisse, elle serait mise, avec la sanction des autorités ecclésiastiques, sous l'invocation de Sainte Louise.

Cette dernière partie de la proposition n'eut pour contradicteur que Gendreau-le-Plaideux, et fut ainsi considérée comme unanimement adoptée.*

---

* Nous sera-t-il permis de saisir cette occasion pour prier les personnes préposées au *baptême* des places de nous donner des noms susceptibles d'être retenus sans trop d'efforts par les gens du peuple et surtout susceptibles d'être prononcés ? Comment veut-on que des oreilles canadiennes-françaises se familiarisent avec des noms comme ceux de *Pohenagamook*, *Ashuapmouchouan*, *Ixworth*, *Tewkesbury*, et autres ? Si l'on manque de noms propres, qu'on parcoure les premiers recensements de la Nouvelle-France, ceux de 1666, 1667, 1681, et on trouvera là une foule de noms appropriés, faciles à prononcer, et qui auront au moins l'avantage de perpétuer dans la colonie la mémoire de ses premiers fondateurs.



CHAPITRE IV

—

LE MISSIONNAIRE.—L'ÉGLISE.—LA PAROISSE.

Vous dont la gloire sait comprendre toute gloire,
Répondez : n'est-ce pas que la soutane noire
Cache des cœurs vaillants à vous rendre jaloux ?
HENRI DE BORNIER.

Dès leur arrivée dans la forêt, les jeunes mariés avaient formé le dessein d'aller, le dimanche suivant, entendre la messe à l'église de Lacasseville.

On sait que Lacasseville était à trois lieues de leur habitation.

Mais le matin de ce jour une pluie torrentielle inondait les chemins, et il avait fallu bon gré mal gré renoncer au voyage projeté.

La même chose était arrivée les deux dimanches suivants.

C'avait été un sujet de grave mécompte pour Louise qui n'avait pas encore manqué la grande messe une seule fois depuis sa première communion.

Le manque d'églises est certainement l'une des principales causes du retard de la colonisation. Partout où se porte la famille canadienne, il faut un temple pour adorer et prier Dieu.

Jean Rivard avait eu beau lire à sa Louise les plus beaux chapitres de l'Imitation de Jésus-Christ, de ce précieux petit livre qu'elle-même lui avait donné autrefois comme souvenir et qu'il conservait avec un soin religieux, il avait vu dans ses beaux yeux qui semblaient se mouiller involontairement qu'elle éprouvait une profonde tristesse, et il avait résolu de faire tout au monde pour y apporter remède.

En effet, il s'était rendu de suite à Lacasseville, accompagné du père Landry, et tous deux avaient fait tant d'instances auprès du prêtre desservant de l'endroit, qu'il s'était engagé à écrire sans délai à son supérieur ecclésiastique pour lui exposer les besoins spirituels du canton de Bristol ; et peu de temps après Jean Rivard avait été informé qu'un jeune missionnaire qui desservait depuis un an plusieurs des cantons environnants avait reçu l'ordre d'aller une fois par mois dans le nouveau canton, y dire la messe, confesser, faire les baptêmes, etc.

Or, ce jeune missionnaire n'était autre qu'Octave Doucet, l'un des plus intimes amis de collége de Jean Rivard.

Octave Doucet et Jean Rivard ne s'étaient connus qu'au collége ; mais en se voyant pour la première fois, ces deux jeunes gens s'étaient sentis comme magnétiquement attirés l'un vers l'autre ; la liaison la plus étroite n'avait pas tardé à s'établir entre eux.

Ils avaient formé ensemble les plus charmants projets. Ils devaient, en sortant du collége, s'établir à la campagne dans le voisinage l'un de l'autre, et

cultiver ensemble la terre, les muses et la philosophie. Jean Rivard devait épouser la sœur d'Octave Doucet qu'il n'avait jamais vue, mais qu'il aimait parce qu'il la supposait douée de toutes les belles qualités de son ami.

Mais, à l'encontre de leurs communes prévisions, Jean Rivard avait dû sortir du collége avant la fin de sa Rhétorique, et le jeune Octave Doucet, une fois son cours terminé, avait pris la soutane. Vers le temps où Jean Rivard s'enfonçait dans la forêt, la hache à la main, Octave Doucet songeait à se faire admettre au sacerdoce et à aller évangéliser les habitants des cantons de l'Est.

Plein de zèle et de courage, il avait lui-même sollicité la faveur de consacrer les plus belles années de sa jeunesse aux durs et pénibles travaux des missions ; et à l'époque du mariage de Jean Rivard, il y avait déjà un an qu'il annonçait la parole de Dieu dans ces régions incultes.

Les missionnaires de nos cantons n'ont pas, il est vrai, de peuplades sauvages à instruire et civiliser ; ils ne sont pas exposés comme ceux de contrées plus lointaines à être décapités, brûlés à petit feu, scalpés ou massacrés par la main des barbares, mais ils se dévouent à toutes les privations que peut endurer la nature humaine, au froid, aux fatigues, à la faim, à tous les maux qui résultent de la pauvreté, de l'isolement et d'un travail dûr et constant.

Beaucoup y perdent la santé, quelques-uns même y perdent la vie.

Je n'entreprendrai pas de raconter toutes les misères qu'avait essuyées notre jeune missionnaire dans l'accomplissement de ses saintes mais pénibles fonctions. Il avait eu à desservir jusqu'à cinq missions à la fois. Il lui était arrivé de faire six sermons dans une journée, trois en français et trois en anglais, alors même qu'il en était réduit à ne prendre qu'un seul repas, vers quatre ou cinq heures de l'après-midi. Plus d'une fois il avait fait à pied, au milieu des neiges, cinq, dix, quinze lieues pour porter le bon Dieu aux malades, après quoi il n'avait eu pour se reposer de ses fatigues d'autre couche que le plancher nu de la cabane du défricheur. Plus d'une fois il avait failli périr, surpris par des tempêtes dans ses longs trajets à travers les bois. Pendant une nuit entière il avait été enseveli dans la neige, seul, loin de tout secours humain, n'ayant pour compagnons que les vents et la tempête, pour espoir que le Dieu qu'il servait et dont il portait la parole aux populations éparses dans la forêt.

Et comment vivait-il au milieu de ces peuples dénués de tout ? Comment soutenait-il sa dignité de prêtre ? Au moyen de présents, de souscriptions, de charités. Humble mendiant, il faisait lui-même une tournée dans les cantons qu'il desservait, allant de maison en maison demander du grain, du beurre, des légumes. Le dimanche, il remerciait au prône les fidèles qui l'avaient secouru. C'était là, me disait-il plus tard, la plus dure de toutes mes épreuves. Les fatigues corporelles qu'il endurait n'étaient rien com-

parées à cette nécessité de solliciter de ses ouailles les besoins de la vie matérielle en échange des secours spirituels qu'il leur dispensait avec tant de zèle.

C'était pourtant avec joie qu'il avait reçu l'ordre d'ajouter à ses travaux apostoliques, déjà considérables, la desserte du canton de Bristol, puisque, tout en remplissant les devoirs sacrés de son ministère, il allait se retrouver de temps à autre avec son ancien ami, qu'il n'avait pas oublié et dont il entendait souvent exalter le courage et l'activité.

En attendant que la localité fût en état d'ériger une chapelle convenable, c'était une simple maison en bois, construite en quelques jours par les principaux habitants du canton, qui servait de temple.

Le missionnaire apportait avec lui les vases sacrés et ses habits sacerdotaux, comme le médecin de campagne qui, dans ses visites aux malades, n'a garde d'oublier sa boîte de pharmacien.

Une petite table servait d'autel.

Madame Rivard se donnait beaucoup de soin pour orner l'humble chaumière où devait se célébrer le divin sacrifice ; malgré cela, la simplicité du lieu rappelait involontairement les temps primitifs de l'ère chrétienne.

Pendant plusieurs heures avant la messe le prêtre entendait les confessions.

Bientôt on voyait sortir de la forêt et arriver de tous côtés hommes, femmes, enfants, désireux d'as-

sister au saint sacrifice et d'entendre la parole de Dieu. Quand la maison était remplie, ceux qui n'avaient pu entrer s'agenouillaient dehors. Dans la belle saison, si le temps le permettait, le missionnaire célébrait la messe en plein air, de manière à être vu et entendu de toute la nombreuse assistance.

Il faisait beau voir le pieux recueillement, le silence religieux qui régnaient dans cette pauvre cabane convertie en temple ! Ceux qui n'ont jamais assisté au sacrifice divin que dans les cathédrales splendides, en face d'autels magnifiquement décorés, ne savent pas les jouissances intimes qu'éprouve l'âme chrétienne qui se trouve pour ainsi dire en contact avec son Créateur dans un pauvre oratoire. Chateaubriand a fait un tableau magnifique de la prière du soir récitée sur un navire, au milieu des vagues de l'Océan et aux rayons dorés du soleil couchant ; il eût fait un tableau pour le moins aussi intéressant du sacrifice célébré au milieu des forêts du Canada, à l'ombre d'arbres séculaires, au bruit du chant des oiseaux, au milieu des parfums s'exhalant du feuillage verdoyant et des plantes en fleur. Une assistance composée d'humbles familles, hommes, femmes, enfants, vieillards, courbés sous le poids du travail, demandant à Dieu le pain de chaque jour, la santé, la paix, le bonheur, offre certainement quelque chose de plus touchant que le spectacle d'une réunion d'insouciants marins ou d'industriels courant à la recherche de la fortune.

Mais si la visite mensuelle du jeune missionnaire

était une fête pour toute la population du canton, elle l'était doublement pour Jean Rivard, qui retrouvait ainsi un ami de cœur dans le sein duquel il pouvait épancher, comme autrefois, ses plus intimes confidences.

Madame Rivard aussi attendait chaque mois avec impatience l'arrivée de monsieur Doucet. C'était un grand bonheur pour elle que la présence d'un prêtre dans sa maison. La petite chambre qu'il habitait durant sa visite était préparée plusieurs jours à l'avance. Françoise partageait à cet égard les sentiments de sa maîtresse. Tant que le missionnaire habitait la maison, elle se sentait en sûreté, elle n'avait peur ni du tonnerre, ni des revenants, ni des sorciers ; elle redoublait d'activité pour que *monsieur le curé* ne manquât de rien.

Dès cette époque, Octave Doucet avait eu l'ambition, bien justifiable assurément, de devenir un jour curé de cette localité, dont Jean Rivard était le fondateur.

Ce jour ne tarda pas à arriver.

Moins de deux ans après, il fut chargé d'annoncer, de la part de son évêque, qu'aussitôt qu'une église convenable serait construite, et que Rivardville serait régulièrement érigé en paroisse, un prêtre y fixerait sa résidence.

Cette nouvelle fit une profonde sensation, et il y

eut de suite après la messe une assemblée publique où la question fut débattue.

Il est bien rare qu'on puisse bâtir une église en Canada sans que la discorde n'élève sa voix criarde.

Le site du nouvel édifice, les matériaux dont il sera construit, les moyens à adopter pour subvenir aux frais de construction, tout devient l'objet de discussions animées.

On se pique, on s'entête, ou pousse l'opiniâtreté si loin, que quelquefois le décret même de l'évêque ne peut réussir à pacifier les esprits.

On composerait un gros volume du récit de toutes les contestations de ce genre qui ont agité le Bas-Canada depuis son établissement.

Des scandales publics, des espèces de schismes se sont produits à la suite de ces contestations.

Ces divisions si ridicules et si funestes deviennent heureusement plus rares, aujourd'hui que les esprits se livrent plus qu'autrefois à la considération des affaires publiques et que les hommes d'opposition quand même trouvent dans les questions de politique générale ou les questions locales les aliments nécessaires à l'exercice de leurs facultés.

Mais on n'était pas très-avancé à cette époque dans le canton de Bristol, et ce ne fut pas chose facile que de se concerter pour fixer l'emplacement de l'église, et pour obtenir ensuite l'érection canonique et civile de la paroisse.

Gendreau-le-Plaideux fut ravi d'avoir une aussi belle occasion d'exercer son esprit de contradiction.

Il annonça d'abord qu'il s'opposerait de toutes ses forces à l'érection de la paroisse sous prétexte que, une fois Rivardville ainsi érigé civilement et canoniquement, on poursuivrait sans miséricorde les pauvres habitants endettés à la fabrique.

Il insista tellement sur ce point dans l'assemblée publique qui eut lieu à cet effet qu'un certain nombre de ses auditeurs finirent par prendre l'alarme.

Quant à l'emplacement de l'église, les terrains possédés par la famille Rivard étant situés à peu près au centre de la paroisse projetée, et formant l'endroit le plus fréquenté, puisqu'on y trouvait déjà des magasins, des boutiques, et bon nombre de maisons, semblaient naturellement désignés au choix des colons. Aussi cet endroit fut-il spontanément proposé par le père Landry pour être le site de la future église.

Il fit connaître en même temps que le terrain nécessaire à l'emplacement de l'église, du presbytère et du cimetière, ne comprenant pas moins de cinq ou six arpents de terre en superficie, était offert gratuitement par la famille Rivard à la paroisse de Rivardville.

Malgré cela, Gendreau-le-Plaideux ne vit dans la proposition du père Landry qu'une injustice révoltante, qu'une honteuse spéculation de la part des amis de Jean Rivard. Il n'y avait, prétendait-il, pas moins de quatre ou cinq autres sites de beaucoup préférables à celui qu'on proposait. Il fit tant de bruit que Jean Rivard lui-même proposa de remettre à un dimanche subséquent la décision de cette question.

A cette nouvelle réunion, le missionnaire était pré-

sent et prit part aux délibérations. Il proposa lui-même que la paroisse de Rivardville fut composée d'une étendue d'environ trois lieues de territoire, dont il désigna les bornes ; il proposa comme emplacement de la future église une jolie éminence dominant toute la contrée environnante, située à environ dix arpents de la propriété de Jean Rivard, et faisant partie du lot de l'un de ses jeunes frères. Il fit ressortir avec tant de force et de clarté les avantages du site proposé que personne parmi ses auditeurs ne put conserver la moindre hésitation.

Gendreau-le-Plaideux lui-même se montra très-modéré et se borna à balbutier quelques objections qui ne furent pas même écoutées.

Une fois d'accord sur le site, il fallut s'entendre sur les matériaux dont la chapelle serait construite. On n'éprouva cette fois aucune opposition sérieuse ; à la recommandation du missionnaire lui-même, il fut décidé que cette église ne devant être en quelque sorte que provisoire, et la localité se composant en grande partie de pauvres défricheurs, on construirait d'abord un édifice en bois capable de contenir de douze à quinze cents personnes ; cet édifice servirait de temple jusqu'à ce que la paroisse fût en état d'en construire un en pierre ou en brique sur le modèle des grandes églises des bords du Saint-Laurent.

Quant au presbytère qui devait être aussi en bois, la construction en fut différée jusqu'à l'année suivante, Jean Rivard s'offrant volontiers de loger monsieur le curé jusqu'à cette époque.

L'église fut construite sous la direction de Jean Rivard, sans taxe, sans répartition, au moyen de corvées et de contributions volontaires; au bout de quelques mois, elle était achevée à la satisfaction de tous.

Ce fut un beau jour pour toute la population de Rivardville que celui où la cloche de l'église se fit entendre pour la première fois, cette cloche qui, suivant les paroles d'un grand écrivain, fait naître, " à la même minute un même sentiment dans mille cœurs divers."

L'extérieur de l'église était peint en blanc, et le petit clocher qui la surmontait s'apercevait à une grande distance. L'intérieur aussi était blanchi à la chaux, à l'exception des bancs qui paraissaient d'une couleur grisâtre. A l'entrée, et de chaque côté de la porte, on voyait un bénitier en bois peint surmonté d'une croix ; et sur l'autel quatre bouquets et six grands cierges de bois. Au fond du sanctuaire était un grand tableau, avec une gravure de chaque côté. Une petite lampe, toujours allumée, reposait sur une table à côté de l'autel. De modestes cadres représentant un chemin de croix étaient suspendus de distance en distance autour de l'humble église. Mais ce qui frappait le plus les yeux en y entrant c'était l'air de propreté qui régnait dans tout l'édifice. On se sentait heureux dans ce temple modeste, élevé

au milieu des bois, à la gloire du Dieu Tout-Puissant, par une population amie du travail et de la vertu.

Le cimetière qui fut soigneusement enclos adjoignait immédiatement la chapelle.

Dans le cours de l'année suivante, sur la même éminence, et à quelques pas de l'église, fut bâti le presbytère.

Dans la même année, après toutes les formalités requises, Rivardville fut canoniquement et civilement érigé en paroisse, en dépit des efforts réitérés du père Gendreau.

La paroisse, telle qu'elle existe encore dans le Bas Canada, a existé pendant des siècles dans l'Europe catholique. Son organisation répond parfaitement aux besoins des fidèles ; et le Canadien qui s'éloigne du clocher natal n'a pas de plus grand bonheur dans sa nouvelle patrie que de se voir encore une fois membre de cette petite communauté appelée la paroisse.

Il va sans dire que M. Octave Doucet fut nommé de suite curé de Rivardville, à la charge toutefois de desservir en même temps quelques-unes des missions environnantes.

Achevons d'esquisser ici le portrait du jeune curé.

Ce qui le distinguait surtout, c'était sa nature franche et sympathique ; on sentait, en causant avec lui, qu'il avait constamment le cœur sur les lèvres ; on ne pouvait l'aborder sans l'aimer ; et on ne

s'en séparait qu'avec le désir de le revoir encore. Personne n'était mieux fait pour consoler les malheureux ; aussi avait-il constamment dans sa chambre de pauvres affligés qui venaient lui raconter leurs chagrins et chercher des remèdes à leurs maux. Jamais il ne rebutait personne ; au contraire, c'était avec le doux nom d'ami, de frère, d'enfant, de père, qu'il accueillait tous ceux qui s'adressaient à lui. Sa sensibilité, la bonté de son cœur se révélaient à la moindre occasion.

C'était là le côté sérieux de sa nature, mais à ces qualités s'en joignait une autre qui contribuait encore à le faire aimer davantage : c'était une gaîté constante, non cette gaîté de circonstance, souvent affectée, qui se traduit en jeux de mots plus ou moins spirituels, mais cette joie franche, naturelle, qui éclate en rires inextinguibles, au moindre mot d'un ami. La plus légère plaisanterie le faisait rire jusqu'aux larmes. Il avait toujours quelque anecdote amusante à raconter. Aussi sa société était-elle vivement recherchée par les gens d'esprit.

Il n'avait qu'un défaut, qu'il chercha longtemps à déraciner, qu'il regrettait tous les jours, mais dont il ne put jamais réussir à se corriger : il fumait. La pipe était sa passion dominante ; et jamais passion ne donna plus de tourment à un homme, ne tyrannisa plus impitoyablement sa victime.

Jean Rivard prenait quelquefois plaisir à tourmenter son ami à propos de cette habitude inoffensive. Il entrait avec lui dans de longues dissertations pour dé-

montrer l'influence pernicieuse du tabac sur la santé, et en particulier sur la prospérité du pays. Suivant ses calculs, ce qui se dépensait chaque année en fumée de tabac pouvait faire subsister des milliers de famille, et faire disparaître entièrement la mendicité des divers points du Bas Canada.

Le bon Octave Doucet passait alors deux ou trois jours sans fumer ; mais il perdait sa gaîté, il allait et venait comme s'il eût été à la recherche de quelque objet perdu ; puis il finissait par retrouver sa pipe.

A la vue de l'objet aimé, le sang lui montait au cerveau, il se troublait, et ses bonnes résolutions s'évanouissaient.

On le voyait comme de plus belle se promener de long en large sur le perron de son presbytère en faisant monter vers le ciel de longues spirales de fumée.

Au fond, Jean Rivard pardonnait facilement à son ami cette légère faiblesse qui composait, à peu près, son seul amusement.

Au reste ces petites dissertations, moitié badines moitié sérieuses, n'empêchaient pas les deux amis de s'occuper d'affaires plus importantes.

Il fallait voir avec quel zèle, quelle chaleur ils discutaient toutes les questions qui pouvaient exercer quelque influence sur l'avenir de Rivardville ! Jamais roi, empereur, président, dictateur ou souverain quelconque ne prit autant d'intérêt au bonheur et à la prospérité de ses sujets que n'en prenaient les deux amis au succès des habitants de leur paroisse.

Le jeune curé possédait une intelligence à la hauteur de celle de Jean Rivard, et quoiqu'il fût d'une grande piété et que ses devoirs de prêtre l'occupassent plus que tout le reste, il se faisait aussi un devoir d'étudier avec soin tout ce qui pouvait influer sur la condition matérielle des peuples dont les besoins spirituels lui étaient confiés. Il comprenait parfaitement tout ce que peuvent produire, dans l'intérêt de la morale et de la civilisation bien entendue, le travail intelligent, éclairé, l'aisance plus générale, une industrie perfectionnée, l'instruction pratique, le zèle pour toutes les améliorations utiles, et il ne croyait pas indigne de son ministère d'encourager chez ses ouailles ces utiles tendances, chaque fois que l'occasion s'en présentait.

On pouvait voir quelquefois les deux amis, seuls au milieu de la nuit, dans la chambre de Jean Rivard, discuter avec enthousiasme certaines mesures qui devaient contribuer à l'agrandissement de la paroisse, au développement des ressources du canton, s'entretenir avec bonheur du bien qu'ils allaient produire, des réformes qu'ils allaient opérer, des changements qu'ils allaient réaliser pour le bien de leurs semblables et la plus grande gloire de Dieu.

C'étaient le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel se soutenant l'un par l'autre et se donnant la main.

CHAPITRE V

—

PIERRE GAGNON

On a vu tout-à-l'heure que Pierre Gagnon n'était plus au service de Jean Rivard. Il l'avait abandonné graduellement, et comme à regret, pour se consacrer au défrichement de son propre lopin de terre.

Nos lecteurs se rappelleront que ce lot était situé immédiatement au sud de celui de Jean Rivard.

Pierre Gagnon mettait, en travaillant pour lui-même toute l'ardeur, toute l'énergie qu'il avait déployées au service de son maître.

Sous les efforts de son bras puissant, la clairière s'agrandissait à vue d'œil.

Il commença par abattre la forêt juste à l'endroit où il désirait placer sa future résidence, en droite ligne avec la maison de Jean Rivard, puis il continua, se disant à part lui, avec ce contentement intérieur qui ne l'abandonnait jamais : ici sera ma maison, là ma grange, plus loin mes autres bâtiments ; il désignait d'avance le jardin, les champs de légumes, le parc aux animaux et toutes les diverses parties de sa ferme.

Disons toutefois que Pierre Gagnon quittait volontiers son travail pour celui de Jean Rivard, chaque fois que celui-ci en manifestait le désir, ce qui arrivait de temps à autre, surtout à l'époque de la moisson.

Ajoutons que l'ancien maître ne refusait pas non plus ses services à l'ancien serviteur. Les bœufs de travail, les chevaux, les voitures de Jean Rivard étaient à la disposition de Pierre Gagnon. Au besoin même, l'Empereur allait donner un coup d'épaule à son ci-devant brigadier.

Sur les épargnes qu'il avait faites à Grandpré, pendant de longues années de dur labeur, et sur les gages qu'il avait reçus pour ses deux dernières années de service, Pierre Gagnon avait en caisse près de quarante louis qu'il réservait pour acquitter le prix de son lopin de terre et aussi pour le jour où il entreprendrait de se bâtir une maison et des bâtiments de ferme.

En attendant, le vaillant défricheur songeait encore à autre chose. Tout en abattant les arbres, il lui arrivait de cesser quelquefois de chanter pour penser au bonheur dont jouissait son jeune maître depuis l'époque de son mariage. Il se disait que lui aussi, Pierre Gagnon, aurait un jour une compagne qui tiendrait son ménage et l'aiderait dans ses travaux.

Jusque là notre défricheur, sans être tout-à-fait insensible aux grâces et aux amabilités du beau sexe, n'avait eu aucune sérieuse affaire de cœur. Il s'était contenté de *faire étriver* toutes les filles de sa connaissance. Celles-ci s'amusaient de ses drôleries, et

lorsqu'il devenait trop agaçant, lui ripostaient énergiquement ; mais c'est tout ce qui s'en suivait. Une d'elles cependant, soit que Pierre Gagnon eût montré plus de persistance à la faire endêver, soit qu'il eût laissé échapper en lui parlant quelqu'un de ces mots qui vont droit au cœur des femmes, soit enfin que la conduite ou le courage bien connus de Pierre Gagnon lui eussent inspiré une admiration plus qu'ordinaire, une d'elles s'obstinait à parler de lui et à en dire constamment du bien.

C'était Françoise, l'ancienne servante du père Routier, qui avait montré tant d'empressement à suivre Louise dans le canton de Bristol.

A entendre Françoise, Pierre Gagnon n'avait pas son pareil. Il était fin, drôle, amusant ; elle allait même jusqu'à le trouver beau, en dépit de la petite vérole dont sa figure était marquée.

Il est vrai que Pierre Gagnon soutenait à qui voulait l'entendre que ces petites cavités qui parsemaient son visage étaient de véritables grains de beauté, et que son père s'était ruiné à le faire graver de cette façon.

Mais, même en admettant cette prétention, Pierre Gagnon, de l'aveu de tous, était encore loin d'être un Adonis ; ce qui démontre bien, comme on l'a déjà dit plus d'une fois, que la beauté est chose relative, et que l'on a raison de dire avec le proverbe : des goûts et des couleurs il ne faut disputer.

Trouvez-lui donc un seul défaut, s'écriait souvent Françoise, en s'adressant à Louise ? et celle-ci avait

toutes les peines du monde à calmer l'enthousiasme de sa servante.

Pierre Gagnon n'ignorait probablement pas tout-à-fait les sentiments de Françoise à son égard, mais il feignait de ne pas s'en douter, et se contentait le plus souvent, lorsqu'il l'apercevait de loin d'entonner le refrain bien connu :

C'est la belle Françoise,
Allons gué
C'est la belle Françoise....

Pierre Gagnon ne chantait pas bien, il avait même la voix quelque peu discordante, ce qui n'empêchait pas Françoise de se pâmer d'aise en l'écoutant. De même, lorsque le soir, pour se reposer de ses fatigues du jour, il faisait résonner sa *bombarbe*, c'était pour elle une musique ravissante.

Le véritable amour, l'amour sérieux, profond, a semblé de tout temps incompatible avec la gaîté ; et l'on est porté à se demander si celui qui plaisante et rit à tout propos est susceptible d'aimer et d'être aimé. Assez souvent l'amour est accompagné d'un sentiment de tristesse ; on va même jusqu'à dire que l'homme le plus spirituel devient stupide quand cette passion s'empare de lui.

On pourrait croire d'après cela que Pierre Gagnon n'était pas réellement amoureux, car il est certain qu'il ne manifesta jamais la moindre disposition à la mélancolie. Mais en dépit de toutes les observations des philosophes et de tout ce qu'on pourrait dire au

contraire, j'ai toute raison de croire qu'au fond Pierre Gagnon n'était pas insensible à l'amour de Françoise, et que c'est sur elle qu'il portait ses vues, lorsqu'en abattant les arbres dans la forêt, il songeait au mariage.

Françoise était âgée d'environ vingt-cinq ans. Elle n'était ni belle ni laide. Elle avait une forte chevelure, des dents blanches comme l'ivoire ; mais elle n'avait ni joues rosées, ni cou d'albâtre ; au contraire, son teint était bruni par le soleil, ses mains durcies par le travail, ses cheveux étaient assez souvent en désordre, car c'est à peine si la pauvre fille pouvait chaque matin consacrer cinq minutes à sa toilette. Exceptons-en toutefois le dimanche et les jours de fête où Françoise se mettait aussi belle que possible ; quoique sa taille fût loin d'être celle d'une guêpe, et que ses pieds n'eussent rien d'excessivement mignon, elle avait alors un air de santé, de propreté, de candeur, qui pouvait attirer l'attention de plus d'un homme à marier. Mais ce qui aux yeux des hommes sensés devait avoir plus de prix que toutes les qualités physiques, c'est qu'elle était d'une honnêteté, d'une probité à toute épreuve, industrieuse, laborieuse et remplie de piété. Ce que Jean Rivard et sa femme appréciaient le plus chez leur servante, c'était sa franchise ; elle ne mentait jamais. Par là même elle était d'une naïveté étonnante, et ne cachait rien de ce qui lui passait par le cœur ou par la tête.

Louise s'amusait beaucoup de sa crédulité. Ne soupçonnant jamais le mensonge chez les autres, tout ce qu'elle entendait dire était pour elle parole d'évangile.

Elle était même superstitieuse à l'excès. Elle croyait volontiers aux histoires de revenants, de sorciers, de loups-garous ; elle n'eût jamais, pour tout l'or du monde, commencé un ouvrage le vendredi.

Les jeunes gens s'amusaient quelquefois à la mystifier, et se donnaient le malin plaisir de l'effrayer.

Elle prétendait avoir des apparitions. Elle vit un jour une grosse bête noire se promener dans le chemin et s'avancer jusque sur le seuil de la maison.

Mais, malgré ces petits défauts, Françoise était une fille comme on en rencontre rarement de nos jours, une fille de confiance, à laquelle les clefs d'un maison pouvaient être confiées sans crainte.

On ne pouvait raisonnablement s'attendre cependant à voir Pierre Gagnon jouer auprès de Françoise le rôle d'un jeune langoureux, trembler en sa présence, ou tomber en syncope au frôlement de sa robe. Notre défricheur approchait de la trentaine, et depuis l'âge de cinq ou six ans, il avait constamment travaillé pour subvenir aux besoins matériels de la vie. Il n'avait pas eu l'imagination faussée ou exaltée par la lecture des romans. La seule histoire d'amour qu'il eût entendu lire était celle de Don Quichotte et de la belle Dulcinée, et on peut affirmer

sans crainte qu'elle n'avait pas eu l'effet de le rendre plus romanesque. Il se représentait une femme, non comme un ange, une divinité, mais comme une aide, une compagne de travail, une personne disposée à tenir votre maison, à vous soigner dans vos maladies, à prendre soin de vos enfants, lorsque le bon Dieu vous en donne.

Mais ce qui prouve que l'indifférence de Pierre Gagnon pour Françoise n'était qu'apparente, c'est qu'il devenait de jour en jour moins railleur avec elle ; il arrivait assez souvent qu'après une kyrielle de drôleries et une bordée de rires homériques, il s'asseyait près de Françoise et passait une demi-heure à parler sérieusement.

Cette conduite inusitée de la part de notre défricheur était remarquée par les jeunes gens, qui ne manquaient pas d'en plaisanter.

Lorsque, à l'époque des foins ou de la récolte, Pierre Gagnon venait donner un coup de main à Jean Rivard, il était rare que Françoise ne trouvât pas un prétexte d'aller aux champs, aider au fanage ou à l'engerbage ; ce travail devenait un plaisir quand Pierre Gagnon y prenait part.

Personne, au dire de Françoise, ne fauchait comme Pierre Gagnon ; personne ne savait lier une gerbe de grain comme lui.

On en vint à remarquer que Pierre Gagnon qui, dans les commencements, s'amusait à jeter des poignées d'herbe à Françoise, à la faire asseoir sur des chardons, et à la rendre victime de mille autres espiè-

gleries semblables, cessa peu-à-peu ces plaisanteries à son égard. On les vit même quelquefois, durant les heures de repos, assis l'un à côté de l'autre, sur une veillotte de foin.

Si quelqu'un s'avisait désormais de taquiner Françoise, comme lui-même avait fait plus d'une fois auparavant, on était sûr que Pierre Gagnon se rangeait aussitôt du parti de la pauvre fille et faisait bientôt tourner les rires en sa faveur.

Il ne pouvait plus souffrir que personne cherchât à l'effrayer au moyen de fantômes ou d'apparitions; il réussit presque à la persuader qu'il n'existait ni sorciers, ni revenants, ni loups-garous. Comme le Scapin de Molière, il lui confessa qu'il était le principal auteur des sortiléges et des visions étranges qui l'avaient tant épouvantée dans les premières semaines de son séjour à Rivardville.

Quand Pierre Gagnon n'était pas au champ, Françoise passait ses moments de loisir à rêver en silence ou à chercher des trèfles à quatre feuilles.

Mais j'oubliais de dire un fait qui ne manqua pas d'exciter plus d'une fois les gorges-chaudes de leurs compagnons et compagnes de travail, c'est qu'on les vit tous deux, dans la saison des fruits, passer le temps de la *repose* à cueillir des fraises, des mûres, des framboises ou des bluets, et, chose extraordinaire, Pierre Gagnon, sous prétexte qu'il n'aimait pas les fruits, donnait tout à Françoise.

Eh bien! le croira-t-on? Malgré tous ces témoignages d'intérêt, malgré ces nombreuses marques

d'attention et d'amitié, les gens n'étaient pas d'accord sur les sentiments de Pierre Gagnon. Les uns prétendaient qu'il ne voulait que s'amuser aux dépens de Françoise, d'autres soutenaient que son but était tout simplement de *faire manger de l'avoine** au petit Louison Charli qui passait, à tort ou à raison, pour *aller voir* la servante de Jean Rivard. Enfin le plus grand nombre s'obstinaient à dire que Pierre Gagnon ne se marierait jamais.

---

* Un vocabulaire des expressions populaires en usage dans nos campagnes ne serait pas sans intérêt. En général, ces locutions ne sont employées que par les serviteurs ou engagés, ou ceux qui n'ont reçu aucune teinture des lettres. Dans la classe aisée des cultivateurs on parle un langage plus correct et qui ne diffère pas essentiellement de celui des marchands canadiens de nos villes, si ce n'est qu'il est moins parsemé d'anglicismes. Il est même remarquable que les enfants qui fréquentent les bonnes écoles améliorent en peu de temps le style et la prononciation qu'ils ont reçus de la bouche de leurs parents. Il existe chez les canadiens, surtout chez les jeunes gens, une singulière aptitude à adopter le langage des personnes instruites avec lesquelles ils viennent en contact.



CHAPITRE VI

—

OÙ L'ON VERRA QUI AVAIT RAISON.

Disons-le de suite : il ne se passa pas longtemps avant qu'il fût reconnu que Pierre Gagnon allait voir Françoise. Presque tous les dimanches il passait avec elle une partie de l'après-midi, souvent même la veillée. Le petit Louison Charli avait beau se défendre d'avoir jamais parlé à Françoise, on répétait partout qu'il avait eu *la pelle*, et ses amis l'accablaient de quolibets.

Enfin le bruit courut un jour que Pierre Gagnon et Françoise avaient échangé leurs mouchoirs. C'était le signe visible d'un engagement sérieux.

Pendant longtemps Pierre Gagnon répondait par des badinages à ceux qui le questionnaient sur ses sentiments, bien différent en cela de Françoise qui n'avait rien de plus pressé que de raconter à sa maîtresse les progrès de sa liaison; mais lui-même finit par ne plus nier.

Il voulut même un jour donner à Françoise une preuve irrécusable de son amitié et la reconnaître publiquement pour sa blonde. Un dimanche que le

temps était magnifique, les chemins en bon état, et que Jean Rivard et sa femme allaient à Lacasseville, il proposa à Françoise de les accompagner.

Il emprunta à cet effet un des chevaux et une des voitures de Jean Rivard. Il passa bien une heure à étriller le cheval ; le collier, le harnais, la bride, tout reluisait de propreté.

Quand la voiture passa devant chez le père Landry, tout le monde se précipita à la porte et aux fenêtres. Il y eut une longue discussion dans la famille sur la question de savoir avec qui était Pierre Gagnon.

Françoise étrennait un voile pour la circonstance, ce qui empêchait de la reconnaître. On la reconnut pourtant et les filles ne manquèrent pas de dire : Françoise doit se renfler, ça ne lui arrive pas souvent de se faire promener par les garçons.

En dépit des remarques qu'on put faire sur son compte, Françoise trouva pourtant le chemin tout court et revint fort satisfaite de son voyage.

Cette promenade fut vraisemblablement l'épisode le plus intéressant de sa vie de fille.

Jean Rivard n'avait jamais paru faire attention à ce qui se passait entre Pierre Gagnon et sa fille Françoise ; mais Louise qui était au fait de tout et qui n'aimait pas les trop longues fréquentations se mit bientôt à presser Pierre Gagnon d'en finir.

Celui-ci ne se le fit pas dire deux fois.

Cette conduite de la part de Madame Rivard est

cause que nous n'avons aucune intrigue, aucune péripétie intéressante à enregistrer, dans l'histoire des amours de Pierre Gagnon et de Françoise. Tout se fit de la manière la plus simple ; point de querelle, point de brouille, partant point d'explications ni de *raccordements*, malgré le bruit que fit courir le petit Louison Charli que Pierre Gagnon et Françoise s'étaient rendu leurs mouchoirs.

La vérité est que Pierre Gagnon n'avait pas le temps d'aller chercher au loin une personne plus avenante que Françoise et que Françoise estimait trop Pierre Gagnon pour se montrer à son égard inconstante ou coquette.

Mais il était temps que Pierre Gagnon parlât de mariage à Françoise, car son silence intriguait fort la pauvre fille et la tenait dans une incertitude inquiétante.

Elle ne dormait plus sans mettre un miroir sous sa tête afin de voir en rêve celui qui lui était destiné.

Enfin, un jour que Jean Rivard était dans son champ occupé à faire brûler de l'abattis, Pierre Gagnon qui travaillait sur son propre lot laissa un moment tomber sa hache et s'en vint droit à lui.

Mon bourgeois, dit-il, en essuyant les gouttes de sueur qui coulaient sur son front, je suis venu vous parler d'une chose dont qu'il y a longtemps que je voulais vous en parler. Manquablement que je vas vous surprendre, et que vous allez rire de moi ; mais c'est égal, riez tant que vous voudrez, vous serez toujours mon empereur comme auparavant....

—Qu'est-ce que c'est donc, dit Jean Rivard, dont la curiosité devint un peu excitée par ce préambule ?

—Ça me coûte quasiment d'en parler, mon bourgeois, mais puisque je suis venu pour ça, faut que je vous dise que je pense à me bâtir une petite cabane sur mon lot......

—Et à te marier ensuite, je suppose ?

—Eh bien oui, vous l'avez déviné, mon bourgeois ; vous allez peut-être me dire que je fais une folie ?....

—Au contraire, je ne vois rien là que de très-naturel. Tu ne me surprends pas autant que tu parais le croire ; je t'avoue même que je soupçonnais un peu depuis quelque temps que tu songeais à cette affaire.

—Tenez, voyez-vous, mon bourgeois, me voilà avec une dizaine d'arpents de terre de défrichés ; je vais me bâtir une cabane qui pourra tenir au moins deux personnes ; avec l'argent qui me restera, je pense que je pourrai aussi me bâtir une grange dans le courant de l'été. Je suis parti pour faire une assez grosse semence ce printemps, et vous comprenez que si j'avais une femme, ça m'aiderait joliment pour faire le jardinage et engerber, sans compter que ça serait moins ennuyant de travailler à deux en jasant que de chanter tout seul en travaillant, comme je fais depuis que j'ai quitté votre service.

—Oui, oui, Pierre, tu as raison : une femme, c'est joliment désennuyant, sans compter, comme tu dis, que ça a bien son utilité. Si j'en juge d'après moi-

même, tu ne te repentiras jamais d'avoir pris ce parti.

—Mais, il faut que je vous dise avec qui je veux me marier. Vous serez peut-être surpris tout de bon, cette fois-ci. Vous ne vous êtes peut-être pas aperçu que j'avais une blonde. Madame Rivard en a bien quelque *doutance*, elle ; les femmes, voyez-vous, ça s'aperçoit de tout.

—Est-ce que ça serait Françoise, par hasard ?

—Eh bien, oui, mon bourgeois, vous l'avez encore déviné ; c'est Françoise.

—Je savais bien, d'après ce que m'avait dit ma femme, qu'elle était un peu folle de toi, mais je n'étais pas sûr si tu l'aimais ; je croyais même quelquefois que tu en faisais des badinages.

—Ah ! pour ça, mon bourgeois, je vous avouerai franchement que je ne suis pas fou de Françoise, comme ce pauvre défunt Don Quichotte l'était de sa belle Dulcinée ; mais je l'aime assez comme ça, et si on est marié ensemble, vous verrez qu'elle n'aura jamais de chagrin avec son Pierre. C'est bien vrai que je l'ai fait étriver quelquefois, mais ce n'était pas par manière de mépris ; voyez-vous, il faut bien rire un peu de temps en temps pour se reposer les bras. Si je la faisais enrager, c'est que je savais, voyez-vous, qu'elle n'était pas *rancuneuse*......

—Quant à cela, je pense en effet qu'elle ne t'en a jamais voulu bien longtemps.

—Puis, tenez mon empereur, pour vous dire la

vérité, je ne suis pas assez gros bourgeois, moi, pour prétendre à un parti comme mademoiselle Louise Routier ; je veux me marier suivant mon rang. Je serais bien fou d'aller chercher une *criature* au loin, pour me faire *retapper*, tandis que j'en ai une bonne sous la main. Vous comprenez bien que je ne suis pas sans m'être aperçu que Françoise est une grosse travaillante, une femme entendue dans le ménage, et que c'est, à part de ça, un bon caractère, qui ne voudrait pas faire de peine à un poulet. C'est bien vrai qu'elle ne voudra jamais commencer un ouvrage le vendredi, mais ça ne fait rien, elle commencera le jeudi ; et quant aux revenants, j'espère bien qu'une fois mariée, elle n'y pensera plus.

—J'approuve complètement ton choix, mon ami, et je suis sûr que ma femme pensera comme moi, tout en regrettant probablement le départ de Françoise qu'elle ne pourra pas facilement remplacer. Les bonnes filles comme elle ne se rencontrent pas tous les jours.

—Merci, mon bourgeois, et puisque vous m'approuvez, je vous demanderai de me rendre un petit service, ça serait de faire vous-même la grande demande à Françoise, et de vous entendre avec elle et avec madame Rivard pour fixer le jour de notre mariage. J'aimerais, si c'était possible, que ça fût avant les récoltes.

—Bien, bien, comme tu voudras, Pierre ; je suis sûr que tout pourra s'arranger pour le mieux.

Après cette importante confidence, Pierre Gagnon regagna son champ d'abattis.

De retour à sa maison, Jean Rivard fit part à sa femme des intentions de son ancien compagnon de travail. Après avoir commenté cet événement d'une manière plus ou moins sérieuse, ils firent venir Françoise.

Eh bien ! Françoise, dit Jean Rivard, es-tu toujours disposée à te marier ?

—Moi me marier ! s'écria Françoise toute ébahie et croyant que son maître voulait se moquer d'elle, oh ! non, jamais ; je suis bien comme ça, j'y reste ; et elle retourna de suite à sa cuisine avant qu'on pût s'expliquer davantage.

Cependant une fois seule, elle se mit à penser.... et quoiqu'elle fût encore loin de soupçonner ce dont il s'agissait, elle s'avança de nouveau vers ses maîtres :

Madame Rivard sait bien, dit-elle, qu'il n'y en a qu'*un* avec qui je me marierais, et celui-là ne pense pas à moi. Pour les autres, je n'en donnerais pas une *coppe*.

Mais si c'était celui-là qui te demanderait en mariage, dit madame Rivard.

—Pierre Gagnon ! s'écria Françoise ; ah ! Jésus Maria ! jamais je ne le croirai !..........

—C'est pourtant bien le cas, c'est Pierre Gagnon lui-même.

—Sainte bénite ! moi, la femme de Pierre Gagnon ? Mais êtes-vous sûrs qu'il ne dit pas cela pour rire ?

—Il y va si sérieusement que tu peux fixer toi-même le jour de votre mariage.

—Bonne sainte Vierge !......me voilà donc exaucée.

Et Françoise, toute troublée, s'éloigna en se passant les mains sur les cheveux, et se rendit au miroir où elle s'attifa du mieux qu'elle put, croyant à tout instant voir arriver son fiancé.

Ce jour-là, si Louise n'avait pas eu le soin de jeter de temps à autre un coup-d'œil au pot-au-feu, le dîner eût été manqué, à coup sûr.

Quand le soir Pierre Gagnon vint à la maison, Françoise était tranquillisée ; elle fut très-convenable, plus même qu'elle n'avait coutume de l'être. De son côté, Pierre Gagnon était beaucoup plus sérieux qu'à l'ordinaire. Il parla longtemps à Françoise de ses projets, de l'état de ses travaux et de tout ce qui lui manquait encore pour être riche. Françoise faisait semblant d'écouter, mais elle ne s'arrêtait pas tout-à-fait aux mêmes considérations que son prétendu. Elle se représentait déjà au pied de l'autel, jurant fidélité à Pierre Gagnon ; elle songeait combien elle l'aimerait, avec quel soin elle tiendrait la maison, préparerait ses repas, raccommoderait son linge. De temps à autre elle se levait sous prétexte de quelque

soin de ménage, mais plutôt pour se donner une contenance et ne pas paraître trop agitée.

En voyant venir Pierre Gagnon, elle avait couru mettre une de ses plus belles robes d'indienne, de sorte qu'elle était proprette et que Pierre Gagnon fut de plus en plus satisfait de son choix.

Le mariage fut d'un commun accord fixé au commencement d'août.

Dans le courant de juillet, Pierre Gagnon, avec l'aide de ses voisins et amis, se construisit une maisonnette fort convenable, qu'il meubla aussi modestement que possible.

Les autres préparatifs du mariage furent bientôt faits.

Pierre Gagnon emprunta pour la circonstance un habit noir à Jean Rivard, qui lui servait de père, et Françoise emprunta aussi quelques-uns des atours de sa maîtresse.

Jean Rivard donna à son ancien compagnon de travail une petite fête à laquelle furent conviés tous les premiers colons du canton de Bristol. On ne manqua pas de s'y divertir.

Louise avait fait cadeau à Françoise de divers articles de ménage. Jean Rivard voulut aussi faire son cadeau de noce à Pierre Gagnon.

Au moment où l'heureux couple allait se diriger vers leur modeste habitation :

—Quand penses-tu t'acheter une vache, dit Jean Rivard à Pierre Gagnon ?

—Oh ! pour ça, mon bourgeois, ça sera quand il plaira à Dieu. Si la récolte est bonne l'année qui vient, on aura peut-être les moyens.... Mais il faut tant de choses, on ne peut pas tout avoir à la fois. Mais pour une vache, c'est une grande douceur, et si Françoise veut dire comme moi, on travaillera pour en gagner une aussi vite que possible.

—Eh bien ! Pierre, puisque tu tiens tant à avoir une vache, je veux t'en donner une des miennes ; ça compensera pour la mère d'ours, ajouta-t-il en riant.

Pierre Gagnon ne savait trop comment remercier son ancien maître de cette nouvelle marque de bonté ; il ne put que demander en balbutiant :

—Est-ce la Caille ?

—Non, répondit Jean Rivard ; la Caille est une ancienne amie ; ce serait une ingratitude de ma part de la laisser partir. Je veux qu'elle continue à vivre avec moi. Mais tu prendras sa fille aînée, qui est encore meilleure laitière qu'elle. Elle vous donnera en abondance le lait et le beurre nécessaires aux besoins de votre maison. Françoise la connaît bien ; elle t'en dira des nouvelles.

Les deux anciens compagnons se séparèrent le cœur gros, quoiqu'ils dussent continuer à demeurer voisins et se revoir presque chaque jour.

CHAPITRE VII

—

LA MARCHE DU PROGRÈS.

Environ trois ans après son mariage, Jean Rivard écrivait à son ami Gustave Charmenil :

“ Depuis la dernière fois que je t’ai écrit, mon cher Gustave, un nouveau bonheur m’est arrivé ; je suis devenu père d’un second enfant. C’est une petite fille, cette fois. J’en ai été fou plusieurs jours durant. Tu comprendras ce que c’est, mon ami, quand tu seras père à ton tour, ce qui, avec tes propensions matrimoniales, ne saurait tarder bien longtemps. Louise se porte à merveille. Tu peux croire si elle est heureuse, elle qui aime tant les enfants, et qui désirait tant avoir une fille !

“ Tu me pardonneras, mon cher Gustave, de t’avoir laissé ignorer cela si longtemps Je suis accablé d’occupations de toutes sortes ; c’est à peine si je puis trouver un moment pour écrire à mes amis. Outre mes travaux de défrichement, qui vont toujours leur train, j’ai à diriger en quelque sorte l’établissement de tout un village. Je suis occupé du matin au soir. Ne sois pas surpris, mon cher Gustave, si tu entends

dire un jour que ton ami Jean Rivard est devenu un fondateur de villes. Tu ris, j'en suis sûr. Il est de fait pourtant qu'avant qu'il soit longtemps les environs de ma cabane seront convertis en un village populeux et prospère. A l'heure qu'il est, je viens de terminer la construction d'une église. Tout marche et progresse autour de moi: moulins, boutiques, magasins, tout surgit comme par enchantement. Si j'avais le temps de te donner des détails, tu en serais étonné toi-même. Je commence à croire que je vais devenir riche, beaucoup plus que je ne l'avais jamais rêvé. Ce qui est au moins certain, c'est que je puis être désormais sans inquiétude sur le sort de mes frères : leur avenir est assuré. C'est un grand soulagement d'esprit pour ma mère et pour moi.

" Je t'expliquerai tout cela quand tu viendras me faire visite.

" Il est vrai qu'il nous manque encore beaucoup de choses. Nous n'avons ni école, ni municipalité, ni marché, ni bureau de poste, etc., mais tout cela va venir en son temps. Paris ne s'est pas fait en un jour.

" Je m'attends bien à rencontrer de grandes difficultés par la suite. Nous avons déjà parmi nous des hommes à vues mesquines, à esprit étroit, qui ne cherchent qu'à embarrasser la marche du progrès. Mais il faudra vaincre ou périr. J'ai toujours sous les yeux ma devise : *labor omnia vincit* ; et je suis plein d'espoir dans l'avenir.

" Je t'ai déjà dit que notre ami Doucet venait nous

dire la messe une fois par mois ; aussitôt notre église achevée, il a été nommé notre curé, et il réside permanemment au milieu de nous. Il est toujours comme autrefois, aimable et plein de zèle. Nous parlons souvent de toi et de notre beau temps de collége.

" Dans quelques années, si nous continuons à progresser tu pourras t'établir comme avocat à Rivardville, (c'est ainsi qu'on a surnommé la localité où ton ami Jean Rivard a fixé ses pénates) qui sera peut-être alors chef-lieu de district."

....

En effet Rivardville reçut vers cette époque une étrange impulsion due, suivant les uns, au progrès naturel et insensible des défrichements et de la colonisation, suivant les autres, à la construction de l'église dont nous avons parlé.

Ce qui est certain, c'est que tout sembla marcher à la fois. Deux des frères de Jean Rivard vinrent s'établir à côté de lui ; à l'un, Jean Rivard céda sa fabrique de potasse qu'il convertit en *perlasserie* et qu'il établit sur une grande échelle ; il retint un intérêt dans l'exploitation, plutôt pour avoir un prétexte d'en surveiller et contrôler les opérations que pour en retirer un bénéfice. Il entra pareillement en société avec l'autre de ses frères pour la construction d'un moulin à scie et d'un moulin à farine, deux

établissements dont la nécessité se faisait depuis longtemps sentir à Rivardville.

Ces deux moulins n'étant destinés qu'à satisfaire aux besoins de la localité, purent être construits assez économiquement. Le nom de Jean Rivard d'ailleurs était déjà connu à dix lieues à la ronde, et son crédit était illimité.

Le fabricant de perlasse, encouragé par les résultats de son industrie, voulut profiter de ses fréquents rapports avec les colons du canton de Bristol et des environs pour établir un trafic général. Il acheta le fonds de commerce du principal marchand du village, et, avec l'aide d'un de ses plus jeunes frères comme commis, il ouvrit un magasin qui fut de suite considérablement achalandé. N'agissant que d'après les conseils de son frère aîné, et se contentant de profits raisonnables, il trouva dans cette industrie son avantage personnel, tout en faisant le bien de la communauté. La maison "Rivard, frères" étendit peu-à-peu ses opérations et devint par la suite la plus populaire du comté.

La construction des deux moulins fut aussi un grand événement pour les habitants de Rivardville, obligés jusqu'alors d'aller à une distance de trois lieues pour chercher quelques madriers ou faire moudre un sac de farine.

Après le son de la cloche paroissiale, aucune musique ne pouvait être plus agréable aux oreilles des pauvres colons que le bruit des scies et des moulanges ou celui de la cascade servant de pouvoir hydraulique.

Et cette musique se faisait entendre presque jour et nuit.

On remarquait dans la localité un mouvement, une activité extraordinaires.

Tout le long du jour on voyait arriver aux moulins des voitures chargées, les unes de sacs de blé, les autres de pièces de bois destinées à être converties en planches ou en madriers.

Meunier, scieur, constructeur, et colon, tous trouvaient leur profit à cet échange de services, et le progrès de Rivardville s'en ressentait d'une manière sensible.

Plusieurs habitations nouvelles surgirent autour des moulins aussi bien qu'autour de l'église.

Nos lecteurs se souviennent peut-être que dès la première année de son séjour dans la forêt, Jean Rivard avait retenu dans le voisinage de sa propriété un lot de terre inculte pour chacun de ses frères, en leur disant : qui sait si vous ne deviendrez pas riches sans vous en apercevoir ?

Ce pressentiment de Jean Rivard se vérifia à la lettre.

Toutes les maisons et les bâtiments dont nous avons parlé, moulins, forges, boutiques, magasins furent bâtis sur les propriétés de la famille Rivard.

Jean Rivard qui était l'administrateur des biens de la famille ne cédait que quelques arpents de terre aux

industriels ou commerçants qui venaient s'établir à Rivardville, et réservait le reste pour en disposer plus tard avantageusement.

Cette vaste étendue de terrain, située comme elle l'était au centre d'un canton, dans le voisinage d'une rivière et d'une grande route publique, et devant, selon toute probabilité, devenir plus tard le siége d'une ville ou d'un grand village, prit vite une importance considérable.

Sa valeur s'accrut de jour en jour.

Jean Rivard n'était pas ce qu'on peut appeler un spéculateur ; il ne cherchait pas à s'enrichir en appauvrissant les autres. Mais lorsqu'il songeait à sa vieille mère, à ses neuf frères, à ses deux sœurs, il se sentait justifiable de tirer bon parti des avantages qui s'offraient à lui, et qui après tout étaient dûs à son courage et à son industrie.

Il lui semblait aussi voir le doigt de la providence dans la manière dont les événements avaient tourné. Ma pauvre mère a tant prié, disait-il, que Dieu prend pitié d'elle et lui envoie les moyens de se tirer d'embarras.

Il s'empressait de lui écrire chaque fois qu'il avait une bonne nouvelle à lui annoncer.

Il jouissait d'avance du bonheur qu'elle en ressentirait.

Mais outre les avantages de fortune qu'il devait espérer en voyant les alentours de sa chaumière devenir peu-à-peu le centre d'un village, il jouissait encore d'un autre privilége que devait apprécier à

toute sa valeur un homme de l'intelligence de Jean Rivard : il allait pouvoir exercer un contrôle absolu sur l'établissement du village.

Il allait devenir peut-être comme il le dit dans sa lettre, le fondateur d'une ville !

Quels rêves ambitieux cette perspective ne devait-elle pas faire naître en son esprit !

Les devoirs et la responsabilité que lui imposait cette glorieuse entreprise absorbèrent toute son attention pendant plusieurs mois.

Ce n'était plus la carte de son lot de cent acres qu'il déployait le soir sur sa table, c'était celle du futur village. Quoiqu'il ne fût guère au fait de l'art de bâtir des villes, il en avait lui-même tracé le plan ; il avait indiqué les rues, auxquelles il donnait toute la largeur et toute la régularité possibles ; il avait marqué les endroits que devaient occuper plus tard la maison d'école, le bureau de poste, le marché, etc.

Il fit planter des arbres de distance en distance le long des rues projetées, car il ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à donner à son village une apparence de fraîcheur et de gaîté.

Il allait même jusqu'à stipuler dans ses concessions d'emplacements, que la maison serait de telle ou telle dimension, qu'elle serait située à telle distance du chemin, qu'elle serait peinte en blanc, et autres conditions qui peuvent sembler puériles mais qui n'en exercent pas moins une influence réelle sur le progrès des localités.

Comme on l'a déjà vu, Jean Rivard n'entreprenait rien d'important sans consulter son ami Doucet.

Louise prenait aussi le plus vif intérêt aux entreprises de son mari.

Pierre Gagnon n'était pas non plus tenu dans l'ignorance des plans de Jean Rivard.

Il va sans dire que celui-ci était l'admirateur enthousiaste de tout ce que faisait son ancien maître.

Je savais bien, lui disait-il avec sa gaîté accoutumée, que vous en feriez autant que le grand Napoléon. Maintenant que vous n'avez plus d'ennemis à combattre, vous allez bâtir des villes, vous allez faire des lois, vous allez donner un royaume à chacun de vos frères. Il y a une chose pourtant que vous n'imiterez pas, disait-il en riant, et en regardant madame Rivard, c'est que vous ne répudierez pas votre femme.

Ce n'est pas pour mépriser Napoléon, ajoutait-il, mais je crois que s'il avait fait comme vous au lieu de s'amuser à bouleverser tous les pays et à tuer le monde dru comme mouche, il n'aurait pas fait une fin aussi triste. Tonnerre d'un nom ! j'aurais aimé à lui voir faire de l'abattis ; je crois que la forêt en aurait fait du feu.



CHAPITRE VIII

—

CINQ ANS APRÈS.

Gustave Charmenil à Jean Rivard.

" MON CHER AMI,

" Je commence à croire que Madame de Staël avait raison quand elle disait que le mariage n'était que de l'égoïsme à deux. Depuis que tu as eu le bonheur de recevoir ce grand sacrement, c'est à peine si tu m'as écrit deux ou trois petites lettres. Je garderais rancune à ta Louise si je pensais que c'est elle qui te fait oublier ainsi tes meilleurs amis. Pourquoi ne m'écris-tu pas de longues lettres, comme autrefois? Tu sais combien je m'intéresse à ton exploitation; je voudrais en connaître les plus petits détails; je voudrais surtout savoir si tu as bien conservé l'ardeur et l'enthousiasme de tes premières années. Chaque fois que je me rencontre avec un de nos amis de collége, tu deviens notre principal sujet de conversation. Tous savent depuis longtemps le parti que tu as embrassé et chacun est dans l'admiration de ton courage et de tes hauts faits. De tous ceux qui ont fait leurs classes en même temps que nous, pas un

n'est aussi avancé que toi, pas un n'est marié ; la plupart attendent après une fortune qui ne viendra probablement jamais. Je suis peut-être moi-même au nombre de ces derniers, quoique ma position se soit quelque peu améliorée depuis l'époque où je te faisais confident de mes nombreuses tribulations. Tu comprends bien que je ne subsiste pas encore des revenus de ma profession ; je t'avouerai même en confidence que j'en retire à peine assez pour payer le loyer de mon bureau ; j'ai beau proclamer en grosses lettres sur la porte et dans les fenêtres de mon étude mon nom et ma qualité d'avocat, la clientelle n'en arrive pas plus vite. Le fait est qu'il y a maintenant, suivant le vieux dicton, plus d'avocats que de causes ; que diable ! nous ne pouvons pas exiger que les voisins se brouillent entre eux pour nous fournir l'occasion de plaider. J'ai donc pris mon parti : j'attends patiemment que les vieux praticiens montent sur le banc des juges ou descendent dans les champs élysées ; j'attraperai peut-être alors une petite part de leur clientelle. En attendant, je trouve par-ci par-là quelque chose à gagner ; je sais passablement l'anglais, je me suis mis à faire des traductions ; cette besogne ne me déplaît pas trop ; je la préfère au métier de copiste qui n'occupe que les doigts ; j'étudie aussi la sténographie ou plutôt la phonographie, et bientôt je pourrai, en attendant mieux, me faire rapporteur pour les gazettes. Tu vois que je ne perds pas courage et que je sais prendre les choses philosophiquement.

" Nous sommes un assez bon nombre de notre confrérie ; nous-nous encourageons mutuellement.

" Nous avons cru découvrir dernièrement un moyen de nous faire connaître, ou comme on dit parmi nous, de nous mettre en évidence : Nous sommes à l'affût de toutes les contestations électorales, et s'il s'en présente une, soit dans une ville soit dans un comté, vite nous nous rendons sur les lieux, accompagnés de nos amis. Là, juchés sur un escabeau, sur une chaise, sur une voiture, sur n'importe quoi, à la porte d'une église, au coin d'une rue, dans une salle publique ou dans un cabaret, nous haranguons, de toute la force de nos poumons, les libres et indépendants électeurs. Nous parlons avec force, car dans ces circonstances, il importe plus, comme dit Voltaire, de frapper fort que de frapper juste. Nous passons en revue toutes les affaires du pays, et tu comprends que nous ne ménageons pas nos adversaires ; nous leur mettons sur le dos tous les malheurs publics, depuis le désordre des finances jusqu'aux mauvaises récoltes. Quand nous nous sommes bien *étrillés*, que nous avons épuisé les uns à l'égard des autres les épithètes de chenapans, de traîtres, voleurs, brigands, et mille autres gracieusetés pareilles, et que les électeurs ont paru nous comprendre, nous nous retirons satisfaits. Il est probable qu'entre eux ils sont loin de nous considérer comme des évangélistes, et qu'ils se moquent même un peu de nous, car ces indépendants électeurs ne manquent pas de malice, comme nous pouvons nous en convaincre assez

souvent. Ce qu'il y a de désagréable dans le métier, c'est qu'il prend quelquefois envie à ces messieurs de nous empêcher de parler, et qu'ils se mettent à crier, d'une voix qu'aurait enviée le fameux Stentor de la mythologie : " il parlera, non il ne parlera pas, il parlera, non il ne parlera pas," et que nous sommes là plantés en face de cet aimable auditoire, n'apercevant que des bouches ouvertes jusqu'aux oreilles et des bras qui se démènent en tous sens. Nous recommençons la même phrase cinquante fois sans pouvoir la finir : bien heureux encore si, pour ne pas nous faire écharper, nous ne sommes pas obligés de prendre la poudre d'escampette. S'il n'existait que ce moyen de se mettre en évidence, m'est avis qu'il vaudrait tout autant se passer de la gloire. Qu'en penses-tu, mon ami ? Pour moi, j'en suis venu à trouver, soit dit entre nous, le rôle que nous jouons tellement humiliant, et même dans certains cas tellement démoralisateur, que je suis décidé d'abandonner la partie, à la peine de rester inconnu toute ma vie. Toi, mon cher défricheur, je sais bien que tu abhorres tout ce fracas, et que tu n'aimes rien tant que la vie paisible et retirée. Je serais volontiers de ton avis, si j'avais une jolie petite femme comme ta Louise ; je consentirais sans peine à vivre seul avec elle au fond des bois. Mais cet heureux sort n'est réservé qu'aux mortels privilégiés.

" Je crains bien que mes affaires de cœur n'aient plus le même intérêt pour toi, maintenant que te voilà vieux marié et père de famille. Sais-tu ce qui m'est arrivé depuis que j'ai perdu ma ci-devant belle-

inconnue ? Eh bien ! mon ami, te le dirai-je ? après m'être désolé secrètement pendant plusieurs mois, après avoir composé diverses élégies toutes plus larmoyantes les unes que les autres, après avoir songé à m'expatrier, j'ai fini par me consoler ; j'ai même honte de te l'avouer, je suis déjà depuis ce temps-là devenu successivement admirateur de plusieurs autres jeunes beautés ; de fait, je me sens disposé à aimer tout le beau sexe en général. Je suis presque alarmé de mes dispositions à cet égard.

Que dis-tu de cet étrange changement ?

Il est vrai que je ne suis pas aveuglé et que je me permets volontiers de juger, de critiquer même les personnes qui attirent le plus mon attention. L'une est fort jolie, mais n'a pas d'esprit ; l'autre est trop affectée ; celle-ci est trop grande et celle-là trop petite. Tu rirais bien si tu lisais le journal dans lequel je consigne ces petits épisodes de ma jeunesse. Je vais, pour ton édification, t'en extraire quelques lignes :

" 20 *Juin.*—Depuis plus d'un mois, mes vues se portent sur mademoiselle T. S. Elle a une taille charmante, un port de reine, un air grand, noble, une figure douce et distinguée ; elle est très-aimable en conversation ; elle ne chante pas, mais elle est parfaite musicienne. J'ignore si elle m'aimerait, mais je me sens invinciblement attiré vers elle. Ce que j'ai entendu dire de ses talents, de son caractère, de ses vertus, me la font estimer sincèrement.

“ Je voudrais la connaître davantage et pouvoir lire dans son cœur.

“ 15 *Octobre.*—J'apprends aujourd'hui que mademoiselle T. S. est sur le point de se marier; on m'assure même qu'elle était engagée depuis longtemps. Encore une déception! Heureusement que je ne lui ai jamais fait part de mes sentiments, et qu'elle ignorera toujours que j'ai pensé à elle.

....

“ 10 *Janvier.*—J'ai rencontré hier soir une jeune personne que j'admirais depuis longtemps, mais à qui je n'avais jamais parlé. Je l'ai rencontrée à une petite soirée dansante, et j'en suis maintenant tout-à-fait enchanté. Je l'ai trouvée encore mieux que je me l'étais représentée. Elle m'a paru bonne, sensible, intelligente. Elle touche bien le piano, chante bien, et parle, avec une égale facilité, l'anglais et le français.

“ Mais on m'assure que Mlle. H. L. a une foule d'admirateurs et qu'elle est même soupçonnée d'être un peu coquette. J'attendrai donc, avant de me déclarer ouvertement amoureux.

“ 6 *Mars.*—Je suis toujours dans les mêmes dispositions à l'égard de Mlle. H. L. Je l'ai vue encore plusieurs fois dans le cours de l'hiver, je lui ai même fait quelques visites particulières, je continue à la trouver charmante, mais c'est à cela que se bornent mes démarches. Chaque fois que je pense à

aller plus loin, un spectre se dresse devant moi !.... je gagne en tout à peine cent louis par année.

" Une chose pourtant me déplait chez elle...... elle n'aime pas les enfants ! Comment une femme peut-elle ne pas aimer les enfants ?.................

" Une autre chose m'effraie aussi : elle affiche un luxe de toilette propre à décourager tout autre qu'un Crésus.

" Il est probable que bientôt j'aurai à consigner dans mon journal le mariage de Mlle. H. L. avec quelque heureux mortel qui n'aura eu que la peine de naître pour s'établir à son gré dans le monde."

....

" A l'heure où je t'écris, mon cher Gustave, je ne pense plus à Mlle H. L., qui ne me paraît susceptible d'aimer personne, et qui, je crois, mérite un peu la réputation de coquetterie qu'on lui a faite. Cette indifférence vient peut-être aussi de ce que j'ai fait, il y a quinze jours, la connaissance d'une jeune personne dont l'esprit et la beauté ont complétement subjugué mon cœur. Elle sort d'un des couvents de cette ville, où elle a fait de brillantes études. C'est un peu le hasard qui me l'a fait connaître. En sortant du couvent, elle a passé quelques jours avec ses parents dans l'hôtel où je prends ma pension. Elle portait encore son costume d'élève qui lui faisait à ravir. Elle peut avoir de dix-sept à dix-huit ans. C'est une brunette. Ses traits sont réguliers et sa figure a quelque chose de mélancolique qui provoque la sympathie.

Sa beauté n'a rien d'éclatant ; mais je n'ai jamais vu de plus beaux yeux que les siens. Elle ne paraissait pas savoir qu'elle était belle. Son maintien, sa voix, ses paroles, rien ne décelait chez elle la moindre affectation. Elle n'était pas même timide, tant elle était simple et candide. En causant avec elle, je m'aperçus qu'elle possédait une intelligence remarquable ; je la fis parler sur les diverses études qu'elle a cultivées au couvent. J'ai été surpris de l'étendue et de la variété de connaissances qu'on inculque aux élèves de ces institutions. Quel charme on éprouve dans la conversation d'une femme instruite, qui n'a pas l'air de le savoir !

" Nous avons parlé ensemble littérature, poésie, histoire, botanique, beaux arts ; elle parle de tout avec aisance et sans la moindre pédanterie. Elle avait sous la main un volume de Turquety et les *Matinées Littéraires* de Mennechet qu'elle paraissait savoir par cœur. L'histoire du Canada, celles de France, d'Italie, de la Terre Sainte et des autres principaux pays du monde, semblent lui être familières ; elle a jusqu'à des notions de physique et d'astronomie. A l'en croire pourtant, elle ne sait que ce que savent la plupart de ses amies de couvent. D'où vient donc, lui disais-je, que parmi les jeunes personnes qui fréquentent la société, on en rencontre si peu qui savent parler autre chose que modes, bals ou soirées ? Il faut croire, répondait-elle naïvement, que les frivolités mondaines leur font oublier ce qu'elles ont appris. Puis elle m'exposait, avec un air de sincérité charmante, la ferme résolu-

tion qu'elle avait prise de fuir la vie dissipée, de ne jamais aller au bal, etc. ; je ne pouvais m'empêcher de sourire, en songeant combien peu de temps dureraient ces belles dispositions.

" Elle sait un peu de musique et de chant, dessine et brode à la perfection ; ce qu'elle regrette, c'est de n'avoir pas acquis les connaissances nécessaires à la femme de ménage. Elle m'a parlé des lacunes qui existent à cet égard dans le système d'éducation de nos couvents, et elle raisonne sur ce sujet avec la sagesse et le bon sens d'une femme de quarante ans.

" J'ai passé dans sa compagnie et celle de sa mère quelques-unes des heures les plus délicieuses de ma vie.

" En quittant l'hôtel, ses parents m'ont poliment invité d'aller les voir de temps à autre. Tu peux croire que je n'y manquerai pas. Je te dirai probablement son nom dans une de mes prochaines lettres.

Je crois que sa famille n'est pas riche : tant mieux, car de nos jours les jeunes filles riches ne veulent avoir que des maris fortunés.

" Tu lèves les épaules, j'en suis sûr, mon cher défricheur, en lisant ces confidences de jeune homme ? Que veux-tu ? il faut bien que le cœur s'amuse. Une fois rendu à ses vingt-quatre ou vingt-cinq ans, il est bien difficile à un jeune homme de ne pas songer au mariage. C'est ma marotte à moi, j'en parle sans cesse à mes amis. Si je suis longtemps célibataire, je crains même que cela ne devienne chez moi une monomanie. C'est singulier pourtant

comme les gens diffèrent à ce sujet ! Il y a environ trois mois, un de mes amis, marié depuis six mois, me disait : mon cher Gustave, marie-toi aussitôt que tu pourras ; si tu savais combien l'on est heureux dans la société d'une femme intelligente et bonne ! Je le croyais sans peine. Mais l'autre jour, ce même ami me rencontrant s'écria tout-à-coup : ah ! mon cher Gustave, ne te marie jamais ; tu ne connais pas tous les embarras, toutes les inquiétudes, toutes les tracasseries du ménage. Depuis un mois, je vais chez le médecin et l'apothicaire plus de dix fois par jour ; ma femme est toujours malade, et je crains que nous ne perdions notre enfant......

" Et la voix lui tremblait en me disant ces mots.

" Aujourd'hui même je parlais de mariage à une autre de mes connaissances, père de quatre enfants. Il avait l'air abattu et en proie à une profonde mélancolie. Vous n'avez pas d'idée, me dit-il, de ce qu'il en coûte pour élever une famille ; on ne peut suffire aux dépenses, et on voit approcher avec effroi le moment où il faudra établir ses enfants. Avant d'abandonner votre heureux état de célibataire, faites des épargnes, mettez-vous à l'abri de la pauvreté ; vous vous épargnerez de longs tourments pour l'avenir.

" Chaque fois que j'entends faire des réflexions semblables, je me dis : en effet, n'est-ce pas folie à moi de songer au mariage ? Ne ferais-je pas beaucoup mieux d'amasser peu à peu un petit pécule, puis de voyager, faire le tour de notre globe, étudier les mœurs, les institutions des différentes nations, et revenir dans

mon pays, me consacrer, libre de soins et d'inquiétudes, à la politique, aux affaires, devenir représentant du peuple et me rendre utile à mes compatriotes ?...

" Mais ce rêve ne dure que ce que durent les rêves. Car le cœur est toujours là qui parle. Tout me dit que sans les plaisirs du cœur il y aura toujours un vide dans mon existence. Toi, mon cher Jean, dis-moi donc ce que tu penses de tout cela. Tu es déjà vieux marié, tu es père de famille, tu dois connaître le pour et le contre de toutes les choses du ménage, tu peux en parler savamment.

" Malgré toutes mes préoccupations amoureuses, je trouve encore le temps cependant de lire et de faire quelques études. Mon ambition a pris une tournure intellectuelle. J'ai une soif inextinguible de connaissances. J'ai le tort de prendre goût à presque toutes les branches des connaissances humaines, ce qui me rendra toujours superficiel. Je trouve heureux celui qui a une spécialité et ne cherche pas à en sortir. L'histoire, la philosophie, les sciences, m'intéressent beaucoup plus qu'autrefois. Je me suis dévoué depuis quelque temps à l'étude de l'économie politique ; j'y trouve un charme inexprimable. En étudiant les sources de la richesse nationale, on en vient toujours à la conclusion que l'agriculture en est la plus sûre et la plus féconde. Je lisais l'autre jour un ouvrage sur les causes de la misère et sur les moyens de la faire disparaître ; l'auteur terminait ainsi : " le " problême de la misère ne sera complètement résolu, " tant pour le présent que pour l'avenir que lorsque

" le gouvernement aura résolu celui de la multiplica-
" tion de nos produits alimentaires proportionnelle-
" ment à celle de la population, en améliorant la
" culture des terres en labour et en *défrichant les*
" *terres incultes.*" En lisant ces derniers mots je me mis à penser à toi, et je fermai mon livre pour rêver plus librement à la belle destinée que tu t'es faite, destinée que j'appelle glorieuse et que tous tes amis envient.

" Ecris-moi longuement, mon cher ami, et surtout n'oublie pas de me parler en détail de ton exploitation ; ne me laisse rien ignorer sur ce sujet. Parle-moi aussi des belles et grandes choses que tu accomplis dans ta petite République. Sais-tu que c'est un grand bonheur pour toi, et encore plus pour Rivardville, d'avoir eu pour curé un prêtre comme notre ami Doucet ? Un homme de son intelligence et de son caractère est un véritable trésor pour une localité. A vous deux, vous allez opérer des merveilles, et faire bientôt de Rivardville le modèle des paroisses. Quelle noble et sainte mission ! Si je ne puis vous imiter, au moins je vous applaudirai de loin. Mes compliments à ton ami. Mes amitiés aussi à ta Louise. Embrassez pour moi vos petits enfants, que vous devez tant aimer !"

" Tout à toi,

" GUSTAVE CHARMENIL."

Réponse de Jean Rivard.

" Merci, mon cher Gustave, de ton aimable épitre, à laquelle je vais répondre tant bien que mal. Mais je dois avant tout repousser le reproche que tu m'adresses, de ne pas t'écrire assez souvent. N'ai-je pas fidèlement répondu à chacune de tes lettres ? D'ailleurs, en admettant que je t'aurais négligé sous ce rapport, n'aurais-je pas d'excellentes excuses à t'apporter ? De ton aveu même, tu as beaucoup plus de loisir que moi ; tu n'es pas un grave père de famille comme moi ; tes doigts ne sont pas roidis par le travail ; écrire est pour toi un amusement. Sois sûr d'une chose cependant : c'est que, malgré ce que tu pourrais appeler mon indifférence, il ne se passe pas de jour que je ne pense à toi ; dans mes entretiens avec notre ami Doucet, ton nom revient sans cesse. Quel bonheur, mon cher Gustave, si nous pouvions nous rapprocher un jour !

" Quand je prends la plume pour t'écrire, tant de choses se présentent à mon esprit que je ne sais vraiment par où commencer. Le mieux pour moi, je crois, serait de me borner pour le moment à répondre aux questions que tu me poses et à te fournir les renseignements que tu désires sur mon exploitation rurale.

" Quant aux résultats de mes travaux auxquels tu parais prendre un si vif intérêt, il me serait facile de t'en entretenir jusqu'à satiété ; mais je m'attacherai à quelques faits principaux qui te feront aisément deviner le reste.

“ J’espère qu’au moins tu ne me trouveras point par trop prolixe ni trop minutieux, si je te résume, en quelques pages, l’histoire de mes opérations agricoles depuis cinq ans.

“ Mais je commencerai sans doute par faire naître sur tes lèvres le sourire de l’incrédulité en t’annonçant que les cinquante acres de forêt qui me restaient à déboiser, à l’époque de mon mariage, vont être ensemencés l’année prochaine ?

“ Cinquante acres en cinq ans ! Quatre-vingt-cinq acres en sept ans ! Ne suis-je pas un terrible défricheur?

“ C’est pourtant bien le cas.

“ Cela n’offrirait rien d’extraordinaire toutefois si je n’avais pas eu chaque année à mettre en culture tout ce qui avait été défriché durant les années précédentes, à le semer, herser, faucher, récolter, engranger ; si je n’avais pas eu à clôturer la plus grande partie du terrain défriché, à faire les perches et les piquets nécessaires à cet effet, opération qui demande un temps et un surcroit de main-d’œuvre considérables ; si je n’avais pas eu à construire la plus grande partie de mes bâtiments de ferme, étable, écurie, bergerie, porcherie, hangar et remise ; si je n’avais pas eu enfin au milieu de tout cela à m’occuper des affaires publiques, à administrer les biens de ma famille, et à surveiller en quelque sorte l’établissement de tout un village.

“ Mais j’ai fait encore une fois de nécessité vertu ; j’ai redoublé d’activité, je me suis multiplié pour faire face à tout à la fois.

" As-tu déjà remarqué cela ? Un travail nous semble d'une exécution impossible ; qu'on soit forcé de l'entreprendre, on s'en acquitte à merveille.

" Je me trouve donc aujourd'hui, cinq ans après mon mariage et sept ans après mon entrée dans la forêt, propriétaire de quatre-vingt-cinq acres de terre en culture ; une quinzaine d'acres sont déjà dépouillés de leurs souches, et le reste ne peut tarder à subir le même sort.

" Si tu savais avec quel orgueil je porte mes regards sur cette vaste étendue de terre défrichée, devenue par mon travail la base solide de ma future indépendance !

" Je me garderai bien de te donner, année par année, le résultat de mes récoltes, le tableau de mes recettes et de mes dépenses, cela t'ennuierait ; qu'il te suffise de savoir que les défrichements, clôturages, constructions et améliorations de toutes sortes effectués durant cette période l'ont été à même le surplus des revenus annuels de mon exploitation, et les vingt-cinq louis qui composaient la dot de ma femme.

" A l'heure qu'il est je ne donnerais pas ma propriété pour mille louis, bien qu'il me reste beaucoup à faire pour l'embellir et en accroître la valeur.

" L'amélioration la plus importante que j'ai pu effectuer depuis deux ou trois ans, celle que j'avais désirée avec le plus d'ardeur, ça été l'acquisition de quelques animaux des plus belles races connues, vaches, porcs, chevaux, moutons, qui se reproduisent rapidement sur ma ferme, et seront bientôt

pour moi, j'espère, une source de bien-être et de richesse.

" Tu sais que j'ai toujours aimé les belles choses ; la vue d'un bel animal me rend fou et je résiste difficilement à la tentation de l'acheter.

" Je n'assiste jamais à une exposition agricole sans y faire quelque acquisition de ce genre.

" Ces diverses améliorations m'ont fait faire de grandes dépenses, il est vrai, mais tout ne s'est pas fait à la fois ; chaque chose a eu son temps, chaque année sa dépense. De cette manière, j'ai pu voir mon établissement s'accroître peu-à-peu, s'embellir, prospérer, sans être exposé jamais au plus petit embarras pécuniaire.

" Le seul achat que j'aie eu à me reprocher un peu, c'est celui d'un magnifique cheval dont les formes sveltes, élégantes, la noble tête, la forte et gracieuse encolure m'avaient complètement séduit. Après beaucoup d'hésitation, j'avais fini par l'acheter à un prix relativement considérable. Je m'étais dit, pour justifier mon extravagance, que ce cheval servirait d'étalon reproducteur pour tout le canton de Bristol ; que par ce moyen je me rembourserais en partie de la somme qu'il m'avait coûté, sans compter qu'il contribuerait à renouveler en peu d'années les races de chevaux dégénérés possédés par la plupart des habitants du canton.

" Mais j'eus le chagrin cette fois de n'être pas approuvé par ma Louise qui prétendit que j'aurais

dû attendre quelques années encore avant de faire une acquisition aussi coûteuse.

" C'était la première fois que Louise me faisait une remarque de ce genre et je m'en souviendrai longtemps.

" Sans vouloir me justifier tout-à-fait, je dois dire pourtant que *Lion* (c'est le nom de ce noble quadrupède) n'est pas sans avoir exercé quelque influence sur les destinées du canton.

" Tu sais combien les cultivateurs canadiens raffolent des chevaux. C'est pour eux un sujet intarissable de conversation.

" L'arrivée de *Lion* à Rivardville fut un des événements de l'année. Toute la population voulut le voir ; pendant longtemps on ne parla que de *Lion*, et personne n'était plus populaire à dix lieues à la ronde.

" Tu ne seras pas surpris d'entendre dire dans quelques années que les habitants du canton de Bristol et des environs possèdent une magnifique race de chevaux.

" Je prends aussi occasion des nombreuses visites qui me sont faites pour inculquer dans l'esprit des cultivateurs quelques notions simples et pratiques sur l'agriculture, sur les meilleures races d'animaux, sur les ustensiles agricoles, et même sur l'importance des améliorations publiques, des institutions municipales et de l'éducation des enfants.

" Sous ce dernier rapport, nous aurons à accomplir de grandes choses d'ici à quelque temps.

" Quoiqu'il en soit cependant, et malgré tout le bien que *Lion* peut avoir fait dans le canton, je serai désormais en garde contre l'achat d'animaux de luxe, et je ne dévierai plus de la règle que je m'étais d'abord imposée de ne faire aucune dépense importante sans le consentement de ma femme.

" Tu me fais dans ta lettre d'intéressants extraits de ton journal. Je pourrais t'en faire d'un tout autre genre, si je voulais ouvrir le cahier où je consigne régulièrement les faits, les observations ou simplement les idées qui peuvent m'être par la suite de quelque utilité.

" Tu y verrais, par exemple, que tel jour j'ai fait l'acquisition d'une superbe vache Ayrshire, la meilleure pour le lait ;—que tel autre jour ma bonne Caille m'a donné un magnifique veau du sexe masculin, produit d'un croisement avec la race Durham ;—qu'à telle époque j'ai commencé à renouveler mes races de porcs et de moutons ;—qu'à telle autre époque, j'ai engagé à mon service une personne au fait de la fabrication du fromage ; enfin mille autres détails plus ou moins importants pour le cultivateur éclairé, mais dont le récit te ferait bâiller, toi, mon cher Gustave.

" Mais je ne veux pas finir ma lettre sans répondre au moins un mot à l'autre question que tu me poses, et qui, je soupçonne entre nous, t'intéresse beaucoup plus que celles auxquelles je viens de satisfaire. Tu veux savoir de moi comment je me trouve de l'état du mariage, et si, après l'expérience que j'ai

pu acquérir jusqu'ici, je suis prêt à conseiller aux autres d'en faire autant que moi ?

" Tout ce que je puis dire, mon cher, c'est que je ne voudrais pas, pour tout au monde, retourner à la vie de célibataire. Voilà bientôt cinq ans que j'ai contracté cet engagement irrévocable, et il me semble que ce n'est que d'hier. Si tu savais combien le temps passe vite lorsque l'on fait la route à deux ! On n'est pas toujours aussi gai que le premier jour des noces, mais on est aussi heureux, plus heureux peut-être. La tendresse qu'on éprouve l'un pour l'autre devient de jour en jour plus profonde, et lorsque, après quelques années de ménage, on se voit entouré de deux ou trois enfants, gages d'amour et de bonheur, on sent qu'on ne pourrait se séparer sans perdre une partie de soi-même.

" Je te dirai donc, mon cher Gustave, que, suivant moi, le mariage tend à rendre l'homme meilleur, en développant les bons sentiments de sa nature, et que cela doit suffire pour rendre son bonheur plus complet.

" Le rôle de la femme est peut-être moins facile ; sa nature nerveuse, impressionnable, la rend susceptible d'émotions douloureuses, de craintes exagérées ; la santé de ses enfants surtout la tourmente sans cesse ; mais en revanche elle goûte les joies ineffables de la maternité ; et à tout prendre, la mère de famille ne changerait pas sa position pour celle de la vieille fille ou celle de l'épouse sans enfant. Ainsi marie-toi, mon cher Gustave, aussitôt que tes

moyens te le permettront. Tu as un cœur sympathique, tu aimes la vie paisible, retirée, tu feras, j'en suis sûr un excellent mari, un bon père de famille.

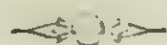
" Que je te plains de ne pouvoir te marier, lorsque tu n'as que cent louis par année ! Il est si facile d'être heureux à moins !

" Quelque chose me dit cependant que cette jeune pensionnaire dont tu me parles avec tant d'admiration saura te captiver plus longtemps que ses devancières. Ne crains pas de m'ennuyer en m'entretenant des progrès de votre liaison. Malgré mes graves occupations, comme tu dis, je désire tant te voir heureux, que tout ce qui te concerne m'intéresse au plus haut degré.

" Notre ami commun, le bon, l'aimable Octave Doucet fait des vœux pour ton bonheur. Ma femme aussi te salue.

" Ton ami,

" Jean Rivard."



CHAPITRE IX

—

REVERS INATTENDU—JEAN RIVARD MAGISTRAT, ETC.—SES VERTUS PUBLIQUES ET PRIVÉES.

Nous avons à consigner ici un événement qui a fait époque dans les annales de Rivardville. Peu de temps après la réception de la lettre qu'on vient de lire, Gustave Charmenil reçut du curé Doucet une autre lettre ainsi conçue :

" Mon cher Gustave,

" J'ai pu me convaincre plus d'une fois par tes lettres à mon voisin Jean Rivard que les plaisirs et le bruit du monde ne te font pas oublier tes anciens amis. Je savais d'ailleurs par moi-même que les amis de collége ne s'oublient jamais. Après neuf ans d'absence, tu es aussi présent à ma mémoire que si nous n'étions séparés que d'hier. Je t'avoue pourtant que je n'aurais pas entrepris de t'écrire le premier, si notre ami Jean Rivard ne m'eût prié instamment de le faire à sa place. Nous sommes si éloignés des grands centres, nos communications avec les villes sont encore si lentes que tu n'as sans doute pas appris le malheur qui est venu fondre sur notre paroisse, il y a environ

un mois. Après quatre semaines d'une chaleur tropicale, sans une seule goutte de pluie pour rafraîchir le sol, un incendie s'est déclaré dans les bois, à environ trois milles de notre village. Nous sommes encore sous le coup de la terreur produite par cet événement inattendu, dont personne n'a pu jusqu'ici expliquer l'origine.

" C'était vers sept heures du soir. Une forte odeur de fumée se répandit dans l'atmosphère ; l'air devint suffocant ; on ne respirait qu'avec peine. Au bout d'une heure, nous crûmes apercevoir dans le lointain, à travers les ténèbres, comme la lueur blafarde d'un incendie. En effet, diverses personnes accoururent, tout effrayées, nous apportant la nouvelle que le feu était dans les bois. L'alarme se répandit, et toute la population fut bientôt sur pied. Presque aussitôt, les flammes apparurent au-dessus du faîte des arbres : il y eut parmi nous un frémissement général. En moins de rien, l'incendie avait pris des proportions effrayantes ; tout le firmament était embrasé. Nous fûmes alors témoins d'un spectable saisissant ; les flammes semblaient sortir des entrailles de la terre et s'avancer perpendiculairement sur une largeur de près d'un mille. Figure-toi une muraille de feu marchant au pas de course et balayant la forêt sur son passage. Un bruit sourd, profond, continu se faisait entendre, comme le roulement du tonnerre ou le bruit d'une mer en furie. A mesure que le feu se rapprochait de nous, ce bruit devenait plus terrible : des craquements sinistres se faisaient entendre. On

eût dit que les arbres, ne pouvant échapper aux étreintes du monstre, poussaient des cris de mort. Tu ne saurais te faire d'idée de l'horreur de cette scène. Les pauvres colons quittaient leurs cabanes et fuyaient devant l'incendie, chassant devant eux leurs animaux. Je me rappelerai toujours les figures éplorées des pauvres mères tenant leurs petits enfants serrés sur leur poitrine. C'était un spectacle à fendre le cœur.

" En un clin d'œil, toute la population du canton était rassemblée au village. L'église était remplie de personnes de tout âge, de tout sexe, priant et pleurant, en même temps que le tocsin sonnait son glas lamentable. Hommes, femmes, enfants, vieillards, tous m'entouraient, me suppliant d'implorer pour eux la miséricorde de Dieu. Un instant, nous craignîmes pour la sûreté de l'église ; les flammes se portèrent tout-à-coup dans cette direction et menaçaient d'incendîer l'édifice. Il y eut un cri d'horreur. Ce ne fut qu'en inondant la toiture qu'on parvint à conjurer le danger. La terreur était générale. Nous nous croyions à la fin du monde. Prie Dieu, mon cher Gustave, de n'être jamais témoin d'une pareille désolation.

" Au milieu de toute cette confusion, Jean Rivard fut peut-être le seul qui ne perdit pas son sang-froid. En observant la marche du feu, il calcula qu'il ne dépasserait pas la petite rivière qui traversait son lot, et dont les bords se trouvaient complètement déboisés. Ses calculs cependant ne se vérifièrent qu'en partie :

car les moulins et l'établissement de perlasse, possédés moitié par lui, moitié par ses frères, et bâtis sur la rivière même, devinrent la proie de l'élément destructeur. Mais là s'arrêta sa fureur. Les flammes cherchant en vain de tous côtés les aliments nécessaires à leur faim dévorante, s'évanouirent peu à peu et semblèrent rentrer dans la terre d'où elles étaient sorties.

" Toutes les maisons bâties au sud de la rivière, au nombre desquelles étaient celles de Jean Rivard et de Pierre Gagnon furent ainsi épargnées.

" Nous restâmes assez longtemps comme suffoqués par la fumée ; mais le danger était passé. Un concert d'actions de grâce s'éleva de toutes les poitrines.

" Les dégats cependant étaient considérables. A part les bâtiments dont je viens de parler, plusieurs granges avaient été détruites, ainsi qu'une douzaine de cabanes de défricheurs bâties au bord de la clairière. Mais le plus grand dommage consistait dans la destruction des champs de grains nouvellement ensemencés, dont les tiges encore en herbe étaient brûlées ou séchées sur le sol. Un certain nombre de colons perdirent ainsi leur récolte et se trouvèrent absolument sans ressource. Jean Rivard, dont les champs étaient aussi à moitié dévastés, a vaillamment recommencé l'ensemencement de sa terre, et si les gelées ne surviennent pas plus tôt qu'à l'ordinaire, il espère réparer, au moins en partie, les torts qu'il a éprouvés.

" Le magasin qu'il possède en commun avec son

frère Antoine n'a pas été atteint par l'incendie, mais la suspension forcée de son commerce par suite de ce malheur inattendu, la ruine de plusieurs colons qui lui étaient endettés, l'appauvrissement général de la paroisse constituent pour lui une perte considérable. Du reste, il n'a laissé échapper aucune plainte. Après avoir été jusqu'ici comme l'enfant gâté de la Providence, il est en quelque sorte disposé à remercier Dieu de lui avoir envoyé sa part de revers. Il semble s'oublier complètement pour ne songer qu'à secourir ses malheureux co-paroissiens.

" Ce qu'il a fait dans cette circonstance, le zèle qu'il a montré, l'activité qu'il a déployée, personne ne l'oubliera. Grâce à ses démarches incessantes, et à l'assistance sympathique des habitants de Lacasseville et des environs, les maisons et les granges consumées par le feu sont déjà remplacées, les besoins les plus pressants ont été secourus, et nous avons l'assurance que personne ne souffrira longtemps des suites de notre catastrophe.

" Jean Rivard et ses frères poursuivent activement le rétablissement de leurs fabriques. Notre ami prévoyant que l'hiver prochain sera rude à passer et que la misère pourra se faire sentir plus qu'à l'ordinaire dans un certain nombre de familles, a déjà de vastes projets en tête. Il se propose, entre autres, d'ériger une grande manufacture où se fabriqueront toute espèce d'articles en bois ; il prétend que ces objets, manufacturés à peu de frais, puisque nous avons la matière première sous la main, pourront s'exporter

avec avantage dans toutes les parties du Canada et même à l'étranger. J'ignore jusqu'à quel point il a raison, mais tu comprends que ce qui le pousse à cela, c'est le désir de procurer du travail aux nécessiteux et de répandre ainsi l'aisance dans la paroisse.

" Personne n'est plus que lui disposé à secourir les pauvres, bien qu'il le fasse avec discernement, de peur d'encourager le vice et la fainéantise. S'il rencontre un mendiant, il s'informe minutieusement de son nom, de ses enfants, de sa résidence, et s'il voit que l'état de ce malheureux dépend du manque de travail, il s'efforce de lui en procurer ; si cet état est dû, comme c'est souvent le cas, à l'inconduite, à l'imprévoyance, à l'intempérance, il lui fait des remontrances fraternelles ou lui donne d'utiles conseils. Plus d'une famille autrefois dans l'indigence, faute de protection, s'est peu-à-peu relevée de son état d'abjection, et, à la grande surprise de tous, a fini par atteindre à une existence comparativement aisée, grâce à l'active sollicitude de Jean Rivard qui veillait sur elle, et l'encourageait au travail en lui faisant espérer des jours meilleurs.

" Je voudrais être riche, dit-il souvent, afin de pouvoir offrir à tous les pauvres les moyens d'améliorer leur sort par le travail et l'industrie.

" Procurer du travail à ceux qui n'en ont pas, tel est, répète-t-il sans cesse, le moyen le plus simple et le plus sûr de rendre l'aisance générale, et il consacre à cette œuvre philantropique une partie de son temps et de son énergie.

" Tu n'as pas d'idée de son zèle, de son désintéressement, de son dévouement patriotique. On pourrait dire, sans exagération, qu'il est dévoré de l'amour du bien public. Que d'heures, que de jours cette noble passion lui fait sacrifier de cœur-joie !

" L'homme élevé au milieu d'une ville régulièrement administrée, pourvue de tous les établissements nécessaires aux opérations du commerce et de l'industrie, marchés, banques, bureaux de poste, assurances, aqueducs, gaz, télégraphes, fabriques de toutes sortes ; l'homme même qui a grandi au milieu d'une campagne depuis longtemps habitée, ayant son gouvernement local, ses institutions municipales et scolaires, son église et tout ce qui en dépend, son village avec ses hommes de profession, ses négociants, ses gens de métier ; l'homme, dis-je, qui a grandi au milieu de tout cela, qui a vu de tout temps cet arrangement social fonctionner tranquillement, régulièrement, ne sait pas tout ce qu'il a fallu d'efforts, d'énergie, de travail à ses prédécesseurs pour en asseoir les bases, pour élever l'une après l'autre toutes les diverses parties de ce bel édifice, et établir graduellement l'état de choses dont il est aujourd'hui témoin.

" Les fondateurs de paroisses ou de villages au fond de nos forêts canadiennes ressemblent beaucoup aux fondateurs de colonies, excepté qu'ils n'ont pas à leur disposition les ressources pécuniaires et la puissance sociale dont disposent ordinairement ces derniers.

" Notre ami Jean Rivard, par son titre de premier pionnier du canton, par le fait de sa supériorité d'intelligence et d'éducation, et aussi par le fait de son énergie et de sa grande activité mentale et physique, s'est trouvé naturellement être le chef, le directeur, l'organisateur de la nouvelle paroisse de Rivardville. Et on peut dire qu'il s'est montré jusqu'ici à la hauteur de sa tâche.

" Il lui fallait toute l'énergie de la jeunesse, et le sentiment élevé du devoir pour ne pas reculer devant la responsabilité qu'il assumait sur sa tête.

" Tu me demanderas sans doute comment il a pu s'emparer ainsi du gouvernement presque absolu de sa localité sans exciter des murmures, sans faire naître chez ceux qui l'entouraient cette jalousie, hélas ! si commune dans tous les pays, qui s'attaque au mérite, et ne peut souffrir de supériorité en aucun genre ? Cette bonne fortune de Jean Rivard s'explique peut-être par le fait qu'il a commencé, comme les plus humbles colons du canton, par se frayer un chemin dans la forêt et qu'il n'a conquis l'aisance dont il jouit que par son travail et son industrie. D'ailleurs, ses manières populaires et dépourvues d'affectation, sa politesse, son affabilité constante, la franchise qu'il met en toute chose, la libéralité dont il fait preuve dans ses transactions, sa charité pour les pauvres, son zèle pour tout ce qui concerne le bien d'autrui, un ton de conviction et de sincérité qu'il sait donner à chacune de ses paroles, tout enfin concourt à le faire aimer et estimer de ceux qui l'ap-

prochent. On se sent involontairement attiré vers lui. A part la petite coterie de Gendreau-le-Plaideux, personne n'a encore songé sérieusement à combattre ses propositions.

" On ne saurait non plus l'accuser d'ambition, car chaque fois qu'il s'agit de conférer un honneur à quelqu'un, Jean Rivard s'efface, pour le laisser tomber sur la tête d'un autre. Ce n'a été, par exemple, qu'après des instances réitérées, et à la prière des habitants du canton réunis en assemblée générale qu'il a consenti à accepter la charge de major de milice pour la paroisse de Rivardville.

" Nous avons pu réussir aussi, il y a deux ans, à lui faire accepter la charge de juge de paix, conjointement avec le père Landry : mais il n'a consenti à être nommé à cette fonction importante qu'après une requête présentée au gouvernement et signée par le notaire (nous avons maintenant un notaire à Rivardville), par le médecin, par moi-même et par une grande majorité des habitants du canton.

" Personne pourtant ne pouvait remplir cette charge plus habilement que lui ; il l'a prouvé par sa conduite et ses actes durant ces deux dernières années. Il est parfaitement au fait des lois qui régissent les campagnes, et il montre chaque jour dans l'accomplissement de ses fonctions de magistrat tout ce que peut faire de bien dans une localité un homme éclairé, animé d'intentions honnêtes, et dont le but principal est d'être utile à ses semblables. Il unit l'indulgence au respect de la loi. S'il survient quelque mésintel-

ligence entre les habitants, il est rare qu'il ne parvienne pas à les réconcilier. Suivant le besoin et les tempéraments, il fait appel au bon sens, à la douceur, quelquefois même à la crainte. Les querelles entre voisins, malheureusement trop communes dans nos campagnes, et souvent pour des causes frivoles ou ridicules, deviennent de jour en jour moins fréquentes à Rivardville, en dépit des efforts de Gendreau-le-Plaideux.

" Voilà pour les vertus publiques de notre ami ; que puis-je te dire de ses vertus privées que tu ne saches déjà aussi bien que moi ?

" Sa tendresse pour sa vieille mère, dont il ne parle qu'avec les signes de la plus vive émotion, son affection inaltérable pour ses frères, le bon exemple qu'il donne en sa double qualité de père et d'époux, suffiraient à lui assurer l'estime de ses concitoyens. Mais il possède encore d'autres précieuses qualités. Quoique doux et tolérant envers ceux qui professent une autre religion que la sienne, il n'en est pas moins très-ferme dans ses principes religieux. Il considère, avec raison, les études religieuses comme les plus dignes de l'intérêt d'un homme sérieux, et il y donne une attention toute particulière. Pour lui, la religion est la base principale du patriotisme. C'est un chrétien éclairé, pieux sans affectation, dont la foi éclate dans les bonnes œuvres qu'il accomplit chaque jour. Son exemple a plus d'influence sur la conduite de mes paroissiens que n'en ont les sermons que je prêche chaque dimanche.

" Voilà bien des éloges de notre ami, n'est-ce pas ? et je suis sûr qu'il me garderait rancune toute sa vie s'il savait que je parle ainsi de lui : mais, en m'entretenant avec son plus intime confident, comment ne pas parler de l'abondance du cœur ?

" Si ma lettre n'était pas déjà si longue, j'aurais mille questions à te faire sur toi-même. Comment prends-tu la vie maintenant ? Comment aimes-tu l'exercice de ta profession ? Ne t'y trouves-tu pas un peu dépaysé ? Es-tu un peu plus réconcilié qu'autrefois avec le monde et ses pompes ? Je sais en partie les combats que tu as eus à soutenir ; j'ai même tremblé quelquefois pour toi, car je connais tous les dangers de ce monde où tu vis. Pourquoi ne viendrais-tu pas t'établir auprès de nous ? Il nous faudrait un avocat pour dompter le père Gendreau, et le désarçonner complètement. Qu'en dis-tu, mon ami ? Le séjour de la campagne ne te sourit-il pas ? Tu aimais tant la belle nature autrefois ! Il est assez singulier, n'est-ce pas, qu'un curé sollicite un avocat de s'établir dans sa paroisse. Mais ce qui serait une calamité dans un cas peut devenir un avantage dans un autre. Il y a avocat et avocat. C'est parce que je te connais, mon ami, que je ne crains pas de t'avoir au milieu de nous. Je prie Dieu que ce jour ne soit pas éloigné. En attendant, je te transmets les meilleures amitiés de notre ami Jean Rivard, et te prie de me croire, mon cher Gustave,

" Ton ami dévoué,

" OCTAVE DOUCET, Ptre. Miss "

En justice pour le curé de Rivardville, nous devons dire qu'une grande partie des éloges qu'il prodigue à son ami lui reviennent aussi de plein droit. Il évitait, il est vrai, de se mêler aux affaires extérieures qui ne requéraient pas sa présence ou sa coopération, mais tout ce qui touchait à la charité, au soulagement de la misère, au maintien de la bonne harmonie entre tous les membres de son troupeau trouvait en lui un ami actif et plein de zèle. C'est même d'après ses conseils que Jean Rivard se guidait dans la plupart de ses actes de charité ou de philanthropie.

Pendant plusieurs années consécutives, ils eurent occasion de parcourir, en compagnie l'un de l'autre, toute la paroisse de Rivardville. C'était pour la quête de l'Enfant Jésus que tous deux faisaient, l'un en sa qualité de curé, l'autre en sa qualité de marguillier.

Quelle touchante coutume que cette quête de l'Enfant Jésus ! C'est la visite annuelle du pasteur à chacune des familles qui composent son troupeau. Pas une n'est oubliée. La plus humble chaumière, aussi bien que la maison du riche, s'ouvre ce jour-là pour recevoir son curé. L'intérieur du logis brille de propreté ; les enfants ont été peignés et habillés pour l'occasion ; la mère, la grand'mère ont revêtu leur toilette du dimanche ; le grand-père a déposé temporairement sa pipe sur la corniche, et attend assis dans son fauteuil. Tous veulent être là pour marquer leur respect à celui qui leur enseigne les choses du ciel.

Octave Doucet et Jean Rivard profitaient de cette circonstance pour faire le recensement des pauvres et des infirmes de la paroisse, en s'enquérant autant que possible des causes de leur état. De cette manière ils pouvaient constater avec exactitude le nombre des nécessiteux, lequel à cette époque était heureusement fort restreint.

On n'y voyait guère que quelques veuves chargées d'enfants et une couple de vieillards trop faibles pour travailler.

On faisait en leur faveur, aux âmes charitables, un appel qui ne restait jamais sans écho.

Outre les charités secrètes que faisait notre jeune curé dont la main gauche ignorait le plus souvent ce que donnait la main droite, il exerçait encore ce qu'on pourrait appeler la charité du cœur. Il aimait les pauvres, et trouvait moyen de les consoler par des paroles affectueuses. Plein de sympathie pour leurs misères, il savait l'exprimer d'une manière touchante et vivement sentie. Le pauvre était en quelque sorte porté à bénir le malheur qui lui procurait ainsi la visite de son pasteur bien-aimé.

On a déjà vu aussi et on verra plus tard, que le curé de Rivardville prenait une part plus ou moins active à tout ce qui pouvait influer directement ou indirectement sur le bien-être matériel de la paroisse.

CHAPITRE X

—

LE CITADIN.

Gustave Charmenil à Octave Doucet.

" Mon cher Ami,

" Oui, voilà bien neuf ans, n'est-ce pas, que nous ne nous sommes vus ? Mais comment dois-je m'exprimer ? Dois-je dire " tu" ou dois-je dire " vous" ? Je sais bien qu'autrefois nous étions d'intimes camarades ; mais depuis cette époque, Octave Doucet, le bon, le joyeux Octave Doucet est devenu prêtre, et non-seulement prêtre, mais missionnaire ; il s'est élevé tellement au-dessus de nous ses anciens condisciples, qu'à sa vue toute familiarité doit cesser pour faire place au respect, à la vénération. Mais, pardon, mon ami, je te vois déjà froncer le sourcil, je t'entends me demander grâce et me supplier de revenir au bon vieux temps. Revenons-y donc ; que puis-je faire de mieux que de m'élever un instant jusqu'à toi ? Oh ! les amis de collége ! avec quel bonheur on les revoit ! avec quel bonheur on reçoit quelques mots de leurs mains ! Si j'étais encore poète, je dirais que leurs lettres sont pour moi comme

la rosée du matin sur une terre aride. Oui, mon cher Octave, malgré les mille et une préoccupations qui m'ont assailli depuis notre séparation, il ne se passe pas de jour que je ne me reporte par la pensée dans la grande salle de récréation de notre beau collége de * * *, au milieu de ces centaines de joyeux camarades qui crient, sautent, gambadent, tout entiers à leur joie, et sans souci du lendemain. Ces heureux souvenirs me reposent l'esprit.

" Mais venons-en à ta lettre. Elle a produit sur moi un mélange de plaisir et de douleur. J'ai frémi d'épouvante à la seule description de l'incendie qui a ravagé votre canton. Quel terrible fléau ! La nouvelle du sinistre m'a d'autant plus affecté que ma correspondance avec le noble et vaillant pionnier de cette région m'avait initié en quelque sorte aux travaux et aux espérances des colons, et m'avait fait prendre à leurs succès un intérêt tout particulier. Quoique je n'aie jamais visité Rivardville, il me semble l'avoir vu naître et se développer. Ce que tu me dis de la conduite de notre ami ne me surprend nullement. Si cette calamité l'a affecté, sois sûr que ce n'est pas à cause de lui ; il a dû tout oublier, à la vue des misères qui s'offraient à ses yeux. Sensible, généreux, désintéressé, tel il a toujours été, tel il est encore. Avec deux hommes comme Jean Rivard et son ami Doucet, le digne curé de Rivardville (soit dit sans vouloir blesser la modestie de ce dernier) je ne doute pas que le canton de Bristol ne répare promptement l'échec qu'il vient d'essuyer.

“ Je connais assez l’énergie de Jean Rivard pour être sûr que ce contretemps, loin de l’abattre, ne fera que développer en lui de nouvelles ressources.

“ Le voilà déjà, d’après ce que tu me dis, revêtu de toutes les charges d’honneur, et en voie d’exercer la plus grande influence sur ses concitoyens. Quel beau rôle pour un cœur patriote comme le sien !

“ Je lui écris aujourd’hui même pour lui exprimer toute ma sympathie.

“ Répondons maintenant aux questions que tu me poses, puisque tu veux bien que je t’occupe de ma chétive individualité.

“ Tu sembles étonné de me voir exercer la profession d’avocat. J’en suis quelquefois étonné moi-même. Rien n’est aussi incompatible avec mon caractère que les contestations et les chicanes dont l’avocat se fait un moyen d’existence. Si j’étais riche, je ne demanderais pas mieux que d’exercer gratuitement les fonctions de conciliateur ; je sais qu’avec un peu de bonne volonté, on pourrait, dans beaucoup de circonstances, engager les parties contestantes à en venir à un compromis. Ces fonctions me plairaient assez, car j’aime l’étude de la loi. Ce qui m’ennuie souverainement, c’est la routine des affaires, ce sont les mille et une règles établies pour instruire et décider les contestations. Qu’on viole une de ces règles, et la meilleure cause est perdue ; on ruine peut-être son client, quand même on aurait la justice et toutes les raisons du monde de son côté. Cette responsabilité m’effraie souvent. Mais la par-

tie la plus ennuyeuse du métier, c'est sans contredit la nécessité de se faire payer. J'ai toujours eu une répugnance invincible à demander de l'argent à un homme. Cette répugnance est cause que je perds une partie de mes honoraires. Chaque fois que je pense à me faire payer, j'envie le sort du cultivateur qui, lui, ne tourmente personne, mais tire de la terre ses moyens d'existence. C'est bien là, à mon avis, la seule véritable indépendance.

" Si j'avais à choisir, je préférerais certainement la vie rurale à toute autre. Cependant je dois dire que la vie du citadin ne me déplaît pas autant qu'autrefois. J'y trouve même certains charmes à côté des mille choses étranges qui froissent le cœur ou qui blessent le sens commun. Lorsqu'on est enthousiaste comme je le suis pour toutes les choses de l'esprit, pour les luttes de l'intelligence, pour les livres, pour les idées nouvelles et les découvertes dans le domaine des sciences et des arts ; lorsqu'on prend intérêt aux progrès matériels qui s'accomplissent autour de soi, au mouvement du commerce et de l'industrie, en un mot, à tout ce qui constitue ce qu'on appelle peut-être improprement la civilisation, la vie des grandes cités offre plus d'un attrait. Le contact avec les hommes éminents dans les divers états de la vie initie à une foule de connaissances en tous genres. Les grands travaux exécutés aux frais du public, canaux, chemins de fer, aqueducs, les grands édifices publics, églises, colléges, douanes, banques, hôtelleries ; les magasins splendides, les grandes

manufactures, et même les résidences particulières érigées suivant les règles de l'élégance et du bon goût, tout cela devient peu à peu un sujet de vif intérêt. On éprouve une jouissance involontaire en contemplant les merveilles des arts et de l'industrie. Mais une des choses qui ont le plus contribué à me rendre supportable le séjour de la ville, (tu vas probablement sourire en l'apprenant) c'est l'occasion fréquente que j'ai eu d'y entendre du chant et de la musique. Cela peut te sembler puéril ou excentrique ; mais tu dois te rappeler combien j'étais enthousiaste sous ce rapport. Je suis encore le même. La musique me transporte, et me fait oublier toutes les choses de la terre. Le beau chant produit sur moi le même effet. Et presque chaque jour je trouve l'occasion de satisfaire cette innocente passion. Si j'étais plus riche, je ne manquerais pas un seul concert. Musique vocale ou instrumentale, musique sacrée, musique militaire, musique de concert, tout est bon pour moi. Chant joyeux, comique, patriotique, grave, mélancolique, tout m'impressionne également. En entendant jouer ou chanter quelque artiste célèbre, j'ai souvent peine à retenir mes larmes ou les élans de mon enthousiasme. L'absence complète de musique et de chant serait l'une des plus grandes privations que je pusse endurer.

“ La vue des parcs, des jardins, des vergers, des parterres et des villas des environs de la cité forme aussi pour moi un des plus agréables délassements ; c'est généralement vers ces endroits pittoresques que

je porte mes pas, lorsque pour reposer mon esprit, je veux donner de l'exercice au corps.

" C'est là le beau côté de la vie du citadin. Quant au revers de la médaille, j'avoue qu'il ne manque pas de traits saillants. Il y a d'abord le contraste frappant entre l'opulence et la misère. Quand je rencontre sur ma route de magnifiques carrosses traînés par des chevaux superbes, dont l'attelage éblouit les yeux ; quand je vois au fond des carrosses, étendues sur des coussins mollets, de grandes dames resplendissantes de fraîcheur, vêtues de tout ce que les boutiques offrent de plus riche et de plus élégant, je suis porté à m'écrier : c'est beau, c'est magnifique. Mais lorsqu'à la suite de ces équipages, j'aperçois quelque pauvre femme, à moitié vêtue des hardes de son mari, allant vendre par les maisons le lait qu'elle vient de traire et dont le produit doit servir à nourrir ses enfants ; quand je vois sur le trottoir à côté le vieillard au visage ridé, courbé sous le faix des années et de la misère, aller de porte en porte mendier un morceau de pain........ oh ! alors, tout plaisir disparaît pour faire place au sentiment de la pitié.

" Ce matin je me suis levé avec le soleil ; la température invitait à sortir ; j'ai été avant mon déjeuner respirer le bon air frais du matin.

" Parmi ceux que je rencontrai, les uns en costume d'ouvrier, et chargés de leurs outils, allaient commencer leur rude labeur de chaque jour ; parmi ceux-là quelques-uns paraissaient vigoureux, actifs, pleins de courage et de santé, tandis que la tristesse et le

découragement se lisaient sur la figure des autres ; une pâleur livide indiquait chez ces derniers quelque longue souffrance physique ou morale. Des femmes, des jeunes filles allaient entendre la basse messe à l'église la plus proche ; d'autres, moins favorisées du sort, venaient de dire adieu à leurs petits enfants pour aller gagner quelque part le pain nécessaire à leur subsistance. A côté de plusieurs de ces pauvres femmes, presque en haillons, au regard inquiet, à l'air défaillant, je vis passer tout-à-coup deux jeunes demoiselles à cheval, en longue amazone flottante, escortées de deux élégants cavaliers. Ce contraste m'affligea, et je rentrai chez moi tout rêveur et tout triste.

" Et combien d'autres contrastes se présentent encore à la vue ! Combien de fois n'ai-je pas rencontré le prêtre, au maintien grave, à l'œil méditatif, suivi du matelot ivre, jurant, blasphémant et insultant les passants ! la sœur de charité, au regard baissé, allant porter des consolations aux affligés, côtoyée par la fille publique aux yeux lascifs, qui promène par la rue son déshonneur et son luxe insolent !

" Si des grandes rues de la ville je veux descendre dans les faubourgs, de combien de misères ne suis-je pas témoin ! Des familles entières réduites à la dernière abjection par suite de la paresse, de l'intempérance ou de la débauche de leurs chefs, de pauvres enfants élevés au sein de la crapule, n'ayant jamais reçu des auteurs de leurs jours que les plus rudes traitements ou l'exemple de toutes les mauvaises pas-

sions ! Oh ! combien je bénis, en voyant ces choses, l'atmosphère épurée où vous avez le bonheur de vivre !

" Le manque d'ouvrage est une source féconde de privations pour la classe laborieuse. Un grand nombre d'ouvriers aiment et recherchent le travail, et regardent l'oisiveté comme un malheur ; mais, hélas ! au moment où ils s'y attendent le moins, des entreprises sont arrêtées, de grands travaux sont suspendus, et des centaines de familles languissent dans la misère.

" Ces contrastes affligeants n'existent pas chez vous. Si les grandes fortunes y sont inconnues, en revanche les grandes misères y sont rares. Le luxe du riche n'y insulte pas au dénuement du pauvre. Le misérable en haillons n'y est pas chaque jour éclaboussé par l'équipage de l'oisif opulent.

" Tu te rappelles sans doute la réponse que fit un jour l'abbé Maury à quelqu'un qui lui demandait s'il n'avait pas une grande idée de lui-même : " quand je me considère, dit-il, je sens que je ne suis rien, mais quand je me compare, c'est différent." C'est absolument le contraire pour moi. Quand je compare notre vie à la vôtre, je suis accablé sous le poids de notre infériorité. Que sommes-nous, en effet, nous hommes du monde, esclaves de l'égoïsme et de la sensualité, qui passons nos années à courir après la fortune, les honneurs et les autres chimères de cette vie, que sommes-nous à côté de vous, héros de la civilisation, modèles de toutes les vertus, qui ne vivez que pour

faire le bien ? Nous ne sommes que des nains et vous êtes des géants.

“ Mais qui t’empêche, me diras-tu, de faire comme nous ? Mieux vaut tard que jamais. Oui, je le sais. mon ami ; mais, malgré mon désir de vivre auprès de vous, plusieurs raisons me forcent d’y renoncer pour le présent. D’abord, je ne pense pas, quoi que tu en dises, que votre localité soit assez importante pour y faire vivre un avocat. Et pour ce qui est de me faire défricheur à l’heure qu’il est, ma santé, mes forces musculaires ne me permettent pas d’y songer.

“ Entre nous soit dit, l’éducation physique est trop négligée dans nos colléges ; on y cultive avec beaucoup de soin les facultés morales et intellectuelles, mais on laisse le corps se développer comme il peut ; c’est là, à mon avis, une lacune regrettable. On devrait avoir dans chaque collége une salle de gymnastique, donner même des prix aux élèves distingués pour leur force ou leur adresse. Ce qui serait peut-être encore plus désirable, c’est, dans le voisinage du collége, l’établissement d’une petite ferme où les élèves s’exerceraient à la pratique de l’agriculture. Non-seulement par là ils acquerraient des connaissances utiles, mais ils développeraient leurs muscles et se mettraient en état de faire plus tard des agriculteurs effectifs. Mais c’est là un sujet trop vaste et trop important pour entreprendre de le traiter convenablement dans une lettre.

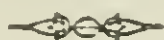
“ Je vois, en consultant ma montre, que j’ai passé toute ma soirée à t’écrire ; c’est à peine si je me

suis aperçu que le temps s'écoulait. Il me semble que j'aurais encore mille choses à te dire. Pourquoi ne continuerions-nous pas à correspondre de temps à autre ? Je m'engage à t'écrire volontiers chaque fois que tu me fourniras ainsi l'occasion de te répondre. En attendant, mon ami, je fais les vœux les plus sincères pour le prompt rétablissement de votre prospérité, et je me souscris

" Ton ami dévoué,

" GUSTAVE CHARMENIL."

Cette lettre en enfermait une autre à l'adresse de Jean Rivard, dans laquelle le jeune avocat exprimait à son ami ses sentiments de sympathie et d'amitié chaleureuse.



CHAPITRE XI

—

EN AVANT ! JEAN RIVARD, MAIRE DE RIVARDVILLE.

> Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science ; elles la mettent à la portée du peuple ; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir.
>
> TOCQUEVILLE.

Rivardville ne se ressentit pas longtemps du désastre qui l'avait frappé. On eût dit même que ce malheur avait donné une nouvelle impulsion au travail et à l'industrie de ses habitants. La paroisse grandissait, grandissait : chaque jour ajoutait à sa richesse, à sa population, au développement de ses ressources intérieures. Les belles et larges rues du village se bordèrent d'habitations ; les campagnes environnantes prirent un aspect d'aisance et de comfort ; çà et là des maisons en pierre ou en brique, ou de jolis cottages en bois remplacèrent les huttes rustiques des premiers colons ; l'industrie se développa, le commerce, alimenté par elle et par le travail agricole, prit de jour en jour plus d'importance ; des échanges, des ventes de bien-fonds, des transactions commerciales se faisaient de temps à autre pour l'avantage des particuliers, et le notaire commença bientôt à s'enrichir des honoraires qu'il perce-

vait sur les contrats de diverses sortes qu'il avait a rédiger.

Mais avant d'aller plus loin nous avons deux faveurs à demander au lecteur : la première c'est de n'être pas trop particulier sur les dates, et de nous permettre de temps à autre quelques anachronismes ; il ne serait guère possible, dans un récit de ce genre, de suivre fidèlement l'ordre des temps, et de mettre chaque événement à sa place. Ce que nous demandons ensuite c'est qu'on n'exige pas de nous des détails minutieux. L'histoire d'une paroisse, à compter de l'époque de sa fondation, les travaux qu'elle nécessite, les embarras qu'elle rencontre, les revers qu'elle essuie, les institutions qu'elle adopte, les lois qu'elle établit, tout cela forme un sujet si vaste, si fécond, qu'on ne saurait songer à en faire une étude complète. Nous devons nous rappeler aussi ce qu'a dit un poète, que l'art d'ennuyer est l'art de tout dire, et nous borner aux traits les plus saillants de la vie et de l'œuvre de notre héros.

Nous profiterons de suite de la première de ces faveurs pour rapporter un fait qui aurait dû sans doute être mentionné plus tôt : nous voulons parler de l'établissement d'un bureau de poste au village de Rivardville. C'est en partie à cet événement que nous devons les communications plus fréquentes et plus longues échangées entre Jean Rivard et ses amis, dont nous venons de voir et dont nous verrons bientôt encore des échantillons.

L'établissement d'un bureau de poste était au nombre des améliorations publiques réclamées avec instance par Jean Rivard et ses amis.

Durant les trois premières années qui suivirent son mariage, pas moins de quatre requêtes, signées par tous les notables du canton, depuis le curé jusqu'au père Gendreau, avaient été adressées à cet effet au département général des postes. Mais soit oubli, soit indifférence, les requêtes étaient restées sans réponse.

Enfin, grâce à l'intervention active du représentant du comté et à celle du conseiller législatif de la division, le gouvernement finit par accorder cette insigne faveur.

La malle passa d'abord à Rivardville une fois par semaine, puis l'année suivante deux fois.

Quand la première nouvelle de cet événement parvint à Rivardville, elle y créa presque autant de sensation qu'en avait produit autrefois celle de la confection prochaine d'un grand chemin public à travers la forêt du canton de Bristol.

Jean Rivard surtout, ainsi que le curé, le notaire et le docteur en étaient transportés d'aise.

La poste ! la poste ! nous allons donc avoir la poste ! Telles étaient les premières paroles échangées entre tous ceux qui se rencontraient.

Mais un autre progrès, pour le moins aussi important, et sur lequel nous demanderons la permission

de nous arrêter un instant, ce fut l'établissement d'un gouvernement municipal régulier.

Jean Rivard était trop éclairé pour ne pas comprendre tout ce qu'une localité, formée ainsi en association, pouvait accomplir pour le bien public, avec un peu d'accord et de bonne volonté de la part de ses habitants.

Personne mieux que lui ne connaissait l'importance de bonnes voies de communication, de bons cours d'eau et de bons règlements pour une foule d'autres objets ; et tout cela ne pouvait s'obtenir qu'au moyen d'une organisation municipale.

Il aimait d'ailleurs ces réunions pacifiques où des hommes intelligents avisent ensemble aux moyens d'améliorer leur condition commune. Ce qu'un homme ne pourra faire seul, deux le feront, disait-il souvent pour faire comprendre toute la puissance de l'association.

Il va sans dire que Gendreau-le-Plaideux s'opposa de toutes ses forces à l'établissement d'un conseil municipal.

Ce n'était, suivant lui, qu'une machine à taxer.

Une fois le conseil établi, répétait-il sur tous les tons, on voudra entreprendre toutes sortes de travaux publics, on construira ou on réparera des chemins, des ponts, des fossés ; on fera des estimations, des recensements ; il faudra des secrétaires et d'autres employés salariés : et c'est le pauvre peuple qui paiera pour tout cela.

Malheureusement le mot de taxe effraie les per-

sonnes mêmes les mieux intentionnées. Trop souvent les démagogues s'en sont servis comme d'un épouvantail, ne prévoyant pas qu'ils arrêtaient par là les progrès en tous genres.

Jean Rivard expliqua le plus clairement qu'il put aux électeurs municipaux que le conseil ne serait pas une machine à taxer ; qu'aucune amélioration publique ne serait entreprise si elle n'était avantageuse à la localité ; qu'aucune dépense ne serait faite sans l'approbation des contribuables ; que d'ailleurs les conseillers étant tous à la nomination du peuple, celui-ci pourrait toujours les remplacer, s'il n'en était pas satisfait.

Malgré cela, les idées de Jean Rivard n'étaient pas accueillies avec toute l'unanimité qu'il aurait désirée, et il dut, pour calmer la défiance suscitée par Gendreau-le-Plaideux, déclarer qu'il n'avait aucune objection à voir le père Gendreau lui-même faire partie du conseil municipal.

Cette concession mit fin au débat. Jean Rivard fut élu conseiller municipal, en compagnie du père Landry, de Gendreau-le-Plaideux, et de quatre autres des principaux citoyens de Rivardville.

A l'ouverture de la première séance du conseil, le père Landry proposa que Jean Rivard, premier pionnier du canton de Bristol, fut déclaré Maire de la paroisse de Rivardville.

Le père Landry accompagna sa proposition de paroles si flatteuses pour notre héros, que Gendreau-le-

Plaideux lui-même comprit que toute opposition serait inutile.

Jean Rivard était loin d'ambitionner cet honneur ; mais il comprenait que sa position de fortune n'exigeant plus de lui désormais un travail incessant, il ne pouvait convenablement refuser de consacrer une part de son temps à l'administration de la chose publique. Se tenir à l'écart eût été de l'égoïsme.

Il était d'ailleurs tellement supérieur à ses collègues tant sous le rapport de l'instruction générale que sous celui des connaissances locales et administratives, que la voix publique le désignait d'avance à cette charge importante.

Jean Rivard apporta dans l'administration des affaires municipales l'esprit d'ordre et de calcul qu'il mettait dans la gestion de ses affaires privées. S'agissait-il d'ouvrir un chemin, de faire construire un pont, d'en réparer un autre, de creuser une décharge, d'assécher un marécage, ou de toute autre amélioration publique, il pouvait dire, sans se tromper d'un chiffre, ce que coûterait l'entreprise.

Il se gardait bien cependant d'entraîner la municipalité dans des dépenses inutiles ou extravagantes. Avant d'entreprendre une amélioration quelconque, la proposition en était discutée ouvertement ; on en parlait à la porte de l'église ou dans la salle publique, de manière à en faire connaître la nature et les détails : les avantages en étaient expliqués avec toute la clarté possible ; et s'il devenait bien constaté, à la satisfaction de la plus grande partie des personnes inté-

ressées, que l'entreprise ajouterait à la valeur des propriétés, faciliterait les communications, ou donnerait un nouvel élan au travail et à l'industrie, alors le conseil se mettait à l'œuvre et prélevait la contribution nécessaire.

Ces sortes de contributions sont toujours impopulaires ; aussi Jean Rivard n'y avait-il recours que dans les circonstances extraordinaires, afin de ne pas rendre odieuses au peuple des institutions bonnes en elles-mêmes, et dont l'opération peut produire les plus magnifiques résultats, tant sous le rapport du bien-être matériel que sous celui de la diffusion des connaissances pratiques.

Qu'on n'aille pas croire cependant que tout se fît sans résistance. Non ; Jean Rivard eut à essuyer plus d'une fois des contradictions, comme on le verra par une lettre que nous citons plus loin. D'ailleurs Gendreau-le-Plaideux était toujours là, prétendant que toutes les améliorations publiques coûtaient plus qu'elles ne rapportaient ; et chaque fois que Jean Rivard avait une mesure à proposer, fût-elle la plus nécessaire, la plus urgente, il y présentait toute espèce d'objections, excitait l'esprit des gens, et faisait contre son auteur des insinuations calomnieuses.

Jean Rivard désirant avant tout la prospérité de Rivardville et la bonne harmonie entre ses habitants, avait d'abord tenté auprès de cet adversaire acharné tous les moyens possibles de conciliation ; il lui avait exposé confidentiellement ses vues, ses projets, ses

motifs, espérant faire naître chez cet homme qui n'était pas dépourvu d'intelligence des idées d'ordre et le zèle du bien public.

Mais tout cela avait été en vain.

Le brave homme avait continué à faire de l'opposition en tout et partout, à tort et à travers, par des paroles et par des actes, remuant ciel et terre pour s'acquitter du rôle qu'il se croyait appelé à jouer sur la terre.

Un certain nombre de contribuables, surtout parmi les plus âgés, se laissaient guider aveuglément par le père Gendreau ; mais le grand nombre des habitants, pleins de confiance dans Jean Rivard, et assez intelligents d'ailleurs pour apprécier toute l'importance des mesures proposées, les adoptaient le plus souvent avec enthousiasme.

Ainsi appuyé, le jeune maire put effectuer en peu de temps des réformes importantes. Il réussit à faire abolir complètement l'ancien usage des corvées pour l'entretien des routes, clôtures, etc., cause d'une si grande perte de temps dans nos campagnes. Ces travaux furent donnés à l'entreprise.

On fit bientôt la même chose à l'égard de l'entretien des chemins d'hiver.

On fixa l'époque où le feu pourrait être mis dans les bois, afin de prévenir les incendies si désastreux dans les nouveaux établissements.

On fit des réglements sévères à l'égard de la vente des liqueurs enivrantes.

En sa qualité de Maire, Jean Rivard donnait une

attention particulière à la salubrité publique. Il veillait à ce que les chemins et le voisinage des habitations fussent tenus dans un état de propreté irréprochable, à ce que les dépôts d'ordures fussent convertis en engrais et transportés au loin dans les champs.

Il sut aussi obtenir beaucoup des habitants de Rivardville en excitant leur émulation et en faisant appel à leurs sentiments d'honneur. Il leur citait, par exemple, les améliorations effectuées dans tel et tel canton du voisinage, puis il leur demandait si Rivardville n'en pouvait faire autant? " Sommes-nous en arrière des autres cantons, disait-il? Avons-nous moins d'énergie, d'intelligence ou d'esprit d'entreprise? Voulez-vous que le voyageur qui traversera notre paroisse aille publier partout que nos campagnes ont une apparence misérable, que nos clôtures sont délabrées, nos routes mal entretenues?"

C'est au moyen de considérations de cette nature qu'il réussit à faire naître chez la population agricole du canton un louable esprit de rivalité, et certains goûts de propreté et d'ornementation. Plus d'un habitant borda sa terre de jeunes arbres qui, plus tard, contribuèrent à embellir les routes tout en ajoutant à la valeur de la propriété.

Mais combien d'autres améliorations Jean Rivard n'eût pas accomplies, avec un peu plus d'expérience et de moyens pécuniaires,—et disons-le aussi, avec un peu plus d'esprit public et de bonne volonté de la part des contribuables !

CHAPITRE XII



GUSTAVE CHARMENIL À JEAN RIVARD.

Ce fut encore Octave Doucet qui apprit à Gustave Charmenil l'élection de Jean Rivard à la mairie de Rivardville. Il terminait sa lettre par les réflexions suivantes :

" Certes, ceux qui ont eu occasion de suivre de près Jean Rivard ne doivent pas être surpris de l'influence qu'il exerce et de l'estime sans bornes dont il jouit. Pour moi, plus j'observe sa conduite et ses actes, plus il m'étonne, plus je l'admire. Je ne veux pas parler des qualités de son cœur que tu as sans doute déjà pu apprécier ; je parle de son jugement, de son merveilleux bon sens, de son activité sans égale. Il peut gérer les affaires de la paroisse, sans négliger les siennes. Peu d'hommes sont plus aptes à remplir les diverses charges nécessaires à la bonne administration d'une paroisse. Il a beaucoup lu et beaucoup étudié depuis qu'il a quitté le collége, et tu serais surpris de l'étendue de son savoir. Il possède, en outre, une connaissance intime du cultivateur canadien, de ses besoins, de ses goûts et des réformes à opérer dans sa conduite et son

genre de vie. Il a entrepris une croisade pacifique contre ce qu'il appelle les défauts d'éducation de ses compatriotes ; il voudrait en faire des citoyens éclairés, des agriculteurs actifs, industrieux, intelligents. Il me confie ses projets de réforme, en sollicitant mon concours ; je ne demande pas mieux que de joindre mes faibles efforts aux siens dans le but d'obtenir un résultat si désirable ; mais la tâche n'est pas aussi facile qu'il semble le croire, et tout en admirant son zèle patriotique, je n'ai pas dans notre réussite la même confiance que lui.

" Je ne me cache pas toutefois qu'en cette matière le moindre succès serait déjà un résultat méritoire.

....

A la réception de cette lettre, Gustave Charmenil s'empressa de féliciter son ami :

" Je viens d'apprendre que tu es Maire de Rivardville. J'en ai tressailli de plaisir. Je laisse tout là pour t'écrire et te féliciter. A vrai dire pourtant, ce sont plutôt les électeurs de Rivardville que je devrais féliciter d'avoir eu le bon esprit d'élire un maire comme toi. Personne assurément n'était plus digne de cet honneur ; tu es le fondateur de Rivardville, tu devais en être le premier maire. Cette seule raison suffisait, sans compter toutes les autres.

" Avec quel bonheur, mon ami, je te vois grandir de toutes manières ! Tes succès dans la vie ont quelque chose de merveilleux. Ne dirait-on pas que tu possèdes un talisman inconnu du vulgaire, que tu as dérobé aux fées leur baguette magique ? Car enfin,

combien d'autres sont entrés dans la même carrière que toi, dans les mêmes conditions, avec les mêmes espérances, et n'y ont recueilli qu'embarras et dégoûts ! Combien passent toute leur vie à tourmenter le sol pour n'y moissonner que misère et déceptions.

" Il semble qu'un bon génie t'aie pris par la main pour te guider dans un sentier semé de fleurs. Entré dans ta carrière de défricheur, avec un capital de cinquante louis, te voilà déjà comparativement riche ; tu le deviendras davantage chaque année. Tu n'as jamais ambitionné les honneurs, et cependant tu vas devenir un homme marquant. Tu es déjà le roi de ta localité. Qui sait si tu ne deviendras pas plus tard membre du parlement ? Oh ! si jamais tu te présentes, mon cher Jean, je veux aller dans ton comté haranguer les électeurs ; tu verras si je m'y entends à faire une élection. En attendant, voici une faveur spéciale que je sollicite de toi : quand tu n'auras rien de mieux à faire, écris-moi donc une longue lettre, comme tu m'en écrivais autrefois, dans laquelle tu me feras connaître minutieusement tous les secrets de ta prospérité. Tu sais que Montesquieu a fait un livre sur les *Causes de la grandeur des Romains ;* eh bien ! je voudrais en faire un, à mon tour, sur les *Causes de la grandeur de Jean Rivard.* Pour cela, il faut que tu mettes toute modestie de côté, et que tu me fasses le confident de tes secrets les plus intimes.

" Ta dernière lettre m'en dit bien quelque chose, mais cela ne suffit pas.

“ J'ai déjà entendu dire que ton ancienne fille Françoise te regardait un peu comme sorcier. J'aimerais à savoir jusqu'à quel point elle a raison.

....

Il est un autre sujet sur lequel il était difficile à notre jeune avocat de ne pas dire un mot. Aussi profite-t-il de l'occasion pour faire de nouvelles confidences à son ami :

“ Il faut que je réponde maintenant à quelques points de ta dernière lettre.

“ Tu me fais du mariage une peinture admirable ; je ne pouvais m'attendre à autre chose de ta part. Quand on a le bonheur d'avoir une femme comme la tienne, on est naturellement porté à s'apitoyer sur le sort des célibataires. En me conseillant de me marier, mon cher Jean, ta voix n'est pas la voix qui crie dans le désert ; tu sais déjà que je ne suis pas sourd sur ce chapitre.

“ Mais plus je connais le monde, plus j'hésite, plus je suis effrayé. Tu n'as jamais eu l'occasion de faire la comparaison entre la vie rurale et celle de nos cités. Tu n'as pas eu besoin d'être riche, toi, pour te marier ; la personne que tu as épousée, loin d'augmenter le chiffre de ton budget, est devenue pour toi, grâce à son genre d'éducation et à ses habitudes de travail, une associée, une aide, une véritable compagne. Mais dans nos villes c'est bien différent : les jeunes filles que nous appelons des demoiselles bien élevées, c'est-à-dire celles qui ont reçu une éducation de couvent, qui savent toucher le piano, chan-

ter, broder, danser, ne peuvent songer à se marier qu'à un homme possédant plusieurs centaines de louis de revenu annuel. Elles seraient malheureuses sans cela. Il est vrai qu'elles sont pauvres elles-mêmes, puisqu'elles n'ont généralement pour dot que leurs vertus, leurs grâces, leur amabilité ; mais elles ont été élevées dans le luxe et l'oisiveté, et elles veulent continuer à vivre ainsi ; cela est tout naturel. Il faut qu'elles puissent se toiletter, recevoir, fréquenter le monde et les spectacles. Ce n'est pas leur faute s'il en est ainsi, c'est la faute de leur éducation, ou plutôt celle des habitudes et des exigences de la société dont elles font partie. Mais toutes ces exigences occasionnent des dépenses dont le jeune homme à marier s'épouvante avec raison. Ce sont ces mêmes exigences, portées à l'excès, qui font que dans la vieille Europe un si grand nombre de jeunes gens préfèrent vivre dans le célibat et le libertinage que de se choisir une compagne pour la vie. Une femme légitime est un objet de luxe, un joyau de prix dont les riches seuls peuvent ambitionner la possession.

" On peut à peine aujourd'hui apercevoir une différence dans le degré de fortune des citoyens. Le jeune commis de bureau, dont le revenu ne dépasse pas deux ou trois cents louis par an veut paraître aussi riche que le fonctionnaire qui en a six cents ; sa table est aussi abondamment pourvue ; il a, comme lui, les meilleurs vins, la vaisselle la plus coûteuse ; la toilette de sa femme ne le cède en rien

à celle de l'autre, leurs enfants sont parés avec le même luxe extravagant. Et pourquoi y aurait-il une différence? Ne voient-ils pas la même société? Ne sont-ils pas journellement en contact avec les mêmes personnes? Comment une jeune et jolie femme pourrait-elle se résigner à vivre dans la retraite, lorsqu'elle a déjà eu l'honneur de danser avec l'aimable colonel V***, avec le beau monsieur T***, de recevoir des compliments de l'élégant et galant M. N***? C'est à en faire tourner la tête aux moins étourdies. Aussi le jeune couple ne fera-t-il halte sur cette route périlleuse que lorsque le mari ne pourra plus cacher à sa belle et chère moitié qu'il a trois ou quatre poursuites sur les bras, que leurs meubles vont être saisis et vendus, s'il ne trouve immédiatement cinquante louis à emprunter.

" Je te ferai grâce de ce qui se passe alors assez souvent entre lui et les usuriers.

" Quand les cultivateurs viennent à la ville vendre leurs denrées ou acheter les choses nécessaires à leur vie simple et modeste, ils ne se doutent guère qu'un certain nombre de ceux qu'ils rencontrent, et qui quelquefois les traitent avec arrogance, sont au fond beaucoup moins riches qu'eux. A les voir si prétentieusement vêtus, bottes luisantes, pantalon collant, chapeau de soie, veste et habit de la coupe des premiers tailleurs de la ville, montre et chaîne d'or, épinglette et boutons d'or, ils les prendraient pour de petits Crésus. Ils croiraient à peine celui qui leur dirait que plusieurs de ces milords ne sont pas même

propriétaires de ce qu'ils portent sur leur corps, qu'ils doivent leurs hardes à leur tailleur, leurs bottes au cordonnier, leurs bijoux à l'orfèvre, et que jamais probablement ils ne seront en état de les payer. On en a vu sortir ainsi de leur maison le matin, et s'arrêter en passant chez un ami pour emprunter la somme nécessaire à l'achat du dîner.

" Il existe dans les classes élevées de la société de nos villes une somme de gêne et d'embarras dont tu n'as pas d'idée. Chez elles, la vanité étouffe le sens commun ; la maxime, " vivons bien tandis que nous vivons," l'emporte sur toutes les autres. Des hommes fiers, hautains, aristocrates, ne craignent pas de laisser leurs femmes et leurs enfants à la charge du public, après avoir eux-mêmes vécu dans l'opulence.

" A ce propos, il faut que je te raconte un fait qui m'a vivement impressionné. Tu as peut-être lu dernièrement sur les journaux la mort de M. X***. J'avais eu des rapports assez intimes avec lui depuis quelques années ; il s'était toujours montré fort bienveillant à mon égard, et lorsque j'appris sa maladie, je m'empressai de le visiter. Son mal provenait en grande partie de tourments d'esprit, d'inquiétudes causées par de folles spéculations sur les propriétés foncières. Il ne pouvait s'empêcher d'exprimer tout haut des regrets que, dans son état de santé, il eût cachés avec le plus grand soin.

" Voyez, me dit-il, d'une voix qui s'éteignait et me faisait monter les larmes aux yeux, voyez ce que c'est que cette vie du monde ! J'ai vécu dans l'opu-

lence, j'ai eu beaucoup d'amis, j'ai mené grand train, et je vais en mourant laisser mes enfants non-seulement sans fortune, mais dans le besoin et les dettes. J'ai joué ce qu'on appelle un rôle important dans le monde, j'ai occupé une position élevée, j'ai gagné des milliers de louis, ma maison, meublée magnifiquement, était ouverte à la jeunesse qui voulait s'amuser, ma femme et mes filles n'épargnaient rien pour paraître et briller...... Mais qu'y a-t-il de sérieux dans tout cela? Quel bien ai-je fait ? La vie d'une créature raisonnable doit-elle avoir un but aussi futile ?

" C'est en exprimant de tels regrets qu'il vit approcher son dernier moment. Le lendemain, il expirait dans mes bras.

" J'étais là, seul, avec la famille. Pas un de ses anciens amis, de ceux qu'il invitait chaque jour à ses fêtes, ne se trouvait à son chevet.

" Et dire, mon cher ami, que cette vie est celle d'un grand nombre, dans cette classe qu'on appelle la classe bien élevée ! Tout le produit de leur travail passe en frais de réception, de toilette ou d'ameublement.

" Tu me diras : mais ne sont-ils pas libres d'agir autrement? Quelle loi les empêche d'employer leur temps et leur argent d'une manière plus rationnelle ? Aucune, sans doute ; mais la société exerce sur ses membres une espèce de pression à laquelle ils ne peuvent échapper. Celui qui se conduit autrement que la classe à laquelle il appartient est aussitôt mon-

tré du doigt. Chose étrange ! l'homme d'ordre, l'homme de bon sens qui prendra soin d'appliquer une partie de son revenu à des objets utiles, passera souvent pour mesquin, tandis que le bon vivant qui dissipera son revenu et le revenu d'autrui dans la satisfaction égoïste de ses appétits grossiers, sera considéré comme un homme libéral et généreux. Ainsi le veut une société fondée sur l'égoïsme et la vanité.

" Mais il faut dire pourtant que cette conduite extravagante n'est pas générale, et que bon nombre de familles pourraient offrir un agréable contraste avec celles dont je viens de parler. Je pourrais te citer, entre autres, la famille de la jeune pensionnaire dont il a été question dans ma dernière lettre, qui me paraît être un modèle de bonne administration. J'y suis devenu presque intime, et j'ai pu admirer le bon ordre qui règne dans la maison, la méthode qui préside à toute chose, et la constante harmonie qui existe entre tous les membres de la famille. Sans être dans l'opulence, on peut dire qu'ils vivent dans l'aisance et le confort, grâce à l'esprit de conduite et d'économie de celle qui dirige la maison. L'intérieur de leur demeure présente un singulier mélange d'élégance et de simplicité. Un goût exquis se fait remarquer dans le choix et la disposition de l'ameublement. Point de faste inutile, point de folle dépense. La maîtresse de la maison connaît la somme dont elle peut disposer, et elle se garde bien de dépasser son budget. Du reste, elle peut, à la fin de

l'année, rendre un compte fidèle de son administration. Chaque sou dépensé est indiqué dans un petit registre soigneusement tenu. Elle sait ce qu'ont coûté la nourriture, la toilette, la domesticité, l'éclairage, le chauffage, les souscriptions, charités, etc. De cette manière la dépense n'excède jamais le revenu. On ne s'endette jamais. Au contraire, une petite somme est chaque année mise de côté pour les jours de la vieillesse, ou pour aider à l'établissement des enfants.

" Malgré ta dignité de maire, de juge de paix, de major de milice, de père de famille, etc., il faut pourtant bien que je te dise un mot des progrès de ma dernière liaison. Tu as été mon confident avant de cumuler toutes les charges importantes que tu remplis aujourd'hui, tu ne saurais convenablement te démettre de ce premier emploi. Je sais pourtant que je m'expose à perdre la bonne opinion que tu pouvais avoir de moi ; je vais être à tes yeux un inconstant, un esprit volage, un grand enfant en un mot. Mais, mon cher ami, si tu connaissais bien la vie et la destinée des gens de mon état, tu verrais que ma conduite, après tout, n'a rien de fort étrange. Quand on ne peut se marier avant l'âge de trente ans, l'inconstance devient pour ainsi dire une nécessité de l'existence. La jeune fille qu'on aime à vingt ans, ne peut rester jeune indéfiniment ; on ne saurait exiger qu'elle vieillisse dans l'attente, que sa beauté se fane, qu'elle nourrisse pendant de longues années un sentiment dont la conséquence peut devenir pour elle

un célibat forcé. En supposant qu'elle le voulût, ses parents y mettraient bon ordre. Elle en épouse un autre. Elle remplit fidèlement ses devoirs d'épouse et de mère. Le jeune homme, qui l'aima d'abord, se sent oublié, guérit peu à peu, et porte ses vues ailleurs.

" Après ce petit exorde, laisse-moi, mon bon ami, t'entretenir un peu de ma jeune pensionnaire. Je suis accueilli dans sa famille avec tous les égards possibles. Ma petite amie, que j'appellerai Antonine, est l'aînée de trois sœurs, dont la dernière est encore au couvent. Elle-même me parut d'abord regretter d'en être sortie ; elle ne parlait qu'avec émotion des bonnes dames directrices et des petites amies qu'elle y avait laissées. Cet ennui cependant s'est dissipé peu à peu, grâce à l'ardeur avec laquelle elle s'est livrée à tous les travaux domestiques qui conviennent à son sexe, et dont la connaissance pratique formait comme le complément de son éducation de couvent. Sa mère, qui me paraît être une femme supérieure, et parfaitement au fait des devoirs de son état, l'instruit de tout ce qui concerne la tenue d'une maison. Elle lui fait faire ce qu'elle appelle l'apprentissage de sa profession. A l'heure qu'il est, Antonine et sa sœur remplissent, chacune à son tour, les devoirs de maîtresse de maison, veillant à la propreté générale et à tous les détails du ménage, surveillant la cuisine, commandant les domestiques, et mettant elles-mêmes la main à l'œuvre lorsqu'il en est besoin. Elles s'acquittent de ces devoirs sans

confusion, sans murmure, avec une sorte d'enjouement. Il m'est arrivé d'entrer une fois sans être annoncé et d'apercevoir Antonine vêtue en négligé, occupée à essuyer les meubles du salon. Elle était charmante à voir. Elle rougit légèrement, non de honte d'être surprise faisant un travail domestique---elle a trop d'esprit pour cela---mais sans doute parce qu'elle ne m'attendait pas, et peut-être aussi parce qu'elle lisait dans mes yeux combien je l'aimais dans sa tenue simple et modeste. D'après ce que dit leur mère, qui parle volontiers de ces détails en ma présence, Antonine et sa sœur sont ainsi occupées de travaux de ménage, depuis le matin jusqu'à midi ; elles changent alors de toilette, et leur après-midi se passe dans des travaux de couture, et quelquefois de broderie. Elles ont appris à tailler elles-mêmes leurs vêtements, et elles peuvent façonner de leurs mains tous leurs articles de toilette, depuis la robe jusqu'au chapeau. Ç'est une espèce de jouissance pour elles, en même temps qu'une grande économie pour la maison. Leur toilette d'ailleurs est remarquable par son extrême simplicité, en même temps que par son élégance, preuve à la fois de bon goût et de bon sens.

" Combien de jeunes filles cherchent à vous éblouir par la richesse et l'éclat de leur toilette, et se croient d'autant plus séduisantes qu'elles affichent plus de luxe ! Elles ne savent pas que ces goûts extravagants épouvantent les jeunes gens et en condamnent un grand nombre au célibat. Passe pour

celles qui ne sont pas belles, et qui n'ont aucun autre moyen d'attirer l'attention ; mais quel besoin la jolie jeune fille a-t-elle de tant se parer pour être aimable ?

" De temps à autre, mais assez rarement, Antonine et sa sœur sortent avec leur mère dans l'après-midi, soit pour magasiner, soit pour faire quelques visites. Le soir, elles lisent, ou font de la musique dans le salon. Que crois-tu qu'elles lisent ? Tu as peut-être entendu dire que les jeunes filles ne peuvent lire autre chose que des romans ? Détrompe-toi. Antonine n'est pas aussi forte sur les mathématiques que l'était madame du Châtelet, mais elle lit de l'histoire, et même des ouvrages de sciences, de philosophie, de religion, de voyages, etc. Je l'ai surprise un jour absorbée dans le Traité de Fénélon sur l'Education des Filles, un autre jour dans celui de Madame Campan sur le même sujet Il est vrai qu'elle parcourt peut-être avec encore plus de plaisir les poésies et les petites historiettes dont son père lui permet la lecture. Mais elle juge tous ces ouvrages avec une raison, un goût qu'on rencontre assez rarement parmi nous. Sa conversation m'intéresse et me charme de plus en plus. Quelles que soient les qualités littéraires de son futur mari, elle sera parfaitement en état de le comprendre.

" Je ne lui ai encore rien dit de mes sentiments ; elle n'en sait que ce qu'elle a pu lire dans mes yeux. Mais je songe quelquefois qu'elle réunit en grande partie tout ce que j'ai toujours désiré dans une femme. Que dirais-tu si elle allait devenir la plus

belle moitié de moi-même ? Mais, en supposant que je ne lui fusse pas antipathique, pourra-t-elle, ou voudra-t-elle attendre deux ou trois ans? Car dans le cas même où la fortune me serait favorable, ce ne serait pas avant deux ans qu'il me sera donné d'accomplir cet acte solennel de ma vie.

" Je pense avoir deux rivaux cependant dans deux jeunes gens que je rencontre assez régulièrement dans la famille. L'un est étudiant comme moi, et l'autre employé d'une de nos premières maisons de commerce. Leur fortune est à peu près égale à la mienne c'est-à-dire qu'ils n'ont rien. Ni l'un ni l'autre toutefois n'a l'air de s'en douter. C'est à qui fera les plus riches cadeaux à Antonine et à sa sœur. C'est au point que la mère de celles-ci s'est crue obligée d'intervenir, et de s'opposer formellement à cet étrange mode de faire sa cour. Ces jeunes messieurs, disait-elle l'autre jour, feraient beaucoup mieux d'employer l'argent de leurs cadeaux à se créer un fonds d'épargnes. Cette remarque et d'autres que j'entends faire de temps en temps sur le compte de mes rivaux me rassurent, et me font croire que mon système, qui est tout l'opposé du leur, ne déplaît pas trop. Le père d'Antonine surtout ne peut cacher son dédain pour ces jeunes freluquets, qui, faute d'autres qualités, cherchent à se faire aimer à prix d'argent.

" L'un d'eux toutefois est, paraît-il, un magnifique danseur, et si plus tard Antonine prenait du goût pour les bals ou les soirées dansantes, il pourrait bien

me faire une redoutable concurrence. Ajoutons que tous deux sont excessivement particuliers sur leur toilette, et qu'ils ne viennent jamais sans être peignés, frisés, pommadés et tirés à quatre épingles ; avantage qui, soit dit en passant, me fait complètement défaut.

" Je ne manquerai pas de te tenir au courant des événements. Mais comme " de soins plus importants je te sais occupé," je te laisse pleine liberté de lire ou de ne pas lire mes confidences amoureuses, et par conséquent de n'y pas répondre.

" J'ai passé ma soirée d'hier avec notre ancien confrère de collége, le Dr. E. T...., lequel, entre parenthèse, est en voie de réussir, grâce à ses talents et à la confiance qu'il inspire ; et après avoir longtemps parlé de toi, nous passâmes en revue toute la liste des jeunes gens qui ont quitté le collége vers la même époque que nous. Nous fûmes nous-mêmes surpris du résultat de notre examen. Calixte B*** est parti pour la Californie, il y a deux ans, et nous n'en avons pas de nouvelles. Joseph T.... s'est fait tuer l'année dernière dans l'armée du Mexique. Tu te souviens de Pascal D...., toujours si fier, si prétentieux ? Il est, paraît-il, garçon d'auberge, quelque part dans l'Etat de New-York. Quant à ce pauvre Alexis M...., autrefois si gai, si aimable, si amusant, tu as sans doute entendu parler de sa malheureuse passion pour la boisson ? De fait, cette fatale tendance chez lui se révélait déjà au collége. Eh bien ! après avoir dans ces derniers temps, grâce

à nos remontrances et à nos pressantes sollicitations, cessé tout-à-fait de boire, il a recommencé comme de plus belle, puis il est tombé malade, et à l'heure où je t'écris, il n'en a pas pour quinze jours à vivre. George R...., qui par ses talents, ses rapports de société, sa position de fortune, promettait de fournir une carrière si brillante, finira probablement de la même manière. La débauche en mine aussi quelques-uns et les conduira infailliblement aux portes du tombeau. Ce tableau n'est pas réjouissant, n'est-ce pas? Il est pourtant loin d'être chargé, et je pourrais t'en dire bien davantage si je ne craignais de blesser la charité.

" Tu n'as pas d'idée, mon cher, des ravages que fait l'intempérance parmi la jeunesse instruite de nos villes. Nous étions dix jeunes étudiants dans la première pension que j'ai habitée ; nous ne sommes plus que trois aujourd'hui. Les sept autres sont morts dans la fleur de l'âge, quelques-uns, avant même d'avoir terminé leur cléricature. Tous ont été victimes de cette maudite boisson qui cause plus de mal dans le monde que tous les autres fléaux réunis. Après avoir d'abord cédé avec répugnance à l'invitation pressante d'un ami ils sont devenus peu-à-peu les esclaves de cette fatale habitude. Le jeune homme qui veut éviter ce danger n'a guère d'autre alternative que de renoncer héroïquement à goûter la liqueur traîtresse. Il se singularisera, il est vrai, mais l'avenir le récompensera amplement du sacrifice qu'il aura fait.

" Avec quel bonheur, mon ami, nous avons détourné nos regards de ce tableau lugubre pour les reporter sur celui que nous offre ta vie pleine d'héroïsme et de succès si bien mérités ! Tu es notre modèle à tous. Tu nous devances dans le chemin des honneurs et de la fortune. Oh ! encore une fois, bénis, bénis ton heureuse étoile qui t'a guidé vers la forêt du canton de Bristol.

" En terminant ma lettre, je dois te rappeler que si d'un côté je te dispense de répondre à mes confidences amoureuses, d'un autre côté je tiens plus que jamais à ce que tu me révèles tous les secrets de ta prospérité. Fais-moi part aussi des mesures que tu te proposes d'introduire en ta qualité de maire. Tout cela m'intéresse au plus haut degré.

" Et maintenant, monsieur le maire, permettez-moi de vous souhaiter tout le succès possible dans vos réformes et dans toutes vos entreprises publiques et privées. Veuillez faire mes amitiés à madame la mairesse, ainsi qu'à l'ami Doucet, et me croire

" Tout à toi,

" Gustave Charmenil."



CHAPITRE XIII

—

RÉPONSE DE JEAN RIVARD.

Un mois, deux mois, trois mois se passèrent, et Gustave Charmenil ne recevait pas de réponse. Ce silence inaccoutumé commençait à l'inquiéter lorsqu'il reçut enfin la lettre suivante :

" Mon cher Gustave,

" Tu me pardonneras sans doute d'avoir tant tardé à t'écrire, lorsque tu en sauras la cause. J'ai reçu ta dernière lettre dans un moment de grande affliction pour ma femme et pour moi. Notre plus jeune enfant, notre cher petit Victor, était dangereusement malade, et depuis, nous l'avons perdu. Une congestion cérébrale, amenée par sa dentition, nous l'a enlevé à l'âge de huit mois. Ce beau petit ange, qui nous donnait déjà tant de plaisir, qui égayait la maison par ses cris de joie et son jargon enfantin, nous ne le verrons plus, nous ne l'entendrons plus ; il s'est envolé vers ce ciel qu'il nous montrait dans son œil limpide et pur. Il s'est éteint en fixant sur nous un regard d'une indicible mélancolie. Ce que nous ressentîmes alors ne saurait s'exprimer. Oh ! remer-

cie Dieu, mon cher Gustave, d'ignorer ce que c'est que la perte d'un enfant. Mon cœur se brise encore en y pensant.

" J'ai craint pendant quelques jours pour la santé de ma pauvre Louise. Mais grâce à cette religion dans le sein de laquelle elle s'est réfugiée, elle commence à se consoler, et elle peut maintenant parler de son cher petit sans verser trop de larmes.

" C'était la première peine de cœur que nous éprouvions depuis notre entrée en ménage ; nous nous en souviendrons longtemps.

" J'ai été, en outre, accablé d'occupations de toutes sortes depuis plusieurs mois, ce qui a aussi un peu contribué au délai que j'ai mis à t'écrire.

" Merci, mon cher Gustave, de tes félicitations sur mon élection à la mairie ; mais je ne sais vraiment si tu ne devrais pas plutôt me plaindre. En acceptant cette charge j'ai pris sur mes épaules un lourd fardeau. J'ai déjà fait du mauvais sang, et je n'ai pas fini d'en faire. Toute mon ambition serait de faire de Rivardville une paroisse modèle ; je voudrais la constituer, s'il était possible, en une petite république, pourvue de toutes les institutions nécessaires à la bonne administration de ses affaires, au développement de ses ressources, aux progrès intellectuels, sociaux et politiques de sa population. Mais pour en venir là, des obstacles de toutes sortes se présentent. Il faut le dire, l'esprit de gouvernement n'existe pas encore chez notre population. Cette entente, cette bonne harmonie, ces petits sacrifices per-

sonnels nécessaires au bon gouvernement général, on ne les obtient qu'au moyen d'efforts surhumains. Le sentiment qu'on rencontre le plus souvent quand il s'agit d'innovations utiles, d'améliorations publiques, c'est celui d'une opposition quelquefois sourde, quelquefois violente, qui paralyse et décourage. Des gens s'obstinent à marcher dans la route qu'ont suivie leurs pères, sans tenir compte des découvertes dans l'ordre moral, politique et social, aussi bien que dans l'ordre industriel et scientifique. Parmi ces hommes arriérés un grand nombre sont honnêtes et de bonne foi ; mais d'autres ne sont guidés que par l'égoïsme, ou par le désir de flatter les préjugés populaires ! A part le père Gendreau, dont je t'ai déjà parlé, lequel ne fait d'opposition que par esprit de contradiction, et qui au fond est plus digne de pitié que de haine, j'ai depuis quelque temps à faire face à une opposition plus redoutable et plus habile de la part du notaire de notre village. C'est un homme en apparence assez froid, mais qui sous des dehors de modération cache une ambition insatiable. Il ne tente aucune opposition ouverte, mais dans ses entretiens privés il se plaît à critiquer mes projets et me nuit ainsi d'autant plus que je n'ai pas l'avantage de pouvoir me défendre. Il a, m'assure-t-on, l'intention de solliciter les suffrages des électeurs aux prochaines élections parlementaires, et tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, il le fait et le dit, dans le but de se rendre populaire.

“ Notre médecin, qui est un homme éclairé et qui

le plus souvent favorise mes projets, n'ose plus me prêter l'appui de son autorité morale, du moment que le débat prend une tournure sérieuse. Il se contente alors de rester neutre, et cette neutralité m'est plus défavorable qu'utile.

" Je me découragerais parfois si notre bon ami Doucet n'était là pour me réconforter et retremper mon zèle. Il ne veut pas se mêler ouvertement de nos débats, de crainte d'être mal vu de ses ouailles, et je respecte sa délicatesse ; mais en particulier il m'approuve de tout cœur ; cela me suffit.

" Ne vas pas croire pourtant, mon ami, qu'en te parlant ainsi des obstacles que je rencontre, je prétende jeter du blâme sur les habitants de nos campagnes ; non, je ne fais que constater un état de choses dû à des circonstances incontrôlables, et dont il est facile de se rendre compte.

" Si d'un côté j'accuse des individus, il me serait facile d'un autre côté de disculper ou justifier complètement le gros de la population.

" Si nous ne possédons pas encore cet esprit public, cet esprit de gouvernement si désirables dans tous les pays libres, cela n'est pas dû à un défaut de bon sens ou d'intelligence naturelle chez la classe agricole, car aucune classe ne lui est supérieure sous ce rapport, mais on doit l'attribuer à deux causes principales dont je vais dire un mot. Convenons d'abord qu'il faut un apprentissage en cela comme en tout le reste. La science du gouvernement ne s'acquiert pas comme par magie ; elle doit s'intro-

duire par degré dans les habitudes de la population. Or, nos pères venus de France aux dix-septième et dix-huitième siècles n'ont pas apporté avec eux la pratique ou la connaissance de ce que les Anglais appellent le *self-government ;* et ce n'est pas avec l'ancien régime du Bas-Canada, sous la domination anglaise, que leurs descendants auraient pu en faire l'apprentissage. A peine quelques années se sont-elles écoulées depuis que nous avons été appelés à gérer nos affaires locales ou municipales. Rien donc de surprenant que nous soyions encore novices à cet égard, et que nous ne marchions pour ainsi dire qu'en trébuchant. Le progrès se fera insensiblement ; nos lois administratives sont encore loin d'être parfaites ; elles s'amélioreront avec le temps et finiront par répondre aux vœux et aux besoins de la population.

" Mais la cause première de cette lacune dans les mœurs de notre population, la cause fondamentale de l'état de choses que nous déplorons, et qu'il importe avant tout de faire disparaître, c'est le défaut d'une éducation convenable. Oui, mon ami, de toutes les réformes désirables, c'est là la plus urgente, la plus indispensable : elle doit être la base de toutes les autres. Avant de faire appel à l'esprit, à la raison du peuple, il faut cultiver cet esprit, développer, exercer cette raison. Donner à toutes les idées saines, à toutes les connaissances pratiques la plus grande diffusion possible, tel doit être le but de tout homme qui désire l'avancement social, matériel et

politique de ses concitoyens. Cette idée n'est pas nouvelle ; on l'a proclamée mille et mille fois : mais il faut la répéter jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement comprise. Sans cela, point de réforme possible.

" En quoi doit consister cette éducation populaire ? C'est là une question trop vaste, trop sérieuse pour que j'entreprenne de la traiter. Mais d'autres l'ont fait avant moi et beaucoup mieux que je ne le pourrais faire. D'ailleurs, à cet égard, je me laisse aveuglément guider par notre ami Doucet.

" Tu dis que je suis roi de ma localité : oh ! si j'étais roi, mon ami, avec quel zèle j'emploierais une partie de mon revenu à répandre l'éducation dans mon royaume, en même temps que j'encouragerais par tous les moyens possibles la pratique de l'agriculture et des industries qui s'y rattachent !

" Je considérerais les ressources intellectuelles enfouies dans la multitude de têtes confiées à mes soins comme mille fois plus précieuses que toutes ces ressources minérales, commerciales, industrielles qu'on exploite à tant de frais, et je ferais de l'éducation morale, physique et intellectuelle des enfants du peuple, qui a pour but de cultiver et développer ces ressources, ma constante et principale occupation.

" Dans chaque paroisse de mon royaume, l'Ecole-Modèle s'élèverait à côté de la Ferme-Modèle, et toutes deux recevraient sur le budget de l'état une subvention proportionnée à leur importance. Toute lésinerie à cet égard me paraîtrait un crime de lèse-nation

" Il va sans dire que dans le choix des instituteurs, je ne me laisserais pas influencer par des considérations d'économie. Cette classe d'hommes qui exerce une espèce de sacerdoce, et qui, par la nature de ses occupations, devrait être regardée comme une des premières dans tous les pays du monde, a toujours été traitée si injustement, que je ferais tout en moi pour la dédommager de ce dédain. Je lui assurerais un revenu égal à celui des hommes de profession.

" J'appellerais là, s'il était possible, non-seulement des hommes réellement et solidement instruits, mais des esprits philosophiques et observateurs, des hommes en état de juger des talents et du caractère des enfants.

" Car un de mes principaux buts, en rendant l'éducation élémentaire universelle, serait de découvrir chez les enfants du peuple les aptitudes particulières de chacun, de distinguer ceux qui par leurs talents plus qu'ordinaires promettraient de briller dans les carrières requérant l'exercice continu de l'intelligence, de ceux qui seraient plus particulièrement propres aux arts mécaniques et industriels, au commerce ou à l'agriculture.

" J'adopterais des mesures pour que tout élève brillant fût reçu dans quelque institution supérieure, où son intelligence pourrait subir tout le développement dont elle serait susceptible.

" Rien ne m'affligerait autant que d'entendre dire ce qu'on répète si souvent de nos jours : que parmi

les habitants de nos campagnes se trouvent, à l'état inculte, des hommes d'état, des jurisconsultes, des orateurs éminents, des mécaniciens ingénieux, des hommes de génie enfin qui, faute de l'instruction nécessaire, mourront en emportant avec eux les trésors de leur intelligence.

" Si j'étais roi, je fonderais des institutions où le fils du cultivateur acquerrait les connaissances nécessaires au développement de son intelligence, et celles plus spécialement nécessaires à l'exercice de son état, me rappelant ce que dit un auteur célèbre, que l'édu-
" cation est imparfaite si elle ne prépare pas l'homme
" aux diverses fonctions sociales que sa naissance, ses
" aptitudes ou ses goûts, sa vocation ou sa fortune
" l'appelleront à remplir dans la société pendant sa
" vie sur la terre." Quant à la connaissance spéciale de son art, c'est-à-dire à la science agricole, je voudrais qu'elle lui fût aussi familière, dans toutes ses parties, que les connaissances légales le sont à l'avocat, celles de la médecine au médecin. Tu me diras que c'est un rêve que je fais là ; quelque chose me dit pourtant que ce n'est pas chose impossible. On peut dire qu'à l'heure qu'il est, la grande moitié des cultivateurs de nos paroisses canadiennes, pourraient, s'ils avaient reçu l'instruction préalable nécessaire, consacrer deux, trois, quatre heures par jour à lire, écrire, calculer, étudier. Aucune classe n'a plus de loisir, surtout durant nos longs hivers. Qui nous empêcherait d'employer ces loisirs à l'acquisition de connaissances utiles ?

" Que d'études importantes, en même temps qu'agréables, n'aurions-nous pas à faire ? Nous sommes naturellement portés à nous occuper des choses de l'esprit ; nous aimons beaucoup, par exemple, à parler politique ; nous aimons à juger les hommes qui nous gouvernent, à blâmer ou approuver leur conduite, à discuter toutes les mesures présentées dans l'intérêt général. Mais n'est-ce pas humiliant pour l'homme sensé, qui n'a pas la moindre notion de la science du gouvernement, qui ne connaît ni l'histoire du pays, ni les ressources commerciales, industrielles, financières dont il dispose, qui n'a pas même assez cultivé sa raison pour bien saisir le sens et la portée des questions politiques, n'est-ce pas humiliant pour lui d'avoir à décider par son vote ces questions souvent graves et compliquées, dont dépendent les destinées du pays ? Je connais un de mes vieux amis qui ne veut jamais voter, sous prétexte qu'il ne comprend pas suffisamment les questions en litige ; c'est cependant un homme fort intelligent. Avec quel bonheur il approfondirait toutes ces questions, si son instruction préalable lui avait permis de consacrer quelques heures, chaque jour, au développement et à la culture de ses facultés intellectuelles ?

" Songe donc un instant, mon ami, à l'influence qu'une classe de cultivateurs instruits exercerait sur l'avenir du Canada !

" Mais je m'arrête : cette perspective m'entraînerait trop loin. Pardonne-moi ces longueurs, en faveur d'un sujet qui doit t'intéresser tout autant que

moi. Ce qui me reste à te dire, mon cher Gustave, c'est que mes efforts vont être désormais employés à procurer à Rivardville les meilleurs établissements possibles d'éducation. J'y consacrerai, s'il le faut, plusieurs années de ma vie. Si je n'obtiens pas tout le succès désirable, j'aurai au moins la satisfaction d'avoir contribué au bonheur d'un certain nombre de mes concitoyens, et cela seul me sera une compensation suffisante.

" Quant aux secrets de ma prospérité, comme tu veux bien appeler les résultats plus ou moins heureux de mes travaux, je me fais fort de te les révéler un jour ; et tu verras alors que je ne suis pas sorcier. En attendant, mon cher Gustave, continue à me faire le confident de tes progrès en amour. Je m'y intéresse toujours beaucoup, et ma Louise, curieuse à cet égard comme toutes celles de son sexe, n'aura de repos que lorsqu'elle connaîtra la fin de ton histoire.

" Quand même je voudrais continuer, je serais forcé d'en finir, car mes enfants sont là qui me grimpent sur les épaules, après avoir renversé, par deux fois, mon encrier, et leur mère se plaint que je ne réponds que par monosyllabes aux mille et une questions qu'elle m'adresse depuis une heure. Adieu donc.

" Tout à toi,

" Jean Rivard."

CHAPITRE XIV

—

JEAN RIVARD ET L'ÉDUCATION.

> Dieu a distingué l'homme de la bête en lui donnant une intelligence capable d'apprendre..... Cette intelligence a besoin, pour se développer, d'être enseignée.
>
> GENÈSE.

> C'est par l'éducation qu'on peut réformer la société et la guérir des maux qui la tourmentent.
>
> PLATON.

> Celui-là qui est maître de l'éducation peut changer la face du monde.
>
> LEIBNITZ.

Nous voici rendus à l'époque la plus critique, la plus périlleuse, en même temps que la plus importante et la plus glorieuse de toute la carrière de Jean Rivard. Nous allons le voir s'élever encore, aux prises avec les difficultés les plus formidables. Après avoir déployé, dans la création de sa propre fortune et dans la formation de toute une paroisse, une intelligence et une activité remarquables, il va déployer, dans l'établissement des écoles de Rivardville, une force de caractère surprenante et un courage moral à toute épreuve.

Mais cette question de l'éducation du peuple, avant de devenir pour les habitants de Rivardville le sujet de délibérations publiques, avait été pour Octave Doucet et Jean Rivard le sujet de longues et fréquentes discussions privées. Que de fois l'horloge du presbytère les avait surpris, au coup de minuit, occupés à rechercher les opinions des théologiens et des grands philosophes chrétiens sur cette question vitale. Les sentiments des deux amis ne différaient toutefois que sur des détails d'une importance secondaire ; ils s'accordaient parfaitement sur la base à donner à l'éducation, sur la nécessité de la rendre aussi relevée et aussi générale que possible, de même que sur l'influence toute puissante qu'elle devait exercer sur les destinées du Canada. L'éducation du peuple, éducation religieuse, saine, forte, nationale, développant à la fois toutes les facultés de l'homme, et faisant de nous, Canadiens, une population pleine de vigueur, surtout de vigueur intellectuelle et morale, tel était, aux yeux des deux amis, notre principale planche de salut.

Nous ne saurions mieux faire connaître les principes qui les guidaient, et les conclusions auxquelles ils en étaient arrivés, qu'en reproduisant ici quelque phrases de l'ouvrage de Mgr. Dupanloup sur l'Education, ouvrage admirable, s'il en fût, et qui devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui s'occupent de la chose publique :

" Cultiver, exercer, développer, fortifier et polir
" toutes les facultés physiques, intellectuelles, mo-

" rales et religieuses qui constituent dans l'enfant la " nature et la dignité humaine ; donner à ces facultés " leur parfaite intégrité ; les établir dans la plénitude " de leur puissance et de leur action.......... telle " est l'œuvre, telle est le but de l'Education.

....

" L'Education accepte le fond, la matière que la " première création lui confie ; puis elle se charge de " la former ; elle y imprime la beauté, l'élévation, la " politesse, la grandeur.

....

" L'Education doit former l'homme, faire de l'en- " fant un homme, c'est-à-dire lui donner un corps " sain et fort, un esprit pénétrant et exercé, une rai- " son droite et ferme, une imagination féconde, un " cœur sensible et pur, et tout cela dans le plus haut " degré dont l'enfant qui lui est confié est susceptible.

....

" De là, l'Education *intellectuelle* qui consiste à " développer en lui toutes les forces, toutes les puis- " sances de l'intelligence ;

" De là, l'Education *disciplinaire* qui doit déve- " lopper et affermir en lui les hahitudes de l'ordre et " de l'obéissance à la règle ;

" De là, l'Education *religieuse* qui s'appliquera " surtout à inspirer, à développer les inclinations " pieuses et toutes les vertus chrétiennes ;

" De là, l'Education *physique* qui consiste particu- " lièrement à développer, à fortifier les facultés cor- " porelles.

“ Dans le premier cas, l’Education s’adresse spé-
“ cialement à l’*esprit* qu’elle éclaire par l’instruction ;
“ Dans le second cas, l’Education s’adresse plus
“ spécialement à la volonté et au *caractère* qu’elle
“ affermit par la discipline ;
“ Dans le troisième cas, l’Education s’adresse spé-
“ cialement au *cœur* et à la *conscience*, qu’elle forme
“ par la connaissance et la pratique des saintes véri-
“ tés de la religion ;
“ Dans le quatrième cas, c’est le *corps* que l’Edu-
“ cation a pour but de rendre sain et fort par les
“ soins physiques et gymnastiques.
“ Mais, en tous cas, tout est ici nécessaire et doit
“ être employé simultanément. C’est l’homme tout
“ entier qu’il est question d’élever, de former, d’insti-
“ tuer ici-bas. Ce qu’il ne faut donc jamais oublier,
“ c’est que chacun de ces moyens est indispensable,
“ chacune de ces éducations est un besoin impérieux
“ pour l’enfant et un devoir sacré pour vous que la
“ Providence a fait son instituteur.

. . . .

“ Quel que soit son rang dans la société, quelle
“ que soit sa naissance ou son humble fortune, ja-
“ mais un homme n’a trop d’intelligence ni une mo-
“ ralité trop élevée ; jamais il n’a trop de cœur ni de
“ caractère ; ce sont là des biens qui n’embarrassent
“ jamais la conscience. Quoi ! me dira-t-on, vous
“ voulez que l’homme du peuple, que l’homme des
“ champs puisse être intelligent comme le négociant,
“ comme le magistrat ? Eh ! sans doute, je le veux,

" si Dieu l'a voulu et fait ainsi : et je demande que
" l'Education ne fasse pas défaut à l'œuvre de Dieu ;
" et, si cet homme, dans sa pauvre condition, est
" élevé d'ailleurs à l'école de la religion et du res-
" pect, je n'y vois que des avantages pour lui et pour
" tout le monde.

" De quel droit voudrait-on refuser à l'homme du
" peuple le développement convenable de son esprit ?
" Sans doute il ne fera pas un jour de ses facultés le
" même emploi que le négociant ou le magistrat :
" non, il les appliquera diversement selon la diversité
" de ses besoins et de ses devoirs : et voilà pourquoi
" l'Education doit les exercer, les cultiver diverse-
" ment aussi ; mais les négliger, jamais ! L'homme
" du peuple s'applique à d'autres choses ; il étudie
" d'autres choses que le négociant et le magistrat ; il
" en étudie, il en sait moins : c'est dans l'ordre ;
" mais qu'il sache aussi bien, qu'il sache même
" mieux ce qu'il doit savoir ; qu'il ait autant d'es-
" prit, et quelquefois plus, pourquoi pas ? "

....

Deux obstacles sérieux s'opposent à l'établissement d'écoles dans les localités nouvelles : le manque d'argent et le manque de bras. La plupart des défricheurs n'ont que juste ce qu'il faut pour subvenir aux besoins indispensables, et du moment qu'un enfant est en âge d'être utile, on tire profit de son travail.

Durant les premières années de son établissement dans la forêt, Jean Rivard avait bien compris qu'on ne pouvait songer à établir de suite des écoles régu-

lières. Mais son zèle était déjà tel à cette époque, que pendant plus d'une année il n'employa pas moins d'une heure tous les dimanches à enseigner gratuitement les premiers éléments des lettres aux enfants et même aux jeunes gens qui voulaient assister à ses leçons.

Un bon nombre de ces enfants firent des progrès remarquables. La mémoire est si heureuse à cet âge ! Ils répétaient chez eux, durant la semaine, ce qu'ils avaient appris le dimanche, et n'en étaient que mieux préparés à recevoir la leçon du dimanche suivant. Dans plusieurs familles d'ailleurs, les personnes sachant lire et écrire s'empressaient de continuer les leçons données le dimanche par Jean Rivard.

Bientôt même, sur la recommandation pressante du missionnaire, des écoles du soir, écoles volontaires et gratuites, s'établirent sur différents points du canton.

Mais cet état de choses devait disparaître avec les progrès matériels de la localité.

Peu de temps après l'érection de Rivardville en municipalité régulière, Jean Rivard, en sa qualité de maire, convoqua une assemblée publique où fut discutée la question de l'éducation. Il s'agissait d'abord de nommer des commissaires chargés de faire opérer la loi et d'établir des écoles suivant le besoin, dans les différentes parties de la paroisse.

Ce fut un beau jour pour Gendreau-le-Plaideux. Jamais il n'avait rêvé un plus magnifique sujet d'opposition.

" Qu'avons-nous besoin, s'écria-t-il de suite, qu'avons-nous besoin de commissaires d'école ? On s'en est bien passé jusqu'aujourd'hui, ne peut-on pas s'en passer encore ? Défiez-vous, mes amis, répétait-il, du ton le plus pathétique, défiez-vous de toutes ces nouveautés ; cela coûte de l'argent : c'est encore un piége qui vous est tendu à la suggestion du gouvernement. Une fois des commissaires nommés, on vous taxera sans miséricorde, et si vous ne pouvez pas payer, on vendra vos propriétés ......"

Ces paroles, prononcées avec force et avec une apparence de conviction, firent sur une partie des auditeurs un effet auquel Jean Rivard ne s'attendait pas.

Pour dissiper cette impression, il dut en appeler au bon sens naturel de l'auditoire, et commencer par faire admettre au père Gendreau lui-même la nécessité incontestable de l'instruction.

" Supposons, dit-il, en conservant tout son sang-froid et en s'exprimant avec toute la clarté possible, supposons que pas un individu parmi nous ne sache lire ni écrire : que ferions-nous ? où en serions-nous ? Vous admettrez sans doute, M. Gendreau, que nous ne pouvons pas nous passer de prêtres ?

—C'est bon, j'admets qu'il en faut, dit le père Gendreau.

—Ni même de magistrats, pour rendre la justice ?

—C'est bon encore.

—Vous admettrez aussi, n'est-ce pas, que les notaires rendent quelquefois service en passant les contrats de mariage, en rédigeant les testaments, etc. ?

—Passe encore pour les notaires.

—Et même, sans être aussi savant qu'un notaire, n'est-ce pas déjà un grand avantage que d'en savoir assez pour lire à l'église les prières de la messe, et voir sur les gazettes ce que font nos membres au parlement, et tout ce qui se passe dans le monde ? Et lorsqu'on ne peut pas soi-même écrire une lettre, n'est-ce pas commode de pouvoir la faire écrire par quelqu'un ? N'est-ce pas commode aussi, lorsque soi-même on ne sait pas lire, de pouvoir faire lire par d'autres les lettres qu'on reçoit de ses amis, de ses frères, de ses enfants ?......

Il se fit un murmure d'approbation dans l'auditoire.

—Oui, c'est vrai, dit encore le père Gendreau, d'une voix sourde.

Il était d'autant moins facile au père Gendreau de répondre négativement à cette question, que lors de son arrivée dans le canton de Bristol, il avait prié Jean Rivard lui-même d'écrire pour lui deux ou trois lettres d'affaires assez importantes.

—Supposons encore, continua Jean Rivard, que vous, M. Gendreau, vous auriez des enfants pleins de talents naturels, annonçant les meilleures dispositions pour l'étude, lesquels, avec une bonne éducation, pourraient devenir des hommes éminents, des juges, des prêtres, des avocats...... n'aimeriez-vous pas à pouvoir les envoyer à l'école ?

Jean Rivard prenait le père Gendreau par son faible ; la seule pensée d'avoir un enfant qui pût

un jour être avocat suffisait pour lui troubler le cerveau.

Gendreau-le-Plaideux fit malgré lui un signe de tête affirmatif.

—Eh bien! dit Jean Rivard, mettez-vous un moment à la place des pères de famille, et ne refusez pas aux autres ce que vous voudriez qu'on vous eût fait à vous-même. Qui sait si avec un peu plus d'éducation vous ne seriez pas vous-même devenu avocat?

Toute l'assemblée se mit à rire. Le père Gendreau était désarmé.

—Pour moi, continua Jean Rivard, chaque fois que je rencontre sur mon chemin un de ces beaux enfants au front élevé, à l'œil vif, présentant tous les signes de l'intelligence, je ne m'informe pas quels sont ses parents, s'ils sont riches ou s'ils sont pauvres, mais je me dis que ce serait pécher contre Dieu et contre la société que de laisser cette jeune intelligence sans culture. N'êtes-vous pas de mon avis, M. Gendreau?

Il y eut un moment de silence. Jean Rivard attendait une réponse; mais le père Gendreau voyant que l'assemblée était contre lui, crut plus prudent de se taire. On put donc, après quelques conversations particulières, procéder à l'élection des commissaires.

Jean Rivard, le père Landry, Gendreau-le-Plaideux et un autre furent adjoints à monsieur le curé pour l'établissement et l'administration des écoles de Rivardville.

C'était un grand pas de fait; mais le plus difficile restait encore à faire.

En entrant en fonctions, les commissaires durent rechercher les meilleurs moyens de subvenir à l'entretien des écoles ; après de longues délibérations, ils en vinrent à la conclusion que le seul moyen praticable était d'imposer, comme la loi y avait pourvu, une légère contribution sur chacun des propriétaires de la paroisse, suivant la valeur de ses propriétés.

Cette mesure acheva de monter l'esprit de Gendreau-le-Plaideux, d'autant plus irrité que, n'ayant pas lui-même d'enfant, sa propriété se trouvait ainsi imposée pour faire instruire les enfants des autres.

Les séances des commissaires étaient publiques, et elles attiraient presque toujours un grand concours de personnes.

Celle où fut décidée cette question fut une des plus orageuses.

Jean Rivard eut beau représenter que lui et sa famille possédaient plus de propriété qu'aucun autre des habitants de Rivardville, et qu'ils seraient taxés en conséquence—que les bienfaits de l'éducation étaient assez importants pour mériter un léger sacrifice de la part de chacun—que les enfants pauvres avaient droit à l'éducation comme ceux des riches—et d'autres raisons également solides, Gendreau ne cessait de crier comme un forcené : on veut vous taxer, on veut vous ruiner à tout jamais pour le seul plaisir de faire vivre des maîtres d'écoles : à bas les taxes, à bas les gens qui veulent vivre aux dépens du peuple, à bas les traîtres......

A ces mots, Gendreau-le-Plaideux, qui s'épuisait

en gesticulations de toutes sortes, se sentit tout-à-coup saisir par les épaules comme entre deux étaux ; et une voix de tonnerre lui cria dans les oreilles :

“ Ferme ta margoulette, vieux grognard.

Et se retournant, il aperçut Pierre Gagnon.

“ C'est Pierre Gagnon, dit-il, qui vient mettre le désordre dans l'assemblée ?

“ Oui, c'est moi, tonnerre d'un nom ! dit Pierre Gagnon, d'un air déterminé, et en regardant le père Gendreau avec des yeux furibonds.

Il y eut un mouvement dans l'assemblée ; les uns riaient, les autres étaient très-sérieux.

“ J'en veux des écoles, moi, tonnerre d'un nom ! criait Pierre Gagnon avec force.

Jean Rivard intervint, et s'aperçut que Pierre Gagnon était tout frémissant de colère ; il avait les deux poings fermés, et son attitude était telle que plusieurs des partisans du père Gendreau sortirent de la salle d'eux-mêmes. Jean Rivard craignit même un instant que son ancien serviteur ne se portât à quelque voie de fait.

Cet incident, quoique assez peu grave en lui-même, fit cependant une impression fâcheuse, et monsieur le curé, qui ne se mêlait pourtant que le moins possible aux réunions publiques, crut devoir cette fois adresser quelques mots à l'assemblée sur le sujet qui faisait l'objet de ses délibérations. Il parla longuement sur l'importance de l'éducation, et s'exprima avec tant de force et d'onction, qu'il porta la conviction dans l'esprit de presque tous ceux qui avaient résisté jusque là.

La mesure fut définitivement emportée et il ne restait plus qu'à mettre les écoles en opération.

On résolut de n'établir, pour la première année, que trois écoles dans la paroisse, et des institutrices furent engagées pour enseigner les premiers éléments de l'instruction, c'est-à-dire, la lecture et l'écriture.

Ces écoles ne coûtèrent qu'une bagatelle à chaque contribuable, et les gens commencèrent à soupçonner qu'ils avaient eu peur d'un fantôme.

Dès la seconde année qui suivit la mise en opération des écoles, Rivardville ayant fait un progrès considérable et la population ayant presque doublé, Jean Rivard crut qu'on pouvait, sans trop d'obstacles, opérer une grande amélioration dans l'organisation de l'instruction publique.

Son ambition était d'établir au centre même de Rivardville une espèce d'école-modèle, dont les autres écoles de la paroisse seraient comme des succursales.

Pour cela, il fallait trouver d'abord un instituteur habile ; et avec un peu de zèle et de libéralité la chose lui semblait facile.

La carrière de l'enseignement devrait être au-dessus de toutes les professions libérales ; après le sacerdoce, il n'est pas d'occupation qui mérite d'être entourée de plus de considération.

On sait que ce qui éloigne les hommes de talent de cet emploi, c'est la misérable rétribution qui leur est accordée. L'instituteur le plus instruit, le plus habile, est moins payé que le dernier employé de bureau.

N'est-il pas tout naturel de supposer que si la carrière de l'enseignement offrait quelques-uns des avantages qu'offrent les professions libérales ou les emplois publics, une partie au moins de ces centaines de jeunes gens qui sortent chaque année de nos colléges, après y avoir fait un cours d'études classiques, s'y jetteraient avec empressement ? En peu d'années le pays en retirerait un bien incalculable.

Jean Rivard forma le projet d'élever les obscures fonctions d'instituteur à la hauteur d'une profession. Il eut toutefois à soutenir de longues discussions contre ces faux économes qui veulent toujours faire le moins de dépense possible pour l'éducation ; et ce ne fut que par la voix prépondérante du président des commissaires, qu'il fut chargé d'engager pour l'année suivante, aux conditions qu'il jugerait convenables, un instituteur de première classe.

Jean Rivard avait connu à Grandpré un maître d'école d'une haute capacité et d'une respectabilité incontestée. Il avait fait d'excellentes études classiques, mais le manque de moyen l'ayant empêché d'étudier une profession, il s'était dévoué à l'enseignement comme à un pis-aller; peu à peu cependant il avait pris du goût pour ses modestes mais utiles fonctions, et s'il eût pu trouver à y vivre convenablement avec sa famille (il avait une trentaine d'années et était père de plusieurs enfants), il n'aurait jamais songé à changer d'état. Mais le traitement qu'il recevait équivalait à peine à celui d'un journalier ; et le découragement commençait à s'emparer de son esprit,

lorsqu'il reçut la lettre de Jean Rivard lui transmettant les offres de la municipalité scolaire de Rivardville.

Voici les propositions contenues dans cette lettre :

L'école de Rivardville devait porter le nom de " Lycée," et le chef de l'institution celui de " Professeur."

On devait enseigner dans ce lycée, outre la lecture et l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, le dessin linéaire, la composition, les premières notions de l'histoire, de la géographie et des sciences pratiques, comme l'agriculture, la géologie, la botanique, etc.

Le professeur devait agir comme inspecteur des autres écoles de la paroisse, et les visiter de temps à autre, en compagnie d'un ou de plusieurs des commissaires ou visiteurs.

Il devait aussi, si on le désirait, remplir gratuitement les fonctions de secrétaire des commissaires d'écoles.

Il s'engageait de plus à faire tous les dimanches et les jours de fête, lorsqu'il n'en serait pas empêché par quelque circonstance imprévue, pendant environ une heure, dans la grande salle de l'école, une lecture ou un discours à la portée des intelligences ordinaires, sur les choses qu'il importe le plus de connaître dans la pratique de la vie.

Il devait remplir aussi gratuitement, au besoin, la charge de bibliothécaire de la bibliothèque paroissiale.

Il devait enfin se garder de prendre part aux que-

relles du village, et s'abstenir de se prononcer sur les questions politiques ou municipales qui divisent si souvent les diverses classes de la population, même au sein de nos campagnes les plus paisibles, tous ses efforts devant tendre à lui mériter, par une conduite judicieuse, l'approbation générale des habitants de la paroisse, et par son zèle, son activité et son application consciencieuse, celle de tous les pères de famille.

En retour, la paroisse assurait au professeur un traitement de soixante-quinze louis par an, pour les deux premières années, et de cent louis pour chacune des années suivantes, l'engagement pouvant être discontinué à la fin de chaque année par l'une ou l'autre partie, moyennant un avis de trois mois.

Le professeur avait en outre le logement et deux arpents de terre qu'il cultivait à son profit.

Ces conditions lui parurent si libérales, comparées à celles qu'on lui avait imposées jusque là, qu'il n'hésita pas un moment, et s'empressa de se rendre à Rivardville.

L'engagement fut signé de part et d'autre et le nouveau professeur entra de suite en fonctions.

Mais il va sans dire que Gendreau-le-Plaideux remua ciel et terre pour perdre Jean Rivard dans l'opinion publique et empêcher la réussite de ce projet " monstrueux."

" Avait-on jamais vu cela ? payer un instituteur cent louis par année ! N'était-ce pas le comble de l'extravagance ? Du train qu'on y allait, les taxes

allaient doubler chaque année jusqu'à ce que toute la paroisse fût complétement ruinée et vendue au plus haut enchérisseur......"

Il allait de maison en maison, répétant les mêmes choses, et les exagérant de plus en plus.

Malheureusement, l'homme le plus fourbe, le plus dépourvu de bonne foi, s'il est tenace et persévérant, ne peut manquer de faire des dupes, et il n'est pas longtemps avant de recruter, parmi la foule, des partisans d'autant plus fidèles et plus zélés qu'ils sont plus ignorants.

Le plus petit intérêt personnel suffit souvent, hélas ! pour détourner du droit sentier l'individu d'ailleurs le mieux intentionné.

Gendreau-le-Plaideux, malgré sa mauvaise foi évidente, réussit donc à capter la confiance d'un certain nombre des habitants de la paroisse, qui l'approuvaient en toutes choses, l'accompagnaient partout et ne juraient que par lui.

Chose singulière ! c'étaient les plus âgés qui faisaient ainsi escorte à Gendreau-le-Plaideux.

Suivant eux, Jean Rivard était encore trop jeune pour se mêler de conduire les affaires de la paroisse.

En outre, répétaient-ils après leur coryphée, nos pères ont bien vécu sans cela, pourquoi n'en ferions-nous pas autant ?

Enfin, Gendreau-le-Plaideux fit tant et si bien qu'à l'élection des commissaires, qui fut renouvelée presqu'aussitôt après l'engagement du professeur, Jean Rivard et le père Landry ne furent pas réélus.

Le croira-t-on ? Jean Rivard, le noble et vaillant défricheur, l'homme de progrès par excellence, l'ami du pauvre, le bienfaiteur de la paroisse, Jean Rivard ne fut pas réélu ! Il était devenu impopulaire !.....

Une majorité, faible il est vrai, mais enfin une majorité des contribuables lui préférèrent Gendreau-le-Plaideux !

Il en fut profondément affligé, mais ne s'en plaignit pas.

Il connaissait un peu l'histoire ; il savait que de plus grands hommes que lui avaient subi le même sort ; il se reposait sur l'avenir pour le triomphe de sa cause.

Son bon ami, Octave Doucet, qui se montra aussi très-affecté de ce contretemps, le consola du mieux qu'il pût, en l'assurant que tôt ou tard les habitants de Rivardville lui demanderaient pardon de ce manque de confiance.

Cet événement mit en émoi toute la population de Rivardville, et bientôt la zizanie régna en souveraine dans la localité.

Est-il rien de plus triste que les dissensions de paroisse ? Vous voyez au sein d'une population naturellement pacifique, sensée, amie de l'ordre et du travail, deux partis se former, s'organiser, se mettre en guerre l'un contre l'autre ; vous les voyez dépenser dans des luttes ridicules une énergie, une activité qui suffiraient pour assurer le succès des meilleures causes. Bienheureux encore, si des haines sourdes, impla-

cables, ne sont pas le résultat de ces discordes dangereuses, si des parents ne s'élèvent pas contre des parents, des frères contre des frères, si le sentiment de la vengeance ne s'empare pas du cœur de ces hommes aveuglés !

Hélas ! l'ignorance, l'entêtement, la vanité sont le plus souvent la cause de ce déplorable état de chose.

Heureuse la paroisse où les principaux citoyens ont assez de bon sens pour étouffer dans leur germe les différends qui menacent ainsi de s'introduire ! Heureuse la paroisse où ne se trouve pas de Gendreau-le-Plaideux !

Si Jean Rivard eût été homme à vouloir faire de sa localité le théâtre d'une lutte acharnée, s'il eût voulu ameuter les habitants les uns contre les autres, rien ne lui aurait été plus facile.

Mais il était résolu, au contraire, de faire tout au monde pour éviter pareil malheur.

C'est au bon sens du peuple qu'il voulait en appeler, non à ses passions.

Il eut assez d'influence sur ses partisans pour les engager à modérer leur zèle. Pierre Gagnon lui-même, qui tempêtait tout bas contre le père Gendreau et n'eût rien tant aimé que de lui donner une bonne *râclée*, Pierre Gagnon se tenait tranquille pour faire plaisir à son bourgeois.

Cette modération, de la part de Jean Rivard, eut un excellent effet.

Ajoutons qu'il n'en continua pas moins à travailler

avec zèle pour tout ce qui concernait la chose publique.

Voyant du même œil ceux des électeurs qui l'avaient rejeté et ceux qui l'avaient appuyé, il se montrait disposé, comme par le passé, à rendre à tous indistinctement mille petits services, non dans le but de capter leur confiance et en obtenir des faveurs, mais pour donner l'exemple de la modération et du respect aux opinions d'autrui.

Il ne manquait non plus aucune occasion de discuter privément, avec ceux qu'il rencontrait, les mesures d'utilité générale.

Ceux qui conversaient une heure avec lui s'en retournaient convaincus que Jean Rivard était un honnête homme.

Peu à peu même on s'ennuya de ne plus le voir à la tête des affaires. Plusieurs désiraient avoir une occasion de revenir sur leur vote.

Mais une cause agit plus puissamment encore que toutes les autres pour reconquérir à Jean Rivard la confiance et la faveur publiques : ce fut le résultat même du plan d'éducation dont il avait doté Rivardville, aux dépens de sa popularité.

Mon intention n'est pas de faire ici l'histoire du lycée de Rivardville. Qu'il me suffise de dire que le nouveau professeur se consacra avec zèle à l'éducation de la jeunesse et à la diffusion des connaissances utiles dans toute la paroisse ; et qu'il sut en peu de temps se rendre fort populaire. Ses conférences du dimanche étaient suivies par un grand

nombre de personnes de tous les âges. Dans des causeries simples, lucides, il faisait connaître les choses les plus intéressantes sur le monde, sur les peuples qui l'habitent ; il montrait l'usage des globes et des cartes géographiques ; il faisait connaître les découvertes les plus récentes, surtout celles qui se rattachaient à l'agriculture et à l'industrie. Dans le cours de la première année, il put en quelques leçons donner une idée suffisante des principaux événements qui se sont passés en Canada depuis sa découverte, et aussi une idée de l'étendue et des divisions de notre pays, de sa population, de son histoire naturelle, de son industrie, de son commerce et de ses autres ressources. Les jeunes gens ou les hommes mûrs qui assistaient à ces leçons racontaient le soir, dans leurs familles, ce qu'ils en avaient retenu ; les voisins dissertaient entre eux sur ces sujets ; les enfants, les domestiques en retenaient quelque chose, et par ce moyen des connaissances de la plus grande utilité, propres à développer l'intelligence du peuple, se répandaient peu à peu parmi toute la population.

Les autres écoles de la paroisse étaient tenues par des jeunes filles, dont notre professeur, après quelques leçons de pédagogie, avait réussi à faire d'excellentes institutrices.

Mais ce qui porta le dernier coup à l'esprit d'opposition, ce qui servit à réhabiliter complétement Jean Rivard dans l'opinion des contribuables, ce fut l'examen public du lycée qui eut lieu à la fin de la première année scolaire.

Cet examen, préparé par le professeur avec tout le zèle et toute l'habileté dont il était capable, fut une espèce de solennité pour la paroisse. Plusieurs prêtres du voisinage y assistaient ; les hommes de profession et en général tous les amis de l'éducation voulurent témoigner par leur présence de l'intérêt qu'ils prenaient au succès de l'institution. Bien plus, le surintendant de l'éducation lui-même se rendit ce jour-là à Rivardville ; il suivit avec le plus vif intérêt tous les exercices littéraires du lycée ; et à la fin de la séance, s'adressant au nombreux auditoire, avec cette éloquence qui ne lui fait jamais défaut, il rendit hommage au zèle de la population, à l'habileté et au dévouement du professeur, aux progrès étonnants des élèves ; puis il termina, en adressant à Jean Rivard lui-même et au curé de Rivardville, qu'il appela les bienfaiteurs de leur localité, les éloges que leur méritait leur noble conduite ! Quelques mots habiles sur les progrès du canton, sur l'énergie des premiers colons, sur l'honneur qu'en recevait la paroisse de Rivardville, achevèrent de monter les esprits et la salle éclata en applaudissements.

La plupart des parents des élèves étaient présents ; plusieurs s'en retournèrent tout honteux de s'être opposés d'abord à l'établissement de cette institution.

Ce fut un véritable jour de triomphe pour Jean Rivard.

Grâce à la subvention du gouvernement, il se trouva que chacun des contribuables n'eut à payer qu'une somme comparativement minime, et le cri de

" à bas les taxes," jeté d'abord par Gendreau-le-Plaideux, n'eut plus qu'un faible écho qui ne tarda pas à s'éteindre tout-à-fait, après les progrès des années suivantes.

Un fait encore plus remarquable, c'est que bientôt, à son tour, Gendreau-le-Plaideux ne put se faire réélire commissaire d'écoles, et que Jean Rivard devint tout puissant. Après être tombé un instant victime de l'ignorance et des préjugés, il redevint ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, l'homme le plus populaire et le plus estimé de sa localité.



CHAPITRE XV

—

JEAN RIVARD, CANDIDAT POPULAIRE.

A quelque temps de là, Jean Rivard revenant un jour de son champ aperçut au loin sur la route une longue file de voitures.

Un instant après, ces voitures s'arrêtaient devant sa porte. Puis un des deux hommes qui se trouvaient dans la première, se levant, demanda si monsieur Jean Rivard était chez lui ?

" C'est moi-même, dit Jean Rivard : entrez, messieurs, s'il vous plaît.

A l'instant, tous ces hommes, au nombre de trente à quarante, sautèrent de voiture et suivirent Jean Rivard dans sa maison, au grand ébahissement de Louise, qui ne comprenait pas ce que signifiait pareil rassemblement.

" J'espère au moins, dit Jean Rivard en souriant et en présentant des siéges, que vous n'avez pas l'intention de me faire prisonnier ?

—Non, certes, répondit le chef de la bande ; nous ne venons pas vous faire de chicane mal à propos ; mais nous allons vous dire en deux mots, pour ne pas perdre de temps, que nous sommes délégués auprès

de vous pour vous prier de vous laisser porter candidat à la représentation du peuple en Parlement. A plusieurs assemblées particulières, convoquées dans le but de faire choix d'un candidat digne de nous représenter dans le grand conseil de la nation, c'est toujours votre nom qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Et en effet, monsieur, soit dit sans vous flatter, vous avez tout ce qu'il faut pour faire un digne représentant du peuple, et en particulier de la classe agricole qui a un si grand besoin de bons représentants dans la législature. Vous avez les mêmes intérêts que nous, vous avez assez d'instruction et de connaissance des affaires pour saisir la portée des propositions qui vous seront soumises ; et ce qui vaut mieux que tout le reste, vous êtes connu pour votre droiture, pour votre intégrité, votre honnêteté, et pour tout dire, en un mot, nous avons pleine et entière confiance dans votre patriotisme.

—" Messieurs, répondit Jean Rivard, d'une voix un peu émue, votre démarche me flatte assurément beaucoup, et j'étais loin de m'attendre à cet honneur. Cependant je ne dirais pas la vérité si je vous laissais croire que je suis le moins du monde embarrassé sur la réponse que je dois faire. J'ai réfléchi plus d'une fois à la ligne de conduite qu'un homme doit suivre en pareille circonstance, et ma réponse sera brève et claire.

" Si je ne consultais que mon intérêt et mes affections personnelles, je rejetterais loin de moi toute idée d'abandonner un genre de vie que j'aime et qui me

convient, pour en adopter un autre qui me semble incompatible avec mes goûts et mes sentiments. Mais je sais que les devoirs d'un homme ne se bornent pas à la vie privée ; je sais que pour être bon citoyen, il faut encore s'occuper, dans la mesure de ses forces, du bien-être et du bonheur de ses semblables ; et que personne ne peut refuser de prendre sa part des charges que la société impose à quelques-uns de ses membres dans l'intérêt général.

" Les charges publiques ne doivent jamais se demander, mais elles ne doivent pas non plus se refuser sans de graves raisons ; il y aurait dans ce refus égoïsme ou indifférence.

" J'accepte donc la candidature que vous venez me proposer, au nom d'une grande partie des électeurs du comté ; je me chargerai de votre mandat, si vous me le confiez ; mais je ne le sollicite pas. Tout en admettant que l'amour-propre est toujours un peu flatté de ces préférences, je vous dis, sans arrière-pensée, que je serais délivré d'un grand fardeau, si votre choix tombait sur un autre que moi."

Ces paroles furent prononcées d'un ton de sincérité qui indiquaient bien qu'elles partaient du cœur. On applaudit beaucoup, et les membres de la députation, après avoir reçu de la famille de Jean Rivard les démonstrations de politesse, ordinaires dans les maisons canadiennes, se disposaient à partir, lorsqu'un d'eux s'adressant de nouveau à Jean Rivard :

" Si toutefois, dit-il, quelqu'un s'avisait de vous susciter un adversaire, comme cela pourrait bien ar-

river, et qu'il fallût soutenir une lutte, je suppose que vous n'hésiteriez pas à mettre une petite somme au jeu ? "

—Monsieur, dit nettement Jean Rivard, j'accepte une charge, je ne l'achète pas. Je me croirais criminel, grandement criminel si je dépensais un sou pour me faire élire.

—Mais si votre adversaire y mettait de l'argent ?...

—Qu'il en mette ou n'en mette pas, ce n'est pas une question pour moi. S'il y a dans le comté de Bristol une majorité d'électeurs assez vile pour se vendre au plus offrant, soyez sûr que je ne suis pas l'homme qu'il faut pour les représenter en parlement. Si on veut absolument corrompre le peuple canadien, autrefois d'une moralité à toute épreuve, je n'aurai au moins, Dieu merci ! aucun reproche à me faire à cet égard.

—Hourra ! cria un des hommes de la députation qui s'était tenu jusque là à l'écart. Ah ! je vous reconnais là, monsieur Jean Rivard...... Vous êtes toujours l'homme de cœur et d'honneur.....

Jean Rivard s'avança pour voir celui qui l'apostrophait ainsi et reconnut son ancien serviteur Lachance, qui, après avoir été s'établir dans un des cantons voisins, y était devenu un des hommes marquants, et avait été nommé membre de la députation.

—Je te reconnais, moi aussi, dit Jean Rivard, avec émotion ; et les deux anciens défricheurs se donnèrent une chaleureuse poignée de mains.

—Hourra ! s'écria-t-on de toutes parts, hourra pour Jean Rivard, le candidat des honnêtes gens !

Les délégués s'en retournèrent pleins d'estime et d'admiration pour l'homme de leur choix, et décidés à mettre tout en œuvre pour le succès de son élection.

Jean Rivard rencontra cependant un adversaire redoutable dans la personne d'un jeune avocat de la ville, plein d'astuce et d'habileté, qui briguait les suffrages des électeurs, non dans l'intérêt public, mais dans son propre intérêt. Il faisait partie de plusieurs sociétés secrètes, politiques et religieuses, et disposait de divers moyens d'influence auprès des électeurs. L'argent ne lui coûtait guère à donner ; il en distribuait à pleines mains aux conducteurs de voitures, aux aubergistes, etc. ; sous prétexte d'acheter un poulet, un chien, un chat, il donnait un louis, deux louis, trois louis, suivant le besoin. Il avait organisé, pour conduire son élection, un comité composé d'hommes actifs, énergiques, pressants, fourbes, menteurs, pour qui tous les moyens étaient bons. Ils avaient pour mission de pratiquer directement ou indirectement la corruption parmi le peuple. Aux uns ils promettaient de l'argent, aux autres des entreprises lucratives ; à ceux-ci des emplois salariés, à ceux-là des charges purement honorifiques. A les entendre, leur candidat était tout puissant auprès du gouvernement, et pouvait en obtenir tout ce qu'il désirait. Des barils de whisky étaient déposés dans presque toutes les auberges du comté, et chacun était libre d'aller s'y désaltérer, et même s'y enivrer, privi-

lége dont malheureusement un certain nombre ne manquèrent pas de profiter.

Le jeune candidat lui-même mit de côté, pour l'occasion, les règles de la plus simple délicatesse.

Ce que nous avons de mieux à faire, dit-il à un de ses amis, c'est de nous assurer l'appui des prêtres.

—Oui, répartit celui-ci ; mais ce n'est pas chose facile ; cela ne s'achète pas.

—Rien n'est plus facile, répondit-il effrontément. Donnons à l'un un ornement, à l'autre une cloche, à celui-ci une croix d'autel, à celui-là un vase sacré.....

Et pour montrer qu'il était sérieux, il se rendit de suite chez monsieur le curé Doucet, auquel il fit cadeau d'un riche ostensoir pour l'église de Rivardville.

Monsieur le curé ne pouvait refuser cette offrande ; il remercia cordialement le généreux candidat, en l'informant qu'il ne manquerait pas de faire part de cet acte de bienveillance à ses paroissiens. " Mais, ajouta-t-il, comme quelques personnes pourraient croire que vous nous faites cette faveur en vue de l'élection qui doit se faire prochainement, je me garderai bien d'en souffler mot avant que la votation soit terminée : c'est le seul moyen d'éviter des soupçons qui pourraient être injurieux à votre honneur."

L'avocat se mordit lès lèvres et fit bonne contenance ; mais on comprend qu'il ne fut satisfait qu'à demi de cette délicate discrétion de la part de monsieur le curé.

Diable de discrétion ! murmura-t-il en sortant, j'aurais dû plutôt lui donner une cloche à celui-là ; une

cloche, ça ne se cache pas aussi facilement ; d'ailleurs, le bedeau l'aurait su, et peut-être, lui, aurait-il été moins discret.

Monsieur le curé Doucet tint parole.

Les électeurs de Rivardville savaient bien de quel côté étaient les sympathies de leur pasteur ; mais ce dernier demeura parfaitement neutre dans la lutte, non à cause du riche ostensoir dont nous venons de parler, mais parce qu'il ne voulait pas qu'un seul de ses pénitents vît en lui un adversaire politique. Il se contenta de prêcher la modération, de mettre les électeurs en garde contre la corruption, contre les fraudes et la violence, de leur rappeler qu'ils étaient tous des frères et devaient s'aimer les uns les autres, suivant les belles paroles de l'Evangile.

Jean Rivard approuva hautement la conduite de son ami, et pas un mot de blâme ne fût proféré contre lui.

Disons ici que, en dehors des élections, monsieur le curé Doucet s'occupait assez volontiers de politique et n'hésitait pas à faire connaître son opinion sur toutes les questions de quelque importance qu'il avait suffisamment étudiée, son ambition étant d'éclairer ses paroissiens chaque fois qu'il pouvait le faire sans exciter leurs passions.

Jean Rivard se contenta d'abord d'aller faire visite aux électeurs des principales localités du comté, et de leur exposer, avec autant de clarté que possible, ses opinions sur les questions du jour. Il se proclama

indépendant, ne voulant pas s'engager d'avance à voter pour ou contre le gouvernement, sous prétexte qu'il n'était pas assez au fait des raisons qui pouvaient être données de part et d'autre. Tout ce qu'il pouvait promettre, c'était de voter suivant sa conscience.

Notre héros avait donc un grand désavantage sur son adversaire qui, lui, se faisait fort de renverser le gouvernement dès son entrée en chambre, de lui substituer un autre gouvernement plus fort et plus effectif, d'extirper les abus les plus enracinés, d'opérer les réformes les plus importantes, de changer, en un mot, toute la face du pays.

Je ne sais trop ce qui serait advenu de l'élection de Jean Rivard, si, environ une semaine avant les jours de votation, un nouveau personnage n'eût paru sur la scène : c'était Gustave Charmenil. Du moment qu'il avait appris la candidature de Jean Rivard, il avait tout laissé pour venir à son aide. Il se mit à la poursuite de l'adversaire de Jean Rivard, le traqua de canton en canton, de village en village, répondant à chacun de ses discours, relevant chacun de ses mensonges, dévoilant ses ruses, exposant au grand jour ses tentatives de corruption, se moquant de ses forfanteries, et l'écrasant sous le poids du ridicule. Il faut dire aussi qu'en mettant en parallèle les deux antagonistes, Gustave Charmenil avait beau jeu. Il triompha partout, et vit s'ouvrir avec joie le premier jour de la votation.

Mais un autre désavantage l'attendait là. Jean

Rivard n'avait, pour le représenter aux différents *polls*, que d'honnêtes gens comme lui, qui auraient cru se déshonorer en manquant aux règles de la délicatesse et du savoir-vivre à l'égard des électeurs, tandis que son adversaire avait pour l'aider un essaim d'avocats, de clercs avocats et d'autres gens habitués aux cabales électorales, rompus à toutes les ruses du métier, qui, suivant le besoin ou les circonstances, intimidaient les électeurs, exigeaient d'eux d'inutiles serments de qualification, ou retardaient autrement la votation favorable à Jean Rivard.

Malgré cela, les différents rapports du premier jour donnèrent une majorité à Jean Rivard. Ce fut un coup de foudre pour les partisans du jeune avocat, qui ne s'attendaient à rien moins qu'à remporter l'élection d'emblée. Les nombreux agents du malheureux candidat en furent stupéfaits. Le découragement commençait à s'emparer de leur esprit, et quelques-uns même parlaient de résignation, lorsque l'un d'eux, plus hardi ou plus tenace que les autres, proposa de s'emparer le lendemain du *poll* de Rivardville, où les électeurs votaient en masse pour Jean Rivard, et de les empêcher bon gré mal gré d'approcher de l'estrade. C'était le seul expédient dont on pût faire l'essai, et la proposition fut agréée.

On put donc voir, le lendemain, dès neuf heures du matin, une bande de fiers-à-bras, à mine rébarbative, la plupart étrangers au comté, se tenir d'un air menaçant aux environs du *poll* de Rivardville et en fermer complètement les avenues. Plusieurs élec-

teurs paisibles, venus pour donner leurs votes, craignirent des actes de violence, et rebroussèrent chemin. Peu à peu, cependant, le nombre des électeurs s'accrut, et un rassemblement considérable se forma devant l'estrade. Tout-à-coup, un mouvement se fit dans la foule. On entendit des cris, des menaces. Un électeur, suivi de plusieurs autres, voulut s'approcher du *poll* ; les fiers-à-bras le repoussèrent ; il insista, en menaçant : on le repoussa de nouveau, en se moquant de lui. Il se fâcha alors, et d'un coup de poing, vigoureusement appliqué, étendit par terre l'un des fiers-à-bras qui s'opposaient à son passage. Ce fut le signal d'une mêlée générale. Deux ou trois cents hommes en vinrent aux prises et se déchiraient à belles dents. Les candidats eurent beau intervenir, leurs remontrances se perdirent dans le bruit de la mêlée. Cette lutte ne dura pas moins de dix minutes, et il devenait difficile de dire comment elle se terminerait, lorsqu'on aperçut le chef des fiers-à-bras étrangers tomber tout-à-coup, renversé par un des partisans de Jean Rivard. L'individu qui l'avait ainsi repoussé continua à frapper de droite et de gauche ; chaque coup de poing qu'il assénait retentissait comme un coup de massue ; en moins de rien, une vingtaine d'hommes étaient étendus par terre, et le reste des fiers-à-bras crut plus prudent de déguerpir. Les électeurs de Rivardville étaient victorieux et restaient maîtres de la place ; mais l'homme au bras de fer, qui avait presque à lui seul terrassé l'ennemi, avait le visage tout ensanglanté, et Jean

M2

Rivard lui-même ne l'eût pas reconnu s'il ne l'eût entendu s'écrier en approchant du *poll* :

Tonnerre d'un nom ! On va voir, à cette heure, si quelqu'un m'empêchera de voter. Je vote pour monsieur Jean Rivard ! et vive l'Empereur ! cria-t-il de toute sa force, et en essuyant le sang qui coulait sur ses joues.

Hourra pour Pierre Gagnon ! cria-t-on de toutes parts.

Il y eut un cri de triomphe assourdissant ; après quoi les autres électeurs présents, imitant l'exemple de Pierre Gagnon, allèrent tour-à-tour faire enregistrer leurs votes.

Qu'as-tu donc, mon ami, dit Jean Rivard à son ami, en lui serrant la main ; tu as l'air de t'être fâché tout rouge ?.....

—Oui, mon Empereur, c'est vrai. Je me suis fâché : c'est un oubli ; mais j'ai pas pu retenir mon bras. Tonnerre d'un nom ! Quand on a le droit de voter, c'est pour s'en servir. Je sais bien que je vas me faire disputer par Françoise, pour m'être battu. Mais quand je lui dirai que c'était pour le bourgeois, elle va me dire : c'est bon, Pierre, c'est comme ça qu'il faut faire.

L'adversaire de Jean Rivard eut l'honneur d'obtenir un vote dans toute la paroisse de Rivardville : ce fut celui de Gendreau-le-Plaideux, qui cette fois ne put entraîner personne avec lui.

Ainsi cet homme qui s'était vanté qu'avec un peu d'argent et une éponge trempée dans le rum on pou-

vait se faire suivre partout par les libres et indépendants électeurs canadiens, obtenait la récompense qu'il méritait. Un certain nombre d'électeurs qui avaient reçu de l'argent pour voter en sa faveur vinrent le remettre le dernier jour et faire inscrire leurs votes pour Jean Rivard. Un plus grand nombre encore ne voulurent pas goûter du breuvage empoisonné qu'on distribuait avec tant de libéralité ; et en dépit des actes de fraude, de corruption et de violence commis dans presque toutes les localités par ses adversaires, Jean Rivard était, à la clôture du *poll*, en grande majorité, et il fut, huit jours après, solennellement et publiquement proclamé membre de l'assemblée législative du Canada, pour le comté de Bristol.



CHAPITRE XVI

—

LE TRIOMPHE.

La proclamation eut lieu à Lacasseville, chef-lieu du comté, en présence d'une foule immense.

La déclaration de l'officier-rapporteur fut saluée par des hourras frénétiques, partant de tous les points de l'assemblée. L'enthousiasme était à son comble. C'est à peine si Jean Rivard put adresser quelques mots aux électeurs ; on l'enleva de l'estrade, et en un instant il fut transporté sur les épaules du peuple jusqu'à sa voiture qui l'attendait à la porte du magasin de M. Lacasse.

Plusieurs centaines de personnes se réunirent dans le but d'accompagner à Rivardville le candidat vainqueur. Au moment où les voitures se préparaient à partir, M. Lacasse s'avança sur la galerie du second étage de sa maison, et s'adressant à la foule :

" Mes amis, dit-il, j'ai une petite histoire à vous conter. Il y a dix ans, un jeune homme, tout frais sorti du collége, vint un jour frapper à ma porte. Il venait de l'autre côté du fleuve. Son désir était de s'enfoncer dans la forêt pour s'y créer un établissement. Il n'avait pas l'air très-fort, mais je vis à ses

premières paroles qu'un cœur vaillant battait dans sa poitrine. (Applaudissements.) Je le vis partir à pied, suivi d'un homme à son service, tous deux portant sur leurs épaules des sacs de provisions et les ustensiles du défricheur. En le voyant partir, je ne pus m'empêcher de m'écrier : il y a du cœur et du nerf chez ce jeune homme ; il réussira, ou je me tromperai fort. (Applaudissements.) Eh bien ! mes amis, ce jeune homme, vous le reconnaissez sans doute ? (Oui, oui, hourra pour Jean Rivard !) Au milieu de cette forêt touffue, qu'il traversa à pied, s'élève aujourd'hui la belle et riche paroisse de Rivardville. Electeurs du comté de Bristol, vous dont le travail et l'industrie ont fait de ce comté ce qu'il est aujourd'hui, dites, y a-t-il quelqu'un plus digne de vous représenter en parlement ? "

Des cris de non, non, et des hourras répétés suivirent ces paroles de M. Lacasse.

Jean Rivard s'avança alors, et le silence s'étant rétabli :

" Mes amis, dit-il, M. Lacasse, en vous contant sa petite histoire, a oublié une chose importante. Il aurait dû vous dire que, si le jeune homme en question a réussi dans les commencements si difficiles de la carrière du défricheur, c'est à lui, M. Lacasse, qu'il en est redevable ; si dans la plupart de ses entreprises le succès a couronné ses efforts, c'est à ses conseils et à son aide qu'il en est redevable ; si enfin il est aujourd'hui membre du parlement, c'est encore à sa protection puissante qu'il est redevable de cet hon-

neur. (Hourra pour M. Lacasse !) Rendons à César ce qui appartient à César. Qu'on me permette aussi de saisir cette occasion pour remercier publiquement tous ceux qui m'ont prêté leur appui dans la lutte que nous venons de soutenir, et en particulier mon ami Gustave Charmenil, qui a fait le voyage de Montréal ici dans le seul but de nous prêter main-forte. (Hourra pour M. Charmenil !) Il y a aussi, messieurs, un autre ancien camarade, un compagnon de travail, qui, dans cette dernière lutte, s'est montré, comme toujours, ardent, dévoué, prêt à me soutenir, aux dépens même de sa vie......"

Tous les yeux se portèrent sur Pierre Gagnon, et des tonnerres d'applaudissements obligèrent Jean Rivard à mettre fin à son discours.

Pierre Gagnon se donnait beaucoup de tourment pour tenir son cheval en respect, quoique le noble animal fût de fait moins agité que son maître. Mais le but du brave défricheur, en tournant le dos à la foule, était de ne pas laisser apercevoir une larme qu'il avait au bord de la paupière, et qui s'obstinait à y rester.

Enfin, le cortége se mit en route.

La voiture de Jean Rivard était traînée par *Lion*, plus beau, plus magnifique ce jour-là que jamais. On eût dit que l'intelligent animal comprenait la gloire de son maître ; il montrait dans son port, dans ses allures, une fierté, une majesté qui excitait l'admiration générale.

Jean Rivard fit asseoir avec lui M. Lacasse et

Gustave Charmenil. Le siége du cocher était occupé par Pierre Gagnon, heureux et fier de mener le plus beau cheval du comté, mais mille fois plus heureux encore de conduire la voiture de son empereur triomphant.

C'était un singulier spectacle que la vue de Pierre Gagnon ce jour-là. Cet homme, si gai, était devenu triste à force d'émotions. On ne l'entendit pas pousser un seul hourra ; c'est à peine s'il pouvait parler.

Le cortége se composait d'environ trois cents voitures, en tête desquelles flottait le drapeau britannique.

Les chevaux étaient ornés de pompons, de fleurs ou de rubans de diverses sortes ; tout ce qu'il y avait dans le comté de belles voitures, de chevaux superbes, de harnais reluisants, faisaient partie du cortége. Les électeurs, vêtus de leurs habits du dimanche, portaient des feuilles d'érable à leurs boutonnières. Leurs figures épanouies, leurs cris d'allégresse disaient encore plus que tout le reste, le bonheur dont ils étaient enivrés.

Le cortége s'avança lentement, solennellement, au son argentin des mille clochettes suspendues au poitrail des chevaux. On accomplit ainsi tout le trajet qui sépare Lacasseville de Rivardville. Cette route de trois lieues semblait être décorée exprès pour l'occasion. La plupart des maisons présentaient à l'extérieur un air de fête et de joyeuseté difficile à décrire. Pas une femme, pas un enfant n'eût voulu se trouver absent au moment où la procession

devait passer devant la porte ; tous se tenaient debout sur le perron ou la galerie, les femmes agitant leurs mouchoirs, les hommes poussant des hourras de toute la force de leurs poumons.

Lorsque les voitures défilaient devant la maison de quelqu'un des chauds partisans de Jean Rivard, les électeurs se levant instantanément, poussaient tous ensemble le cri de " Hourra pour Jean Rivard !" En passant devant chez le père Landry, qui pour cause de santé n'avait pu se rendre à Lacasseville, le cortége s'arrêta tout court, et Jean Rivard, se retournant, prononça quelques mots qui se transmirent de bouche en bouche. Deux grosses larmes coulèrent sur les joues du père Landry. Tout le trajet ne fut qu'une ovation continuelle. Ajoutons à cela que le temps était magnifique, qu'un soleil brillant illuminait l'atmosphère, et que toute la nature semblait participer à la joie générale.

Qu'on imagine tout ce qui dut passer par la tête de Jean Rivard en parcourant ainsi ces trois lieues de chemin, qu'il avait parcourues dix ans auparavant, son sac de provisions sur le dos, pauvre, inconnu, n'ayant pour tout soutien que son courage, son amour du travail et sa foi dans l'avenir !

Il se plaisait à rappeler à Pierre Gagnon diverses petites anecdotes relatives à leur premier trajet à travers cette forêt, les endroits où ils s'étaient reposés, les perdrix qu'ils avaient tuées.... mais à tout cela Pierre Gagnon ne répondait que par monosyllabe.

On arriva enfin à Rivardville, où les cris joyeux

redoublèrent. Là, toutes les rues, nettoyées pour la circonstance, étaient pavoisées de drapeaux ou de branches d'érable. Quand le cortége passa devant la maison d'école, les enfants, qui avaient congé ce jour-là, en l'honneur de la circonstance, vinrent en corps, leur professeur en tête, présenter une adresse de félicitation à Jean Rivard, fondateur du lycée de Rivardville. L'heureux candidat fut plus touché de cette marque de reconnaissance que de tous les incidents les plus flatteurs de son triomphe. Il y répondit avec une émotion que trahissait chacune de ses paroles.

En passant devant le presbytère, quelques-uns des électeurs voulurent pousser le cri de triomphe, mais Jean Rivard leur fit signe de se taire, et tous se contentèrent d'ôter leurs chapeaux et de saluer en silence M. le curé Doucet, qui se promenait nue-tête sur son perron. Le bon curé croyait fumer en se promenant, mais il s'aperçut, quand le cortége fut passé, que sa pipe était froide depuis longtemps.

Enfin, trois hourras encore plus assourdissants que tous les autres annoncèrent l'arrivée des voitures à la maison même de Jean Rivard.

Deux grands drapeaux flottaient aux fenêtres : l'un était le drapeau britannique, et l'autre le drapeau national. Sur ce dernier étaient inscrits, en grosses lettres, d'un côté : RELIGION, PATRIE, LIBERTÉ, de l'autre côté : EDUCATION, AGRICULTURE, INDUSTRIE.

Ces seuls mots expliquaient toute la politique de Jean Rivard.

Madame Rivard, un peu intimidée à la vue de tant de monde, reçut les électeurs avec son aménité ordinaire, tout en rougissant un peu, habitude dont elle n'avait jamais pu se défaire entièrement. Elle avait son plus jeune enfant dans les bras, et ses trois autres autour d'elle. C'étaient, comme autrefois pour la dame romaine, ses bijoux les plus précieux. Tous ces hommes s'inclinèrent respectueusement devant madame Rivard, et la complimentèrent, en termes simples mais très-convenables, sur la victoire remportée par son mari.

Des tables improvisées avaient été dressées sous les arbres aux alentours de la maison. Le repas n'eut rien de somptueux ; il n'y avait en fait de comestibles que du pain et du beurre, des gâteaux préparés le jour même par madame Rivard, force tartres aux confitures ; et en fait de rafraîchissements, que du lait, du thé, du café et de la petite bière d'épinette. Cette simplicité frugale ne nuisit en rien à la gaîté du festin. Quand les convives se furent quelque peu restaurés, Jean Rivard leur adressant la parole :

“ Mes amis, dit-il, vous voudrez bien excuser l'extrême frugalité de ce repas. J'étais loin de m'attendre à une démonstration de ce genre ; et je vous avoue que ma femme, en nous voyant arriver tout-à-l'heure, aurait bien désiré pouvoir renouveler le miracle des cinq pains et des deux poissons. (On rit.) J'espère que vous me pardonnerez aussi de vous avoir fait jeûner quelque peu pendant le temps de l'élection :

j'aurais cru vous insulter en agissant autrement. Mais, en revanche, je vous annonce que je viens de faire remettre à monsieur le curé Doucet une somme de cinquante louis pour être distribuée aux pauvres du comté. Il faut que tout le monde, même ceux qui n'ont pas le droit de voter, prennent part à la joie de notre triomphe."

Des applaudissements universels et des murmures d'approbation accompagnèrent cette déclaration du candidat victorieux.*

Plusieurs des convives demandèrent ensuite à Gustave Charmenil de leur faire un petit discours.

" Je ne demanderais pas mieux, dit-il en se levant, si j'étais sûr de pouvoir m'arrêter. Mais vous savez qu'un avocat qui commence à parler, ne sait jamais quand il finira. (On .rit.) J'aurais tant de choses à dire ! D'ailleurs, ce n'est plus le temps de parler, c'est le temps de se réjouir. Pour moi, je suis certain d'une chose : s'il m'arrive par hasard d'être un jour proclamé membre du parlement, je se-

---

* Ceci nous rappelle un trait bien digne d'admiration que nous avons noté en parcourant les premiers volumes de la *Gazette de Québec*. Lors des premières élections générales qui eurent lieu en Canada (1792), monsieur J. A. Panet, élu représentant pour la Haute-Ville de Québec, fit, aussitôt après son élection, " distribuer cent louis d'or aux pauvres sans distinction." Aux élections génerales suivantes (1796), il annonça, après avoir été proclamé élu, qu'il s'était toujours " opposé à ce qu'il fût donné du rum ou des cocardes" aux électeurs, mais qu'en revanche il s'engageait à donner cent piastres aux deux filles résidentes en la Haute-Ville de Québec, qui se marieraient les premières.

C'est le même monsieur Panet qui a été orateur de la Chambre d'Assemblée du Bas Canada, depuis 1792 jusqu'à 1816, et cela sans toucher un sou de la caisse publique. Deux de ses enfants vivent encore : ce sont l'honorable Louis Panet, conseiller législatif, et monsieur Charles Panet, avocat, ancien représentant du comté de Québec.

rai loin d'être aussi franchement joyeux que je le suis en ce moment. Dans la victoire que nous venons de remporter, je vois la glorification du travail, la récompense dû au mérite réel, le triomphe de l'honneur, de la probité, du véritable patriotisme, sur l'égoïsme, le mensonge et la corruption. (Applaudissements.) Honneur aux défricheurs ! Honneur ! mille fois honneur aux vaillants pionniers de la forêt ! (Applaudissements.) Ils sont la gloire et la richesse du pays. Qu'ils continuent à porter inscrits sur leur drapeau les mots sacrés : RELIGION, PATRIE, LIBERTÉ, et le Canada pourra se glorifier d'avoir dans son sein une race forte et généreuse, des enfants pleins de vigueur et d'intelligence, qui transmettront intactes, aux générations à venir, la langue et les institutions qu'ils ont reçues de leurs pères. (Applaudissements prolongés)."

Aux discours succédèrent les chansons, et en particulier les chansons nationales.

Quand ce fut au tour de Gustave Charmenil, il demanda la permission de chanter la Marseillaise, en y faisant quelques légères modifications ; puis il entonna d'une voix forte et chaleureuse :

Allons enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé ;
Salut, ô bannière chérie,
Par toi, nous avons triomphé. (bis)
Entendez-vous dans nos campagnes
La voix du progrès retentir ?

Un nouvel âge va s'ouvrir,
Bienheureux vos fils, vos compagnes.
Courage, Canadiens, le sol attend nos bras,
A l'œuvre ! (bis) et des trésors vont naître sous nos pas.

Quoi des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Nous fuirions le sol de nos pères,
Nous les fils de nobles guerriers ! (bis)
Canadiens, pour nous quel outrage !
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !
Courage, Canadiens, le sol attend nos bras,
A l'œuvre ! (bis) et des trésors vont naître sous nos pas.

Entrons dans la noble carrière
De nos aînés qui ne sont plus :
Nous y trouverons la poussière
Et la trace de leurs vertus. (bis)
Pauvres, n'ayant pour tout partage
Que notre espoir dans l'avenir,
Ah ! puisqu'il faut vaincre ou périr !
Canadiens, ayons bon courage !
Courage, Canadiens, le sol attend nos bras,
A l'œuvre ! (bis) et des trésors vont naître sous nos pas.

Amour sacré de la patrie,
Ah ! règne à jamais dans nos cœurs ;
Liberté, liberté chérie,
Nous sommes tous tes défenseurs. (bis)
S'il faut loin de notre chaumière,
Chercher un toit, des champs amis,

Ne désertons pas le pays,
Ne désertons pas la bannière.
Courage, Canadiens, le sol attend nos bras,
A l'œuvre! (bis) et des trésors vont naître sous nos pas.

C'est en répétant avec enthousiasme ce refrain patriotique que les joyeux convives se séparèrent pour retourner dans leurs foyers.

Ils étaient déjà loin qu'on entendait encore :

HOURRA POUR JEAN RIVARD!



CHAPITRE XVII

—

JEAN RIVARD, MEMBRE DU PARLEMENT.

Nous ne dirons que peu de chose de la carrière parlementaire de Jean Rivard, afin d'arriver plus promptement à la conclusion de notre histoire.

Mais n'oublions pas, en commençant, une petite anecdote dont Jean Rivard me fit part confidentiellement lorsque nous fûmes devenus très-intimes.

Aussitôt après son élection comme représentant du peuple, l'imprimeur de la Reine lui avait adressé la *Gazette Officielle.* Ayant un jour aperçu en tête de ses colonnes, une proclamation du gouverneur-général enjoignant aux membres du conseil législatif et de l'assemblée législative de se rendre dans la capitale, à un certain jour fixé, laquelle proclamation se terminait par les mots pressants : *ce à quoi vous ne devez manquer ;*—il n'eut garde de désobéir à cet ordre impératif et se rendit de suite au siége du gouvernement. Quelle ne fut pas sa surprise en apprenant, dès son arrivée, que la proclamation en question se publiait de quarante jours en quarante jours, et n'était qu'une affaire de forme ; que les

mots " ne manquez pas de venir" signifiaient tout simplement " ne manquez pas de rester chez vous ! " * Il fut le premier à rire de sa mésaventure, et, en homme d'esprit qu'il était, prétexta qu'il venait à la ville pour affaires.

Sa visite toutefois ne lui fut pas inutile. Sa présence au siége du gouvernement ayant été bientôt connue des officiels, les ministres qui désiraient se le rendre favorable, l'invitèrent à dîner. Jean Rivard s'y rendit. On tenait à connaître ses opinions politiques et à constater s'il voterait pour le ministère ou pour l'opposition ; mais les plus perspicaces y perdirent leur latin. Jean Rivard se proposait bien de voter pour toute mesure qui aurait l'effet de rendre l'instruction populaire aussi générale et aussi relevée que possible, d'encourager l'agriculture et la colonisation des terres incultes, et de favoriser l'industrie, c'est-à-dire le travail appliqué à la conversion des matières brutes en objets utiles de consommation. Mais là s'arrêtait son programme politique.

Les honorables hôtes de Jean Rivard ne niaient aucunement l'excellence de ses vues et se gardaient bien de le contredire, mais ce n'était pas ce qu'ils voulaient ; le plus petit grain d'esprit de parti eût mieux fait leur affaire. Faute d'autre assurance pourtant, il fallut se contenter de cela. On eut le soin de

---

* On sait que le parlement n'est censé convoqué que lorsque les mots " *pour la dépêche des affaires*" se trouvent à la fin de la proclamation. La formule de prorogation ordinaire qui somme les membres de se rendre au siége du gouvernement et se termine par les mots sacramentels : *ce à quoi vous ne devez manquer*, pourrait certainement être modifiée sans blesser la logique du langage.

s'enquérir s'il n'y avait pas dans sa localité quelque amélioration urgente à laquelle le gouvernement pourrait contribuer, et comme cela ne manquait pas, Jean Rivard fut bientôt informé qu'un chemin public, traversant une grande étendue de forêt et facilitant immensément les communications de cette partie du pays, allait être établi au beau milieu du comté de Bristol.

Trois mois plus tard, le parlement fut convoqué " pour la dépêche des affaires." Jean Rivard fut ponctuel à se rendre au siége du gouvernement, sûr cette fois de n'être pas mystifié.

La cérémonie de l'ouverture de la session, l'arrivée du représentant de Sa Majesté, au bruit des fanfares et du canon, traversant les avenues du palais législatif entre deux haies de soldats, et allant, escorté de ses aides-de-camp, s'asseoir dans l'enceinte du parlement sur un trône érigé pour cette occasion solennelle, tout cela était nouveau pour lui et devait naturellement exciter sa curiosité.

Dans l'intervalle des séances il parcourait les rues de la capitale, et mille choses nouvelles intéressaient son esprit singulièrement observateur et avide de connaissances.

Les premiers jours se passèrent ainsi sans trop d'ennui, et la vie du législateur ne lui semblait pas si aride après tout.

Mais il n'avait vu que le beau côté de la médaille.

Quand les débats sur l'adresse furent engagés et qu'il eût entendu les orateurs les plus éloquents des

deux côtés de la chambre, il commença à soupçonner que la politique était quelque chose d'un peu différent de ce qu'il avait cru jusqu'alors. L'honnête défricheur, en songeant dans sa retraite aux moyens d'assurer le bon gouvernement de la société, s'était imaginé que les assemblées législatives n'étaient autre chose que des réunions d'hommes éclairés, sincères, bien intentionnés, se concertant ensemble sur les mesures les plus propres à procurer le bien général. Le nom " d'élite de la nation," de " sagesse collective du pays" donné au corps des représentants lui avait fait croire à une sorte d'aréopage majestueux, inspirant le plus profond respect par la gravité de ses délibérations. Grand fut donc son étonnement en voyant les membres les plus importants abandonner tout-à-coup le sujet de la discussion pour s'attaquer réciproquement et porter les uns contre les autres les accusations les plus outrageantes. C'était un feu roulant de personnalités, un concert d'incriminations et de récriminations de toutes sortes. Il ne fut pas longtemps avant de se dire à part lui : que diable suis-je venu faire en ce guêpier? Mais ce fut bien pis lorsqu'il fut question de voter. Jean Rivard avait cru qu'il lui serait permis de considérer attentivement et impartialement chaque proposition soumise à la chambre et de voter pour ou contre, au meilleur de son jugement : c'est ce qu'il s'était proposé de faire et ce qu'il avait promis à ses électeurs. Mais il avait compté sans l'esprit de parti. Au moment de

voter, ses voisins lui demandèrent brusquement : êtes-vous pour le ministère ou pour l'opposition ? Il eut beau proclamer qu'il était indépendant, on ne l'écouta pas ; cette classe de membres n'existait pas, lui disait-on. On alla même jusqu'à insinuer que son but, en se disant indépendant, était de tirer meilleur parti de son vote.

Ces insinuations malicieuses révoltaient l'honneur de notre représentant.

Mais nous sommes donc à la guerre, s'écria-t-il un jour ?

—Précisément, lui répondit-on : les deux partis politiques dont se compose la chambre sont deux petites armées rangées en bataille. C'est entre elles une guerre à mort. Chaque membre doit opter entre l'un ou l'autre drapeau, sous peine d'être mitraillé par les deux partis à la fois.

—Mais c'est affreux ! Les membres sont donc supposés n'avoir pas de conscience ?

—Eh ! qu'y a-t-il de si affreux ? N'est-ce pas le système suivi en Angleterre, aux Etats-Unis et dans tous les pays soumis au régime constitutionnel ?

Jean Rivard était sans cesse obsédé par les sous-chefs des deux partis, et son embarras allait croissant. Il lui prit bientôt une velléité de remettre son mandat, les devoirs de la vie publique lui paraissant incompatibles avec son caractère et ses principes.

Un jour que la chambre était en vacance, Jean Rivard s'étant trouvé seul avec un ancien membre,

dont les sentiments et la conduite lui inspiraient un profond respect, se hasarda à lui faire part de ses scrupules et de ses anxiétés.

" Je ne suis pas surpris de votre embarras, lui répondit celui-ci, j'ai éprouvé les mêmes répugnances lors de ma première entrée en chambre, il y a huit ans ; j'en étais presque au désespoir, lorsqu'il me prit fantaisie d'étudier cette question si délicate de l'indépendance d'un membre ; je parcourus à cet effet un bon nombre d'ouvrages politiques anglais et français, et, à ma grande surprise, presque tous condamnaient les idées que j'avais nourries jusque là. Je vous citerai quelques-uns de ces auteurs, si vous voulez passer avec moi à la bibliothèque ? "

Jean Rivard le suivit volontiers.

" Voyons d'abord, continua son vieux cicerone politique, voyons un publiciste d'origine allemande, * dans un ouvrage récent sur la morale politique :

" Un bon citoyen doit-il s'attacher à un parti et
" agir avec ce parti ? Et s'il est partisan, jusqu'à
" quel point doit-il l'être ? Quand doit-il abandonner
" son parti ?

....

" Nous avons déjà parlé de l'obligation qu'il y a
" de voter, pour tous ceux qui ont droit de vote. L'o-
" bligation de s'attacher à un parti n'est pas aussi
" générale, mais dans les luttes importantes, elle ne
" doit souffrir que peu d'exceptions. Un homme
" peut être occupé de choses tout-à-fait en dehors de

* Francis Lieber, *Political Ethics.*

" la politique, ou, ce qui arrive souvent, il peut se
" nuire ou nuire à sa famille en embrassant un parti.
" Mais, je le répète, ces cas sont exceptionnels, et je
" crois qu'on peut établir comme règle générale
" qu'un citoyen doit, dans les temps de crises poli-
" tiques, s'attacher à un parti ou à un autre, s'il
" existe quelque parti qu'il peut suivre sans faire vio-
" lence à sa conscience, ou s'il n'a aucune raison
" majeure d'en agir autrement......"

Plus loin, il ajoute :

" Si nous entendons par neutres ou indépendants
" ces citoyens qui ne s'attachent à aucun parti, et ne
" se considèrent en aucune manière liés à voter avec
" ce parti sur toutes ces questions qui ne sont pas
" très-importantes par elles-mêmes mais ne le de-
" viennent que parce qu'elles sont des questions de
" parti, et qui se considèrent parfaitement libres de
" voter pour qui ils jugent à propos, cette classe de
" citoyens peut être considérée comme très-utile, et
" peut contribuer à préserver le pays d'une agitation
" inopportune et des secousses de l'esprit de parti.
" Mais on doit se rappeler qu'il est absolument im-
" possible pour un individu d'avoir l'occasion ou la
" force d'esprit nécessaire pour juger sainement
" et sûrement de toutes les questions qui se pré-
" sentent. Ceux qui se disent indépendants sont
" assez souvent le jouet de leur propre vanité, sans
" cela ils ne refuseraient pas de faire taire leur opi-
" nion devant celle de toute une aggrégation d'êtres
" intelligents comme eux......"

Mais je ne veux pas citer plus longuement cet auteur qui donne beaucoup de développement à sa pensée : vous le lirez vous-même à tête reposée.

Citons maintenant un auteur anglais, le premier qui nous tombe sous la main. Vous savez que les Anglais s'entendent passablement en politique :

" Quels sont les obstacles que rencontre un repré-
" sentant à son entrée dans la chambre ? Il faut d'a-
" bord qu'il fasse choix d'un parti. S'il veut conser-
" ver son caractère de membre indépendant, il doit
" voir à ce que sa position, ses talents, sa renommée
" ne le rendent pas ridicule ; et alors il restera tou-
" jours dans une sorte d'isolement. Son existence
" officielle sera ignorée. Les droits, les pouvoirs, les
" opinions de ses constituants et du public qu'il a
" été chargé de faire connaître, ne seront pas repré-
" sentés, grâce à l'insignifiance à laquelle le réduira
" son isolement. Mais s'il agit avec un parti, son
" vote, de même que la volonté et les désirs de ses
" constituants et du public, exerceront une immense
" influence sur la décision des affaires." *

Voyons maintenant un Français. Prenons Droz, dans ses *Applications de la Morale à la Politique*, ouvrage, soit dit en passant, dans lequel les jeunes gens trouveront d'excellentes recommandations.

" C'est une question délicate sur laquelle diffèrent
" des esprits éclairés que celle de savoir si dans les
" tempêtes publiques on peut marcher d'un pas ferme
" entre tous les partis, ou s'il est permis de s'atta-

* Moseley, *Political Elements of Modern Legislation.*

" cher à l'un d'eux. Il y a des arguments plausibles " en faveur de cette dernière opinion ; voici ceux qui " m'ont le plus frappé :

" Ce n'est pas un bien absolu, c'est un bien relatif " qu'il s'agit de procurer à la société. Par consé- " quent si le malheur des temps veut que les partis " aient seuls de l'influence, il faut s'unir à celui " dont les vues se rapprochent le plus ou s'éloignent " le moins de la justice et de la vérité.

" On perd de sa liberté en suivant la bannière d'un " parti, mais on ajoute à ses forces celles d'un grand " nombre d'hommes ; on est vanté par eux, on est " élevé aux emplois dont ils disposent, et l'on " acquiert ainsi de puissants moyens pour exécuter " des entreprises difficiles. Si l'on s'obstine au con- " traire à garder son indépendance, réduit à ses " propres forces, attaqué, dénigré par les divers partis " qui tous ont à se plaindre de ce qu'on refuse de les " servir, uni d'intentions avec des gens estimables, " mais dont la plupart vivent isolés et sans crédit, on " ne peut exercer une grande influence, à moins que " des avantages bien rares ne viennent suppléer à " tout ce qui manque évidemment dans une telle si- " tuation..... ..

....

" Enfin, on peut servir un parti et jouer un rôle " honorable. Si, plein de franchise, de loyauté, de " courage, on tente d'éclairer, de modérer ceux aux- " quels on s'allie, on leur épargne des fautes, on pré- " serve leurs adversaires de grandes calamités ; et

" toujours les hommes généreux d'un parti obtinrent
" l'estime du parti contraire........"

Vous voyez, ajouta-t-il en fermant le livre, qu'on peut trouver d'excellentes raisons pour renoncer de temps à autre à ses propres opinions. La politique n'est de fait qu'un système de concessions réciproques entre les individus. Sans cela, point de gouvernement possible.

—Le dernier auteur que vous avez cité ne m'est pas tout-à-fait étranger, répondit Jean Rivard ; c'est même un de ceux que je relis le plus souvent. En lisant un peu plus loin, vous verriez qu'il regrette que les avantages si nombreux dont il vient de parler ne puissent se concilier avec le pur amour de la justice et de la vérité.
" Embrasser un parti, dit-il, prendre l'engagement ou
" formel ou tacite de servir ses projets, de combattre
" ses adversaires, de pallier ses fautes, d'excuser ses
" erreurs, c'est s'engager à soutenir d'autres intérêts
" que l'intérêt public........" Ce qu'il regrette encore plus, c'est qu'il n'y ait généralement que deux partis extrêmes dans un état...... Mais même en admettant comme juste et vrai tout ce que vous avez cité, je vous avoue que je suis encore loin d'être entièrement convaincu. Le rôle que jouent des partisans qui ne peuvent exercer aucune influence sur les déterminations de leurs chefs n'en est pas moins, à mes yeux, un rôle humiliant. Dans l'exercice de la force brutale, à la guerre, par exemple, je conçois cette abnégation de la part du soldat ; elle n'a rien que de rationnel. Mais lorsqu'il s'agit de choses

qui dépendent de l'exercice de l'intelligence, de choses sur lesquelles nous possédons tous plus ou moins de connaissances, cette abnégation me semble injuste, illogique. Si j'étais de taille à imposer mes opinions, peut-être ce système me plairait-il. De fait, il n'y a que les chefs de partis qui puissent se dire libres, avec cet étrange système de gouvernement."

Jean Rivard s'obstina donc à demeurer indépendant, à la peine d'essuyer les importunités et même les insultes des exaltés des deux partis. Il soutenait les prétentions de l'opposition, lorsqu'elles lui semblaient justes, de même qu'il appuyait toute mesure du gouvernement qui lui paraissait nécessaire.

Cette conduite dégoûta bientôt les deux partis dont se composait la chambre, qui ne pouvaient en aucune occasion se reposer sur son vote.

C'est un impraticable, disait l'un.

Il veut faire de la politique sentimentale, disait l'autre. J'ai pensé comme cela autrefois, mais je suis bien revenu de mes idées.

C'est un niais, disait un troisième, il ne connaît rien, il ne comprend rien, il en est encore à l'abécé de la politique.

Je trouve qu'il a raison, dit un jour un membre anglais, devant lequel on parlait de Jean Rivard. Puisqu'il n'a rien dépensé pour se faire élire, il doit voter suivant sa conscience et dans l'intérêt public. Pour moi qui ai acheté les votes de mes électeurs, c'est bien différent; je suis libre de voter comme bon me

semble, et il est juste que je me rembourse de mes frais, si j'en trouve l'occasion.

Quant à moi, dit un cinquième qui se trouvait là, je ne donnerais pas quatre sous pour un membre consciencieux. A quoi peut-il servir ? Il est bien prêt, dit-il, à voter avec vous chaque fois que vous avez raison : un grand mérite ! C'est quand un parti a tort qu'il a besoin d'être soutenu ; c'est là qu'il reconnaît ses véritables amis.

Peu à peu on finit par se défier de Jean Rivard, et plusieurs *caucus* ministériels et oppositionnistes eurent lieu sans qu'il y fût invité. Il s'en consola facilement, bien décidé qu'il était de se retirer de la vie politique à la première occasion qui s'offrirait.

Ce qui l'alarmait davantage, c'était la crainte de devenir sceptique en politique. Il lui semblait déjà subir une espèce de transformation. A force d'entendre ses collègues parler, sur le ton de l'incrédulité, de la morale et des vertus publiques, à force d'entendre crier que le désintéressement n'était qu'un vain mot, que l'honnêteté, l'intégrité, l'honneur n'existaïent que dans les romans, que chacun travaillait pour soi, et que l'égoïsme régnait en maître dans le monde, il en était venu à craindre un bouleversement dans ses idées. Lui qui toute sa vie s'était vu entouré d'honnêtes gens, comment pouvait-il croire à une corruption générale ? Comment pouvait-il prétendre que la société ne fût, comme on le répétait d'après certains philosophes pessimistes, que l'ex-

ploitation de l'homme par l'homme? Si toutefois il se trompait, il préférait garder ses illusions.

Plus d'une fois, Jean Rivard, attristé, découragé par tout ce qu'il voyait, se prit à regretter les misères de sa première vie de défricheur : il eût voulu se revoir seul avec Pierre Gagnon, abattant les arbres de la forêt, ou reposant dans sa cabane sur son lit de feuillage. Au sein de la pauvreté et des privations de toutes sortes, il était alors bercé de doux rêves... il était plein d'espoir, et n'avait d'autre crainte que celle de perdre les bonnes grâces de sa Louise bien-aimée. C'était l'âge d'or de sa vie.

Quelques lettres que nous extrairons de sa correspondance avec sa femme et ses bons amis Doucet et Lacasse, principalement durant la première année de sa carrière parlementaire, achèveront de nous faire connaître les déboires qu'il éprouva, les combats qu'il eut à soutenir et les motifs qui plus tard amenèrent sa retraite.

CHAPITRE XVIII

—

EXTRAITS DES LETTRES DE JEAN RIVARD.

A Louise.

" Ma chère Louise,

" Je me suis rendu sain et sauf au siége du gouvernement ; et tu seras probablement surprise quand je te dirai que je ne mè suis pas trop ennuyé jusqu'aujourd'hui. La session est commencée ; c'est le gouverneur en personne qui est venu l'ouvrir, en prononçant un petit discours en anglais et en français. Il était escorté d'une vingtaine d'hommes en costume militaire. C'était une grande cérémonie. La salle où nous avons été convoqués pour entendre le discours était très-bien décorée ; le trône du gouverneur, les fauteuils, les tapis, les rideaux, les tableaux, les candélabres, tout était magnifique. Les galeries étaient encombrées de curieux, et surtout de curieuses. Il paraît que les dames se mêlent beaucoup de politique ici ; on m'assure que quelques-unes assistent régulièrement aux séances de la chambre. Comme il y a plusieurs vieux garçons parmi les membres, cela ne doit déplaire ni aux uns ni aux autres.

" Nous avons reçu chacun un gros paquet de papier, plumes, encre, crayons, canif, ciseaux, etc. Il paraît qu'on nous en donnera encore pendant la session, si nous en avons besoin, et que nous en aurons comme cela à l'ouverture de chaque session. J'ai du papier pour toute ma vie, et si j'en reçois autant chaque année, je pourrai en fournir à nos enfants et à nos arrière-petits enfants.

" J'ai bien failli me rendre ridicule en arrivant. Tu sais que le gouvernement nous donne une certaine somme pour payer nos frais de voyage. Comme j'avais dépensé beaucoup moins que cette somme, je voulus remettre la balance à notre trésorier. Heureusement qu'un vieux membre qui se trouvait là m'arrêta en me disant que j'allais être la risée de toute la chambre. Je me trouve ainsi avoir déjà gagné une assez jolie petite somme en voyageant.

" Tu peux m'écrire tant que tu voudras sans t'occuper de payer le port. Je puis envoyer et recevoir tout ce que je voudrai par la poste, sans que ça me coûte un sou. Ce droit d'affranchir a bien son mauvais côté pourtant ; c'est que tous les gens de la ville voudraient nous faire envoyer leurs lettres. J'ai même un voisin qui reçoit de la campagne des paquets de lettres que ses électeurs désirent lui faire transmettre *franc de port*. Ça paraît l'embêter un peu, mais il n'ose refuser.

Tout à toi.

A Octave Doucet.

" Mon cher ami,

" Il n'y a que deux semaines que je suis parti de Rivardville, et il me semble qu'il y a un siècle. Combien je regrette nos soirées tranquilles où nous devisions ensemble agriculture et politique ! La politique, mon ami, est beaucoup plus amusante de loin que de près. Croirais-tu que nous en sommes depuis dix jours à discuter sur l'adresse ? Il y a déjà eu plus de cinquante discours, et plusieurs des meilleurs orateurs n'ont pas encore parlé. Je me suis amusé, pour passer le temps, à compter les idées émises par ces cinquante orateurs. D'après mes calculs, c'est à peine si chacun d'eux pourrait revendiquer la propriété d'une idée originale. La plupart ont répété, en variant un peu la forme, ce qu'avaient dit leurs devanciers. Je m'étais d'abord proposé de faire mon petit discours, moi aussi ; j'avais même mis sur le papier quelques notes à cet effet ; mais après avoir entendu cinq ou six des discoureurs, je vis qu'il ne me restait rien à dire. Je trouvais d'ailleurs que la chambre était assez ennuyée comme cela. Un de mes voisins qui, lui, n'hésite jamais lorsqu'il s'agit de faire un discours, au risque même de voir toute la salle se vider, me poussait à parler quand même. " Il faut montrer à vos électeurs, me disait-il, que vous pouvez en faire autant que les autres." Mes électeurs, lui répondis-je, savent bien ce que je puis faire ; je ne veux pas faire perdre le temps de

la chambre. Il paraît que nous dépensons de mille à quinze cents louis par jour, pour l'indemnité des membres des deux chambres, le traitement des employés, l'éclairage, etc. Je t'avouerai d'ailleurs, entre nous, que je ne suis pas trop fâché que les autres me volent mes idées, car je sens que je serais d'une timidité insurmontable. Imagine-toi que les galeries sont constamment encombrées de curieux et de curieuses, qui viennent là comme au théâtre pour rire et s'amuser. En outre, parmi les membres même, il y en a qui ne se gênent pas d'interrompre celui qui parle, s'il ne pense pas exactement comme eux ; ils lui poussent des pointes par-ci par-là qui le troublent et le déconcertent. C'est un dur métier que celui de membre d'une assemblée législative. Il faut être d'une trempe toute particulière. Je ne prétends pas qu'il faille des talents transcendants ; mais il faut beaucoup de hardiesse et une très-grande opinion de soi-même. Un de nos plus éloquents députés me disait l'autre jour : quand je parle, je m'imagine que je suis supérieur à tous ceux qui m'écoutent. C'est là, je crois, le meilleur moyen de se donner de l'aplomb ; mais cette faculté de se croire supérieur n'est pas accordée à tout le monde.

" Il y a de drôles de corps parmi les membres. Les uns sont toujours fâchés, les autres rient sans cesse ; j'ai un deuxième voisin, à droite, qui ne parle jamais sérieusement ; il n'ouvre pas la bouche sans faire un calembour. Durant les séances il s'amuse à jeter des boulettes de papier à celui-ci, à celui-là ;

c'est un excellent garçon, d'ailleurs, dont les folies contribuent beaucoup à égayer les autres. Il y en a qui passent le temps à bâiller et semblent en peine de leur carcasse ; d'autres qui sont toujours affairés, qui travaillent sans cesse, prennent des notes, écrivent lettres sur lettres pour envoyer je ne sais où. Ils emploient à eux seuls tous les petits pages de la chambre.

" Nous en avons plusieurs de ces enfants que nous appelons des pages, qui font nos commissions dans la chambre, vont porter nos lettres, vont nous chercher des livres, et sont attentifs à tout ce que nous voulons. A part de cela, nous avons des serviteurs en grand nombre ; nous en avons pour nous ouvrir la porte quand nous entrons, pour la fermer quand nous sortons, pour nous aider à nous *décapoter*, pour pendre nos chapeaux, etc. S'ils pouvaient nous exempter de marcher, ils le feraient de grand cœur ; je n'ai jamais vu tant de prévenance. Pour moi qui n'ai pas été accoutumé à ce genre de vie, je trouve ces égards un peu gênants. En outre, si je voulais m'exempter d'écrire, je n'aurais que la peine de le dire ; il y a des commis qui sont payés pour faire toutes nos écritures ; si je voulais, par exemple, me faire copier les livres de *poll* de mon comté, je n'aurais qu'à le demander : tout cela se ferait vite et correctement. Ce sont des jeunes gens d'éducation qui sont employés à cette besogne ; ils reçoivent un louis par jour Je pense qu'ils gagnent bien leur argent. Mais tu n'as pas d'idée comme ces places sont recher-

chées ; les couloirs de la chambre sont toujours remplis de personnes qui désireraient avoir de l'emploi, soit comme écrivains, soit comme messagers. S'il y a une place à donner, trois ou quatre cents personnes s'offrent pour la remplir. Cela m'a fait penser à ce que m'écrivait Gustave Charmenil autrefois. Une grande partie de ces jeunes gens ont fait des études classiques. N'est-ce pas vraiment pénible qu'il y ait si peu de carrières pour la jeunesse instruite ? Ceux qui sortent des colléges aujourd'hui ne savent que faire ; toutes les professions sont encombrées. Quand je vois cela, je me rappelle les plans que nous faisions autrefois, lorsque nous discutions sur l'importance d'ouvrir la carrière agricole et celle de l'enseignement aux centaines de jeunes gens qui sortent chaque année des colléges. Il est bien certain que si les personnes préposées à l'éducation des enfants de nos campagnes pouvaient compter sur un salaire annuel à peu près égal à celui de nos messagers, nous aurions pour ces graves fonctions des hommes de premier talent : la carrière de l'enseignement deviendrait aussi recherchée que celle de l'avocasserie. Pour ce qui est de l'agriculture, si j'étais chef de la chambre et que j'eusse à faire le choix des surnuméraires, je donnerais la préférence aux jeunes gens instruits établis sur des terres nouvelles. Quelle belle affaire c'eût été pour moi, par exemple, quand je suis entré dans la forêt comme défricheur, si j'avais pu, pendant deux ou trois ans, gagner une soixantaine de louis par hiver ! Avec une aide pareille, un jeune

homme industrieux pourrait, en quelques années, se créer un établissement et devenir indépendant. Ce serait une aide indirecte accordée à l'agriculture, et personne, il me semble, n'y trouverait à redire.

....

Au même.

" Après un débat de quinze jours, l'adresse a été enfin votée. Mais à peine cette besogne était-elle terminée que nous en avons entrepris une nouvelle. Il s'agit maintenant d'un vote de non-confiance ; voilà trois jours que la discussion est ouverte et je ne sais quand elle finira. Les orateurs répètent, à tour de rôle, ce qu'ils ont déjà dit dans le débat sur l'adresse ; pas une idée nouvelle n'est émise, pas un fait nouveau n'est constaté. On parle pour le plaisir de parler.

" Je regrette quelquefois que les orateurs ne puissent pas parler tous à la fois : ce serait plus tôt fait, et le pays y gagnerait. Mais voici un autre plan auquel je songe quelquefois et qui me paraît un peu plus praticable : comme les trois quarts des membres ne parlent que pour faire dire qu'ils ont parlé et pour que les gazettes reproduisent leurs paroles, on pourrait établir que les discours se feraient par écrit. A un jour donné, tous les orateurs remettraient leurs discours au Moniteur Officiel, qui, dès le lendemain, les répandrait par tout le pays. Tout se ferait dans une journée. Il va sans dire que le public serait libre de lire ou de ne pas lire ces tirades éloquentes.

On pourrait même, si le système fonctionnait bien, exiger de tout membre de la chambre son opinion écrite sur chaque question importante. Ceux à qui ce système ne plairait pas n'auraient qu'à rester chez eux.

" Le seul recours offert aux membres contre l'ennui des longs débats, c'est le comité de la pipe, où chacun peut, tout en fumant et en se promenant de long en large, dire sans cérémonie sa façon de penser. Sans le comité de la pipe, la vie parlementaire serait insupportable à plusieurs d'entre nous. Il y a bien aussi la buvette, où dans les heures de température suffocante, comme nous en avons quelquefois, les législateurs peuvent aller se rafraîchir ; mais en général cette chambre est fort peu fréquentée par les membres, qui n'y vont que par complaisance pour certains amis du dehors qui regardent comme un grand honneur de prendre un verre de vin avec un des élus de la nation.

. . . .

Au même.

. . . .

" Je vais de surprise en surprise. Je fais partie d'un comité chargé de décider de la validité d'une élection contestée. Le première question qui se présente est une question de loi du ressort d'un juge ou d'un avocat de premier ordre. Eh bien ! croirais-tu que notre comité se compose d'un négociant, d'un banquier, de deux cultivateurs et d'un médecin ? Le ridicule

de la chose saute aux yeux. Et cependant les chambres s'obstinent à conserver le système, parce qu'il date de fort loin et qu'il est encore suivi en Angleterre. Avec ce système, un individu tant soit peu habile ou intrigant peut conserver pendant quatre ans un siége auquel il n'a pas droit. C'est une injustice révoltante. Les membres eux-mêmes conviennent qu'avec l'esprit de parti qui les anime il n'est guère possible que leurs décisions soient honnêtes et impartiales. C'est à des juges, à des hommes en dehors de la politique que devraient être soumises ces questions : tout le monde le dit, et cependant les choses en restent au même point.

" Nous continuons à discuter toutes sortes de questions plus ou moins intéressantes les unes que les autres. Je n'ai jamais vu une dépense de mots comme celle que nous avons faite depuis quelques jours. Un membre a parlé trois heures sans désemparer, un autre cinq heures : un troisième a parlé sept heures. Ce sont bien là ce que Cormenin appelait des enfileurs de paroles. A quoi sert tout cela, puisque, d'après notre système, chacun doit voter avec son parti ?

" Il est vrai que ces discours-là sont publiés dans les gazettes et qu'ils peuvent influencer les électeurs. Il y a des places réservées pour les journalistes, lesquels rendent compte des discours et des mesures, au meilleur de leur jugement, sans toutefois oublier qu'ils appartiennent à un parti. Ces journalistes ont de bons amis parmi les membres qui les mettent au fait

des secrètes manigances parlementaires. Ce sont des hommes d'honneur, dont la véracité ne saurait être mise en doute ; mais comme ils sont aussi hommes de parti, il est bien entendu qu'ils ne sont pas obligés de tout dire. D'ailleurs un journal n'y suffirait pas. C'est au pauvre peuple à voir plusieurs gazettes, s'il veut savoir toute la vérité.

....

Au même.

....

" Une des choses les plus ennuyeuses, à mon avis, c'est ce que nous appellons parmi nous les discours pour " tuer le temps." Voici comment cela arrive le plus souvent. Supposons qu'on soit sur le point de prendre un vote important, un vote de non-confiance, par exemple, et qu'on s'aperçoive tout-à-coup qu'un membre est absent, le parti qui réclame ce membre s'arrange pour prolonger la séance jusqu'à son retour. Les meilleurs enfileurs de paroles s'entendent pour enfiler chacun son tour. Nous avons eu ainsi dernièrement une séance qui a duré deux jours et deux nuits. Dès la fin de la première nuit, la moitié des membres dormaient sur leurs siéges ; d'autres étaient étendus sur des bancs dans les corridors. Au point du jour, on entendit dans la chambre un vacarme épouvantable : des coqs chantaient, des chiens jappaient, des moutons bêlaient ; la salle des séances semblait être convertie en une vaste ménagerie. Mais bientôt un changement notable s'accomplit ; la gaîté s'empara de l'assistance, et les

chants joyeux commencèrent. Les enfileurs de paroles suspendirent leur travail et vinrent se mêler au concert; l'aurore, en se levant, éclaira une des scènes les plus réjouissantes. L'orateur profita de ce moment de répit pour dormir un somme sur son fauteuil; Cependant une nouvelle pénible arriva : le membre absent ne pouvait arriver que le lendemain ! Force fut donc de recommencer à " tuer le temps." La nuit suivante fut beaucoup moins gaie; il y eut un moment où tout le monde ronflait, à l'exception de l'enfileur de paroles pour le moment d'alors; ce dernier même en vint à s'assoupir de temps à autre, tout en restant debout et en continuant à parler. Je t'avoue, mon cher ami, que j'aurais donné beaucoup pour être chez moi et dormir tranquillement dans mon lit. Je pestais en moi-même contre cet enfantillage, cet entêtement ridicule qui me forçait de rester debout, lorsque la nature m'invitait au sommeil.

" Quelques-uns des membres ont des talents que je ne leur connaissais pas. M. X., par exemple, imite admirablement le chant du coq : c'est à s'y méprendre. Les électeurs du comté de *** ne se doutent guère, j'en suis sûr, que leur représentant est le coq de la chambre.

....

Au même.

....

" Je ne puis m'empêcher de rire en voyant l'anxiété de certains membres sur les dispositions de leurs

constituants ; on dirait qu'ils tremblent à chaque vote qu'ils ont à donner ; s'ils s'imaginent avoir déplu à quelques-uns d'eux, vite ils leur adressent des lettres ou des documents imprimés. Il paraît que les électeurs en général sont très-sensibles à ces marques d'attention.

" Je t'avoue que je n'ai aucune crainte de ce genre. Je respecte infiniment les sentiments de mes électeurs, mais puisqu'ils m'ont choisi pour les représenter, c'est qu'ils avaient confiance en moi ; d'ailleurs je ne tiens pas assez à conserver mon siége pour sacrifier à ce désir mes convictions politiques.

" Tu sais que j'ai toujours joui d'une bonne santé. Cependant le changement opéré dans mes habitudes, la nécessité de veiller, quelquefois fort avant dans la nuit, dans une salle mal aérée, aspirant un air vicié, tout cela m'a dérangé l'estomac, et pour la première fois de ma vie je m'aperçois que ma digestion me fatigue. Quelle folie de ruiner sa santé pour si peu de chose !

" Si nous siégions le jour au lieu de siéger le soir, tout n'en irait que mieux. Dans le jour, les discours seraient moins longs, personne ne parlerait pour le plaisir de parler, les galeries seraient vides de spectateurs, et les affaires marcheraient plus vite. Les comités pourraient siéger le soir sans inconvénient. Il y aurait une économie notable dans l'éclairage. J'ai parlé de cela à plusieurs de mes collègues, et tous admettent que ce serait une amélioration ; mais une chose les arrête : en Angleterre on siége le soir.

Voilà la grande raison qui nous oblige à passer des nuits blanches, et qui doit empêcher des hommes distingués, mais d'une santé délicate, de tenter la carrière parlementaire. En effet, on m'assure que plusieurs sont morts des fatigues essuyées dans l'accomplissement de leurs devoirs de représentants.

" Ainsi chaque soir nous jouons la comédie, le public est invité, les galeries se remplissent, et ce n'est que lorsqu'elles se vident que les acteurs songent à aller dormir.

" Avec notre système, il faut, pour être représentant, autant, sinon plus, de force physique que de force intellectuelle.

....

A Monsieur Lacasse.

....

" Vous avez dû recevoir par la poste un certain nombre de documents que je vous ai adressés.

" La vie parlementaire me fatigue de plus en plus, et tout en vous remerciant des efforts que vous avez faits pour m'envoyer ici, je vous annonce d'avance que vous aurez à me chercher un remplaçant aux élections prochaines. Cette vie-là n'est pas faite pour moi. Je suis dans de continuels tourments d'esprit ; je sens que ma santé n'y pourrait résister.

....

" C'est singulier l'effet que produit la politique sur l'esprit et le cœur de certains hommes. Parmi mes collègues, je vois des individus qui passent pour des

modèles dans la vie privée ; affables, polis, bienveillants, ils seraient désolés de faire le moindre tort à personne. Mais dans la vie publique, ce sont des démons incarnés ; ils enragent sans cesse, et ne voient chez leurs adversaires que des hypocrites, des hommes sans honneur, des renégats. N'attendez d'eux aucune générosité ; ils vous traiteront du haut en bas si vous avez le malheur de les contredire ; grossiers, hâbleurs, impertinents, ils ne voient rien de bon que chez eux ou chez leurs amis. Ils sont constamment sur le point de découvrir un complot épouvantable, une infamie monstrueuse ; leurs adversaires politiques sont à la veille de vendre le pays et de nous livrer pieds et poings liés à la première puissance venue. Ce ne sont pas de leur part des fabrications malicieuses ; ils croient réellement ce qu'ils disent, tant la passion les aveugle ou fausse leur jugement. Ce sont des esprits malades qu'il faut traiter avec indulgence. Le mieux est de les laisser faire ; ils ne sont pas aussi endurcis qu'on le croirait ; les hommes qu'ils ont dénigrés, vilipendés lorsqu'ils étaient leurs adversaires politiques, ils les élèveront jusqu'aux cieux s'ils deviennent leurs amis. Ils seront encore de bonne foi. Que voulez-vous ? C'est la faute du système. On veut de l'esprit de parti, il faut l'accepter avec ses conséquences bonnes et mauvaises.

" L'homme de parti, dit un auteur que j'ai sous la
" main, voit tous les objets de profil. Quiconque
" sert ses passions est plein de mérite ; qui lui nuit

" est rempli de défauts et de vices. Aveugle à la lu-
" mière, sourd à la raison, il juge tout par son inté-
" rêt...... La délation, l'espionnage, la vengeance
" sont, à ses yeux, des crimes dans tout autre parti,
" et des vertus pour servir le sien...... On ne plaît
" à l'esprit de parti que par l'exagération ; le moyen
" d'y primer est de se montrer plus fou que les autres :
" la modération y produit le même effet que l'eau
" sur les malades attaqués de la rage, et toute tolé-
" rance y passe pour trahison......"

" Cette exagération dans les idées est malheureusement très-commune et donne lieu à ces attaques personnelles, pleines de fiel, de haine, de jalousie, qui déshonorent l'arène politique. Si nous continuons, un temps viendra où les hommes respectables ne voudront pour rien au monde entrer dans la vie publique, parce qu'ils craindront d'y être abreuvés de dégoûts et d'y perdre leur honneur. Nos hommes d'état deviennent de plus en plus rare : qu'allons-nous devenir si par une coupable ingratitude ou des exigences désordonnées nous les forçons à nous abandonner à la merci des flots ?

" J'avais cru connaître quelque chose en politique : depuis que je suis ici, je m'aperçois que je ne sais rien et que je ne serai jamais qu'un ignorant.

....

Au même.

....

" Il y a dans notre système des abus si palpables, que je m'étonne qu'on ne les ait pas déjà fait dispa-

raître. Par exemple, à l'heure qu'il est, je puis, moi, comme membre de la chambre, présenter n'importe quel projet de loi sur n'importe quel sujet ; je puis rédiger à ma façon un code rural, un bill de judicature n'ayant pas moins de trois ou quatre cents clauses, et le faire imprimer aux frais de la province. Cette impression coûtera de cinq à six cents louis, et même plus. Mais on me laissera faire. Seulement s'il me prend envie de faire passer mon bill, le procureur-général se lèvera et annoncera à la chambre qu'une mesure de cette nature ne peut venir que du gouvernement, et que le parlement ne saurait prendre connaissance d'un projet de loi comme le mien. C'est tout ce qui en sera jusqu'à ce qu'il me prenne fantaisie de le faire imprimer de nouveau l'année suivante. L'imprimeur seul recueillera les fruits de mon entêtement.

" D'un autre côté, que le gouvernement présente la mesure la plus juste, la plus nécessaire, la plus urgente, si l'opposition a l'espoir, en la repoussant, de renverser le ministère, elle ne s'inquiètera nullement de la nécessité de la loi. Car la grande affaire de l'opposition, le but de tous ses efforts, l'objet de ses plus ardents désirs, c'est de renverser le ministère ; de même que l'ambition de celui-ci, c'est de se maintenir au pouvoir. J'avais déja entendu dire cela souvent ; ce sont de ces phrases qu'on répète partout ; mais j'en comprends mieux toute la vérité maintenant. J'en suis venu à croire que l'intérêt personnel, la vanité, l'ambition sont les seuls mobiles de la plupart de nos

hommes politiques. Nous parlons de patriotisme dans nos campagnes ; ici le mot fait sourire.

" A toutes mes représentations sur l'injustice et l'immoralité de ce système, savez-vous ce qu'on me répond ? C'est qu'on agit de même dans tous les pays soumis au régime constitutionnel, et particulièrement en Angleterre. C'est l'usage anglais : quand on a dit cela, tout est dit, la raison doit plier bagage et se soumettre.

....

" Vous avez remarqué peut-être que j'ai voté dernièrement pour plusieurs des mesures du gouvernement ; malgré cela, les membres de l'opposition ne cessent de me réclamer comme un des leurs, et ils veulent à toutes forces que je me joigne à eux pour renverser le ministère. Une excellente occasion se présente. Un des ministres demande la passation d'une loi évidemment favorable au Bas Canada, mais à laquelle les représentants du Haut Canada sont opposés presque en masse. Il suffirait d'un petit nombre de voix bas-canadiennes pour donner une majorité à l'opposition et forcer par conséquent le ministère à résigner. On prétend que, bien que la mesure soit bonne en elle-même, les députés vraiment patriotes ne doivent pas hésiter à la repousser, puisqu'en agissant ainsi, ils font de suite passer le pouvoir aux mains de l'opposition. Dans ce cas, me dit-on, la fin justifie les moyens. Je vous avoue que, malgré toutes les raisons qu'on m'apporte, je ne suis pas prêt à me rendre ; je déteste

les voies détournées ; j'aime la franchise en toutes choses. Il faut se faire violence pour voter contre une loi que dans son âme et conscience on trouve excellente. Pour éviter cela, pourquoi n'établirait-on pas, comme règle générale, qu'un ministère ne serait tenu de résigner que sur un vote de non-confiance direct ? Les ministres seraient beaucoup plus libres dans la rédaction des lois, et les représentants pourraient voter suivant leur conscience, sans crainte de renverser une administration amie.

" On semble attacher une grande importance à ce qu'on appelle l'indépendance des membres de l'assemblée législative ; on passe même des lois pour assurer cette indépendance ; mais rien, il me semble, ne contribuerait autant à l'établir que l'usage dont je parle. Pour ma part, cela me mettrait parfaitement à l'aise. Les ministres se sentiraient sans doute quelque peu humiliés de voir leurs mesures rejetées par la chambre ; mais ils trouveraient d'amples compensations dans ce nouveau mode de législation. Ils n'auraient plus besoin d'intriguer, de cajoler, de promettre, pour obtenir des votes devenus pour eux question de vie ou de mort. Pourvu que la conduite générale du gouvernement leur méritât la confiance des chambres, ils n'auraient rien à craindre, et l'administration des affaires publiques n'en serait que plus effective et plus stable.

" Avec notre système actuel, pas une mesure d'intérêt général ne se présente sans qu'on cherche à en tirer avantage pour ou contre le gouvernement. Chaque

mesure sert de prétexte à une lutte acharnée entre les partis qui se disputent le pouvoir.

" D'un autre côté, certains représentants du peuple seraient peut-être moins difficiles à gouverner. Aujourd'hui les ministres se plaignent sans cesse que les membres sont exigeants ; l'un veut de l'argent pour son comté, l'autre veut se faire indemniser de ses frais d'élection ; celui-ci demande avec instance la destitution d'un adversaire politique, celui-là déteste personnellement un des membres du cabinet et veut à toute force l'en faire sortir. Avec le système dont je parle, ces représentants ayant moins d'occasions de faire valoir leurs réclamations, seraient forcés d'être plus équitables et plus désintéressés.

" A propos d'exigences, les membres eux-mêmes se plaignent beaucoup de celles de leurs électeurs. J'ai un de mes voisins, à gauche, qui tempête sans cesse contre ses cabaleurs d'élection. Il ne se passe pas de jour qu'il ne reçoive une lettre de celui-ci ou de celui-là, lui demandant quelque service ; c'est tantôt une place, tantôt un contrat, tantôt une charge honorifique. Ils se permettent même quelquefois de le gourmander : " vous n'avez encore rien fait pour le comté, lui disent-ils, tandis que monsieur un tel a fait placer plusieurs de ses amis." Mon honorable collègue entre alors en fureur, et jure comme un possédé contre tous les cabaleurs d'élection.

" C'est bien votre faute, lui dis-je un jour ; pourquoi avoir fait croire à vos gens qu'ils vous rendaient service en votant pour vous ? Pourquoi avoir hum-

blement sollicité leurs suffrages ? Ce sont les hommes comme vous qui gâtent les électeurs. Si vous leur aviez fait comprendre que vous n'acceptiez la charge de représentant que dans le but de leur être utile, si vous vous étiez montré indifférent au résultat de l'élection, soyez sûr qu'ils seraient moins importuns.

" Vous avez peut-être raison, me répondit-il, mais le fait est que j'avais une diable d'envie de venir en chambre ; ah ! si j'avais su ce que c'était !...... Je vais mettre au moins quatre sessions à rattrapper ce que j'ai dépensé pour me faire élire : quelle bêtise !

—Je suis content, lui répliquai-je ; vous êtes puni par où vous avez péché ; personne ne vous plaindra. Tous les corrupteurs du peuple devraient recevoir la même récompense. Je rirais bien maintenant si l'indemnité des membres était réduite des deux tiers. Ce serait un fameux tour à vous jouer.

—C'est vrai, je n'en rirais pas, moi. Vous comprenez bien que si je n'avais pas eu l'espoir de me rembourser un peu, je n'aurais pas mis autant d'argent au jeu. Je n'ai rien à craindre d'ailleurs de ce côté-là ; je sais bien qu'aucun membre n'osera se charger d'une mesure aussi impopulaire...... dans la chambre.

—Il n'est pas probable. Je connais pourtant un moyen sûr de faire passer une mesure comme celle-là ; ce serait de la présenter à la fin d'un parlement, c'est-à-dire à la veille d'une élection générale.

—C'est vrai ; et j'avoue qu'une pareille innovation ne nuirait aucunement à la morale publique.

" Vous voyez que ce collègue, s'il ne reculait pas devant les moyens, avait au moins le mérite de la franchise.

....

A Octave Doucet.

" Le ministère vient d'être défait : on ne parle que de cela dans la capitale. Rien de plus intéressant à étudier que l'effet causé par cet événement sur la plupart des membres. Un grand nombre s'attendent à devenir ministres ; et comme ils peuvent d'un moment à l'autre être appelés chez le gouverneur, ils revètent une toilette plus propre et plus élégante. Ils se mettent en évidence autant que possible, font valoir leurs services auprès de celui-ci, de celui-là, énumèrent les sacrifices qu'ils ont faits pour le parti, et se disent en eux-mêmes que le pays serait bien ingrat de les laisser plus longtemps dans l'ombre. Mais il est impossible—bien que trois ou quatre des départements ministériels soient déjà de trop et pourraient, de l'aveu de tous, être abolis sans inconvénient pour le service public—il est impossible de satisfaire toutes les ambitions ; et je m'attends bien qu'après la formation du nouveau ministère, plusieurs anciens amis deviendront boudeurs et récalcitrants.

" Je plains de tout mon cœur celui qui est appelé à constituer un ministère. Tu n'as pas d'idée des exigences qu'il rencontre. Je crois réellement qu'il n'y a pas un pays aussi difficile que le nôtre à gou-

verner. Nous avons d'abord le Haut et le Bas Canada qu'il faut traiter avec la plus stricte impartialité; puis viennent les différents districts de chacune de ces provinces, l'Est, l'Ouest, le Nord, le Sud, entre lesquels doivent se diviser également les faveurs. Le moindre oubli à l'égard de l'une ou l'autre de ces subdivisions peut entraîner la chute du gouvernement. Les grandes villes veulent aussi avoir des représentants dans le ministère. Ce sont là ce qu'on pourrait appeler les exigences de localités. Viennent ensuite les exigences économiques : il faut que le commerce, l'agriculture, l'industrie, les banques, la magistrature soient également représentés. Les exigences religieuses ne sont pas les plus faciles à contenter : il faut bien se garder d'avoir dans le ministère plus de catholiques que de protestants; il ne faut pas négliger non plus les différentes sectes dissidentes. Que dirai-je des exigences nationales ? Il faut satisfaire les Canadiens Français, Anglais, Ecossais, Irlandais; et bientôt nous aurons les Allemands, les Norwégiens, etc. Mais les plus terribles de toutes ce sont celles qu'on pourrait appeler politiques et personnelles. Il n'y a pas seulement deux partis dans la chambre; chaque parti a ses nuances différentes, et il faut, autant que possible, ne froisser aucune d'elles. Tu n'as pas d'idée des précautions qu'il faut observer à l'égard de tous ceux qui ont contribué à renverser un ministère. Que de flatteries, que de promesses il faut faire, que d'espérances il faut donner à ceux qui ne peuvent faire partie de la

nouvelle administration ! Mais ce n'est pas tout. En dehors des chambres les exigences ne sont ni moins fortes ni moins pressantes. Les journaux amis désirent naturellement se partager le patronage, et le ministère doit observer les plus grands ménagements à leur égard, s'il ne veut pas perdre leur confiance. Les grands entrepreneurs, les fournisseurs de toutes sortes, tous ceux enfin qui espèrent retirer quelque avantage matériel du nouveau changement font jouer des ressorts secrets et remuent ciel et terre pour que tout s'arrange pour leur plus grand bien.

“ Quoique je sois loin d'être enthousiaste des vertus de la plûpart de nos hommes publics, je crois qu'assez souvent nous sommes ingrats à leur égard. Il est bien vrai que quelques-uns d'eux ne méritent guère la reconnaissance du pays, leur principal but, en montant au pouvoir, étant de tirer avantage de leur position dans leur intérêt et dans celui de leurs amis, ou d'exercer de mesquines vengeances contre leurs adversaires ; mais il en est, quoi qu'on dise, qui ont des vues larges, du désintéressement, du patriotisme, et qui ne consentent à prendre le timon des affaires que par devoir, par dévouement. Cependant les hâbleurs politiques, les journalistes exaltés les confondent tous ensemble et les abreuvent d'outrages. Cette manie d'insulter, de dénigrer nos hommes d'état, de leur supposer les plus vils motifs, est tellement de mode aujourd'hui, qu'elle effraie les citoyens honorables dont les conseils et les travaux pourraient rendre de grands services à la patrie. Ils refusent

d'embrasser une carrière où leur honneur même est en jeu. Qu'arrivera-t-il si par nos exigences et notre ingratitude nous les forçons à se confiner dans le repos de la vie privée? Nous serons laissés à la merci d'esprits sans portée, de caractères sans énergie, d'individus secondaires en tous points, dont la maladresse ou l'inexpérience nous conduiront à notre perte. Oh! apprenons donc au peuple à reconnaître et apprécier les services de nos grands hommes. Ils deviennent plus rares de jour en jour; tâchons au moins qu'ils ne disparaissent pas tout-à-fait.

Au même.

" Nous voici à la fin de la session, et je serai probablement chez moi dans deux ou trois jours. Si depuis plusieurs mois nous avons perdu beaucoup de temps à parler, en revanche, depuis deux ou trois jours, nous expédions de la besogne. Nous passons vingt, trente, quarante lois par jour; c'est quelquefois même scandaleux. Il est probable qu'il faudra recommencer tout cela l'année prochaine. Mais que veux-tu? C'est une règle établie, c'est la mode: il faut en passer par-là.

" Tu dois trouver, n'est-ce pas, que je suis un fier *plaignard*? A peine puis-je t'écrire une lettre sans me lamenter. Je suis comme ce pauvre Don Quichotte, qui voyait partout des torts à redresser, des injustices à réparer, des erreurs à corriger. Mais il faut que tu remarques une chose: c'est que je ne

conclus rien de tout cela contre notre forme de gouvernement ; je ne fais que mentionner des abus, qu'il serait, à mon avis, possible de réformer. Notre forme de gouvernement est excellente ; nous jouissons d'une pleine et entière liberté ; nous avons à notre disposition tous les moyens d'obtenir justice et de faire respecter nos droits. Il y a des personnes qui, en présence des abus qui se commettent, ne peuvent réprimer leur indignation et se laissent aller à décrier le système représentatif. Pour moi, je crois que ce système est encore après tout le plus désirable pour notre pays. Le moyen d'en tirer bon parti, c'est d'élever le caractère des hommes politiques, c'est de les rendre meilleurs, plus intelligents, plus sensés, c'est d'infiltrer l'esprit de gouvernement chez les masses et de répandre dans toute la population ces principes élevés d'honneur, de morale, de probité qui sont après tout la meilleure sauvegarde des intérêts et des destinées du peuple.

« J'ai à ce sujet beaucoup de projets dont nous parlerons plus tard. J'ai bien hâte de revoir mes bons amis de Rivardville. Je suis plus que jamais résolu de ne plus me séparer de vous. La vie politique ne convient ni à mon esprit ni à mon caractère ; elle ferait de moi un être inutile ; il me tarde d'en sortir pour reprendre mes travaux d'autrefois et me retrouver dans cette atmosphère épurée où je puis encore espérer accomplir ma petite part de bien, tout en goûtant, dans la compagnie d'amis dévoués, les plaisirs du cœur et de l'esprit.

“ Ma courte carrière parlementaire ne m’aura pourtant pas été tout-à-fait inutile. Elle m’aura initié à une connaissance plus intime des hommes et des choses, elle m’aura donné des idées que je n’aurais jamais eues sans cela, elle aura fait de moi un homme plus complet. Elle m’aura surtout inspiré un attachement plus vif que jamais pour cette vie des champs, si saine, si indépendante, si agréable.

. . . .

Il va sans dire que nous laissons à Jean Rivard la responsabilité de ses observations. En politique, autant de têtes autant de sentiments. Un homme comme lui devait être porté, surtout à son entrée dans la vie publique, à juger sévèrement la conduite et les actes de ses collègues ; ne lui en faisons pas de reproche, convaincus que nous sommes que s’il se trompe, l’égoïsme et la mauvaise foi ne sont pour rien dans ses jugements. L’expérience, en lui donnant une connaissance plus profonde du cœur humain, eût peut-être modifié sa manière de voir, mais n’eût certainement rien ajouté à la droiture de ses intentions, à la rectitude de son sens moral. Les jugements de l’honnête homme seront toujours préférables à ceux des sceptiques et des roués.

Une chose contribua beaucoup, sans qu’il s’en doutât, à lui faire désirer le retour à son ancien genre de vie : ce fut l’absence de toute affection, la privation complète des joies du foyer domestique. Sa correspondance avec Louise nous montre combien étaient

durs pour lui les ennuis de la séparation. " Je suis comme l'oiseau qu'on enferme, dit-il dans une lettre, je bénirai le jour où ma cage s'ouvrira pour me laisser m'envoler vers tout ce que j'ai de plus cher au monde." Une autre lettre contenait ce qui suit :

" Ma chère Louise,

" Je t'écris au milieu d'une séance orageuse, qui ne finira probablement qu'à deux ou trois heures du matin. Je trouve, à t'écrire, deux avantages : d'abord je goûte le plaisir de m'entretenir avec toi, ensuite je m'absorbe assez pour ne comprendre qu'imparfaitement les longs discours qui se succèdent dans l'enceinte parlementaire. Que je serais heureux si je pouvais m'échapper d'ici pour me transporter un moment près de vous ! Mon plus grand bonheur, depuis mon départ de Rivardville, c'est de contempler ton portrait et celui des enfants : ce que j'aime le mieux ensuite, c'est de t'écrire, de te dire combien je t'aime, combien je pense à toi et aux êtres chéris qui nous doivent l'existence. Quand je rencontre par les rues de la ville de petits enfants comme les nôtres, les larmes me viennent aux yeux. Quand je dis comme les nôtres, j'entends dire approximativement, car je n'en vois pas qui aient l'air aussi forts, aussi vigoureux que Louise, Alphonsine et Gustave. Il est vrai, d'un autre côté, que les nôtres sont moins richement toilettés. Tu n'as pas d'idée des dépenses qu'on fait pour habiller les enfants ; les petites filles sont de véritables pou-

pées, et les petits garçons n'osent ni jouer ni se remuer de peur de gâter leurs habillements. C'est bien ridicule, n'est-ce pas ? Ils n'ont pas besoin de cela pourtant pour être beaux et intéressants ! N'est-ce pas cruel de les faire souffrir ainsi pour satisfaire la vanité des parents ? En voyant cela, je me rappelle le mot de Franklin : ce sont les yeux des autres qui nous ruinent.

" Ces gens des villes ont des idées singulières. Croirais-tu qu'un bon nombre de ces enfants appartiennent à des parents sans fortune, qui vivent au jour le jour, sans s'occuper du lendemain ?

" Les seules épargnes qu'ils pourraient faire sur la toilette de leurs enfants, tout en les habillant fort convenablement, assureraient à ceux-ci une dot pour l'époque où ils songeraient à s'établir.............

" Mais le monde est ainsi fait...... que veux-tu ? La grande affaire, c'est de paraître......

....

CHAPITRE XIX

—

INCENDIE DE L'HÔTEL DU PARLEMENT. *

L'événement le plus remarquable de la carrière parlementaire de Jean Rivard fut l'incendie du palais législatif par une bande d'émeutiers.

Un projet de loi assurant une indemnité raisonnable aux personnes injustement pillées durant la rébellion canadienne de 1837-8, ayant été présenté aux deux chambres par le gouvernement d'alors, l'opposition, composée en partie d'anciens loyaux de cette époque, se souleva d'indignation. Le parquet de l'assemblée législative devint le théâtre des plus violents débats. Pendant plus d'une semaine les voûtes du parlement retentirent d'invectives amères, d'injures, de menaces. Des cartels furent échangés. Jamais, depuis l'union des deux provinces, on n'avait vu l'esprit de parti éclater avec autant de force et d'emportement.

Malgré cela, le projet de loi fut adopté par les

* Au risque de commettre encore un anachronisme, l'auteur ne peut résister au désir de rapporter ici quelques traits d'un des plus intéressants épisodes de notre histoire politique depuis l'union des deux Canadas. L'auteur ne raconte que les faits dont il a été personnellement témoin.

deux chambres, et le représentant de la Reine lui donna la sanction royale. Des sifflets de mépris accueillirent le gouverneur à sa sortie du parlement ; on lui lança des œufs ; les vitres de son carosse furent brisées.

C'était la première fois, dans ce pays, que la populace se portait à de pareilles voies de fait contre le représentant de Sa Majesté.

C'était vers quatre heures de l'après-midi.

Quand cette nouvelle se répandit par la ville, la population commença à s'inquiéter. Des groupes nombreux se formèrent dans les rues ; chacun commentait le fait à sa manière. Une des gazettes im primées en langue anglaise fit sortir un extraordinaire, ayant en tête les armes royales renversées, et appelant dans un langage furieux, incendiaire, le peuple à la révolte.

Aussitôt une bande composée en grande partie de membres de diverses sociétés secrètes, ayant à sa tête des avocats, des marchands, des financiers, des industriels, se réunit sur le Champ-de-Mars. On y décida d'aller en masse au palais législatif et de s'emparer de force de l'acte d'indemnité.

Pendant ce temps-là, les membres de l'assemblée législative continuaient à siéger comme si rien n'eût été. Quelqu'un vint dire au chef du parti ministériel qu'une bande d'émeutiers se préparaient à envahir les chambres, et que la vie des membres était en danger.

Ils n'oseront pas, répondit celui-ci.

Il se trompait. Une demi-heure ne s'était pas écoulée qu'on entendit pousser des cris ; ces cris se rapprochèrent insensiblement et se firent bientôt entendre aux portes mêmes du parlement.

Tout l'édifice était cerné.

Il y eut un moment de silence dans l'enceinte de l'assemblée législative. Les voix du dedans se turent pour laisser parler celles du dehors.

Tout-à-coup, au milieu des hurlements de la populace, une volée de pierres lancées dans les fenêtres brisent les carreaux et viennent tomber au milieu de la salle. Les membres présents (un certain nombre étaient absents) se hâtent de laisser la salle pour se réfugier derrière le fauteuil de l'orateur, dans une petite chambre fermée de tous côtés.

C'est là qu'ils attendent l'arrivée des troupes que le gouvernement devait appeler pour protéger le parlement.

Mais un quart d'heure, une demi-heure, trois quarts d'heure s'écoulent, et les troupes ne viennent pas.

Il fallait, paraît-il, passer par une longue série de formalités qui laissaient aux émeutiers le temps de poursuivre leur brigandage.

Après avoir brisé les vitres, les fenêtres, les portes, ils pénétrèrent dans l'intérieur et vinrent briser les tables, les chaises et saccager les pupitres des représentants. Un des chefs alla s'asseoir dans le fauteuil de l'orateur et proclama à haute voix la dissolution du parlement.

Plusieurs de ces forcénés venaient de temps à

autre se ruer aux portes de la petite chambre où étaient enfermés les membres de l'assemblée, en criant à tue-tête : la tête de La F...... ! la tête de H...... ! la tête de B...... ! Mais ils étaient repoussés avec énergie.

M. La F....., le chef ministériel d'alors, et l'auteur de la mesure qui soulevait tant de haine, sortit de la petite chambre par une porte en arrière, et à l'aide de quelques amis dévoués et de son grand sang-froid, qui ne l'abandonna pas dans cette circonstance, il réussit à s'échapper des mains des émeutiers.

Parmi ceux qui restèrent dans la petite chambre, quelques-uns paraissaient très-alarmés ; mais le plus grand nombre faisaient bonne contenance et ne se seraient pas laissés égorger sans résistance.

M. B.... avait la figure impassible, résignée de l'homme qui a fait son devoir et qui ne s'inquiète nullement de ce qui peut arriver. M. H.... auquel les émeutiers en voulaient d'autant plus qu'il avait été autrefois un de leurs chauds amis, ne paraissait pas trop effrayé, mais portait de temps en temps les mains à sa tête, comme pour s'assurer qu'elle était encore sur ses épaules. M. Dr......avait l'air sévère, indigné ; M. C.......riait. L'orateur d'alors, l'honorable A N. M.... s'offrait héroïquement de sortir pour haranguer la populace, ou de faire toute autre chose qu'on croirait désirable ; mais ses amis tenaient trop à sa vie pour l'exposer ainsi inutilement. M. G....., qui avait fait une forte opposition à la mesure et qui

craignait sans doute d'être inculpé, s'écriait de temps à autre : " Messieurs, vous êtes témoins que je suis ici." Il s'employait à repousser les assaillants qui voulaient enfoncer les portes, et à consoler quelques dames qui avaient pris refuge auprès des députés, et qui étaient dans un état d'alarme facile à concevoir.

Comme les captifs délibéraient sur les moyens à prendre pour sortir de l'édifice, soit par en bas, soit par en haut, soit par la porte de derrière ou par celle de devant, l'un d'eux, M. ***, se laissant choir sur un banc, d'un air découragé, s'écria en soupirant : pour moi, je meurs ici !

Tout cela se passait au milieu des cris de la populace.

Mais voilà que tout-à-coup on entend crier : au feu ! au feu ! Les membres ouvrent une des portes de leur petite chambre, et aperçoivent toute la partie ouest de l'édifice enveloppée dans les flammes.

Cet incident mit fin à leurs délibérations.

Ils décidèrent immédiatement de se former en corps serré et de sortir de l'édifice par la gra de porte centrale. Tous partirent, l'orateur en tête, traversèrent l'enceinte législative, en foulant aux pieds les lampes cassées et les meubles saccagés, et parvinrent à la grande porte.

A la grande surprise de tous, cette issue était parfaitement libre. La populace, voyant les flammes, s'était portée vers le point du sinistre, c'est-à-dire vers l'ouest du parlement, et les membres, les rappor-

teurs des gazettes, les employés des chambres purent sortir de l'édifice, sans être le moins du monde molestés.

Dix minutes après, tout le palais législatif était la proie des flammes. Un magnifique ameublement, des tableaux remarquables, une riche et précieuse bibliothèque furent impitoyablement détruits. Jamais le pays n'avait été témoin d'un pareil acte de vandalisme.

Les émeutiers ne s'arrêtèrent pas là. Ils continuèrent le lendemain à parcourir la ville pour y semer l'alarme et exercer la vengeance, enfoncèrent les fenêtres de la maison de M. H...., l'un des ministres, mirent le feu aux écuries de M. La F......, saccagèrent les meubles de sa maison, et commirent d'autres déprédations.

Les troupes, appelées à protéger les propriétés, arrivaient juste au moment où les brigands avaient fini leur œuvre de destruction.

Deux jours après, le gouverneur ayant voulu assister à une réunion du conseil exécutif, fut lâchement insulté par la populace. Poursuivi par les huées, les vitraux de sa voiture furent brisés, et il ne dut son salut qu'à la fuite.

Il était pourtant escorté de plusieurs cavaliers bien armés et bien déterminés à le défendre ; mais il leur défendait de verser une goutte de sang.

Ces hommes sont aveuglés, disait-il ; attendons, plus tard ils reconnaîtront leur faute, et nous n'aurons pas la douleur d'avoir fait des veuves et des orphelins.

Pendant plusieurs semaines, des incendies avaient lieu presque chaque nuit, et les citoyens alarmés durent s'organiser pour protéger leurs foyers.

Les chefs des émeutiers furent arrêtés et emprisonnés. La populace leur fit des ovations ; des centaines de personnes les suivirent à la prison. Traduits devant les cours de justice, la plupart furent acquittés.

Cet état de choses se prolongea longtemps. Plus tard une bande de forcénés se rendirent de nouveau chez M. La F...., au milieu de la nuit. M. La F.... ayant été averti à temps, avait convoqué chez lui plusieurs de ses amis, et au moment où la bande franchissait le seuil de sa porte et faisait effraction dans sa maison, un coup de feu lancé à bout portant renversa mort un des jeunes émeutiers.

Ses compagnons effrayés s'enfuirent en toute hâte.

Cette catastrophe mit fin aux actes de vandalisme et de brigandage dont la capitale avait été le théâtre pendant plus de deux mois.

CHAPITRE XX

RETRAITE DE JEAN RIVARD.

Les électeurs du comté de Bristol connaissaient depuis longtemps les intentions de leur représentant ; aussi personne ne fut surpris lorsque Jean Rivard annonça, à l'expiration de son mandat, sa ferme résolution d'abandonner pour toujours la carrière parlementaire.

" J'en suis venu à la conclusion," leur dit-il, après avoir rendu compte de ses votes sur les principales questions qui avaient fait l'objet des délibérations de l'assemblée, " j'en suis venu à la conclusion que les fonctions de représentant, sous notre système de gouvernement, ne conviennent pas aux hommes comme nous. Notre éducation première, nos habitudes, notre manière de vivre, je pourrais ajouter notre simplicité, notre bonne foi, tout concourt à nous inspirer de l'éloignement pour cette vie de mensonge et d'agitation. J'ai plus souffert durant une seule des quatre années de ma carrière parlementaire que durant les dix plus dures années de ma carrière de défricheur. Il faut, pour bien remplir cette importante

mission, une aptitude particulière et certaines connaissances spéciales qui ne s'acquièrent que par de longues années d'étude et d'observation. Mais la grande raison, mes amis, qui m'engage à me retirer de la vie politique, c'est que tout me fait croire que j'y jouerais un rôle inutile, tandis qu'ici, au milieu de vous, dans l'humble sphère où j'ai grandi, je puis encore espérer accomplir quelque bien."

Jean Rivard insista longtemps sur cette idée.

Sa détermination ne fut pourtant pas reçue partout de la même manière. Parmi ses constituants, les uns virent dans sa démarche le résultat d'une fausse modestie, d'autres celui de l'amour-propre froissée. Il y eut des murmures, des plaintes, des regrets. Les électeurs les plus intelligents du comté le supplièrent de conserver son mandat.

Jean Rivard résista avec fermeté.

" Choisissons pour nous représenter, ajouta-t-il, quelqu'un de ces hommes éminents dont les talents et l'habileté peuvent rendre d'immenses services à notre pays. Si nous n'en avons pas dans notre comté, pourquoi n'en pas chercher ailleurs ? Les grands citoyens sont de toutes les localités. Ces hommes-là ne demandent pas les charges, encore moins les achètent-ils, mais ils ne les refusent pas lorsqu'on les leur offre à des conditions acceptables. Ce sera un honneur pour nous et un avantage pour notre pays que d'avoir dans le grand conseil de la nation un gardien de nos intérêts, un défenseur puissant, capable de tenir tête à l'ennemi, et de repous-

ser, d'une main ferme et hardie, les attaques dirigées contre nos institutions.

" Notre rôle à nous sera de lui exposer nos besoins, de lui faire connaître l'opinion du comté sur toutes les graves questions politiques qui se présenteront. Avec un peu d'intelligence et d'énergie nous pourrons exercer sur la conduite de notre mandataire une pression irrésistible. Et pendant ce temps-là nous nous occuperons à loisir de notre agriculture, de notre voirie, de nos écoles et de nos autres affaires locales."

Je n'entreprendrai pas de scruter ici les motifs secrets de Jean Rivard, ni de me faire le juge de sa conduite. Ce qui est certain, c'est qu'avec son caractère fier, indépendant, avec l'esprit de justice qui l'animait, il avait dû souffrir énormément durant les quatre années de son mandat. Son amour-propre, son orgueil naturel devaient aussi y avoir été froissés plus d'une fois. Continuellement en contact avec les premiers hommes du pays, avec des hommes infiniment supérieurs à lui sous le rapport de l'expérience, des connaissances et de l'habileté pratique, il avait compris tout ce qui lui manquait pour être à la hauteur de sa mission. Lorsqu'on a été longtemps le premier dans son village, il est dur de se trouver un des derniers dans une assemblée législative. Lui qui s'exprimait si facilement dans les réunions municipales de sa localité, à peine avait-il osé prononcer quelques mots dans les séances du parlement. Pour une rai-

son ou pour une autre il n'avait pris l'initiative d'aucune mesure utile. Sur ce théâtre nouveau pour lui, il s'était senti dépaysé. Lui, l'homme d'action par excellence, il avait passé plusieurs mois par année à ne rien faire. Il se voyait en butte aux sarcasmes de ses adversaires politiques et en particulier à ceux du père Gendreau, qui ne l'appelait pas autrement qu'une machine à voter. Mais ce qui dut le blesser plus profondément que tout le reste, c'est que ses ennemis ne se gênaient pas de dire qu'il n'était député que pour l'amour des cent cinquante louis accordés annuellement, comme indemnité, aux représentants de la nation. Pour ceux qui connaissaient le désintéressement de Jean Rivard, cette accusation devait tomber d'elle-même ; mais elle n'en était pas moins insultante.

Ces tracasseries incessantes durent exercer une grande influence sur sa détermination. Il se sentait blessé dans ce qu'il avait de plus cher au monde, dans son honneur, dans son caractère d'honnête homme.

Quant au principal motif apporté par Jean Rivard à l'appui de sa démarche, je me garderai bien d'en affaiblir la portée.

Mais je me permettrai de dire qu'avec l'instruction collégiale qu'il avait reçue et qu'il avait cultivée et perfectionnée par l'étude et la réflexion, avec son expérience des affaires municipales, il eût pu se rendre fort utile dans une assemblée législative ; ses connaissances pratiques pouvaient être

d'une valeur incalculable dans la rédaction des lois d'agriculture et de voirie et en général dans toutes les questions concernant principalement les campagnes ; nul doute qu'en faisant des efforts pour vaincre sa timidité, il. ne fût parvenu peu à peu à s'exprimer facilement en chambre, et son grand bon sens n'eût pas manqué d'être apprécié par ses collègues. D'ailleurs Jean Rivard avait assez d'instruction pour pouvoir, sans l'aide de ses voisins, rédiger une motion, une résolution, et même dresser un rapport de comité ; et sans prétendre à une des premières positions dans la législature, il eût pu, en continuant à remplir sa charge, rendre de grands services à la chose publique.

Les avocats, il est vrai, manient généralement bien la parole et se mettent promptement au fait des questions ; dans un moment de crise, de péril, ils peuvent, en s'oubliant eux-mêmes, faire face au danger et sauver la patrie ; mais ils sont trop souvent ambitieux, égoïstes, personnels, s'occupant beaucoup moins du bien public que de leur propre gloire. Il est nécessaire qu'ils aient constamment près d'eux des collègues sinon aussi habiles, du moins aussi intelligents, pour les tenir en bride et leur rappeler sans cesse que le bien général doit l'emporter sur l'intérét particulier.

Quoiqu'il en soit, les motifs de Jean Rivard, en se retirant de la vie parlementaire, n'en étaient pas moins nobles, désintéressés, éminemment patriotiques ; et nous devons y applaudir de toutes nos

forces. Convenons avec lui que l'administration communale dans ses divers détails, la diffusion des connaissances pratiques parmi les masses, le perfectionnement de l'agriculture et de l'industrie, offrent déjà un assez vaste champ à l'activité de l'homme intelligent qui désire se rendre utile à ses semblables dans la modeste sphère où Dieu l'a placé. L'homme éclairé de nos campagnes, qui s'efforce de répandre autour de lui les idées d'ordre, l'esprit de gouvernement, le goût du travail, remplit une noble et sainte mission ; sa carrière sera certainement plus fructueuse et mille fois plus méritoire que celle de l'homme politique dont les jours se consument dans de vains efforts pour éviter les traits de l'envie et conserver la faveur populaire.

CHAPITRE XXI

—

OÙ L'ON VERRA COMMENT L'AUTEUR FIT LA CONNAISSANCE DE JEAN RIVARD.

Laissons passer quelques années.

C'était en 1860. J'avais pris le chemin de fer pour me rendre de Québec à Montréal, en traversant les cantons de l'Est, lorsqu'au milieu d'une nuit ténébreuse, et par une pluie battante, une de nos locomotives fut jetée hors des *lisses* (*a*) et força les voyageurs d'interrompre leur course.

Aucun accident grave n'était survenu, mais la plupart des passagers, éveillés en sursaut, s'élancèrent des *chars* (*b*), en criant, et dans le plus grand désordre. Les habitants du voisinage accoururent avec des fanaux et offrirent obligeamment leurs services.

Je demandai où nous étions.

A Rivardville, répondit-on.

Cette réponse me fit souvenir de Jean Rivard, que j'avais connu de vue, à l'époque où il siégeait comme membre de l'assemblée législative.

(*a*) Ce mot, usité parmi le peuple, nous semble préférable au mot *rails* employé en France.

(*b*) Encore un mot qui nous semble préférable au mot *waggons*, usité en France.

M. Jean Rivard demeure-t-il loin d'ici? m'écriai-je !

Il est ici, répondirent une dizaine de voix.

En effet, je vis dans la foule un homme s'avancer vers moi, tenant son fanal d'une main et son parapluie de l'autre.

C'était Jean Rivard lui-même.

Il parut me connaître beaucoup mieux que je ne le connaissais. Après les démonstrations ordinaires de bienveillance :

Vous êtes tout trempé, me dit-il, vous feriez mal de voyager dans cet état, venez vous faire sécher chez moi ; vous continuerez votre voyage demain.

Je n'étais pas fâché d'avoir une occasion de faire plus intime connaissance avec l'ancien représentant du comté de Bristol et le canton qu'il habitait : j'acceptai, sans trop hésiter, son invitation hospitalière, et nous nous rendîmes à sa maison située à quelques arpents du lieu de l'accident.

Toute la famille dormait à l'exception d'une servante qui, sur l'ordre de Jean Rivard, alluma du feu dans la cheminée et nous fit à chacun une tasse de thé.

Malgré la simplicité de l'ameublement, je vis à l'air d'aisance et à la propreté des appartements que je n'étais pas dans la maison d'un cultivateur ordinaire.

“ Je suis heureux, dis-je à mon hôte, qu'un accident m'ait procuré l'avantage de vous revoii.... Vous devez être un des plus anciens habitants de ce canton ? ”

—Je suis établi dans ce canton depuis plus de quinze ans, me dit-il, et quoique encore assez jeune, j'en suis le plus ancien habitant. Quand je suis venu ici, dans l'automne de 1844, je n'avais pas vingt ans, et tout le canton de Bristol n'était qu'une épaisse forêt : on n'y voyait pas la moindre trace de chemin ; je fus forcé de porter mes provisions sur mon dos, et d'employer près d'une journée à faire le dernier trajet de trois lieues que vous venez de parcourir en quelques minutes. J'ai beaucoup travaillé durant les premières années de ma carrière de défricheur, et si je vous racontais en détail mes misères et mes succès, vous seriez peut-être surpris des résultats qu'on peut obtenir dans un pays nouveau avec un peu de travail et de persévérance.

—Oh ! racontez-m'en quelque chose, je vous prie, si toutefois vous n'avez pas l'habitude de vous coucher plus tôt. Je regarde nos défricheurs comme les grands hommes de notre pays, et rien ne m'intéresse autant que le récit de leurs travaux.

—Quant à me coucher tôt, je désirerais pouvoir le faire ; mais depuis que j'ai eu le malheur d'être député, et que j'ai été obligé de veiller malgré moi, pendant quatre longues et ennuyeuses sessions, je ne puis m'endormir avant minuit ; j'en suis réduit généralement à lire jusqu'à cette heure, pour ne pas perdre tout-à-fait mon temps. Je me ferai donc un plaisir de vous raconter brièvement mon histoire.

Et Jean Rivard me relata la plus grande partie des faits que le lecteur connaît déjà. J'appris le reste

de son ami le curé de Rivardville, avec lequel je me liai bientôt, et plus tard de son ancien confident Gustave Charmenil, qui voulut bien me donner communication de toutes les lettres qu'il avait reçues autrefois du jeune et vaillant défricheur.

Il était minuit quand je montai me coucher. J'avais, sans m'en apercevoir, passé plus de deux heures à écouter le récit de mon hôte.

Le lendemain, je me levai avec l'aurore, le corps et l'esprit parfaitement dispos ; et désirant respirer l'air frais de la campagne et prendre connaissance de l'endroit où j'avais été jeté la veille, je sortis de la maison.

Quelle délicieuse fraîcheur ! Mes poumons semblaient se gonfler de bonheur. Bientôt le soleil se leva dans toute sa splendeur, et j'eus un coup-d'œil magnifique. Un nuage d'encens s'élevait de la terre et se mêlait aux rayons du soleil levant. L'atmosphère était calme, on entendait le bruit du moulin et les coups de hache et de marteau des travailleurs qui retentissaient au loin. Les oiseaux faisaient entendre leur ravissant ramage sous le feuillage des arbres. A leurs chants se mêlaient le chant du coq, le caquetage des poules, et de temps en temps le beuglement d'une vache ou le jappement d'un chien.

L'odeur des roses et de la mignonnette s'élevait du jardin et parfumait l'espace. Il y avait partout une apparence de calme, de sérénité joyeuse qui réjouis-

sait l'âme et l'élevait vers le ciel. Jamais je n'avais tant aimé la campagne que ce jour-là.

Lorsqu'on est condamné par son état à vivre au sein des villes, entouré des ouvrages des hommes, n'entendant d'autre voix que celle de la vanité et de l'intérêt sordide, ayant pour spectacle habituel l'étourdissante activité des affaires, et qu'on se trouve tout-à-coup transporté au milieu d'une campagne tranquille, on sent son cœur se dilater et son âme s'épanouir, en quelque sorte, au contact de la nature, cet abîme de grandeurs et de mystères.

Revenu un peu de mon extase, je portai mes regards autour de moi.

La demeure de mon hôte me parut ressembler à une villa des environs de la capitale plutôt qu'à une maison de cultivateur. C'était un vaste logement à deux étages, bâti en briques, avec galerie et perron sur la devanture. Une petite *alonge* à un seul étage, bâtie sur le côté nord, servait de cuisine et de salle à manger pour les gens de la ferme.

Un beau parterre de fleurs et de gazon ornait le devant de la maison, dont chaque pignon était ombragé par un orme magnifique. De l'un des pignons on apercevait le jardin, les arbres fruitiers, les gadeliers, les plate-bandes en fleur.

La plus grande propreté régnait tout autour du logis et des dépendances.

Ces dépendances consistaient en une laiterie, un hangar, un fournil et une remise pour les voitures.

En arrière, et à environ un arpent de la maison, se

trouvaient les autres bâtiments de la ferme, la grange, l'écurie, l'étable, la bergerie et la porcherie.

Tous ces bâtiments, à l'exception de la laiterie, étaient couverts en bardeaux et blanchis à la chaux ; une rangée de beaux arbres, plantés de distance en distance, bordait toute la propriété de Jean Rivard. Une haie vive servait de clôture.

Je fus longtemps dans l'admiration de tout ce qui s'offrait à mes regards. J'étais encore plongé dans ma rêverie, lorsque je vis mon hôte arriver à moi d'un air souriant, et, après le bonjour du matin, me demander si je ne serais pas disposé à faire une promenade.

Rien ne pouvait m'être plus agréable. Après un déjeuner frugal, consistant en œufs à la coque, beurre, lait, crême, etc., nous nous disposâmes à sortir.

“ Venez d'abord, me dit-il, que je vous fasse voir d'un coup-d'œil les environs de ma demeure.”

Et nous montâmes sur la galerie du second étage de sa maison, d'où ma vue pouvait s'étendre au loin de tous côtés.

Je vis à ma droite une longue suite d'habitations de cultivateurs, à ma gauche le riche et joli village de Rivardville, qu'on aurait pu sans arrogance décorer du nom de ville.

Il se composait de plus d'une centaine de maisons éparses sur une dizaine de rues d'une régularité parfaite. Un grand nombre d'arbres plantés le long des rues et autour des habitations donnaient à la localité

une apparence de fraîcheur et de gaîté. On voyait tout le monde, hommes, femmes, jeunes gens, aller et venir, s'empresser, comme si quelque affaire les attendait ; des voitures chargées se croisaient en tous sens ; il y avait enfin dans toutes les rues un air d'industrie, de travail et d'activité qu'on ne rencontre ordinairement que dans les grandes cités commerciales.

Deux édifices dominaient tout le reste : l'église, superbe bâtiment en pierre, et la maison d'école, assez spacieuse pour mériter le nom de collége ou de couvent. Les toits de fer blanc de ces vastes édifices brillaient aux rayons du soleil. Les moulins de diverses sortes, deux grandes hôtelleries, plusieurs maisons de commerce, les résidences des notaires et des médecins se distinguaient aussi des autres bâtiments. Presque toutes les maisons étaient peintes en blanc et présentaient à l'œil l'image de l'aisance et de la propreté.

Après avoir admiré quelque temps l'aspect du village et des campagnes environnantes, mes yeux s'arrêtèrent involontairement sur la ferme de mon hôte, et j'exprimai de suite le désir de la visiter.

CHAPITRE XXII

—

LA FERME.

> Déjà ces campagnes si longtemps couvertes de ronces et d'épines promettent de riches moissons et des fruits jusqu'alors inconnus. La terre ouvre son sein au tranchant de la charrue et prépare ses richesses pour récompenser le laboureur ; l'espérance reluit de tous côtés. On voit dans les vallons et sur les collines les troupeaux de moutons qui bondissent sur l'herbe, et les grands troupeaux de bœufs et de génisses qui font retentir les hautes montagnes de leurs mugissements.
>
> Fénélon.—*Télémaque.*

Pas une souche n'apparaissait dans toute la vaste étendue de la ferme. Ça et là, des ormes, des plaines, des érables épandaient vers la terre leurs rameaux touffus. " Ces arbres, me dit mon hôte, servent à abriter mes animaux dans les grandes chaleurs de l'été ; sur le haut du jour, vous pourriez voir les vaches couchées à l'ombre du feuillage, ruminant nonchalamment jusqu'à ce que la faim les pousse à redemander une nouvelle pâture à la terre. Ces mêmes arbres nous offrent encore à nous-mêmes une ombre protectrice, quand nous nous reposons de notre travail, dans la chaude saison des récoltes. Vous voyez qu'ils joignent l'utile à l'agréable, et que je

suis ainsi amplement récompensé des soins qu'ont exigés leur plantation et leur entretien."

Un chemin conduisait jusqu'à l'extrémité de l'exploitation.

La partie défrichée de la terre formait quatre-vingt-dix arpents, sans compter les six arpents où se trouvaient le jardin, la maison, les moulins et les autres bâtiments. Ces quatre-vingt-dix arpents se divisaient en six champs d'égale grandeur.

Toutes les diverses récoltes avaient une apparence magnifique. L'orage tombée la veille faisait déjà sentir sa bienfaisante influence ; on semblait voir les tiges des plantes s'élancer du sol qui leur donnait naissance.

Le premier champ surtout avait l'apparence d'un beau jardin de quinze arpents. " Ce champ, me dit Jean Rivard, m'a demandé cette année beaucoup plus de travail et de soin que les autres. Je l'ai fait labourer l'automne dernier à une grande profondeur ; durant l'hiver j'ai fait charroyer sur la surface tout le fumier que j'ai pu recueillir ; au printemps, j'ai fait enfouir ce fumier dans la terre, au moyen d'un nouveau labour. Le sol étant ainsi bien disposé à recevoir la semence, la récolte, comme vous voyez, ne m'a pas fait défaut.

" Ce champ de terre ainsi fumé se trouve assez riche maintenant pour n'avoir plus besoin d'engrais d'ici à six ans. L'année prochaine j'engraisserai le champ suivant et lui ferai subir toutes les façons qu'a déjà subies le premier. Dans deux ans, le troisième

aura son tour, et ainsi de suite, jusqu'à ce que mes six champs aient été parfaitement fumés et engraissés.

—Mais, dis-je, pour engraisser quinze arpents de terre par année, il doit falloir un temps et un travail considérables ?

—Certainement, répondit-il ; mais c'est pour le cultivateur une question de vie ou de mort. Je déplore chaque jour la coupable insouciance d'un certain nombre d'entre nous qui laissent leur fumier se perdre devant leurs granges ou leurs étables. Ils ne comprennent pas que pour le cultivateur, le fumier c'est de l'or.

" Depuis que j'ai pu constater par mes propres calculs toute la valeur du fumier, ne craignez pas que j'en laisse perdre une parcelle ; au contraire, j'en recueille par tous les moyens possibles."

Tout en parlant ainsi, nous avions passé le champ de foin d'où s'exhalait une senteur des plus agréables, et nous étions arrivés aux pâturages.

On y voyait quinze belles vaches, les unes de la race Ayrshire, d'autres de race canadienne, avec une demi-douzaine de génisses et un superbe taureau. On y voyait aussi quatre chevaux, un poulain et une trentaine de moutons.

" Chacune de ces vaches, me dit Jean Rivard, donne en moyenne trois gallons de lait par jour. J'ai soin qu'elles aient toujours une nourriture abondante, car les vaches rendent à proportion de ce qu'on leur donne."

Quelques-unes des vaches étaient couchées à l'ombre d'un grand orme, d'autres buvaient à une source qui coulait près de là. Quelques-unes des génisses s'approchèrent sans timidité de Jean Rivard, et nous regardèrent avec leurs grands yeux.

" J'attache une grande importance à mes vaches, me dit Jean Rivard, car elles sont une des principales sources de la richesse du cultivateur. Je n'ai jamais pu m'expliquer l'indifférence d'un grand nombre d'entre nous pour cet utile quadrupède qu'on pourrait, à si juste titre, appeler l'ami de la famille. Le cheval est en quelque sorte l'enfant gâté du cultivateur ; on ne lui ménage ni le foin ni l'avoine, on l'étrille, on le nettoye tous les jours, tandis que la pauvre vache ne reçoit en hiver qu'une maigre ration de mauvaise paille, manque souvent d'eau, ne respire qu'un air empesté, couche le plus souvent dans son fumier, et porte sa même toilette, sale et crottée, d'un bout de l'année à l'autre. Pour ma part, je tiens à ne pas me rendre coupable d'ingratitude envers cet animal bienfaisant. Je lui prodigue tous mes soins. Lorsque mes vaches sont à l'étable, leur litière est renouvelée chaque jour ; je leur donne fréquemment du foin, et des rations de carottes, betteraves, navets et autres légumes qu'elles affectionnent singulièrement. J'en suis récompensé par le lait qu'elles donnent en retour et par leur état constant de santé. Je n'ai jamais eu la douleur de les faire lever à la fin de l'hiver, ce qui ne peut manquer d'être le cas, lorsqu'elles souffrent de faim ou de soif,

ou qu'elles respirent l'air corrompu d'une étable mal aérée.

" Quant à mes moutons, qui, comme vous voyez, appartiennent tous à la race South Down, je leur fais brouter les pâturages qu'ont déjà broutés mes autres animaux, car les moutons trouvent leur nourriture partout ; et durant l'hiver, je les enferme dans ma grange. Quoiqu'ils n'y soient pas chaudement, ils ne s'en trouvent pas plus mal ; ils préfèrent le bon air à la chaleur. Je leur distribue de la paille en abondance et de temps à autre du foin et des légumes. Ils ne me donnent pas moins de cinq à six livres de laine chacun. J'enferme le bélier pendant un certain temps, afin que les agneaux ne viennent au monde que vers les beaux jours du printemps. Il est rare que j'en perde un seul."

Tout en parlant ainsi, nous marchions toujours et nous arrivions au bord de la forêt.

" Si nous en avions le temps, me dit mon hôte, je vous conduirais à ma sucrerie. J'ai à peu près quinze arpents de forêt, où je trouve tout le bois nécessaire pour le chauffage et les autres besoins de l'exploitation. J'affectionne beaucoup cette partie de ma propriété, et je prends des mesures pour qu'elle n'aille pas se détériorant. Je crois qu'on peut trouver dans ces quinze arpents presque toutes les différentes espèces de bois du Canada.

Quels arbres magnifiques ! m'écriai-je.

—Oui, dit-il, ce sont les plaines, les érables et les merisiers qui dominent, mais il y a aussi des ormes,

des hêtres, des bouleaux. Cette *talle* d'arbres que vous voyez tout-à-fait au bout, et qui s'élève si haut, ce sont des pins. Je n'ai que cela.

Je surveille avec beaucoup de soin la coupe de mes bois. On ne fait pas assez d'attention parmi nous à cette partie de l'économie rurale. Le gouvernement devrait aussi s'occuper plus qu'il ne fait de l'aménagement des forêts. Nos bois constituent une des principales parties de la fortune publique, et on ne devrait pas laisser l'exploitation s'en faire sans règles, sans économie, sans nul souci de l'avenir.

J'ai souvent songé que si notre gouvernement s'intéressait autant au bien-être, à la prospérité des habitants du pays qu'un bon père de famille s'intéresse au sort de ses enfants, au lieu de concéder à de pauvres colons des lots qui ne produiront jamais rien malgré tous leurs efforts, il laisserait ces terrains en forêts pour en tirer le meilleur parti possible. Il y a cruauté à laisser le pauvre colon épuiser ainsi son énergie et sa santé sur un sol ingrat.

Après quelques instants de repos, nous repartîmes pour la maison.

Mon hôte me parla beaucoup des fossés et des rigoles qui sillonnaient sa terre en tous sens, des clôtures qui entouraient ses champs, des dépenses et du travail que tout cela occasionnait et des avantages qu'il en retirait.

Je ne pus m'empêcher, en admirant la richesse et la beauté des moissons, de remarquer l'absence presque complète de mauvaises herbes. J'appris que

cela était dû principalement aux labours profonds pratiqués pour enfouir les engrais.

A notre retour, nous visitâmes successivement tous les bâtiments de la ferme, à commencer par l'étable et l'écurie. Pas le moindre mauvais air ne s'y faisait sentir. Au contraire, comme me l'avait déjà dit mon hôte, ces deux appartements étaient parfaitement aérés, et tenus dans la plus grande propreté. D'après la manière dont le pavé était disposé, aucune parcelle de fumier, aucune goutte d'urine n'y étaient perdues. Cette dernière s'écoulait d'elle-même dans un réservoir pratiqué à cet effet.

Nous passâmes dans la porcherie où se vautraient six beaux cochons de la race Berkshire.

Il y a longtemps, dit Jean Rivard, que je me suis défait de notre petite race de porcs canadiens qui dépensent plus qu'ils ne valent. Ces cochons que vous voyez donnent deux fois autant de viande et s'engraissent plus facilement. Nous les nourrissons des rebuts de la cuisine et de la laiterie, de son détrempé, de patates, de carottes et autres légumes.

Quant à ces poules qui caquettent en se promenant autour de nous, ce sont ma femme et mes enfants qui en prennent soin, qui les nourrissent, les surveillent, ramassent les œufs et les vendent aux marchands. Ma femme, qui depuis longtemps sait tenir registre de ses dépenses et de ses recettes, prétend qu'elle fait d'excellentes affaires avec ses poules. Elle a feuilleté tous mes ou-

vrages d'agriculture pour y lire ce qui concerne les soins de la basse-cour, et elle fait son profit des renseignements qu'elle a recueillis. Elle en sait beaucoup plus long que moi sur ce chapitre. Ce qui est certain, c'est qu'elle trouve moyen de faire pondre ses poules jusqu'en plein cœur d'hiver. Les œufs qu'elle met couver ne manquent jamais d'éclore à temps et les poussins sont forts et vigoureux. Il faut voir avec quelle sollicitude elle leur distribue la nourriture, tant qu'ils sont trop petits pour la chercher eux-mêmes. Elle est d'ailleurs tellement populaire chez toute la gente ailée, qu'elle ne peut sortir de la maison sans être entourée d'un certain nombre de ces intéressants bipèdes.

—Vous les laissez errer ainsi à l'aventure ?

—Je les ai laissés jusqu'aujourd'hui, mais je ne promets pas de continuer ainsi indéfiniment. Ils commettent beaucoup de dégâts dans le jardin et dans les champs de grains des environs. Louise prétend que la liberté leur est favorable. Malgré cela, je finirai probablement, si leur nombre augmente, par leur construire un poulailler.

Nous avons aussi quelques dindons, et un petit nombre d'oies et de canards qui trouvent leur vie au bord de la rivière.

CHAPITRE XXIII

LE JARDIN.

Il ne nous reste plus qu'à visiter le jardin, me dit Jean Rivard ; et quoique ce ne soit qu'un potager ordinaire, bien inférieur à ceux que vous avez dans le voisinage des villes, je veux vous le faire voir, parce qu'il est presqu'entièrement l'ouvrage de ma femme.

En effet, nous aperçumes madame Rivard, coiffée d'un chapeau de paille à large bord, occupée à sarcler un carré de légumes. Deux ou trois des enfants jouaient dans les allées, et couraient après les papillons.

L'un d'eux, en nous voyant, vint m'offrir un joli bouquet.

Je fus présenté à madame Rivard que je n'avais pas encore vue. Elle nous fit avec beaucoup de grâce les honneurs de son petit domaine.

Le jardin pouvait avoir un arpent d'étendue. Il était séparé du chemin par une haie vive et les érables qui bordaient la route. Au nord se trouvait une belle rangée de hauts arbres fruitiers, et au sud,

d'autres arbres à tiges moins élevées, tels que senelliers, gadeliers, groseilliers, framboisiers, etc.

Les plates-bandes étaient consacrées aux fleurs : roses, œillets, giroflées, violettes, chèvrefeuilles, pois de senteur, capucines, belles de nuit, tulipes, balsamines, etc. Toutes ces fleurs étaient disposées de manière à présenter une grande variété de formes et de couleurs. Le tout offrait un coup-d'œil ravissant.

La saison ne permettait pas encore de juger de la richesse du potager ; mais je pus remarquer aisément la propreté des allées et le bon entretien des carrés ensemencés.

Je fus invité à cueillir en passant sur une des plates-bandes quelques fraises que je trouvai d'un goût délicieux.

Quand je vous ai dit tout-à-l'heure, remarqua Jean Rivard, que ce jardin était l'œuvre de ma femme, j'aurais dû en excepter pourtant le labourage et le bêchage qui m'échouent en partage. J'aurais dû en excepter aussi la plantation, la taille et la greffe des arbres fruitiers que vous voyez, et qui sont exclusivement mon ouvrage. Je pourrai dire en mourant comme le vieillard de la fable :

Mes arrières-neveux me devront cet ombrage.

Voyez ces deux pommiers qui depuis plusieurs années nous rapportent plus de pommes qu'il ne nous en faut. C'est moi qui, en les taillant, leur ai donné la forme élégante que vous leur voyez. Nos pruniers

nous fournissent les meilleurs fruits qui se récoltent en Canada, et si vous passez dans quelque temps, nous vous ferons goûter d'excellentes cerises de France ; nous avons aussi des cerises à grappes. Vous voyez, en outre, des noyers, des pommetiers, des noisetiers, etc. J'ai été obligé d'étudier seul, dans mes livres, les moyens d'entretenir et d'améliorer tous ces différents arbres, et en particulier la greffe et la taille, et je crois que je ne m'en tire pas trop mal, tout en avouant volontiers que je suis loin encore d'être le parfait jardinier.

Rendu au fond du jardin, je fus surpris d'apercevoir plusieurs ruches d'abeilles :

—Voilà de petites maisons, me dit mon hôte, qui m'ont procuré beaucoup de jouissances. Il y a plusieurs années que je cultive les mouches à miel. Ces charmants petits insectes sont si laborieux, si industrieux, que leur entretien est moins un travail qu'un agrément. Il m'a suffi de semer dans les environs, sur le bord des chemins et des fossés, quelques-unes des plantes qui servent à la composition de leur miel ; elles butinent là tout le jour, et sur les fleurs du jardin, sans que personne ne les dérange. Je prends souvent plaisir à les voir travailler : c'est bien avec raison qu'on les propose comme des modèles d'ordre, d'industrie et d'activité. N'est-ce pas admirable de les voir tirer du sein de plantes, qui sans cela seraient inutiles, ce suc délicieux qui sert à la nourriture de l'homme ? Nous recueillons beaucoup de miel depuis quelques années, et nous en sommes

très-friands, principalement les enfants ; c'est une nourriture agréable, dont nous faisons un grand usage dans les maladies, surtout comme boisson adoucissante et rafraîchissante. Les gâteaux de cire que construisent les abeilles avec une perfection que l'homme le plus habile ne pourrait égaler, ne nous sont pas non plus inutiles. Mais n'y aurait-il que l'intérêt que je prends à considérer les travaux intelligents de ces petits êtres, à observer leurs mœurs, leur conduite admirable, et tout ce qui se passe dans l'intérieur de leurs demeures, que je me trouverais amplement récompensé du soin qu'elles exigent.

Madame Rivard revint avec nous à la maison, suivie de ses enfants qui gambadaient autour d'elle.

En dépit des objections de sa femme, Jean Rivard me fit entrer dans la laiterie.

C'était un petit bâtiment en pierre assez spacieux, ombragé de toutes parts par le feuillage des arbres et entièrement à couvert des rayons du soleil. L'intérieur était parfaitement frais, quoique suffisamment aéré. Je fus frappé, en y entrant, de l'air de propreté qui y régnait. Le parquet ou plancher de bas, les tablettes sur lesquelles étaient déposées des centaines de terrines remplies d'un lait crémeux, tout, jusqu'à l'extérieur des tinettes pleines de beurre, offrait à l'œil cette teinte jaune du bois sur lequel vient de passer la main de la blanchisseuse. Grâce à la fraîcheur de l'appartement, on n'y voyait ni mouche, ni insecte d'aucune espèce.

CHAPITRE XXIV

—

UN DINER EN FAMILLE.

J'étais émerveillé de tout ce que j'avais vu. La ferme de Jean Rivard, qu'il me serait impossible de décrire dans tous ses détails, me parut constituer une véritable ferme-modèle. Mais quoique sur pied depuis plus de quatre heures, je ne sentais cependant aucune fatigue, et après quelques minutes de repos pendant lesquels mon hôte s'empressa de donner quelques ordres, nous nous disposions à partir pour faire le tour du village, et en particulier pour visiter monsieur le curé Doucet, l'ami intime de Jean Rivard, et l'un des fondateurs de la localité—lorsque nous entendîmes sonner *l'Angelus.*

Peu de temps après, nous fumes invités à nous mettre à table.

Quatre des enfants s'approchèrent en même temps que nous ; les deux aînés pouvaient avoir de dix à douze ans.

La table était couverte de mets, viandes, légumes, confitures, crême, sirop, etc. Mais à part le sel et le poivre, tout provenait de la ferme de Jean Rivard.

Le repas fut servi sans le moindre embarras, et sans qu'il y parût. Madame Rivard veillait à tout avec une intelligence parfaite.

Je ne pus m'empêcher d'admirer l'air de décence, de savoir-vivre des jeunes enfants qui prenaient part au dîner. Dans le cours de la conversation, je pris occasion de demander à mon hôte s'il n'avait pas intention d'envoyer bientôt son jeune fils au collége et sa jeune fille au couvent?

C'est là une question, me répondit-il, que je cherche à résoudre depuis plus de deux ans, et sur laquelle je ne me sens pas encore suffisamment éclairé. Elle est à mes yeux aussi sérieuse que celle du mariage ou du choix d'un état. Je ne finirais plus si je vous rapportais tous les combats que je me suis livrés à ce sujet. Je suis parfaitement au fait des avantages et des désavantages de la vie de collége, et c'est précisément ce qui cause mon embarras.

En supposant que je mette Louis au collége, voici ce qui peut arriver : j'ai d'abord dix chances contre une qu'il ne terminera pas son cours d'études ; dans ma classe, nous étions vingt-cinq en éléments ; pas un seul ne s'est rendu jusqu'en philosophie. Louis sortira au bout d'un an, de deux, de trois, peut-être de cinq : qu'aura-t-il appris? à decliner *rosa*, *rosæ*, à faire des thèmes et des versions, à réciter par cœur des vers d'Homère ou de Virgile, à composer même des vers latins, et à traduire quelques passages des auteurs grecs : à quoi tout cela lui servira-t-il? Il est vrai

que s'il n'a pas perdu son temps, il aura aussi appris à parler et écrire sa langue, et les premières notions de l'histoire, de la géographie et de l'arithmétique ; sa raison se sera développée graduellement, ce qui n'est pas peu de chose. Mais d'un autre côté, l'oisiveté complète du corps pendant ces cinq années lui aura peut-être inspiré une horreur invincible pour le travail des bras ; il ne voudra pas cultiver ; peut-être même croira-t-il cette occupation indigne d'un homme qui a étudié les langues mortes et les belles-lettres. Dans ce cas, que pourrai-je faire de lui ?

D'un autre côté, s'il termine ses études, et qu'il veuille embrasser une des trois professions qui sont le partage de nos lauréats, il a encore dix chances contre une de ne pas réussir et de mener une vie misérable. Les lettres de ce pauvre Charmenil m'ont effrayé.

Voici donc en peu de mots ce à quoi je me suis arrêté :

Je laisserai Louis suivre encore quelque temps le lycée de Rivardville, en même temps que je lui inculquerai les connaissances les plus nécessaires au cultivateur. Il sait déjà passablement le français ; il sait assez de calcul pour m'aider à tenir les comptes de la ferme. Je le fais de temps à autre écrire à la dictée dans mon journal. J'ai, en outre, dans ma bibliothèque d'excellents ouvrages historiques et géographiques, nous les lisons ensemble en nous aidant de cartes ; il paraît prendre goût à ces lectures, et comme il a beaucoup de mémoire il fait des progrès rapides. Mais ce que je prends le plus de plaisir à

lui enseigner, c'est ce qu'on peut appeler les connaissances purement pratiques. Voici mon système. Louis est presque constamment avec moi, lorsqu'il n'est pas à l'école ou qu'il ne s'amuse pas avec ses petits camarades. Il me suit partout, et nous nous interrogeons sans cesse. Quelle est la longueur, la circonférence, le diamètre de cet arbre ? Combien pèse cet objet ? Quel est le nom de cette plante ? A quoi peut servir ce bois-là ? Quel est cet oiseau ? Et mille autres questions semblables. De cette manière, son intelligence se développe, sa mémoire s'exerce, en même temps que son esprit acquiert des connaissances indispensables. Je l'ai initié ainsi, sans le fatiguer, sans l'ennuyer le moins du monde, aux éléments de l'agriculture et des connaissances les plus usuelles. Jusqu'à présent, je suis très-satisfait du résultat de mon système.

Si cependant je m'aperçois plus tard que Louis possède des talents au-dessus du commun, et s'il désire beaucoup lui-même faire un cours régulier d'études, je me déciderai peut-être à le mettre au collége.

Quant à notre fille, j'ai laissé sa mère décider ce qu'elle en ferait. Elle n'a pas encore onze ans ; mais nous sommes à peu près déterminés de ne pas la mettre au couvent. Si elle était exposée au milieu de nous à recevoir de mauvais exemples, à prendre de mauvaises habitudes, si sa mère était une dame du grand monde, qui recevrait une nombreuse société et passerait une partie de son temps dans les

bals et les soirées, n'ayant ni le temps ni la volonté de veiller à l'éducation de sa fille, je comprendrais l'importance de l'éloigner de la maison, et de la confier à ces femmes pieuses qui ont renoncé à tous les plaisirs mondains pour se consacrer à l'instruction et au bonheur des jeunes personnes ; je serais sûr qu'elle serait là à l'abri de tout danger. Mais, grâce à Dieu, il n'en est pas ainsi. Nous sommes, sa mère et moi, en état de former nos enfants tels que nous les voulons. Louise assiste presque toujours aux leçons que je donne à Louis ; pour ce qui est de la lecture et de l'écriture, elle est aussi avancée que lui, ayant fréquenté, depuis plus de trois ans, l'excellente école de filles que nous avons dans le village. Elle a aussi appris à cette école une chose que je suis loin de dédaigner ; je veux parler du maintien, de la bonne tenue ; elle a dû pratiquer certains exercices gymnastiques qui ont développé ses forces ; elle a été façonnée à une démarche moins lourde, moins masculine ; et sans être de ces espèces de poupées, dont la taille est emprisonnée dans un corset, et qui n'ont d'autre talent que celui de minauder et poser gracieusement, elle a contracté des manières aisées et qui ne manquent pas d'élégance. Je vous avoue franchement que cela ne me déplaît pas, d'autant plus qu'il y a chez Louise absence complète d'affectation. Mais en cela comme en tout le reste, je veille à ce qu'elle ne dépasse pas la limite prescrite par le bon goût et les convenances.

Pour ce qui est de son instruction religieuse, sa

mère s'en charge exclusivement, et elle est en état de bien s'acquitter de ce devoir. Elle la met pareillement au fait, par degré et sans la fatiguer moralement ni physiquement, de tout ce que doit savoir une bonne maîtresse de maison ; dans peu d'années Louise saura confectionner tous ses objets de toilette, sans l'assistance d'une modiste, elle saura raccommoder, rapiéceter, ravauder, tricoter ; elle saura faire la cuisine et tenir la maison avec ordre et propreté. Avec de pareilles habitudes, et les autres qualités qui, j'espère, ne manqueront pas, elle trouvera facilement un mari, quand l'âge le permettra ; beaucoup plus facilement, à mon avis, que si elle eût passé plusieurs années au couvent, apprenant à broder, dessiner, faire de la musique et chanter, ce qui peut bien avoir son agrément dans la vie, mais ne sert guère en ménage. Les jeunes gens de bon sens qui cherchent une femme s'effrayent avec raison de tant de talents inutiles, et laissent les belles musiciennes faire de la musique leur vie durant.

Cette éducation trop relevée ne convient pas à nos campagnes, je devrais peut-être dire à notre jeune pays. Dans nos grandes villes mêmes, combien de jolies demoiselles restent forcément dans le célibat, faute d'avoir reçu une éducation plus solide, plus rationnelle ? Lorsqu'une jeune fille n'a pas de dot, n'est-il pas juste qu'elle compense cette lacune par des qualités solides et des talents utiles ?

J'aime la musique à la folie, et si Louise avait montré un grand talent pour cet art, je me serais pro-

bablement décidé à faire l'achat d'un piano ; mais j'ai pu me convaincre qu'elle n'avait pour cela aucune aptitude particulière, et je n'ai pas voulu lui faire perdre un temps précieux à apprendre une chose qu'elle oublierait quelques mois après son mariage.

Mais je parle toujours, et je ne m'aperçois pas que vous n'avez rien à boire. Tenez, voici du vin que je tiens en réserve pour les grandes occasions, dit-il, en me passant une carafe de Xérès. Je n'ai jamais eu de boisson dans ma cave avant d'être élu membre du parlement ; les visites que j'ai reçues de temps à autre, depuis cette époque, m'ont engagé à m'en pourvoir ; c'est encore, ajouta-t-il en riant, un des vices que j'ai contractés pendant ma courte carrière parlementaire. Dans les circonstances ordinaires, ma femme nous sert un vin de gadelle qu'elle fait elle-même et qui est généralement trouvé excellent.

Je goûtai de ce vin que je trouvai en effet préférable à la plupart des prétendus vins de Porto qu'on nous détaille dans nos villes.

CHAPITRE XXV

—

DÉTAILS D'INTÉRIEUR.—BIBLIOTHÈQUE DE JEAN RIVARD.

On considère avec raison l'agriculture comme le principe de la santé et de la longévité, comme une fatigue salutaire qui, en exerçant les forces, les augmente au lieu de les diminuer.

DE BREYNE.

Le luxe ne saurait faire envie à celui que sa position exempte des dépenses de la vanité, qui jouit de l'air, du soleil, de l'espace, et de la plénitude de ses forces physiques.

Après le dîner, Jean Rivard me fit passer dans le salon, puis me montra l'un après l'autre tous les appartements de sa maison.

“ Dans la construction de ma résidence, me dit-il, j'ai eu principalement en vue la commodité et la salubrité. Je l'ai faite haute et spacieuse, pour que l'air s'y renouvelle facilement et s'y conserve longtemps dans toute sa pureté.

“ Quant à notre ameublement de salon, ajouta-t-il, vous voyez que nous n'avons rien que de fort simple. Les fauteuils, les chaises, les sofas ont tous été fabriqués à Rivardville, et quoiqu'ils ne soient pas tout-à-fait dépourvus d'élégance ni surtout de solidité, ils ne

me coûtent guère plus que la moitié du prix que vous payez en ville pour les mêmes objets. Comme je vous l'ai dit, je tiens au confort, à la commodité, à la propreté, et un peu aussi à l'élégance ; mais je suis ennemi du luxe. Je prends le plus grand soin pour ne pas me laisser entraîner sur ce terrain glissant. C'est quelquefois assez difficile. Par exemple, l'acquisition du tapis de laine que vous voyez dans notre salon a été l'objet de longs débats entre ma femme et moi. Nous l'avons acheté quelque temps après mon élection comme membre du parlement, époque où je recevais la visite de quelques-uns de mes collègues. On a beau dire que le luxe est avantageux en ce qu'il stimule le travail et l'industrie, je n'en crois rien : autant vaudrait dire que la vente des boissons enivrantes est avantageuse, parce que cette industrie fait vivre un certain nombre de familles. Dans un jeune pays comme le nôtre, c'est l'utile qu'il faut chercher avant tout, l'utile et le solide, sans exclure toutefois certains goûts de parure et d'embellissement pour lesquels Dieu a mis au cœur de l'homme un attrait irrésistible.

" Je crains toujours de m'éloigner à cet égard des bornes prescrites par le bon sens, et de passer, comme on dit, *à travers* le bonheur.

" Combien, en se laissant entraîner par des goûts de luxe et de dépenses, dépassent ainsi le point où ils auraient pu être heureux !

" Je me rappelle souvent ces vers que j'ai appris par cœur dans ma jeunesse, et qui, s'ils n'ont rien de

bien remarquable pour la forme, sont au moins très-vrais pour le fond :

> Les hommes la plupart sont étrangement faits,
> Dans la juste nature on ne les voit jamais ;
> Et la plus belle chose ils la gâtent souvent
> Pour la vouloir outrer ou pousser trop avant.

La chambre qui contenait la bibliothèque de Jean Rivard était assez grande et donnait sur le jardin ; elle adjoignait immédiatement la salle à dîner.

" Cette chambre, dit-il, me sert à la fois de bureau et de bibliothèque ; c'est ici que je transige mes affaires, que je reçois les personnes qui viennent me consulter, que je tiens mon journal et mes comptes ; c'est encore ici que je garde ma petite collection de livres."

Et en disant cela, Jean Rivard ouvrit une grande armoire qui couvrait tout un pan de la muraille, et me montra quatre ou cinq cents volumes disposés soigneusement sur les rayons.

J'ai toujours aimé les livres ; et trouver ainsi loin de la ville un aussi grand nombre de volumes réunis fut à la fois pour moi une surprise et un bonheur.

Je ne pus retenir ma curiosité et je m'avançai de suite pour faire connaissance avec les auteurs.

En tête se trouvait une excellente édition de la Bible, et quelques ouvrages choisis de théologie et de religion. Puis venaient les principaux classiques grecs, latins et français, entre autres Homère, Virgile, Cicéron, Tacite, Horace, Molière, Racine, Boileau, Corneille, Bossuet, Fénélon, La Bruyère, et quel-

ques auteurs plus récents, comme Bernardin de St. Pierre, de Maistre, Châteaubriand, etc. Venaient ensuite une trentaine d'ouvrages d'histoire et de politique, et en particulier les histoires de France, d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada. A côté se trouvaient quelques petits traités élémentaires sur les sciences physiques et naturelles et les arts et métiers. Mais la plus grande partie des volumes concernaient l'agriculture, la branche favorite de Jean Rivard ; on y voyait des ouvrages spéciaux sur toutes les divisions de la science, sur la chimie agricole, les engrais, les dessèchements, l'élevage des animaux, le jardinage, les arbres fruitiers, etc. Sur les rayons inférieurs étaient quelques dictionnaires encyclopédiques et des dictionnaires de langues, puis quelques ouvrages de droit, et les Statuts du Canada que Jean Rivard recevait en sa qualité de juge de paix.

" Mais, savez-vous, lui dis-je, que votre bibliothèque me fait envie ? Dans cette collection de cinq cents volumes, vous avez su réunir tout ce qui est nécessaire non-seulement pour l'instruction mais aussi pour l'amusement et l'ornement de l'esprit.

—Eh bien ! telle que vous la voyez, elle ne me coûte guère plus de cinquante louis ; je l'ai formée petit à petit dans le cours des quinze dernières années ; chaque fois que j'allais à Montréal ou à Québec, je parcourais les librairies pour faire choix de quelque bon ouvrage, que j'ajoutais à ma collection. J'ai souvent eu la velléité d'acheter des livres nouveaux ; mais, réflexion faite, je surmontais la tenta-

tion ; on cherche en vain dans la plûpart des écrivains modernes ce bon sens, cette justesse d'idées et d'expressions, cette morale pure, cette élévation de pensées qu'on trouve dans les anciens auteurs ; à force de vouloir dire du nouveau, les écrivains du jour nous jettent dans l'absurde, le faux, le fantastique. Ce genre de littérature peut convenir à certaines classes de lecteurs blâsés qui ne demandent que des distractions ou des émotions, mais pour ceux qui cherchent avant toute chose le vrai, le juste et l'honnête, pour ceux-là, vivent les grands hommes des siècles passés !

—Je crois que vous avez raison ; les écrivains du siècle de Louis XIV, vivront longtemps encore après que la mémoire de la plupart des grands littérateurs du jour sera ensevelie dans l'oubli ; leurs œuvres seront toujours des modèles. Mais, dites-moi, comment, au milieu de vos rudes travaux d'exploitation, et de défrichement, avez-vous pu trouver le temps de lire tous ces ouvrages ? Vous avez même des traités scientifiques. Est-ce que vous étudiez aussi les sciences ?

—Oh ! pour nous, cultivateurs, il faut, voyez-vous, savoir un peu de tout ; les phénomènes naturels nous intéressent, et chacun aime à en chercher l'explication. D'ailleurs, la chimie, la météorologie, la botanique, la géologie, la minéralogie se rattachent étroitement à l'agriculture ; j'aurais donné beaucoup pour connaître ces sciences à fond. Malheureusement, je n'ai pu en acquérir que des notions superficielles.

“ Vous me demandez comment j'ai pu trouver le

temps de parcourir tous ces volumes ? Il est rare que je passe une journée sans lire une heure ou deux. Dans l'hiver, les soirées sont longues ; en été, j'ai moins de loisir, mais j'emporte toujours au champ un volume avec moi. De cette manière, j'ai pu lire tout ce que vous voyez dans ma bibliothèque ; il est même certains volumes que j'ai relus jusqu'à trois ou quatre fois.

—Vraiment, mon ami, j'admire votre système ; il vaut certainement mieux posséder une petite bibliothèque bien choisie comme la vôtre et la lire et relire que d'avoir une collection de plusieurs mille volumes dont les feuillets ne sont pas même coupés, comme il arrive assez souvent parmi nous."

Et comme je me préparais à laisser la précieuse armoire, Jean Rivard attira mon attention sur quatre volumes un peu vieillis et usés qui se trouvaient seuls, à part, dans un coin.

Vous n'avez pas regardé ces livres me dit-il, et pourtant ce ne sont pas les moins intéressants.

En les ouvrant, je vis que c'était : Robinson Crusoé, les Aventures de Don Quichotte, la Vie de Napoléon et l'Imitation de J. C.

" Ce sont mes premiers amis, mes premiers compagnons de travail : je les conserve précieusement ; je n'ouvre jamais mon armoire sans jeter les yeux dessus ; je les lèguerai à mes enfants.

Et en disant cela, Jean Rivard était visiblement ému.

" Ces petits livres ont contribué à entretenir et à dé-

velopper chez moi les qualités les plus nécessaires au succès du défricheur. Robinson Crusoé m'a enseigné à être industrieux, Napoléon à être actif et courageux, Don Quichotte m'a fait rire dans mes moments de plus sombre tristesse, l'Imitation de Jésus-Christ m'a appris la résignation à la volonté de Dieu.

" C'est dans cet appartement que je passe la plus grande partie de mes heures de loisir. J'y suis généralement de cinq à sept heures du matin, surtout en hiver. C'est ici que je veille avec ma femme et mes enfants quand nous n'avons pas de visite ou que nous n'avons que des intimes. Nous lisons, nous parlons, nous écrivons en compagnie de ces grands génies dont les œuvres couvrent les rayons de ma bibliothèque. J'ai passé ici bien des moments délicieux.

—Heureux mortel, m'écriai-je ! en réfléchissant à ce que je vois, je me demande ce que vous pourriez désirer de plus ?

—Je vous avouerai, reprit Jean Rivard, que je ne me plains nullement de mon sort. J'ai beaucoup travaillé, surtout dans ma jeunesse, et je travaille encore, mais je jouis maintenant du fruit de mes travaux. Je me considère comme indépendant sous le rapport de la fortune, et je puis consacrer une partie de mon temps à l'administration de la chose publique, ce que je considère comme une obligation. Vous autres, messieurs les citadins, vous ne parlez le plus souvent qu'avec dédain de nos humbles fonctionnaires des campagnes, de nos magistrats, de

nos commissaires d'écoles, de nos conseillers municipaux......

—Pardonnez ; personne ne comprend mieux que nous tout le bien que peuvent faire les hommes de votre classe ; vous avez d'autant plus de mérite à nos yeux que vous ne recueillez le plus souvent que tracasseries et ingratitude. Mais ce qui m'étonne un peu, c'est qu'étant devenu, comme vous le dites, indépendant sous le rapport de la fortune, vous n'en continuiez pas moins à travailler comme par le passé.

—Je travaille pour ma santé, par habitude, je devrais peut-être dire par philosophie et pour mon plaisir. Le travail est devenu une seconde nature pour moi. Jamais je ne rêve avec plus de jouissance qu'en faisant quelque ouvrage manuel peu fatiguant ; lorsqu'après quatre ou cinq heures d'exercice physique en plein air, j'entre dans ma bibliothèque, vous ne sauriez croire quel bien-être j'éprouve ! Mes membres sont quelquefois las, mais mon esprit est plus clair, plus dispos que jamais ; je saisis alors les choses les plus abstraites, et soit que je lise ou que j'écrive, ma tête remplit toutes ses fonctions avec la plus parfaite aisance. Vous, hommes de loi, hommes d'études qui ne travaillez jamais des bras, vous ne savez pas toutes les jouissances qui vous échappent.

—Il peut y avoir du vrai dans ce que vous dites, mais il n'en est pas moins certain que pour devenir éminent comme jurisconsulte, homme de lettres, savant, il faut se livrer exclusivement à l'étude. Le

travail physique distrairait l'esprit et ferait perdre un temps précieux.

—Permettez ; j'admets qu'il distrairait l'esprit, mais il ne ferait pas perdre de temps ; les distractions sont nécessaires au repos de la tête ; après les distractions, l'esprit travaille plus activement et répare bientôt le temps perdu. Le travail de tête continu ruine à la fois la santé du corps et celle de l'esprit ; il fait perdre l'équilibre aux facultés. La mort précoce d'un grand nombre d'écrivains, de poètes, de philosophes n'a pas eu d'autres causes ; je ne vous citerai que Pascal, ce génie si extraordinaire, et le poète Gilbert, tous deux morts fous et dans la fleur de l'âge. Croyez-vous que s'ils eussent travaillé en plein air, de quatre à cinq heures par jour, leur corps n'eût pas résisté plus longtemps aux secousses intellectuelles et morales ? Admettant qu'avec ce système de l'union du travail physique et intellectuel, le monde possèderait moins d'œuvres transcendantes, je crois qu'on trouverait, en revanche, dans les productions de l'esprit, plus de bon sens, et un plus grand nombre d'idées saines et utiles. Et n'est-ce pas là après tout ce qui importe le plus à la société ? Je puis me tromper, mais ma conviction est que l'Etre suprême, en mettant l'homme sur la terre, et en donnant à tous indistinctement des membres, des bras, des muscles, a voulu que chaque individu, sans exception de personne, travaillât du corps dans la proportion de ses forces. En disant : tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, il a prononcé une sen-

tence applicable à tout le genre humain ; et ceux qui refusent de s'y soumettre, ou qui trouvent moyen de l'éluder, sont punis tôt ou tard, soit dans leur esprit, soit dans leur corps. J'ai toujours aimé la lecture, et j'aurais désiré pouvoir y donner plus de temps, la vie active que j'ai menée dans les premières années de ma carrière m'ayant laissé à peine quelques heures à consacrer chaque jour aux choses de l'esprit. Hélas ! la vie de l'homme est rarement distribuée de manière à lui permettre l'exercice régulier de toutes ses facultés physiques et mentales. Les uns se livrent entièrement aux travaux manuels, les autres aux efforts de l'intelligence. Un de mes plus beaux rêves, a été de pouvoir établir, un jour, dans mes travaux quotidiens, un parfait équilibre entre les mouvements de ce double mécanisme."

Tout ce que j'entendais, tout ce que je voyais, ouvrait à mon esprit de nouveaux horizons ; je me sentais de plus en plus épris d'admiration pour cet homme obscur que j'avais rencontré sur ma route, et je résolus de connaître tous les détails possibles sur une carrière aussi glorieuse et aussi méritoirement remplie.

CHAPITRE XXVI

—

LES SECRETS DU SUCCÈS.—RÉVÉLATIONS IMPORTANTES.

—Vous m'intéressez de plus en plus, dis-je à mon hôte ; mais, tout en ne doutant nullement de la réalité de ce que je vois, j'en suis encore à me demander par quels moyens étranges, par quels secrets mystérieux vous avez pu accomplir en si peu d'années et avec aussi peu de ressources, les merveilles dont je suis témoin. N'avez-vous pas été favorisé par la providence d'une manière exceptionnelle ? Ne trouvez-vous pas vous-même quelque chose d'extraordinaire dans les résultats que vous avez obtenus ?

—Je vois bien, me répondit-il en souriant, que je serai obligé de vous répéter ce que j'ai déjà dit à plusieurs personnes et entre autres à mon ami Gustave Charmenil qui, en voyant ma prospérité s'accroître rapidement chaque année, en était venu à me croire un peu sorcier. Les lois du succès, dans la vie du défricheur et en général dans celle de l'homme des champs, sont pourtant aussi simples, aussi sûres, aussi infaillibles que les lois de la physique ou celles du mécanisme le moins compliqué ; et si avez la pa-

tience de m'écouter un peu, ajouta-t-il, en m'approchant un fauteuil et en s'asseyant lui-même dans un autre, je vous les exposerai catégoriquement et d'une manière si claire que ce qui vous semble maintenant mystérieux vous paraîtra la chose la plus naturelle du monde. Loin de vouloir cacher mes recettes, j'éprouve une certaine jouissance à les communiquer aux autres.

" Je puis, continua-t-il, réunir tous mes secrets sous cinq chefs différents :

" Premier secret : un fonds de terre d'une excellente qualité. C'est là une condition de première importance ; et, comme je vous le disais ce matin, les agents chargés de la vente des terres publiques ne devraient pas être autorisés à vendre des lots ingrats.

" Deuxième secret : une forte santé dont je rends grâce à Dieu. C'est encore là une condition indispensable du succès ; mais il faut ajouter, aussi, comme je viens de le dire, que rien n'est plus propre à développer les forces physiques que l'exercice en plein air.

" Troisième secret : le travail. Je puis dire que pendant les premières années de ma vie de défricheur, j'ai travaillé presque sans relâche. Je m'étais dit en commençant : je possède un lot de terre fertile, je puis en tirer des richesses, je veux voir ce que pourra produire une industrie persévérante. Je fis de mon exploitation agricole, ma grande, ma principale affaire. Depuis le lever de l'aurore jusqu'au

coucher du soleil, chaque pas que je faisais avait pour but l'amélioration de ma propriété. Pas un de mes instants n'était perdu. Plus de dix heures par jour, j'étais là debout, tourmentant le sol, abattant les arbres, semant, fauchant, binant, récoltant, construisant, allant et venant deci-delà, surveillant tout, dirigeant tout, comme le général qui pousse son armée à travers les obstacles et les dangers, visant sans cesse à la victoire.

" Je ne puis travailler autant maintenant que je faisais autrefois, parce que je suis dérangé par mille autres occupations, mais je puis encore au besoin tenir tête à mes hommes.

" Une des grandes plaies de nos campagnes canadiennes, c'est la perte de temps. Des hommes intelligents, robustes, soi-disant laborieux, passent des heures entières à fumer, causer, se promener d'une maison à l'autre, sous prétexte qu'il n'y a rien qui presse, comme si le cultivateur n'avait pas toujours quelque chose à faire. Vous les verrez, sous le moindre prétexte, aller à la ville ou au village, perdre une journée, deux jours, en cabale d'élection, ou dans une cour de commissaires, ou pour faire l'achat d'une bagatelle ; vous les verrez souvent revenir à la maison, le sang échauffé, l'esprit exalté, et occupé de toute autre chose que de la culture de leur terre. Je ne parle pas des ivrognes. Le colon ivrogne est un être malheureux, dégradé, qui ne peut prétendre à la considération publique, qui ne saurait songer à améliorer sa position, et qui sait bien d'a-

vance qu'il est condamné irrévocablement à vivre dans l'indigence et la crapule. Je ne veux parler que de cette classe d'hommes malheureusement trop nombreuse qui, parfaitement sobres, bons, gais, sociables, ont cependant le défaut de ne pas songer assez à l'avenir, de perdre chaque jour un temps précieux qu'ils pourraient consacrer à accroître leur bien-être et celui de leurs enfants. Ils ressemblent un peu à nos sauvages chasseurs ; ils ne songent pas au lendemain. Qu'ils tombent malades, qu'ils soient arrêtés par quelque accident, qu'ils décèdent tout-à-coup, leur famille tout entière est à la charge du public.

" A propos de cela, il faut que je vous lise un passage qui m'a vivement frappé dans un livre que j'ai parcouru tout récemment. C'est un extrait du voyage du célèbre philosophe Volney, qui, comme vous savez, vint en Amérique, en 1795, et visita, entre autres, certains établissements fondés par des Canadiens Français dans l'ouest des Etats-Unis. Voici, en peu de mots, comment il apprécie le caractère et les habitudes de la population de ces colonies :

" Le dépérissement général des établissements
" français sur les frontières de la Louisiane et même
" du Canada," comparé à l'accroissement non moins
" général de ceux des Anglo-Américains a été
" pour moi un sujet fréquent de méditation......
" Croire avec quelques personnes que les Français ne
" supportent pas bien ce climat est un moyen d'ex-
" plication que je ne puis admettre ; car l'expérience

" a convaincu tous les officiers et médecins de l'ar-
" mée de *Rochambeau* que le tempérament français
" résiste mieux au froid, au chaud, aux variations et
" aux fatigues que le tempérament anglo-américain.
" Il paraît que notre fibre a plus d'élasticité et de *vie*
" que la leur......

" En analysant ce sujet, très-digne d'intérêt, il m'a
" paru que les véritables raisons de la différence
" d'issue se trouvaient dans la différence des moyens
" d'exécution et de l'emploi du temps, c'est-à-dire,
" de ce qu'on nomme *habitudes* et *caractère natio-*
" *nal*.... Quelques traits comparés de la vie jour-
" nalière des colons des deux peuples rendront sen-
" sible la vérité de cette opinion.

" Le colon américain, de sang anglais ou allemand,
" naturellement froid et flegmatique, calcule à tête
" reposée un plan de ferme ; il s'occupe sans viva-
" cité, mais sans relâche, de tout ce qui tend à sa
" création ou à son perfectionnement. Si, comme
" quelques voyageurs lui en font le reproche, il de-
" vient paresseux, ce n'est qu'après avoir acquis ce
" qu'il a projeté, et qu'il considère comme nécessaire
" ou suffisant. Le Français, au contraire, avec son
" activité pétulante et inquiète, entreprend par pas-
" sion, par engouement, un projet dont il n'a calculé
" ni les frais ni les obstacles ; plus ingénieux peut-
" être, il raille son rival allemand ou anglais, sur sa
" lenteur, qu'il compare à celle des bœufs ; mais
" l'Anglais et l'Allemand lui répondent avec leur
" froid bon sens que pour le labourage la patience

" des *bœufs* convient mieux que la fougue de *cour-*
" *siers* fringants et piaffants ; et en effet il arrive sou-
" vent qu'après avoir commencé et défait, corrigé et
" changé, après s'être tourmenté l'esprit de désirs et
" de craintes, le Français finit par se dégoûter et tout
" abandonner.

" Le colon américain, lent et taciturne, ne se lève
" pas de très-grand matin ; mais une fois levé il passe
" la journée entière à une suite non interrompue de
" travaux utiles ; dès le déjeuner il donne froidement
" des ordres à sa femme, qui les reçoit avec timidité
" et froideur et qui les exécute sans contrôle. Si le
" temps est beau, il sort et laboure, coupe des arbres,
" fait des clôtures, etc. ; si le temps est mauvais, il
" inventorie la maison, la grange, les étables, racco-
" mode les portes, les fenêtres, les serrures, pose des
" clous, construit des tables ou des chaises, et s'oc-
" cupe sans cesse à rendre son habitation sûre, com-
" mode et propre. Avec ces dispositions, se suffisant
" à lui-même, s'il trouve une occasion, il vendra sa
" ferme pour aller dans les bois, à dix et vingt lieues
" de la frontière, se faire un nouvel établissement ; il
" y passera des années à abattre des arbres, à se
" construire d'abord une hutte, puis une étable, puis
" une grange ; à défricher le sol, à le semer, etc. ; sa
" femme, patiente et sérieuse comme lui, le secon-
" dera de son côté, et ils resteront quelquefois six
" mois sans voir un visage étranger ; mais au bout
" de quatre ou cinq ans ils auront conquis un terrain
" qui assure l'existence de leur famille.

“ Le colon français, au contraire, se lève matin, ne
“ fut-ce que pour s’en vanter ; il délibère avec sa
“ femme sur ce qu’il fera, il prend ses avis ; ce serait
“ miracle qu’ils fussent toujours d’accord ; la femme
“ commande, contrôle, conteste ; le mari insiste ou
“ cède, se fâche ou se décourage : tantôt la maison
“ lui devient à charge, et il prend son fusil, va à la
“ chasse ou en voyage, ou causer avec ses amis.
“ Tantôt il reste chez lui, et passe le temps à causer
“ de bonne humeur, ou à quereller et gronder. Les
“ voisins font des visites ou en rendent ; voisiner et
“ causer sont pour des Français un besoin d’habi-
“ tude si impérieux, que sur toute la frontière de la
“ Louisiane et du Canada l’on ne saurait citer un
“ colon de cette nation, établi hors de la portée et de
“ la vue d’un autre. En plusieurs endroits, ayant
“ demandé à quelle distance était le colon le plus
“ écarté : “ Il est dans le désert, me répondait-on,
“ avec les ours, à une lieue de toute habitation, *sans*
“ *avoir personne avec qui causer.*

....

“ Il y a déjà longtemps que Volney faisait ces observations ; elles seraient loin aujourd’hui d’être d’une application générale ; je crois même que c’est parmi la population canadienne que se trouvent le plus grand nombre de vaillants défricheurs. Mais il faut avouer entre nous que plusieurs de nos compatriotes ont conservé religieusement les mœurs et les habitudes de leurs ancêtres, et qu’il se fait dans nos campagnes une immense perte de temps.

“ Un grand avantage que possède l’ouvrier agricole et en particulier le défricheur sur les autres classes de travailleurs, c’est qu’il ne chôme jamais forcément. S’il ne travaille pas, c’est qu’il ne veut pas. Le cultivateur intelligent, actif, industrieux sait tirer parti de tous ses moments. Point de morte saison pour lui.

“ Une chose est certaine, à mon avis : si le cultivateur travaillait avec autant de constance et d’assiduité que le fait l’ouvrier des villes, de six heures du matin à six heures du soir, et cela depuis le premier janvier jusqu’au dernier décembre de chaque année, il se trouverait bientôt à jouir d’une honnête aisance, puisque tout en gagnant autant chaque jour, il ne serait pas assujetti aux mêmes dépenses, et que les besoins du luxe et de la toilette qui tourmentent sans cesse l’habitant des villes lui seraient comparativement étrangers.

“ Le cultivateur doit toujours se rappeler que le temps, c’est, suivant la belle expression d’un écrivain, de “ l’or liquide qui tombe de chaque heure d’une journée bien employée.”

—Vous considérez donc le travail comme la première cause de votre succès ?

—Je considère le travail comme la grande et principale cause de ma réussite. Mais ce n’est pas tout ; je dois aussi beaucoup, depuis quelques années surtout, à mon système de culture, aux soins incessants que j’ai donnés à ma terre pour lui conserver sa fertilité primitive,—car le sol s’épuise assez vite,

même dans les terres nouvellement défrichées, et il faut entretenir sans relâche sa fécondité par des engrais, des travaux d'assainissement ou d'irrigation ;—je dois beaucoup au système de rotation que j'ai suivi, aux instruments perfectionnés que j'ai pu me procurer, quand mes moyens pécuniaires me l'ont permis, à l'attention que j'ai donnée au choix de mes animaux, à leur croisement, à leur nourriture ; enfin, aux soins assidus, à la surveillance continuelle que j'ai apportée à toutes les parties de mon exploitation, aux livres sur l'agriculture, où j'ai souvent puisé d'excellents conseils et des recettes fort utiles, et aux conversations que j'ai eues avec un grand nombre d'agriculteurs canadiens, anglais, écossais, irlandais. Il est rare qu'on s'entretienne d'agriculture avec un homme d'expérience sans acquérir quelque notion utile.

" Mais il est temps que j'en vienne à mon quatrième secret que je puis définir : surveillance attentive, ordre et économie.

" Je me lève, de bon matin, d'un bout à l'autre de l'année. A part la saison des semailles et des récoltes, je puis alors, comme je vous l'ai dit, consacrer quelques moments à lire ou à écrire, après quoi je visite mes étables et mes autres bâtiments, je soigne moi-même mes animaux et vois à ce que tout soit dans un ordre parfait.

" Il est très-rare que je me dispense de cette tâche. En effet, jamais les animaux ne sont aussi bien traités que de la main de leur maître.

" Je trouve dans ces soins une jouissance toujours nouvelle.

" Durant toute la journée, je dirige les travaux de la ferme. Je surveille mes hommes. Je m'applique à tirer de leur travail le meilleur parti possible, sans toutefois nuire à leur santé ou les dégoûter du métier. J'ai d'abord pris pour règle de leur donner une nourriture saine et abondante. La viande, le pain, les légumes, le lait ne leur sont pas ménagés. Je veille ensuite à ce qu'ils ne fassent pas d'excès. Les journaliers canadiens ont l'habitude de travailler par *bouffées ;* ils risqueront quelquefois, par émulation ou par pure vanité, de contracter des maladies mortelles. Tout en les faisant travailler régulièrement, méthodiquement, et sans lenteur, je leur fais éviter la précipitation, qui est plutôt nuisible qu'utile.

" J'ai soin aussi que leur travail soit entrecoupé de moments de repos.

" Je tâche enfin qu'ils soient constamment de bonne humeur, qu'ils n'aient rien à se reprocher les uns les autres, et que l'avenir leur apparaisse sous un aspect riant. Je m'intéresse à leurs petites affaires ; je les engage à faire des épargnes, en leur faisant comprendre tout le bien qu'ils en retireront par la suite. L'espoir d'améliorer graduellement leur position leur donne du courage, et plusieurs de ceux que j'ai eus à mon service sont maintenant, grâce à l'accumulation de leurs épargnes, cultivateurs pour leur propre compte.

" Je fais en sorte d'éviter pour moi-même les em-

barras pécuniaires, et de toujours voir clair dans mes affaires. Depuis longtemps, j'ai l'habitude de ne pas faire de dettes. Cette coutume sauverait de la ruine un grand nombre de colons, qui, vaniteux ou imprévoyants, comme les grands seigneurs de vos villes, achètent chez le marchand tant qu'ils peuvent obtenir à crédit, sans s'inquiéter le moins du monde de la somme qu'ils auront à payer plus tard. Plus le délai se prolonge, plus cette somme augmente, car un grand nombre de marchands ne se font pas scrupule d'exiger un taux excessif d'intérêt. C'est encore là une des plaies de nos cantons, une des plaies les plus difficiles à guérir.

" Une des causes de l'insuccès d'un certain nombre de colons, c'est aussi le désir de s'agrandir, d'acheter de nouvelles propriétés, de posséder de grandes étendues de terrain, qu'il ne peuvent mettre en culture. Cette manie déplorable est la cause que certains défricheurs, d'ailleurs intelligents, passent une grande partie de leur vie dans des embarras pécuniaires, et finissent quelquefois par être forcés de vendre et se ruiner complètement. Le bon sens ne devrait-il pas leur dire que le capital employé à l'acquisition de terrains incultes ou mal cultivés, est un capital enfoui dans le sol, qui non-seulement ne produit rien, mais assujétit à de nouvelles taxes, et nuit à la mise en valeur des terres qu'ils possèdent déjà. Avec un pareil système, plus on possède, plus on est pauvre.

" Quand un cultivateur désire placer une somme

d'argent, je l'engage de toutes mes forces à améliorer sa propriété, à faire l'achat de beaux animaux, à réparer ses bâtiments de ferme, s'ils sont insuffisants ou mal aérés, à se procurer de meilleurs instruments d'agriculture, ou à faire des travaux d'irrigation ou d'assainissement, s'ils sont nécessaires.

" Celui qui emprunte pour acheter, lorsqu'il possède déjà plus qu'il ne peut cultiver, est un imprudent, et on peut, à coup sûr, prédire sa ruine dans un avenir plus ou moins prochain.

" J'évite autant que possible les petites dépenses inutiles qui ne paraissent rien, mais qui au bout de l'année forment une somme assez ronde. Je suis ami de l'ordre et de l'économie, parce que sans cela il n'y point d'indépendance.

" Je mets aussi en pratique certaines maximes économiques et philosophiques que d'autres ont pratiquées avant moi et dont je me trouve fort bien, comme de ne jamais faire par autrui ce que je puis faire moi-même, de ne remettre jamais au lendemain ce que je puis faire le jour même, etc.

" Cinquième secret : l'habitude que j'ai contractée de bonne heure de tenir un journal de mes opérations, et un registre de mes recettes et de mes dépenses.

" Cette habitude de raisonner et de calculer soigneusement toutes mes affaires m'a été du plus grand secours. Je puis dire aujourd'hui, avec la plus parfaite exactitude, ce que me coûte chaque arpent de terre en culture, et ce qu'il me rapporte. Je puis dire quelles espèces de grains ou de légumes con-

viennent le mieux aux différentes parties de ma propriété et me rapportent le plus de profits ; je sais quelle espèce d'animaux je dois élever de préférence ; je puis enfin me rendre compte des plus petits détails de mon exploitation. Je me suis créé ainsi, pour mon propre usage, un système de comptabilité claire, sûre, méthodique, et qui m'offre d'un coup-d'œil le résultat de toutes mes opérations.

" Cette pratique, assez fastidieuse d'abord, est devenue pour moi une espèce de jouissance. J'éprouve le plus vif intérêt à comparer le résultat de l'année présente avec ceux des années précédentes. Je suis même parvenu, sans le vouloir, à faire partager cet intérêt à ma Louise qui, comme je vous l'ai dit, s'est mise, elle aussi, à tenir registre de ses dépenses de ménage. A l'heure qu'il est, je ne voudrais pas, pour tout au monde, renoncer à cette coutume ; je croirais marcher vers un précipice, comme l'aveugle qui n'a personne pour le guider. J'y attache même tant d'importance que je voudrais la voir suivie par tout cultivateur sachant lire et écrire. Bien plus, je voudrais que les sociétés d'agriculture pussent offrir des prix à ceux qui tiendraient les meilleurs registres de leurs travaux agricoles.

" C'est généralement le soir, après ma journée faite, que je fais mes entrées dans mon journal. Je me demande : qu'ai-je fait aujourd'hui ? Et je consigne ma réponse avec la plus grande précision possible. Je me rends compte à moi-même de l'emploi de ma

journée. C'est en quelque sorte un examen de conscience.

" Voilà, en peu de mots, monsieur, tous les secrets de ma réussite. Et tout cela n'empêche pas la franche gaîté de venir de temps à autre s'asseoir à notre foyer. Il nous arrive assez souvent de passer des soirées entières à rire et badiner comme dans nos beaux jours de jeunesse ; mon ami le curé de Rivardville en pleure de plaisir. Mais je serais ingrat envers la providence, si je ne reconnaissais aussi hautement ses bienfaits. La voix qui m'avait dit dès mon entrée dans la forêt : aide-toi, le ciel t'aidera—ne m'a pas trompé. Si ma propriété primitivement acquise au prix de vingt-cinq louis, en vaut, à l'heure qu'il est, de quatre à cinq mille, j'en dois remercier avant tout Celui qui a voulu qu'elle devînt en grande partie le site d'un village, que des moulins, des fabriques de diverses sortes fussent érigés sur la rivière qui la traverse, et enfin qu'une immense voie ferrée, passant dans son voisinage, vînt inopinément en doubler la valeur.

" Maintenant, ajouta-t-il en se levant, puisque vous prenez tant d'intérêt à notre prospérité locale, et que vous n'avez rien de mieux à faire, je vous inviterai à faire un tour de voiture en dehors du village."

J'acceptai volontiers. Mais avant de rendre compte de mes impressions de voyage, je dois me hâter de réparer une omission importante faite par Jean Rivard dans l'énumération des secrets de sa prospérité.

On voit par la conversation qui précède que les

progrès étonnants de notre héros étaient dûs en grande partie à son intelligence et à son activité, à la bonne organisation de toute sa ferme, à l'excellente direction donnée aux travaux, à l'ordre qui présidait à ses opérations agricoles, enfin au bon emploi de son temps, à la judicieuse distribution de chaque heure de la journée.

Mais il est une autre cause de prospérité que Jean Rivard eût pu compter au nombre de ses plus importants *secrets*, et dont il n'a rien dit par délicatesse sans doute.

Ce secret important, c'était Louise, c'était la femme de Jean Rivard.

Disons d'abord que Louise contribua pour beaucoup à entretenir le courage et à faire le bonheur de son mari par les soins affectueux qu'elle lui prodigua.

Elle l'aimait, comme sait aimer la femme canadienne, de cet amour désintéressé, inquiet, dévoué, qui ne finit qu'avec la vie.

S'éloignait-il de la maison, elle le suivait par la pensée dans les bois ou les champs. Revenait-il au logis un peu plus tard que d'habitude, de suite on la voyait s'alarmer ; elle allait d'une fenêtre à l'autre, s'avançait sur le seuil de la porte, regardait de tous côtés, et n'avait de repos que lorsqu'elle le voyait de retour auprès d'elle.

Dans les premiers temps de leur ménage, un soir que Jean Rivard s'était attardé à la chasse, la pauvre femme, après avoir souffert pendant une heure toutes les tortures de la plus vive anxiété, n'y pouvant plus

tenir, était partie seule, au milieu d'une nuit ténébreuse, et à travers les bois, pour aller à la recherche de son époux, qu'heureusement, quelques moments après, elle avait entendu chanter, à une petite distance de la maison.

Jean Rivard avait beau la railler sur sa trop grande sensibilité, sur ses inquiétudes sans fondement, le seul défaut qu'il lui connût, disait-il souvent, il ne pût jamais réussir à l'en corriger, ce qui toutefois, on le comprend, ne nuisit en rien à la bonne harmonie du ménage.

Jean Rivard passait à la maison la plus grande partie des veillées. Quand les petits enfants étaient endormis et qu'il avait fait dans son journal les entrées nécessaires, il s'asseyait près de sa Louise, qui cousait ou tricotait, puis il lisait tout haut quelques chapitres d'un livre choisi. Une heure ou deux s'écoulaient ainsi dans les plus délicieuses jouissances de l'esprit. Le plus souvent les journaliers et serviteurs, tout fatigués qu'ils fussent, s'asseyaient dans un coin et prêtaient l'oreille à la lecture.

Remplie de bienveillance pour les domestiques, Louise les traitait avec bonté, les soignait dans leurs maladies, et ne manquait jamais de s'attirer leur respect et leur affection.

Quoique économe, elle était charitable ; et jamais un bon pauvre ne frappait à sa porte sans être secouru.

Fidèle observatrice de ses devoirs religieux, elle les faisait pratiquer à tous ceux qui dépendaient

d'elle. Chaque soir la prière se faisait en commun dans la famille de Jean Rivard; et souvent des voisins venant faire la causerie ne repartaient de la maison qu'après avoir accompli cet acte de piété.

Quelle heureuse influence une femme aimable et vertueuse peut exercer sur les dispositions des personnes qui l'entourent! Un mot d'elle, un sourire, peut faire quelquefois sur des cœurs endurcis plus que ne feraient les exhortations des plus éloquents prédicateurs.

Mais à toutes ces heureuses qualités du cœur et de l'esprit, Louise joignait encore celles qui constituent la maîtresse de la maison, la femme de ménage; et on peut dire qu'elle contribua pour une large part, par ses talents et son industrie, au succès des travaux de Jean Rivard.

C'est elle qui dirigeait l'intérieur de l'habitation et tout ce qui se rapportait à la nourriture, au linge, à l'ameublement. Elle veillait avec un soin minutieux à l'ordre et à la propreté de la maison.

Aidée d'une servante qui était chargée de la besogne la plus pénible, qui trayait les vaches, faisait le beurre et le fromage, cuisait le pain, fabriquait l'étoffe, lavait le linge et les planchers, elle s'acquittait de sa tâche avec une diligence et une régularité parfaites. Chaque chose se faisait à son heure, et avec un ordre admirable.

Il fallait voir cette petite femme proprette, active, industrieuse, aller et venir, donner des ordres, re-

mettre un meuble à sa place, sans cesse occupée, toujours de bonne humeur.

Si on avait quelque chose à lui reprocher, c'était peut-être un excès de propreté. Les planchers étaient toujours si jaunes qu'on n'osait les toucher du pied. Les petits rideaux qui bordaient les fenêtres étaient si blancs que les hommes n'osaient fumer dans la maison de peur de les ternir. Cette propreté s'étendait même jusqu'au dehors ; elle ne pouvait souffrir qu'une paille traînât devant la porte. Son mari la plaisantait quelquefois à ce sujet, mais inutilement. La propreté était devenue chez elle une seconde nature.

Inutile de dire que cette propreté se faisait remarquer d'abord sur sa personne. Quoique ses vêtements fussent en grande partie de manufacture domestique, et du genre le plus simple, cependant il y avait tant de goût dans son ajustement que les plus difficiles en fait de toilette n'y pouvaient trouver à redire.

Jean Rivard trouvait toujours sa Louise aussi charmante que le jour de ses noces. Il n'eût jamais souffert qu'elle s'assujettît aux rudes et pénibles travaux des champs. S'il arrivait quelquefois à celle-ci d'aller dans les belles journées d'été prendre part à la fenaison, c'était autant par amusement que pour donner une aide passagère.

C'était une grande fête pour les travailleurs que la présence de madame Rivard au milieu d'eux.

Mais il y avait deux autres occupations extérieures qu'elle affectionnait particulièrement : c'é-

tait le soin de la basse-cour et celui du jardin. Quant à cette dernière occupation, à part le béchage et la préparation du sol qui se faisait à bras d'hommes, tout le reste était à sa charge. Dans la belle saison de l'été, on pouvait la voir, presque chaque jour, coiffée de son large chapeau de paille, passer une heure ou deux au milieu de ses carrés de légumes, les arrosant, extirpant les herbes nuisibles, entretenant les rosiers et les fleurs des plate-bandes, sarclant ou nettoyant les allées.

La table de Jean Rivard était, d'un bout de l'année à l'autre, chargée des légumes récoltés par Louise, et ce qu'elle en vendait formait encore un item important de son livre de recettes.

Si on ajoute à tout cela les soins incessants que Louise donnait à ses enfants, dont le nombre s'accroissait tous les deux ans, le temps qu'elle employait à la confection de leur linge et de leurs petits vêtements, ainsi qu'à l'entretien du linge de ménage; si on se rappelle que c'est elle qui façonnait de ses mains tous ses articles de toilette, on avouera que sa part dans l'exploitation de Jean Rivard n'était pas sans importance, et qu'elle pouvait se féliciter (ce qui d'ailleurs devrait être l'ambition de toute femme), d'être, dans sa sphère, aussi utile, aussi accomplie que son mari l'était dans la sienne.

CHAPITRE XXVII

—

UNE PAROISSE COMME ON EN VOIT PEU.

Je dirai en quelques pages les impressions qui me sont restées de ma rapide mais intéressante excursion à travers la campagne de Rivardville.

Toute la paroisse me sembla un immense jardin. Le chemin du Roi, entretenu comme une route macadamisée, était presque d'un bout à l'autre bordé d'arbres majestueux projetant leurs rameaux jusque sur la tête des voyageurs. Point de poussière, point de soleil brûlant ; mais une douce fraîcheur se répandait partout dans l'atmosphère que nous traversions.

C'était à l'époque où la végétation est dans toute sa force et toute sa beauté. Un épais gazon couvrait le sol ; dans les champs ensemencés, les tiges des grains formaient un riche tapis de verdure ; dans les prairies, le foin s'élevait à plusieurs pieds de hauteur ; dans les jardins et partout autour des maisons les arbres étaient en fleur, ou revêtus de feuillage, toute la nature semblait travailler au bien-être et au plaisir de l'homme.

La plus grande propreté se faisait remarquer dans

le voisinage de la route et des habitations. On n'y voyait point de ces clôtures délabrées, de ces bâtiments en ruine, de ces monceaux d'ordures qui trop souvent attristent l'œil ou offusquent l'odorat du voyageur. Des troupeaux d'animaux des plus belles races connues, paissaient dans les gras paturages. De distance en distance, à demie cachée par les arbres, apparaissait une jolie maison en brique ou en bois peint. C'est à peine si dans tout le cours de notre trajet, nos yeux s'arrêtèrent sur trois ou quatre chaumières de pauvre apparence. Cet air de prospérité me frappa tellement que je ne pus m'empêcher d'exprimer tout haut ma surprise et mon enthousiasme.

"Cette prospérité, me répondit mon compagnon, n'est pas seulement apparente ; si vous pouviez pénétrer, comme je le fais souvent, dans l'intérieur de ces demeures, vous verriez dans l'attitude et les paroles de presque tous les habitants l'expression du contentement et du bonheur. Vous n'y verriez pas de faste inutile, mais une propreté exquise, et même une certaine élégance et tout le confort désirable.

—A quoi attribuez-vous donc cette prospérité ?

—Rappelez-vous tous les secrets dont je vous ai parlé. Ce qui a fait mon succès, fait aussi celui d'un grand nombre d'autres. L'exemple est contagieux, voyez-vous ; le voisin imite son voisin, et c'est ainsi que s'introduisent les bonnes habitudes et les réformes utiles. La plupart des cultivateurs dont vous admirez la richesse sont entrés dans la forêt, il y a douze ou quinze ans, n'ayant pour toute fortune que leur courage

et leur santé. Le travail et l'industrie les ont faits ce qu'ils sont. Quant au bon goût déployé dans l'ornementation des résidences, et aux connaissances agricoles qu'indique l'aspect général des champs ensemencés, l'exemple et les paroles de mon ami le curé de Rivardville, le zèle et les leçons de notre professeur, ont contribué pour beaucoup à les répandre. Moi-même je ne suis peut-être pas étranger à ce progrès.

" Rien n'est propre à faire aimer la campagne comme cette apparence de bien-être, d'élégance et de luxe champêtres.

" La dimension, la situation, la propreté des maisons sont aussi pour beaucoup dans la santé physique et morale des habitants. Les chambres qu'habite la famille, et en particulier les chambres à coucher, sont généralement spacieuses et bien aérées. Nous attachons une grande importance à cela. A combien de maladies, de misère, de vices, ne donnent pas lieu les habitations basses, humides, malsaines de vos grandes villes ?"

Ça et là nous apercevions des groupes d'enfants jouant et gambadant sur la pelouse. Quelle différence, me disais-je, entre cette vie des champs et celle de la ville, pour ce qui regarde le développement physique et intellectuel des enfants ! Dans nos grandes cités, l'enfant est presque toute l'année resserré entre quatre murs. Dans la belle saison, il respire l'air vicié et la poussière des rues. Combien il envierait, s'il le savait, le bonheur de ses petits camarades de la campagne

qui dans tous leurs ébats à travers champs n'aspirent que le parfum des fleurs ou l'odeur des prairies ?

De temps en temps nous entendions la voix gracieuse de quelque jeune fille qui, tout en cousant, filant, ou tricotant, mariait son chant au chant des oiseaux. Vers le soir, mes oreilles furent agréablement frappées par des sons de musique que je pris pour ceux de la flûte et du violon.

" Mais, dis-je à mon hôte, vous ne vous contentez pas d'être artistes agricoles ; je vois que vous avez dans votre paroisse des artistes dans tous les genres ?

" Non, répondit-il, mais nous avons depuis longtemps du chant et de la musique. L'enseignement du chant fait partie du programme de nos écoles de filles et de garçons ; et quant à la musique, mon ami le curé a formé, pour nos grandes solennités religieuses, un corps d'amateurs dont le nombre s'augmente de jour en jour.

" Dans la plupart de nos familles, la musique vocale et instrumentale forme un des plus agréables délassements. Elle repose le corps et l'esprit des fatigues du travail.

" De fait, ajouta Jean Rivard, notre ambition serait de transporter à la campagne tout ce qu'il y a de bon dans la vie de votre monde citadin, en nous gardant avec soin de tout ce qu'on y trouve de mensonger, d'exagéré, d'immoral. Rien de plus facile que de former les jeunes personnes aux manières polies, au bon ton, aux grâces de ce que vous appelez la bonne société. Tout cela n'a rien d'incompatible avec la mo-

destie, la simplicité et les autres vertus. L'économie dans la toilette n'en exclut pas le bon goût. Personne n'est plus que moi ennemi du faste et de l'ostentation, mais l'extrême rusticité me déplaît également. C'est ma conviction que rien ne contribuera plus à retenir au sein de nos campagnes les centaines de jeunes gens qui cherchent à s'en échapper aujourd'hui que cet aspect d'aisance, ces dehors attrayants, qui ont au moins l'effet d'égayer les regards et de faire croire au bonheur. C'est une idée qui peut être sujette à controverse, mais que je donne pour ce qu'elle vaut.

—Mais ne connaissez-vous pas quelque autre moyen également efficace d'arrêter l'émigration des campagnes ?

—Oui, j'en connais plusieurs, mais je ne m'arrêterai qu'à un seul qui me paraît moins connu que les autres : je veux parler de l'établissement de manufactures.

" Depuis plusieurs années, nous avons formé à Rivardville une association dans ce but. Bon nombre des habitants de la paroisse en font partie. L'association a déjà bâti six moulins, dont deux à scie, deux à farine, un à carder et l'autre à moudre de l'avoine ; elle a aussi une fabrique d'huile de graine de lin, et une de meubles ; elle aura prochainement une fabrique d'étoffes. Le risque a été de peu de chose pour chacun de nous et les résultats pour la paroisse ont été immenses. J'aurais dû mentionner cela parmi les secrets de notre prospérité ; car toutes les industries se

soutiennent l'une par l'autre. Les ouvriers de nos fabriques appartiennent principalement à la classe agricole ; ils donnent à l'association le temps qu'ils ne peuvent employer avantageusement sur leurs terres. Ainsi, en hiver comme en été, les habitants de Rivardville font un utile emploi de leur temps. Nul n'est oisif et personne ne songe à quitter la paroisse.

" Cela ne nuit en rien à l'existence de cette foule de petites industries, filles du travail et de l'intelligence, qui s'exercent au sein des familles et y sont une source d'aisance."

Jean Rivard continua à m'entretenir longtemps de tous les détails de l'association, de son organisation, des difficultés qu'elle avait rencontrées, des profits qu'elle rapportait, etc.

" Le principal but de notre association, me dit-il, a été de procurer du travail à ceux qui n'en ont pas ; car il existe malheureusement dans toute localité tant soit peu populeuse un certain nombre d'individus dépourvus des connaissances, de l'expérience ou de l'énergie nécessaires pour s'en procurer par eux-mêmes ; et il arrive quelquefois que ces individus, rebutés, découragés, se livrent au vol ou à la fainéantise, et finissent par être des êtres nuisibles dans le monde. Il est vrai que le zèle privé, l'esprit philanthropique et charitable des citoyens éclairés, s'ils sont bien pénétrés de ces vérités, peuvent faire plus, comparativement parlant, que ne font les efforts combinés des associations ; mais il faut à ce zèle privé, à cet esprit philanthropique, un stimulant qui le tienne constam-

ment en éveil ; et l'association est un de ces stimulants.

" Quoique les opérations de la nôtre aient été assez restreintes jusqu'aujourd'hui,—car nous avons voulu agir avec la plus grande prudence,—cependant les bâses en sont très-larges, et j'espère qu'avant peu nous en obtiendrons des résultats surprenants.

" Elle s'occupe en général de l'étude des ressources du pays et des moyens de les exploiter ; elle constate les produits de consommation locale, même ceux d'importation qui pourraient être fabriqués ici aussi économiquement que dans les autres localités ; elle favorise l'exportation des produits qui peuvent se vendre avec avantage sur les marchés étrangers ; elle s'efforce de rendre les communications et les débouchés plus faciles, et d'en augmenter le nombre ; elle encourage l'agriculture, sans laquelle toutes les autres industries languissent ; enfin elle favorise la diffusion des connaissances usuelles, et l'instruction populaire qui sert d'engin à tout le reste.

" On ne sait pas tout ce qu'on pourrait accomplir au moyen d'associations de ce genre.

—Des personnes éclairées et bien intentionnées, fis-je remarquer, regardent pourtant d'un mauvais œil l'établissement de manufactures dans le pays.

—Oui, répondit-il, et la question est aussi controversée parmi nous. Nous ne nous cachons pas les inconvénients que présente l'industrie manufacturière exercée sur une grande échelle, comme dans les vieux pays de l'Europe, où le bonheur et la

vie même des pauvres ouvriers sont à la merci des fabricants, où les jeunes enfants s'étiolent, où les jeunes filles se dépravent, où des êtres humains devenus machines passent leur vie dans l'ignorance et l'abrutissement le plus complet. Mais ne pouvons-nous nous prémunir contre ces dangers ? D'ailleurs l'établissement de fabriques au milieu de nos campagnes—et c'est là qu'elles devraient être—seraient loin, il me semble, de présenter les inconvénients qu'on redoute avec tant de raison.

" Le Canada peut être à la fois pays agricole et pays manufacturier.

" Une chose est au moins certaine, c'est que l'établissement de manufactures contribuera puissamment à arrêter l'émigration et l'expatriation de notre belle jeunesse, et à rappeler au milieu de nous ces milliers de travailleurs canadiens dispersés aujourd'hui dans toutes les villes manufacturières de l'Union américaine."

Tout en parlant ainsi, nous avions fait le tour de la paroisse, et nous entrions dans le village par l'extrémité opposée à celle d'où nous étions partis.

Jean Rivard m'apprit que, outre les moulins, fabriques, fonderie, etc., appartenant à l'association industrielle de Rivardville, on comptait encore dans le village, une fabrique d'horloges, une fabrique de cribles et de moulins à battre, cinq forges, une tannerie, six boutiques de charpentier, une de ferblantier, deux charrons, un tailleur, un sellier, un potier, quatre cordonniers, etc. On y comptait aussi deux médecins et deux notaires. Il y avait un grand marché fréquenté

non-seulement par les habitants de la paroisse, mais par ceux des paroisses voisines. Les rues étaient spacieuses et bordées de chaque côté d'un large trottoir en bois. (*a*)

En passant en face du lycée, nous nous arrêtâmes un instant pour admirer les proportions de l'édifice et la propreté des terrains environnants.

" Je vous proposerais bien d'entrer, me dit mon hôte, si nous n'avions pas à nous arrêter ailleurs : vous verriez ce que c'est qu'une école bien tenue. Je vous ferais voir aussi notre bibliothèque paroissiale qui occupe une des chambres du second étage. Nous avons un excellent choix de livres. A part ces petites historiettes d'une morale si pure, qui développent chez les jeunes gens le goût de la lecture en même temps qu'ils éveillent en eux les plus beaux sentiments de la nature, vous verriez des traités sur presque toutes les branches des connaissances humaines ; nous avons, comme de raison, donné la préférence aux ouvrages écrits d'un style simple et à la portée de toutes les intelligences. Des traités élémentaires d'agriculture, des manuels des arts et métiers forment une des plus intéressantes parties de notre collection. Les livres qui nous font connaître l'histoire et les ressources de notre pays ne nous manquent pas non plus. Chaque année nous ache-

(*a*) Si quelqu'un était porté à trouver exagéré le progrès de Rivardville depuis sa fondation, nous lui dirions que le village de L'Industrie, comté de Montcalm, après vingt ans d'existence, possédait tous les établissements dont nous venons de parler, sans compter un collége en pierre à deux étages, deux écoles, deux hôtelleries etc. La construction du chemin de fer de L'Industrie vint couronner ce progrès en 1847. Quelle belle vie à écrire que celle de l'honorable B. Joliette, le fondateur de L'Industrie !

tons quelques nouveaux ouvrages, et le nombre des lecteurs augmente à proportion.

" Le professeur du lycée remplit les fonctions de bibliothécaire. C'est le dimanche, après vêpres, qu'il distribue les volumes à ceux qui veulent en emporter. Vous ne sauriez croire tout le bien que font ces petits livres répandus ainsi sur tous les points de la paroisse. Notre professeur continue, en outre, chaque dimanche, son cours de notions utiles et de connaissances générales ; il est maintenant fort instruit, et ses leçons deviennent de plus en plus intéressantes. Il est tellement populaire, que la paroisse vient d'élever le chiffre de son traitement, sans la moindre sollicitation de sa part.

—C'est un fait honorable et pour la paroisse et pour le professeur. Mais, ajoutai-je, à part votre bibliothèque paroissiale, vous avez aussi, je suppose, un cabinet de lecture ?

—Non ; mais un grand nombre d'entre nous souscrivent aux gazettes. Nous recevons les principaux journaux de la province ; nous en recevons plusieurs, afin de connaitre autant que possible la vérité. Les voisins échangent souvent entre eux, qu'ils soient ministériels ou oppositionnistes ; car en général l'esprit de parti, en dehors des temps d'élection, est beaucoup moins vivace, moins exclusif à la campagne qu'à la ville, et nous lisons volontiers toutes les gazettes, pourvu qu'elles contiennent quelque chose d'instructif. Vous n'ignorez pas,—c'est un fait bien connu—que nulle part les gazettes ne sont aussi bien

lues qu'à la campagne. Il n'est pas rare de rencontrer parmi nous de ces liseurs avides qui ne s'arrêtent qu'au bas de la quatrième page de chaque numéro, sans même faire grâce aux annonces des charlatans. A part les gazettes politiques, nous recevons des journaux consacrés à l'agriculture, à l'éducation, à l'industrie, et même des recueils purement littéraires. Nous considérons que les connaissances disséminées par ces divers recueils, les idées qu'ils répandent, les sentiments qu'ils produisent, les aliments qu'ils fournissent à l'esprit, sont une ample compensation de la somme minime exigée annuellement de chaque individu. Le goût de la lecture s'est accru graduellement ; je pourrais vous citer des hommes, autrefois d'une parcimonie étrange à l'égard des choses de l'intelligence, des hommes qui n'auraient jamais lu un livre s'ils n'eussent trouvé à l'emprunter pour l'occasion, et qui aujourd'hui dépensent libéralement plusieurs louis par année en achat de livres ou en souscriptions à des recueils périodiques. Les uns se privent de tabac, d'autres d'un article de toilette pour pouvoir souscrire à un journal ou acheter quelque livre nouveau.

" Depuis longtemps les entretiens sur la politique, sur le mérite des hommes publics ou les mesures d'utilité générale, sur les nouvelles européennes ou américaines, sur les découvertes récentes en agriculture ou en industrie, ont remplacé parmi nous les conversations futiles sur les chevaux, les médisances et les cancans de voisinage.

—Est-ce que vos discussions politiques sont généralement conduites avec sang-froid et dignité? Ne dégénèrent-elles pas quelquefois en querelles ridicules, comme cela se voit assez souvent ?

—Pour dire le vrai, notre petite société politique se ressent un peu de l'esprit des journaux qui composent sa nourriture intellectuelle. Celui qui fait sa lecture ordinaire de ces gazettes où la passion, l'injure, l'intolérance, les personnalités grossières tiennent lieu de bon sens, se distingue généralement par un esprit hâbleur et des idées outrées. Celui au contraire qui reçoit un journal rédigé avec modération est presque invariablement poli, délicat, réservé dans son langage. L'esprit et le ton qui président à la rédaction d'un journal exercent une influence étonnante sur l'éducation du peuple et la moralité publique. Tel journal, tel abonné. On pourrait, au moyen des journaux, renouveler, en peu d'années, la face d'un pays."

Je pus voir de mes yeux, durant cette courte promenade, de quelle estime Jean Rivard était entouré. Tous ceux que nous rencontrions le saluaient respectueusement en ôtant leurs chapeaux. Quelques-uns l'arrêtèrent en passant pour lui demander conseil. A la manière dont ils lui parlaient, je vis qu'ils le considéraient tous comme leur meilleur ami.

" Enfin, nous sommes rendus, me dit-il, à l'un des points les plus intéressants de notre itinéraire ; nous voici au presbytère, et nous allons entrer un instant faire visite à notre ami monsieur le curé."

CHAPITRE XXVIII

—

VISITE À MONSIEUR LE CURÉ—DISSERTATIONS ÉCONOMIQUES.

M. Doucet était à la sacristie, occupé à faire un baptême. En l'attendant, Jean Rivard m'emmena faire un tour dans le jardin de son ami. Ce jardin s'étendait en arrière et à l'ouest du presbytère, lequel semblait être ainsi au milieu des fleurs et des fruits. Le presbytère était une modeste maison en bois, à un seul étage, avec mansardes, mais assez spacieuse, et divisée commodément.

Un large perron s'étendait sur le devant, abrité du soleil et de la pluie par un prolongement de la toiture. Un petit parterre et des plantes grimpantes égayaient les abords de la maison.

Au bout d'un quart d'heure, monsieur le curé arriva, et nous accueillit avec la plus affectueuse cordialité. Il nous fit d'abord entrer dans une chambre modestement mais proprement meublée, qui lui servait de salon, puis bientôt nous passâmes dans une chambre plus petite qui lui servait de bibliothèque et de salle ordinaire de réunion. Je

trouvai M. Doucet tel que me l'avait dépeint Jean Rivard, bon, poli, simple, aimable, sans prétention, ne paraissant se douter ni de ses vertus, ni du bien qu'il accomplissait autour de lui. Nous fûmes de suite sur le pied de la plus parfaite intimité. On eût dit que nous nous connaissions depuis vingt ans.

Nous parlâmes longtemps de Rivardville, de sa naissance, de ses progrès, de sa prospérité. Ce sujet inépuisable pour les deux amis, était excessivement intéressant pour moi. Je m'aperçus que monsieur le curé s'abstenait en présence de Jean Rivard de toute louange directe à l'adresse de son ami. Il se contenta de me dire : tout ce que vous avez pu voir aujourd'hui, toute l'étendue qu'occupe ce village et les riches fermes qui l'environnent, ces rues, ces jardins, ces moulins, ces magasins, ces boutiques, ces résidences confortables et élégantes, cette maison d'école, et enfin cette église que vous voyez, tout cela n'était, il y a quinze ans, qu'une vaste et épaisse forêt. C'est le travail, l'énergie, l'intelligence qui ont donné naissance à cette localité, et en ont fait avec le temps, ce qu'elle est maintenant.

J'exprimai à monsieur le curé combien j'étais enchanté de mon excursion. Ce qui me surprend, ajoutai-je, c'est que les cantons de l'Est n'attirent pas encore plus qu'ils ne font l'attention de nos compatriotes. Ils offrent, il faut l'avouer, des avantages de toutes sortes. Le sol y est fertile ; des voies faciles de communication les sillonnent en tous sens. Vous avez les plus beaux pouvoirs hydrauliques qu'il soit

possible de désirer : puis voilà maintenant que des mines de diverses sortes se découvrent en plusieurs endroits, ce qui ne peut manquer d'accroître encore l'industrie, l'activité et la richesse de ces belles et fertiles régions.

" Vous oubliez de mentionner, reprit le curé, un avantage que je considère, moi, comme supérieur à tous les autres, c'est la salubrité du climat. L'air de nos cantons est constamment pur et sain, grâce aux forêts qui couvrent encore une partie du territoire, et à l'absence de grands marécages. Aussi la vie dure-t-elle longtemps, et les vieillards de cent ans ne sont pas rares parmi nous. Les beautés naturelles de nos cantons sont égales sinon supérieures à celles de la Suisse ; nous avons une étonnante variété de lacs et de montagnes......

" Cet air pur de nos montagnes, ajouta Jean Rivard, et la salubrité générale de notre climat expliquent peut-être un fait qui semble d'abord assez étrange, mais qui n'en existe pas moins : c'est que la race canadienne transplantée ici s'améliore graduellement ; les hommes y deviennent plus hauts, plus forts, et les femmes s'y embellissent. Cette idée fait rire monsieur le curé, mais je voudrais que nous pussions vivre tous deux l'espace de deux ou trois générations, je serais certain de le convaincre.

—Vous oubliez une chose, dit le curé.

—C'est possible.

—La pêche et la chasse.

—C'est vrai ; mais je pouvais convenablement lais-

ser cela à monsieur le curé qui, je crois, pêche beaucoup plus que moi. Il vous aurait dit que si nous voulons un poisson pour le vendredi, nous n'avons que le soin d'aller jeter une ligne sur le bord de la rivière, ou au milieu d'un des nombreux petits lacs du voisinage ; et que si nous avons fantaisie d'une tourtre ou d'une perdrix, nous n'avons qu'à nous acheminer, le fusil sur l'épaule, vers la lisière de la forêt."

Au bout d'une heure, je me levai pour partir, mais monsieur le curé me fit rasseoir, et nous fit consentir, de la manière la plus aimable, à prendre le thé avec lui.

Pendant le souper, la conversation prit une tournure tout-à-fait sérieuse et roula principalement sur ces mille et une questions si importantes, si intéressantes, qui se rattachent aux destinées de la patrie—sur les divers moyens d'accroître le bien-être du peuple, et de le rendre meilleur et plus heureux. Je pus me convaincre de suite que ces sujets si graves avaient été déjà plus d'une fois l'objet des délibérations des deux amis. Je ne tardai pas non plus à m'apercevoir que les opinions de monsieur le curé sur la plupart de ces grandes questions coïncidaient parfaitement avec celles de Jean Rivard.

De là à la politique proprement dite il n'y avait qu'un pas, et je tentai, à diverses reprises, d'amener monsieur le curé sur ce terrain glissant : mais ce fut sans succès. Les questions de personnes ou de parti qui semblent seules avoir l'effet de passionner certaines

gens le trouvaient complètement indifférent. Tout ce qu'il déplorait c'était la coupable insouciance de nos législateurs pour ce qu'il appelait les intérêts fondamentaux du pays, l'éducation, l'agriculture et l'industrie. " On parle sans cesse de réformes politiques, disait-il, sans songer à poser les bases premières de ces réformes. On oublie qu'en construisant un édifice, ce n'est pas par le faîte qu'il le faut commencer."

Sur ce que je faisais observer à monsieur le curé que l'état de l'agriculture dans la paroisse de Rivardville m'avait paru ne rien laisser à désirer :

" C'est vrai, répondit-il, mais vous ne sauriez croire tout ce qu'il nous a fallu d'efforts pour opérer les progrès que vous avez remarqués. Mon ami le maire de Rivardville, dit-il en regardant Jean Rivard, peut vous en dire quelque chose. Il vous suffirait d'ailleurs de visiter les paroisses voisines pour vous convaincre que ce progrès est loin d'être le même partout.

—Mais quel serait donc, suivant vous, le meilleur moyen de perfectionner l'agriculture ?

—Je ne crois pas qu'on parvienne jamais à lui donner une impulsion puissante sans l'établissement de fermes-modèles. Toute localité importante devrait avoir sa ferme-modèle, placée dans le voisinage de l'église, accessible en tout temps et à tout le monde, ayant à sa tête une personne en état de fournir tous les renseignements demandés.

—Mais l'établissement d'un si grand nombre de fermes-modèles serait une charge énorme sur le budget de la province.

—Oui, c'est là, je le sais, le grand obstacle, l'obstacle insurmontable. Il est vrai qu'on ne recule pas devant cette grave difficulté, lorsqu'il s'agit de chemins de fer, de vaisseaux transatlantiques, d'édifices gigantesques pour les bureaux du gouvernement, et de mille autres choses d'une importance secondaire—on approprie alors sans y regarder de près, des centaines, des milliers, des millions de piastres sous prétexte d'utilité publique ;—on ne s'effraye ni du gaspillage, ni des spéculations individuelles qui pourront résulter de ces énormes dépenses ; mais lorsqu'il s'agit de l'agriculture, cette mamelle de l'État, comme l'appelait un grand ministre, cette première des industries, comme disait Napoléon, la base, la source première de la richesse d'un pays, on tremble de se montrer généreux. Comment ne comprend-on pas que dans un jeune pays comme le nôtre, l'agriculture devrait être le principal objet de l'attention du législateur ? En supposant même pour un instant que le gouvernement se laissât aller à ce qui pourrait sembler une extravagance dans l'encouragement donné à l'agriculture et aux industries qui s'y rattachent, qu'en résulterait-t-il ? Aurions-nous à craindre une banqueroute ? Oh ! non, au contraire, une prospérité inouïe se révèlerait tout-à-coup. Des centaines de jeunes gens qui végètent dans les professions, ou qui attendent leur vie du commerce, des industries des villes, des emplois publics, abandonneraient leurs projets pour se jeter avec courage dans cette carrière honorable. Et soyez sûr d'une chose :

du moment que la classe instruite sera attirée vers l'agriculture, la face du pays sera changée.

—Je partage l'opinon de monsieur le curé, dit Jean Rivard ; je désirerais de tout mon cœur voir notre gouvernement commettre quelque énorme extravagance pour l'encouragement de l'agriculture. C'est la seule que je serais volontiers disposé à lui pardonner.

—Mais n'avons-nous pas, fis-je remarquer timidement, un ministère de l'agriculture ?

—Il paraît que nous en avons un, dit monsieur le curé, mais je n'ai jamais pu découvrir quel progrès il a fait faire à l'agriculture depuis qu'il existe. Ce département qui devrait être le premier de tous les départements publics semble n'avoir été institué que pour fournir à quelques-uns des avocats de la Chambre un prétexte d'entrer dans le ministère. Quelle belle mission pourtant il aurait à remplir, s'il pouvait un jour la prendre au sérieux ! Je me souviendrai toujours des magnifiques châteaux en Espagne que nous bâtissions, mon ami Jean Rivard et moi, à l'époque où fut créé ce département. De quelles merveilles nous allions être témoins ! Nous nous figurions déjà chaque paroisse du Bas Canada pourvue d'une ferme-modèle ou expérimentale, de la contenance des fermes ordinaires, c'est-à-dire d'une centaine d'arpents en superficie, dirigée par un agriculteur habile, bon, affable, recevant directement ses instructions du ministère de l'agriculture. Cette ferme était en tout temps ouverte au public. Maison, grange, étable, écurie, bergerie, porcherie, pou-

lailler, remises, clôtures, fontaines, etc., chaque chose pouvait être regardée comme un modèle en son genre. On y voyait les plus belles races d'animaux et les instruments d'agriculture les plus parfaits. Pas une découverte ne se faisait dans le monde sans qu'elle fût de suite connue dans chaque paroisse, pas un procédé nouveau qui ne fût essayé sur chacune de ces fermes-modèles. Grâce à la vigilance et au zèle du ministère de l'agriculture, le Canada n'aurait bientôt rien à envier aux plus riches contrées agricoles de l'univers. Hélas! c'était un rêve. Notre nouveau ministère s'est occupé tantôt d'émigration, tantôt de colonisation, mais nullement d'agriculture. Quelqu'un a dit pourtant que celui qui trouverait un moyen de doubler la production du sol aurait plus mérité de son pays et de l'humanité que tous les hommes d'état passés, présents et futurs; cette gloire aujourd'hui ne tente personne. (*a*)

" Je sais ce qui vous fait sourire, ajouta monsieur le curé : nos plans vous semblent chimériques. Vous vous représentez un gouvernement possesseur de deux ou trois cents fermes-modèles, et vous vous dites : quel embarras! quelle dépense! et comment un ministre, fût-il l'homme le plus actif et le plus habile, pourrait-il suffire à administrer tout cela ?

" J'admets que ce serait une œuvre colossale, et qu'elle exigerait des efforts extraordinaires. Mais

(*a*) Cette partie de notre travail était entre les mains des imprimeurs lorsqu'a paru la nomination de M. J. C. Taché comme député du ministre de l'Agriculture. Ce fait nous porte à croire que notre gouvernement a l'intention de s'occuper sérieusement des intérêts de la population agricole

les résultats répondraient à la grandeur du sacrifice. D'ailleurs les dépenses encourues pour cet objet ne devraient pas effrayer nos financiers puisqu'elles seraient ce qu'on appelle des dépenses reproductives, et qu'elles ne pourraient que contribuer à l'accroissement de la richesse générale. En outre si l'on veut que nos immenses voies de transport et de communication remplissent le but pour lequel elles ont été établies, ne faut-il pas encourager la production par tous les moyens possibles ?

“ Oui, encourager la production, surtout la production du sol, non par des demi-mesures, mais par des mesures larges, généreuses, puissantes, voilà ce qui stimulera le commerce et l'industrie, et fera du Canada un pays véritablement prospère.”

Il y avait dans le regard, l'accent, la voix de monsieur le curé un air de sincérité, de force et de conviction qui me frappa singulièrement et que je me rappelle encore.

“ Mais ne pensez-vous pas, fis-je remarquer, que notre peuple se repose un peu trop sur le gouvernement pour le soin de ses intérêts matériels ?

“ Oui, j'admets, répondit-il, qu'un de nos défauts, défaut que nous tenons peut-être de nos ancêtres, c'est de ne pas nous reposer assez sur nous-mêmes ; mais qu'on répande l'instruction parmi les masses, qu'on développe l'intelligence de toutes les classes de la population, et soyez sûr qu'elles marcheront bientôt seules, sans secours étranger.

“ Oh ! l'éducation ! l'éducation ! Voilà encore un

de ces mots magiques, un de ces mots qui renferment tout un monde d'idées ; mais ce qui frappe, ce qui semble incompréhensible, c'est l'indifférence de presque tous les hommes politiques pour cette cause sublime, pour cette grande réforme, la base de toutes les autres. Comment ne comprend-on pas que pour constituer un peuple fort et vigoureux, ayant toutes les conditions d'une puissante vitalité, il faut avant tout procurer à chaque individu le développement complet de ses facultés naturelles, et en particulier de son intelligence, cette intelligence qui gouverne le monde ? Comment ne comprend-on pas que les hommes éclairés dans tous les états de la vie, agriculteurs, négociants, industriels, administrateurs, sont ce qui constitue la force, la richesse et la gloire d'un pays ?

“ Ils se trompent étrangement ceux qui croient que le prêtre voit avec indifférence les progrès matériels et les améliorations de la vie physique. Si nous ne désirons pas voir la richesse sociale accumulée entre les mains d'un petit nombre d'individus privilégiés, nous n'en faisons pas moins des vœux pour que l'aisance soit aussi étendue, aussi générale que possible, et pour que toutes nos ressources soient exploitées dans l'intérêt de la fortune publique. Nous comprenons tout ce que la richesse bien administrée, bien appliquée porte avec elle de force morale. En même temps que nous recommandons le bon emploi des biens que Dieu prodigue à certains de ses enfants, nous nous élevons avec force contre l'oisiveté, cette

mère de tous les vices et la grande cause de la misère. Personne n'admire plus volontiers que nous les merveilles du travail et de l'industrie.

—Vous avez tout-à-l'heure prononcé le mot d'émigration : est-ce que la population de Rivardville se compose exclusivement de Canadiens-Français ?

—Non ; nous avons aussi plusieurs familles irlandaises. Toutes se distinguent par des habitudes industrieuses et par leur attachement inébranlable au culte catholique. Jusqu'à présent l'accord le plus parfait n'a cessé de régner entre elles et le reste des habitants. Il est vrai que je ne manque pas de leur répéter souvent la maxime de l'apôtre, "aimez-vous les uns les autres." Car j'ai toujours considéré qu'un des plus beaux devoirs du prêtre c'est de s'efforcer de faire disparaître ces haines de race, ces préjugés nationaux, ces animosités sans fondement qui font tant de mal parmi les chrétiens ; c'est de travailler a faire de toutes ses ouailles une seule et même famille unie par les liens de l'amour et de la charité. Quand je vois arriver parmi nous de pauvres émigrés, venant demander à une terre étrangère le pain et le bonheur en échange de leur travail, je me sens pénétré de compassion, et je m'empresse de leur tendre une main sympathique : soyez les bienvenus, leur dis-je, il y a place pour nous tous sous le soleil ; venez, vous trouverez en nous des amis et des frères. En peu d'années ces familles laborieuses se font une existence aisée. Plusieurs mariages contractés avec leurs voisins d'origine française contribuent encore

à cimenter l'union et la bonne harmonie qui n'a cessé d'exister entre les deux nationalités.

“ Il y a quelque chose de bon à prendre dans les mœurs et les usages de chaque peuple ; et notre contact avec des populations d'origine et de contrées différentes peut, sans porter atteinte à notre caractère national, introduire dans nos habitudes certaines modifications qui ne seront pas sans influence sur notre avenir, et en particulier sur notre avenir matériel.”

Je fus heureux d'apprendre dans le cours de notre entretien que le système municipal fonctionnait à merveille dans la paroisse de Rivardville.

“ Notre gouvernement municipal, dit monsieur le curé, s'il est bien compris et bien administré, peut, tout en développant et exerçant le bon sens politique et l'esprit de gouvernement chez notre population, devenir la sauvegarde de ce que nous avons de plus cher. Chaque paroisse peut former une petite république où non-seulement les ressources naturelles et matérielles, mais aussi les ressources morales du pays seront exploitées dans l'intérêt de notre future existence comme peuple. La paroisse sera notre château-fort. Quand même toute autre ressource nous ferait défaut, il me semble que nous trouverions là un rempart inexpugnable contre les aggressions du dehors.

“ Oh ! prions Dieu, ajouta-t-il d'un ton pénétré, prions Dieu que la gangrène ne s'introduise pas dans notre corps politique. Nous jouissons de toute la liberté désirable ; mais combien il est à craindre que la corruption, la vénalité, la démoralisation ne dé-

truisent les avantages que nous pourrions retirer de notre excellente forme de gouvernement ! Déjà l'on semble oublier que les principes sont tout aussi nécessaires dans la vie publique que dans la vie privée, et l'on sacrifie de gaîté de cœur les intérêts de la morale à ceux de l'esprit de parti. C'est à la presse, c'est aux hommes éclairés qui dirigent l'opinion à opposer sans délai une digue infranchissable à ce torrent dévastateur de l'immoralité qui menace d'engloutir nos libertés politiques."

La conversation de monsieur le curé m'intéressait souverainement, et je passai plus de trois heures au presbytère sans m'apercevoir de la fuite du temps.

Nous dûmes cependant le quitter, pour retourner chez Jean Rivard, non toutefois sans avoir visité l'église de Rivardville, qui eût fait honneur à l'une des anciennes paroisses des bords du St. Laurent.

Chemin faisant, Jean Rivard me dit :

" Si vous n'aviez pas été si pressé, je vous aurais fait voir les champs de grains et de légumes semés par monsieur le curé ; je vous aurais montré ses animaux, ses volailles, ses lapins. Vous auriez vu s'il entend l'agriculture. En effet, pas un progrès ne se fait dans cette science sans qu'il en prenne connaissance. Après les devoirs de son état, c'est peut-être la chose qu'il entend le mieux. Il trouve dans cette occupation un délassement à ses travaux intellectuels en même temps qu'un moyen d'éclairer le peuple et de contribuer au bien-être général. Un mot de lui sur les meilleurs modes de culture, sur les

meilleures races d'animaux, sur l'importance des engrais, etc., fait souvent plus d'effet que tout ce que pourraient dire les prédicateurs agricoles ou les livres les mieux écrits sur cette branche de connaissances.

" Cela ne l'empêche pas de s'occuper de réformes morales et sociales. Il a réussi à établir dans la paroisse une société de tempérance dont presque tous les hommes font partie. Vous ne sauriez croire quelle influence une association de ce genre exerce sur la conduite et la moralité des jeunes gens. Il fait une guerre incessante au luxe, cette plaie des villes qui peu à peu menace d'envahir les campagnes. Enfin, grâce au soin qu'il se donne pour procurer du travail aux pauvres, l'oisiveté est inconnue parmi nous. Aussi n'avons-nous pas un seul mendiant dans toute la paroisse de Rivardville. Nous sommes à bon droit fiers de ce résultat."

En passant devant une des hôtelleries, nous entendîmes un bruit de voix discordantes, et bientôt nous aperçumes sur le perron un groupe de personnes au milieu desquelles était un vieillard qui parlait et gesticulait avec violence. Je craignis qu'on n'eût commis quelque voie de fait sur ce pauvre invalide et je proposai à mon compagnon d'intervenir. Mais Jean Rivard se mit à sourire.

" Laissez faire, me dit-il, ce vieillard serait bien fâché de notre intervention. C'est le père Gendreau dont je vous ai déjà parlé. Il est tellement connu dans la paroisse pour son esprit de contradiction que

personne ne se soucie plus de discuter avec lui. Il en est réduit à s'attaquer aux étrangers qui séjournent dans nos auberges. En leur engendrant querelle à propos de politique, de chemin de fer, d'améliorations publiques, il peut trouver encore l'occasion de contredire et goûter ainsi quelques moments de bonheur.

" Toutes ces maisons que vous voyez, continua Jean Rivard, sont bâties sur les terrains que j'avais retenus pour mes frères et pour moi, lors de mon établissement dans la forêt ; ainsi mes frères sont devenus riches sans s'en apercevoir. Ma bonne mère en est toute rajeunie. Elle vient nous voir de temps à autre ; rien ne me touche autant que son bonheur. Le seul regret qu'elle laisse échapper, c'est que notre pauvre père n'ait pas pu voir tout cela avant de mourir !

—Est-ce que vos frères sont tous établis dans ce village ?

—Non, je n'en ai encore que deux ; l'un auquel j'ai cédé ma potasserie, qu'il a convertie en perlasserie et qu'il exploite avec beaucoup d'intelligence ; l'autre qui s'est établi comme marchand et qui, grâce à son activité, et à une grande réputation de probité, se tire passablement d'affaire. Tous deux sont mariés et sont d'excellents citoyens. Sur les sept autres, l'un est sur le point d'être admis au notariat, un autre exerce à Grandpré la profession de médecin, deux ont pris la soutane et font leurs études de théologie, et les trois autres sont au collége, et n'ont pas encore pris de parti. A part les deux ecclésiastiques qui paraissent

avoir une vocation bien prononcée pour le sacerdoce, j'aurais voulu voir tous mes autres frères agriculteurs; mais ils en ont jugé autrement, que Dieu soit béni! Les prières de ma mère ont été exaucées, elle aura deux prêtres dans sa famille : cela suffit pour la rendre heureuse le reste de ses jours. Je crains bien, que l'un des trois écoliers ne cherche à se faire avocat : ce paraît être comme une maladie épidémique parmi la génération actuelle des collégiens.

" Quant au petit Léon, le plus jeune de mes frères, il restera probablement, comme c'est l'usage, sur le bien paternel.

—Et vos deux sœurs, qu'en avez-vous fait?

—L'une est devenue ma belle-sœur en épousant le frere de ma femme, et l'autre a pris le voile. Toutes deux sont dans leur état et paraissent fort heureuses.

CHAPITRE XXIX

—

UN HOMME CARRÉ.

> De tous les hommes, l'homme de bon sens, l'homme de foi et l'homme de bien sont sans contredit au premier rang.
>
> MGR. DUPANLOUP.

Il était près de neuf heures du soir quand nous fûmes de retour à la maison de mon hôte ; mais les jours sont longs à cette époque de l'année, et la nuit n'était pas encore tout-à-fait descendue sur la terre. Madame Rivard venait d'abandonner son travail de couture et nous attendait assise sur la galerie en compagnie de sa fille aînée.

La petite Louise était d'une beauté angélique, et je ne pus m'empêcher en la regardant de me rappeler l'observation faite par son père quelques instants auparavant :

" Votre mari, dis-je à madame Rivard, a fait sourire monsieur le curé, en prétendant tout-à-l'heure que la race canadienne s'améliore sensiblement par le seul fait de sa transplantation dans les cantons de l'Est ; pour ma part, d'après ce que j'ai pu voir durant mon court séjour à Rivardville, je me range sans hésiter à l'opinion de votre mari."

Madame Rivard peu habituée à nos fades galanteries ne put s'empêcher de rougir comme dans son beau temps de jeune fille. Quant à la petite Louise, elle se contenta de regarder sa mère ; elle ne savait pas encore rougir.

Cependant l'heure de mon départ approchait ; et ce ne fut pas sans regret que je songeai à me séparer de mes hôtes. Je n'avais passé qu'un seul jour sous ce toit hospitalier ; mais ce seul jour valait pour moi toute une longue suite d'années. J'avais découvert un monde nouveau. J'étais pour ainsi dire affaissé sous le poids de mes pensées :

Cette famille, me disais-je, n'offre-t-elle pas l'image parfaite du bonheur et de la vertu, s'il est vrai, comme disent les philosophes, que la vertu tienne le milieu entre les deux extrêmes ? Cet homme, en apparence si modeste et si humble, ne réunit-il pas dans sa personne toutes les qualités du sage et de l'homme de bien ? L'intelligence qu'il a reçue du créateur, il la cultive par l'étude et l'observation ; sa force musculaire il la développe par le travail et l'exercice ; ses bons sentiments naturels, il les met en activité en se rendant utile à ses semblables; doué d'un cœur affectueux, il répand sa tendresse sur une famille chérie ; il exerce enfin dans une juste mesure toutes les facultés morales, intellectuelles et physiques dont le ciel l'a doué : vivant d'ailleurs également éloigné de l'opulence et de la pauvreté, de la rusticité et de l'élégance raffinée, de la rudesse grossière et de la grâce prétentieuse, sans vanité,

sans ambition, ayant dans toutes les actions de sa vie un but sérieux et honorable....

Quel contraste entre cette vie paisible et l'existence inquiète, agitée, tourmentée, de la plupart des hommes de notre classe, qui ne parviennent à la science qu'en ruinant leur santé, qui ne parviennent à la richesse qu'en appauvrissant leurs semblables, qui dans tous leurs actes et leurs travaux n'ont en vue que la satisfaction de leurs désirs égoïstes et frivoles ou celle d'une ambition insatiable !

J'étais absorbé dans ces réflexions lorsque tout-à-coup le sifflet de la locomotive se fit entendre à la gare voisine de celle de Rivardville. Je n'avais plus qu'un quart d'heure à moi. Je fis donc mes adieux à madame Rivard et à ses enfants, puis serrant la main de mon hôte :

" En me séparant de vous, lui dis-je d'une voix émue, permettez-moi de me dire votre ami à la vie et à la mort. Jamais je n'oublierai la journée si bien remplie que j'ai passée dans votre société ; les sentiments d'estime que vous m'avez inspirés je les conserverai précieusement au fond de mon cœur. Estime n'est pas assez, je devrais dire admiration, car soit dit sans vous flatter, monsieur, (mon ton doit vous dire assez que je suis sincère) vous resterez pour moi tout à la fois le type de l'homme de bien et celui de l'homme de cœur.

—Je vous remercie beaucoup, monsieur, dit Jean Rivard, de vos paroles flatteuses. Je serais porté peut-être à m'en enorgueillir si je n'avais eu l'occa-

sion de connaître par moi-même d'autres hommes d'un courage, d'une force de caractère et d'une persévérance bien supérieurs à tout ce que vous savez de moi. Et pour ne pas aller plus loin, je vous dirai que mon voisin et compagnon de travail, Pierre Gagnon, dont je vous ai parlé plus d'une fois, a, comme défricheur, beaucoup plus de mérite que je puis m'en attribuer ; si l'un de nous deux méritait le titre de héros, c'est à lui, à coup sûr, et non à moi que reviendrait cet honneur.

" En effet, remarquez, monsieur, qu'en me faisant défricheur, je n'étais pas tout-à-fait sans appui. J'appartenais à une famille connue, j'avais reçu une certaine instruction qui ne m'a pas été inutile ; puis, j'étais possesseur d'un patrimoine de cinquante louis. Cela semble une bagatelle, mais cette somme suffisait pour m'obtenir les services d'un aide, ce qui n'était pas peu de chose dans les circonstances où je me trouvais. Rien de tout cela n'existait pour Pierre Gagnon.

" Orphelin dès l'enfance, il avait travaillé toute sa vie pour se procurer le pain de chaque jour. Il ne connaissait que la dure loi du travail. Ceux qui l'employaient ne le faisaient pas pour le protéger, mais parce qu'ils y trouvaient leur compte. C'est bien de lui qu'on peut dire avec raison qu'il a été l'enfant de ses œuvres.

" Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, Pierre Gagnon n'avait reçu pour prix de ses sueurs, que le logement, la nourriture et l'entretien. Durant les années sub-

séquentes, grâce à ses habitudes économiques, il put mettre quelques piastres de côté, et lorsque je le pris à mon service, il avait une vingtaine de louis d'épargne qu'il offrit plus d'une fois de me prêter, mais que je ne voulus pas accepter.

" Je vous ai dit comment il avait travaillé pour moi, avec quelle patience, quelle gaîté philosophique il avait attendu après la fortune, jusqu'à ce que ses gains journaliers, le prix bien justement acquis de longues années de labeurs, lui eussent permis de devenir acquéreur d'un lot de terre inculte qu'il exploita pour son propre compte. Ceux-là seuls qui l'ont suivi de près peuvent dire ce qu'il a fallu chez cet homme d'heureuses dispositions et de force de caractère pour supporter sans murmurer les rudes fatigues de la première période de sa vie.

" Aujourd'hui il se trouve amplement récompensé. Il est propriétaire de la terre que vous avez vue, et qui est une des plus belles de la paroisse. Il cultive avec beaucoup d'intelligence, il a de fort beaux animaux, il est bien logé de maison et de bâtiments : il est enfin ce qu'on peut appeler un cultivateur à l'aise. Ses enfants commencent à fréquenter l'école et font preuve de talents ; il soupire après le jour où ils pourront lire l'Imitation de Jésus-Christ et les histoires de Napoléon, de Don Quichotte et de Robinson Crusoé. Sa femme Françoise les élève bien, et travaille autant que son mari ; c'est un ménage modèle.

" Où peut-on trouver plus de mérite réel que chez cet homme ?......

Nous en étions là de notre conversation quand Pierre Gagnon lui-même, suivi de l'aîné de ses enfants, passa devant la porte pour se rendre à la gare du chemin de fer. Jean Rivard l'appela et nous présenta l'un à l'autre.

Tout en marchant ensemble vers les chars, je fis quelque allusion à la conversation que nous venions d'avoir à son sujet.

Ah ! il est toujours comme ça, le bourgeois, dit Pierre Gagnon, il croit les autres plus *futés* que lui ; mais ce n'est pas à moi qu'il en fera accroire. Je voudrais que vous pussiez le connaître à fond. Il est aussi savant que monsieur le curé, il sait la loi aussi bien qu'un avocat, ce qui n'empêche pas qu'il laboure *une beauté* mieux que moi. Il mène toute la paroisse comme il veut, et s'il n'est pas resté membre de la chambre, c'est parce qu'il n'a pas voulu, ou peut-être parce qu'il a eu peur de se gâter, parce qu'on dit que parmi les membres il y en a qui ne sont pas trop comme il faut. Enfin, monsieur, puisque vous êtes avocat, je suppose que vous avez lu l'histoire de Napoléon, et que vous savez ce qu'il disait : si je n'étais pas Empereur, je voudrais être juge de paix dans un village. Ah ! notre bourgeois n'a pas manqué cela, lui ; il est juge de paix depuis longtemps, et il le sera tant qu'il vivra. Vous savez aussi que les hommes que Bonaparte aimait le mieux c'étaient les hommes carrés. Eh bien ! tonnerre d'un nom ! notre bourgeois est encore justement comme ça, c'est un homme carré ; il est aussi capable des bras que de la tête, il

peut faire n'importe quoi—demandez-le à tout le monde......

—Je ne doute pas, répondis-je en riant, que votre bourgeois ne soit un homme carré ; ce qui est encore plus certain, c'est que les hommes comme lui et vous ne sont pas communs de nos jours, et je remercierai longtemps le ciel de m'avoir procuré l'occasion de vous connaître. Ne soyez pas surpris si je me permets d'écrire un jour votre histoire, au risque de faire des incrédules.

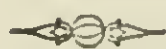
En me disant " au revoir," Jean Rivard me pria de prendre quelques renseignements sur son ami Gustave Charmenil, dont il n'avait pas eu de nouvelles depuis longtemps.

Je serrai une dernière fois la main de mes amis, et repris tout rêveur le chemin de la ville.

A. Gérin-Lajoie.

FIN.

APPENDICE.



NOTICES SUR QUELQUES DÉFRICHEURS CÉLÈBRES.

Nous espérons qu'aucun de nos lecteurs ne perdra son temps à chercher sur la carte du pays l'em lacement de Rivardville, ni le nom de Jean Rivard dans la liste des maires ou des anciens membres de l'assemblée législative. Il va sans dire que dans les portraits que nous avons tracés des divers personnages de notre histoire, nous n'avons voulu désigner aucun individu en particulier. Cependant, comme, à proprement parler, l'imagination n'invente rien, il est fort probable que la plupart des caractères et des petits événements dont se compose notre récit pourraient être retrouvés, dispers s ça et là dans la vie de diverses personnes qui existent ou qui ont existé, car, dans tout notre travail, nous n'avons eu en vue, comme le lecteur a pu s'en convaincre, qu'une peinture aussi vraie que possible de la vie réelle.

Mais dans la vue de démontrer que les succès en apparence si merveilleux de Jean Rivard n'ont rien d'invraisemblable, nous donnerons, en terminant, de courtes notices biographiques sur quelques-uns de nos défricheurs canadiens, notices que nous devons pour la plupart à l'obligeance de quelques amis, auxquels nous offrons ici nos remercîments. Il eût été désirable d'en augmenter le nombre, et nous espérons que ce travail se fera un jour d'une manière plus complète ; car, comme nous le disions en terminant la première partie de "Jean Rivard," il n'est pas un Canton qui ne renferme quelqu'un de ces hommes courageux, industrieux, persévérants, qu'on pourrait proposer comme modèle à notre jeunesse laborieuse. L'histoire dira aussi le zèle et les travaux de ces vaillants missionnaires qui consacrent leurs jours à la cause sainte et patriotique de la colonisation. Leurs noms seront bénis par nos

descendants ; ils seront appelés à juste titre les bienfaiteurs de la patrie ; et, c'est à eux en définitive que le Canada sera redevable de sa prospérité future.

Voici dans l'ordre alphabétique, les quelques notices qu'on a bien voulu nous communiquer.

MICHEL BOISVERT (*Grantham.*)

Michel Boisvert, natif de la Baie du Febvre, se rendit dans le township de Grantham en 1831, n'ayant pour toute fortune qu'une somme de huit piastres. La terre qu'il prit étant basse et humide il eut mille difficultés à partir, et il fut obligé d'aller travailler dans les chantiers du Haut Canada. Il revint au bout de huit ans et acheta un quart de lot d'une terre haute et sèche. Le produit de ce quart de lot bien défriché lui permit bientôt d'acheter 325 arpents de bonne terre, dont 150 sont maintenant défrichés et donnent en moyenne par année 120 minots de blé, 500 minots d'avoine, sans compter les autres grains, les patates et autres légumes. Ses propriétés èt ses animaux peuvent être estimés à $4,500.

CELESTIN BOIVIN (*Lac St. Jean.*)

Celestin Boivin s'est établi, il y a environ douze ans, à la Pointe Bleue, sur les bords du Lac St. Jean. Il était alors très pauvre ; mais il se mit à travailler avec courage, et il a si bien réussi qu'il a pu donner à chacun de ses trois garçons des terres estimées à plus de £300 avec un roulant d'une centaine de louis, et qu'il s'est réservé pour lui-même une propriété valant plus de £500.

ANTOINE BOYER (*Auckland.*)

Dans le premier rang d'Auckland, à peu près à quatorze milles du chemin fait, se trouve un terrain de 10 à 12 arpents défrichés, et couvert cette année d'une belle récolte ; les bâtisses nécessaires pour loger le grain doivent s'élever maintenant et la maison sortira sans doute cet hiver des couches de neige. Le propriétaire de ce désert et de cent et quelques arpents de bois, à haute futaie, s'y

rend de temps à autre à travers la forêt, de toutes les directions ; car c'est un cosmopolite qui défriche les terres de tout le monde en défrichant la sienne propre. Il est marié et sa femme et ses deux enfants, dont il a grand soin, attendent encore sa maison ou son chantier pour aller s'y abriter. C'est un homme qui surprend son monde, quoique personne ne le prenne pour le géant de la forêt, car il n'est pas grand. C'est un homme qui partit de St. Michel Archange en 1862, qui vendit un petit terrain dont il n'a pu encore toucher le prix, mais qui par un effort suprême réalisa à peu près 25 à 30 piastres en vendant quelques fournitures de maison, fit deux paiements sur son terrain d'Auckland, se rendit près du dit terrain avec sa femme et un jeune enfant ; puis rendu au terme de son voyage compta avec soin son argent, et trouva qu'il lui restait encore trois trente sous. Il comprit alors que le temps n'était pas venu de faire l'achat de ses provisions pour l'hiver. Il logea sa petite famille avec un autre ménage et chercha de l'ouvrage. Il se présenta chez Azarie Paquette, habitant aisé de Hereford, et demanda une entreprise consistant à abattre, ébrancher et couper par longueurs de 10 à 12 pieds les arbres dans un acre de terre en gros et grand bois. Heureusement qu'il demanda une entreprise, car s'il s'était offert à la journée, Azarie Paquette lui aurait offert le prix qu'on donne à un enfant de 15 à 16 ans. Il fut donc convenu que six piastres lui seraient payées par chaque acre de terre préparé comme il est dit plus haut. Azarie Paquette partit avec ce géant, le lundi après midi, pour lui montrer où commencer, se disant en lui-même, qu'est-ce que pourra faire ce petit homme là, dans du si gros bois ? Voyant un arbre d'une grosseur démesurée, il lui dit : commencez par cet arbre là, qu'il indiqua du doigt. C'est bon, dit l'entrepreneur ; puis s'avançant sa hache à sa main et à pas de poule vers l'arbre, il coupe autour de lui les branches qui peuvent lui nuire, dépose son pardessus près de lui, prend sa position, puis lève sa hache, puis la rabat, faisant à chaque coup une incision de plusieurs pouces de profondeur. Azarie Paquette, homme très-actif et toujours pressé par l'ouvrage, reste ébahi et ne crut pas perdre grand temps en attendant la chûte de l'arbre. Le samedi midi de la même semaine la première entreprise d'un acre était terminée, bien faite, et six piastres étaient comptées à Antoine Boyer, c'est le nom de mon jeune colon, qui a fait depuis plusieurs semblables

entreprises, a bien vécu par son travail, s'est acquis une magnifique vache et plusieurs articles de ménage, et qui avec sa récolte, dont il est parlé plus haut, se trouve en lieu de vivre à l'aise. Maintenant le prix de son petit terrain vendu à St. Michel Archange, qui va lui venir par versements, fera de mon intrépide pionnier un habitant aisé. Et Azarie Paquette ne pourra s'empêcher de répéter en pensant à Antoine Boyer : " qu'on ne mesure pas les hommes à la brasse."

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

Août 1864.

Les frères Boudreau (*Orford.*)

La famille Boudreau, composée de sept frères, était établie dans la paroisse de St. Alexandre, sur un lot de terre relativement peu considérable. Ces sept frères, dont l'aîné aujourd'hui n'a guère plus de trente ans, prirent un jour la résolution de quitter la maison paternelle où la table devenait de jour en jour plus étroite. On parlait alors beaucoup de colonisation. Ces jeunes gens, tous sept intrépides et robustes, tendirent la main à la fortune qui les invitait à marcher du côté de nos terres incultes.

Quoique fils de cultivateurs, les jeunes Boudreau n'avaient pas dédaigné d'apprendre des métiers. L'un d'eux s'était fait forgeron, l'autre menuisier, un autre cordonnier, ainsi des autres, en sorte qu'ils avaient les plus fortes garanties de succès. Ces métiers utiles sont de vrais capitaux pour le défricheur. L'aîné de la famille avait fait son cours complet d'études au collége de St. Hyacinthe, et se trouvait dans le meilleur état possible pour diriger un établissement quelconque.

Ainsi organisée, la famille Boudreau se dirigea vers les townships de l'Est. Elle s'établit sur un immense lot de terre contenant 800 acres, situé à quelques milles seulement de Sherbrooke, sur la rivière St. François.

Bâtir deux jolies maisonnettes avec accompagnement d'étables, d'écuries, etc., etc., fut pour eux une affaire de quelques jours. Ils procédèrent ensuite aux travaux de défrichement et presqu'en même temps jetèrent les fondations d'un moulin à scies, en face de leur habitation, où le St. François déploie une grande force motrice.

Au mois d'octobre 1861, la jeune colonie comptait 45 acres de terre ouverte au soleil, et prête à être ensemencée au printemps suivant ; un moulin à scies était élevé et fonctionnait avec le plus grand succès. Ajoutons à cela que ces courageux défricheurs furent forcés de suspendre leurs travaux pour faire un chemin de quinze à vingt arpents, devenu indispensable, et pour jeter un pont assez considérable sur une rivière qui leur barrait le passage. Ils firent tout cela dans l'espace d'une année. Aussi, dans les environs les Boudreau sont cités comme des modèles d'énergie, de force et d'intrépidité. On a donné leur nom à l'endroit qu'ils occupent.

Deux d'entre ces sept frères sont aujourd'hui mariés. Leurs nobles épouses, semblables aux femmes des premiers colons canadiens, ne se sont pas effrayées à la perspective de cette vie isolée. Elles l'ont acceptée au contraire de bonne grâce, comme il arrive toujours lorsque les femmes ont un sacrifice à faire.

Les détails qui précèdent sont extraits du journal *Le Colonisateur* publié en 1862. Une correspondance publiée dans le *Courrier de Saint Hyacinthe* du mois de juin de cette année (1864) contient les nouveaux renseignements qui suivent :

« Après avoir utilisé le bois de la partie défrichée (de leurs huit cents acres) en jolies constructions, en bois de commerce, en mille objets d'art et d'industrie ; après avoir retiré du sol deux moissons assez abondantes pour subvenir à la consommation de l'établissement et en avancer le défrichement ; après s'être rendus maîtres des beaux pouvoirs d'eau qui devront être si utiles à la localité et une source de richesse pour eux-mêmes, ces braves colons se voient tout-à-coup les maîtres d'une autre source de fortune que renferme le sol qu'ils ont arrosé de leurs sueurs. On vient de découvrir une mine d'or sur leur établissement.

« Ce beau lopin de terre est situé dans le township d'Orford, à environ sept milles de la ville de Sherbrooke ; c'est dire qu'il est au sein de ces riches cantons miniers où la découverte de l'or, du cuivre en énorme quantité, du fer, etc., et de tant d'autres métaux précieux, vient de faire luire une ère nouvelle de vie, de prospérité et de bonheur. On s'y transporte de la gare du chemin de fer de cette ville dans une heure et demie, par une de ces belles routes dont jouissent seuls les cantons de l'Est.

« Les spécimens aurifères et les grains d'or pur obtenus jusqu'ici

sont assez nombreux. Je les ai moi-même examinés et puis garantir la beauté de leur apparence, pendant que plusieurs de nos géologues expérimentés sont unanimes à dire qu'ils ne le cèdent en rien au minerai californien. Les frères Boudreau n'étant pourvus d'aucun instrument, et ne s'étant d'ailleurs que récemment et secondairement occupés de ce riche dépôt, n'ont pu encore réaliser un montant qu'il soit possible de préciser ; le manque de capitaux, pour exploiter ce terrain, comme il le mériterait, ne peut d'ailleurs que paralyser leurs bonnes dispositions pour le présent. Il leur a fallu se contenter de faire sonder le terrain en plusieurs endroits. Partout le résultat a été le même ; de beaux spécimens d'or sur le lit des ruisseaux, sur le haut des montagnes, au fond des vallées, etc., etc.

" L'offre de dix mille piastres qui vient d'être faite à ces heureux colons pour un tout petit morceau de leur propriété, environ soixante-quinze acres, a naturellement redoublé leur zèle et leurs espérances. A tout prix ils cherchent à se procurer les moyens d'exploiter eux-mêmes, ne voulant pas laisser passer ce petit coin de terre en main étrangère, avant d'avoir eux-mêmes tenté les chances d'un meilleur succès."

Blaise Comete (*Hereford.*)

Blaise Comète, jeune homme, propriétaire d'une terre dans la paroisse de St. Michel Archange, grevée d'une rente viagère, ne voyant aucun moyen de remplir ses obligations et vivre avec une jeune femme qu'il venait d'épouser, vendit ses prétentions sur la dite terre pour la somme de $800, payables, $100 par année et partit avec un frère et un ami dans l'automne de 1861. Il acheta un lot de 200 acres de terre, fit son premier paiement de $24, puis commença le défrichement d'une partie de son terrain pour y placer son chantier, qui fut bientôt bâti, n'employant pour charroyer le bois nécessaire que les bras de trois hommes. Il revint à St. Michel Archange régler ses petites affaires pendant l'hiver, et en mars 1862, il reçut $100, premier versement du prix de sa terre, paya quelques petites dettes, acheta quelques provisions, et partit de nouveau avec sa femme et un petit enfant. Il put se rendre par des chemins affreux jusqu'à cinq milles du chantier qu'il s'était bâti l'automne précédent, mais il dut s'arrêter là, sur

une couche de neige de trois à quatre pieds. Arrêté par le manque de chemin, Blaise Comète ne se décourage pas. On ne peut pas arriver en voiture, dit-il, j'arriverai à pied. Il prend sur son dos les plaques de son poêle et dit à sa femme: "je vais aller allumer le feu, et je reviendrai vers toi; cette fois tu viendras avec moi, et je pourrai aussi emporter des provisions." Ce qui fut dit, fut accompli. Dans l'automne de 1862, Blaise Comète montrait dans son chantier à un respectable habitant de St. Michel Archange, 80 minots de sarasin, 100 minots de patates, de l'orge et de l'avoine en moindre quantité. Aujourd'hui Blaise Comète a ajouté $100 à son petit capital, un enfant à sa petite famille à laquelle sourit déjà une magnifique récolte produite par 18 arpents de terre en culture. Il a une paire de beaux bœufs, deux belles vaches, cochons et autres bétail, qu'il a acquis en partie en travaillant pour les autres. Il peut maintenant vivre très bien du revenu annuel de sa terre. Blaise Comète est un homme sobre, actif, et intelligent, et réunit à ses qualités une force plus qu'ordinaire. Il peut bucher et fendre cinq cordes de bois de trois pieds dans sa journée.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

Août 1864.

FELIX CONNOLLY (*Wickham.*)

Voici comment ce défricheur célèbre racontait son histoire à un de nos amis:

"Je suis né à Saint François du Lac en 1818. Mon père était soldat de l'armée anglaise, ma mère était une canadienne-française du nom de Gamelin. Mes parents étant très pauvres, je fus mis en service à l'âge de dix ans. J'ai travaillé pour les autres jusqu'à l'âge de 20 ans. En 1838, je partis de ma paroisse pour aller habiter les townships, et en 1841, je me mariai. Mon mariage payé, il me restait une piastre. Je continuai à travailler à la journée jusqu'en 1844.

" Un jour passant devant la porte d'un riche anglais du township de Wickham, il me dit en me voyant mon sac de provisions sur le dos: Connolly, vas-tu porter ainsi ton petit sac bien longtemps? Je répondis que je ne savais pas ce que la Providence me réservait, mais que j'espérais des jours meilleurs. Quelques mois plus tard,

j'achetai de ce même anglais cinquante arpents de terre pour la somme de $550. Ces cinquante arpents me payèrent si bien qu'au bout de quelques années je pus acheter le reste de la terre que je payai facilement avec les revenus que j'en retirais. Quatre ans après, j'achetais la terre de mon autre voisin qui était aussi un gros anglais. Cela me faisait 245 arpents de bonne terre, dont 175 en état de culture. Alors, Dieu merci! je me trouvai fort à l'aise, et j'augmentai rapidement. J'ai maintenant, à part ma maison et mes bâtiments de ferme, 30 bêtes à cornes, 44 moutons, 4 chevaux, et d'autres animaux. J'ai de bonnes voitures pour conduire ma nombreuse famille à l'église. Dieu m'a donné treize enfants, tous vivants et plein de santé. L'ainée de mes filles a fini ses études au couvent de St. Grégoire, et un de mes garçons termine cette année son cours au collége de Nicolet."

L'ami qui nous envoie ces détails ajoute que M. Connolly ne paie pas moins de 50 à 60 minots de dime tous les ans, et que ses propriétés valent au moins £1500. Il fait aussi le plus grand éloge de ses qualités, comme chrétien, comme père, comme citoyen.

ETIENNE DUQUETTE (*Hereford.*)

Etienne Duquette, fermier, de la paroisse de St. Constant, se rendit, il y a quelques années à Hereford avec une femme et cinq enfants, possesseur d'un petit capital de £50, en argent et effets. Il acheta du gouvernement 100 acres de terre, frappa le premier arbre, défricha quelques arpents, et se bâtit une bonne maison avec dépendances. Aujourd'hui il moissonne sur sa terre tout le nécessaire à sa famille; il possède plusieurs bons animaux, des instruments d'agriculture, meubles de ménage, etc. Sobre, économe, laborieux, il compte sur un bel avenir comme cultivateur, et remercie la providence d'avoir changé en si peu de temps sa condition de fermier en celle de propriétaire aisé.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

LUDGER FAUTEUX (*Auckland.*)

Sur le 6me lot du 1er rang d'Auckland, Ludger Fauteux, établi depuis deux ans et demi, partit de St. Michel Archange avec un petit capital de $150. Il a aujourd'hui 26 arpents de terre en culture, une magnifique récolte plus que suffisante pour le faire subsister à l'aise avec sa femme et deux petits enfants. Il est pourvu d'un bon cheval, d'une vache, de deux cochons, et d'autres animaux. Le jeune Fauteux alla bâtir son chantier dans l'automne de 1861, coucha dehors plusieurs nuits par un assez grand froid ; mais ces misères ne le découragèrent pas ; car, disait-il, ce n'est pas tout de bâtir, il faut défricher pour semer ; et c'est ce qu'il fit pendant plusieurs semaines. Voyant les couches de neige se succéder rapidement, il pensa à revenir pour retourner au printemps suivant ; il coupa alors seul le bois pour ouvrir 40 arpents de chemin pour entrer au printemps, puis revint passer l'hiver à St. Michel Archange ; raconta, en riant, la misère qu'il avait eue, et partit de nouveau en mars 1862 avec quelques provisions, sa femme et un petit enfant, puis marcha à si longues journées qu'un bon soir étant au milieu de la forêt, loin de toute habitation, au bas d'une grande côte, son cheval fatigué refusa de monter ou ne le put pas; alors la petite femme, avec un jeune enfant, durent aussi coucher dehors à leur tour par un temps affreux. Mais le campement fut si bien organisé que rien de fâcheux n'arriva. Le matin on continua et on arriva le même jour au chantier glacé et rempli de neige. Et comme le racontait ce courageux défricheur : nous fîmes maison nette, et nous prîmes possession : nous n'avons cessé de nous dire depuis ce temps qu'un petit chez-soi vaut mieux qu'un grand chez les autres.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

LOUIS HARVEY (*Chicoutimi.*)

Louis Harvey partit de la Malbaie en 1845, n'ayant pour tout bien que les pauvres habits qui le couvraient. Pendant onze ans il travailla dans les chantiers de M. Price. Ce ne fut qu'en 1853 qu'il se décida à prendre un lot de terre et à le défricher. En 1855 il eut le malheur de subir deux incendies et de perdre ainsi deux semences, ses bâtisses et ses animaux. Mais ce triste revers

ne le découragea pas, et aujourd'hui cet homme ne donnerait pas ce qu'il possède pour £1000. Et cela il ne le doit qu'à son travail, à son intelligence et à sa sobriété.

Noel Hébert (*Ste. Sophie d'Halifax.*)

La carrière de ce défricheur célèbre ressemble en beaucoup de points à celle de Jean Rivard : elle est en quelque sorte plus extraordinaire. M. Noël Hébert a fait un cours d'études au collége de Nicolet, il y a même porté la soutane. Après avoir travaillé quelque temps aux Etats-Unis, il s'enfonça dans la forêt, résolu de s'y créer un établissement solide. C'était vers 1845. En peu d'années, il acquit une honnête aisance, et nous croyons que sa fortune s'élève aujourd'hui à plusieurs mille louis. Il n'avait pour commencer, qu'une force de volonté à toute épreuve et un courage indomptable.

Comme Jean Rivard, M. N. Hébert a passé par toutes les charges municipales et y a sans doute rencontré des déboires. Comme lui, il est devenu représentant du peuple dans l'assemblée législative. C'est un homme de progrès, un citoyen utile, un cultivateur éclairé. On peut voir dans la *Revue Agricole* du mois de juin 1862, une intéressante appréciation de ses talents et de son mérite comme défricheur et comme agriculteur.

Les entretiens que nous avons eus avec M. Noël Hébert durant sa carrière comme représentant du comté de Mégantic, nous ont fait connaître beaucoup de choses relatives à la vie du défricheur, et entre autres les procédés de défrichement, la manière de semer et de récolter suivie généralement par les premiers colons, le chiffre probable des produits en grains, des détails sur la fabrication de la potasse, et divers autres renseignements dont nous avons profité dans la première partie de " Jean Rivard." Nous nous faisons un plaisir de reconnaître ici publiquement l'obligation que nous lui avons et de lui offrir nos remercîments.

M. Lavallée (*Lacolle.*)

M. Lavallée est un homme énergique, soigneux et persévérant qui dans l'espace de vingt ans a réalisé une fortune de $10,000, à

l'aide de sa culture seule et en ayant pour tout capital à son point de départ que ses deux bras vigoureux guidés par une intelligence d'élite.

C'est en 1840 que M. Lavallée, après avoir fait quelques épargnes comme cordonnier, se décida à faire l'acquisition d'une terre de 200 arpents dont il entreprit le défrichement. Cette terre, encore couverte par la forêt, comptait à peine quinze arpents de terre labourable ; de plus, quelques arpents de bois avaient été coupés. Une maison et un bâtiment en troncs d'arbres formaient toutes les dépendances de l'exploitation. Le tout fut acheté au prix de $1,100, payables en quatre versements annuels. De suite, M. Lavallée acheta dix vaches laitières dont les produits en beurre lui procurèrent des bénéfices considérables, et lui permirent de faire ses paiements tout en défrichant sa terre ; et bientôt il put doubler le nombre de ses vaches laitières.

La transformation est maintenant complète. Là où se trouvaient 200 arpents de pruches, d'érables, de frênes, de cèdres et d'épinettes rouges, se trouve aujourd'hui une exploitation bien égouttée par de larges fossés souvent pierrotés et recouverts avec soin, des champs régulièrement divisés, et nivelés, des clôtures en pierres sèches construites avec la solidité d'un mur, en un mot une exploitation qui peut marcher l'égale des fermes les mieux tenues.

(Pour la description de la ferme de M. Lavallée, voir la *Revue Agricole* du mois de juin 1863.)

PIERRE LESTAGE (*Hereford.*)

Dans Hereford, au 11me rang, réside Pierre Lestage, jeune homme d'un courage peu ordinaire, et, quoique de petite taille, capable par son grand cœur et sa dextérité de faire autant d'ouvrage que les hommes les plus robustes. Pierre Lestage prit tous les moyens honnêtes pour s'assurer une condition aisée dans les seigneuries, il acheta des parcelles de terre, les revendit, ne pouvant malgré sa bonne conduite et son travail assidu réussir à les payer. Il se défit enfin de ce qu'il possédait, paya ses dettes et se rendit avec une femme et cinq enfants, et un capital d'a peu près $200, argent et effets, à Hereford, dans l'automne de 1862. Il n'arriva à son lot qu'avec beaucoup de difficulté par suite du

manque de chemins, et il se mit de suite à l'ouvrage. Il a aujourd'hui une jolie maison, et autres bâtiments, 20 arpents de terre défrichée, une récolte sans pareille, meubles de ménage, cheval, vache et autres animaux. Il dit aujourd'hui qu'il avait bien travaillé avant l'automne de 1862 ; mais qu'il n'avait pas travaillé à la *bonne place.* Il invite ses parents et amis à aller le voir et à acheter près de lui.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

MARGUERITE MALTAIS (*Rivière aux Sables.*)

Généralement c'est le mari qui entraîne sa femme et ses enfants au milieu des bois et les soumet à toutes sortes de privations dans l'espoir de voir plus tard des jours meilleurs. A la Rivière aux Sables (Saguenay) c'est une veuve, Marguerite Maltais, qui accompagnée de ses deux jeunes garçons pénètre dans la forêt, abat le premier arbre, construit la première cabane. Bien des fois les deux jeunes gens pris de découragement et d'ennui pressaient leur mère d'abandonner ce lieu de misère. Mais toujours pleine de courage et d'énergie cette femme dérobait à ses enfants sa profonde douleur et ses larmes pour ne leur parler que de l'aisance et du bonheur que l'avenir réservait à leurs travaux. En effet, la famille jouit maintenant d'une honnête aisance, et un de ces enfants refusait l'an dernier £800 pour sa terre seule.

THEOPHILE PAQUETTE (*Hereford.*)

Dans le Gore de Hereford sur le lot 19, rang A. B., se trouve Théophile Paquette, parti de la paroisse de Belœil en janvier 1863, dans les circonstances suivantes : Ce jeune homme sobre, laborieux et d'une bonne santé, avait réussi par son économie et son activité à réaliser un petit capital de $500, et désirait s'établir ; on lui conseillait de prendre le chemin des townships ; mais partageant les préjugés que nourrissent plusieurs canadiens contre les terres nouvelles, il répondait : j'ai gagné le peu d'argent que j'ai en travaillant bien fort ; et je ne veux pas aller le sacrifier dans les bois, loin du monde. Il se maria et acheta une terre, la revendit, puis en acheta une autre, emprunta quelque argent, et après deux ou

trois ans, en se donnant toutes les misères qu'un homme peut se donner, il revendit sa seconde terre, paya ses dettes et demeura avec un cheval, une vache, quatre moutons, et de quoi faire un paiement de $25, sur son terrain qu'un autre avait acheté pour lui, espérant que plus tard, il prendrait le parti d'aller occuper ce terrain qui devait l'empêcher de tomber dans la dernière indigence. En effet le jeune homme voyant sa condition changée pour le pire, se dit : je vais aller cacher ma honte dans la forêt, puis donnant conjointement avec son épouse quelques larmes de regret à la place natale, il s'achemina avec courage vers les Cantons de l'Est, se rendit près de son lot, se logea avec un voisin pour l'hiver, et commença à défricher le terrain nécessaire pour bâtir une bonne maison, puis une grange, des étables, etc. Aujourd'hui il a à peu près 10 arpents de terre en culture, une belle récolte, un cheval, trois vaches, plusieurs moutons et d'autres animaux. Il a trois enfants et parait heureux en pensant qu'il pourra les établir près de lui. Dans l'aut mne de 1863 deux frères se présentaient chez lui, et satisfaits de ce qu'ils voyaient, lui faisaient don de $120 (piastres) pour payer les petites dettes contractées par lui dans l'érection de ses bâtiments. Il vit heureux aujourd'hui et remercie ses bons conseillers et protecteurs.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

Pierre Prince (*fondateur de Princeville.*)

Pierre Prince, un des plus célèbres défricheurs des Cantons de l'Est, naquit à Saint Grégoire, district des Trois Rivières, en 1797, d'un père et d'une mère acadiens pur sang. Dès son enfance il montra beaucoup d'énergie et d'ardeur pour le travail. Quand il fut en âge de s'établir, son père lui acheta une terre dans les concessions de sa paroisse natale. Il y fit de grands défrichements ; mais ce n'était pas assez pour son activité brûlante ; il la vendit et acheta la pointe de Vouville, vis-à-vis les Trois-Rivières. Le premier *horse-boat* qui traversa devant cette ville fut son œuvre. Il put bientôt revendre cette propriété pour une somme de £1000 avec laquelle il établit un magasin à St. Grégoire où il réussit à attirer presque tout le commerce des Townships de Kingsey, Shipton et Durham. Lui et ses deux frères Joseph et

François firent beaucoup à cette époque pour la colonisation de cette partie des Cantons de l'Est.

Cependant Pierre Prince ayant entendu dire par des chasseurs qu'il y avait, à l'Est des townships déjà établis, de magnifiques forêts de bois francs, ne put résister au désir de les visiter. En les voyant il fut frappé de la richesse du sol et des avantages qu'il offrait à la colonisation. Quoiqu'il fût en voie de prospérité à St. Grégoire, et qu'il n'eut pas besoin de se donner beaucoup de tourment pour vivre puisqu'il n'avait qu'un seul enfant, il résolut de s'enfoncer dans la forêt et d'aller, un des premiers, ouvrir les Bois-Francs. En 1838, dans le mois de mars, il dit adieu à sa paroisse natale et se fixa sur le lot où est aujourd'hui PRINCEVILLE. Ses moyens pécuniaires lui permirent d'être la providence vivante des pauvres colons. Tous les voyageurs, pauvres comme riches, trouvaient chez lui l'hospitalité. L'ami qui nous écrit ces détails ajoute : " Les premières récoltes qu'il fit sur sa terre étaient fabuleuses ; celles de Jean Rivard n'en approchaient pas. J'ai vu un épi de blé de sept pouces et demi pris dans un de ses champs." Il fut le premier marchand de Stanfold. Ses affaires allèrent si bien qu'au bout de quelques années sa fortune était estimée à $16,000. Cependant des revers vinrent traverser sa vie. Ayant remis son commerce entre les mains de son fils dans lequel il avait une confiance illimitée, celui-ci voulut trop embrasser, fit des pertes considérables, et Pierre Prince s'aperçut bientôt qu'il était ruiné. La terre de Princeville fut vendue pour la somme de $5,200. Ce fut M. Louis Richard qui l'acheta.

Plusieurs de ses parents, entre autres ses neveux, M. Louis Richard, et M. Prince, maintenant curé de Drummondville, le prièrent de demeurer avec eux, afin de lui procurer le repos que demandaient son âge et son affliction. Mais il répondit qu'il se sentait encore assez d'énergie pour ouvrir une terre nouvelle. Il avait alors 59 ans. Il partit pour Ham, township tout nouveau. Il prit un lot sur une des branches de la rivière Nicolet, où se trouvait une jolie place de moulin. La première année il eut autant de misère qu'un homme peut en endurer ; mais deux ans après il bâtissait un moulin à scie qui lui procura une certaine aisance et lui permit de faire de grands défrichements. Trois ans plus tard il construisit un moulin à farine, car les colons avaient de grandes distances à parcourir pour aller faire moudre leurs grains. Il eut bientôt un

bureau de poste. Un marchand vint s'établir près de lui, et peu-à-peu l'endroit fit des progrès remarquables. Il ne le baptisa pas cette fois du nom de Princeville, mais d'un nom plus doux pour lui, celui de "L'Espérance." On dit que l'espérance fait vivre, mais M. Prince était usé par ses grands travaux : il mourut, (en 1863) au milieu des bois qu'il avait tant aimés. Quoique parti ruiné de Princeville, il avait acquis, en six ans de temps, par son seul courage et son énergie, pour une valeur de $6,400, comme nous l'apprend l'inventaire de ses biens.

Louis Richard (*Stanfold.*)

Louis Richard, natif de St. Grégoire, et marié à une nièce de M. Pierre Prince, prit en 1839 une terre voisine de celle de son beau-père ; mais c'est surtout dans le commerce qu'il a fait fortune. Le commerce de la potasse et de la perlasse a été pour lui la source de revenus considérables. M. Richard est bien connu pour sa libéralité et son esprit d'entreprise ; personne n'a plus fait pour l'établissement des Bois-Francs, pour aider à la confection des chemins, à la construction d'églises, de maisons d'école, etc. C'est en grande partie à lui qu'est dû l'établissement du collége de Stanfold. Tous ses enfants ont reçu une bonne éducation collégiale, et sa fille unique est encore au couvent.

On estime sa fortune à près de $80,000, et M. Richard n'a pas encore 50 ans.

Leonard Robert (*Auckland.*)

Léonard Robert, de St. Michel Archange, commença son établissement avec sa hache et ses bras ; n'ayant pas même trois piastres pour payer son passage dans les chars, il fit à pied le voyage de 45 lieues, laissant à St. Michel une femme et cinq enfants. Rendu à Auckland, il s'engagea pour gagner des provisions afin de travailler ensuite pour lui-même. Il fit si bien qu'après quelques semaines il avait un bon chantier de bâti et trois ou quatre arpents de terre défrichés. Il revint à St. Michel Archange à pied encore, vendit quelques effets, une parcelle de terre qu'il n'avait pu vendre

d'abord, et partit pour Auckland avec sa femme et ses cinq enfants, et un petit capital de $50, (il a eu encore $100 depuis ce temps) Aujourd'hui il a 18½ arpents de terre défrichée, une vache, deux chevaux, deux cochons, &c., et une récolte à faire envie. Léonard Robert est un homme fort et courageux, sobre et capable de faire périr le chien qui entreprendrait de toujours le suivre. Et s'il perdait tout ce qu'il a aujourd'hui, demain de bon matin on le verrait s'imposer les plus grands sacrifices, braver les plus grandes privations, (sans se plaindre) pour relever sa petite fortune.

J. B. CHAMPEAUX, Ptre.

Plusieurs lecteurs ne manqueront pas de s'écrier: quoi, sont-ce là tous vos défricheurs? et vous ne parlez pas d'un tel qui a fondé telle paroisse, de tel autre qui est si riche, de celui-ci qui a fait tant de bien, de celui-là qui a établi dans l'aisance une si nombreuse famille! Mais que voulez-vous? Parmi cette phalange d'hommes courageux, répandus sur tous les points du pays, il en est que nous ne connaissons pas assez pour en parler par nous-mêmes; il en est d'autres, et en grand nombre, qui ne veulent pas que leurs noms soient mentionnés en toutes lettres et leur histoire publiée, ou qui éprouvent une certain répugnance à faire connaître des détails intimes, qui leur semblent appartenir exclusivement au domaine de la vie privée.

Quoiqu'il en soit, ces quelques exemples suffiront pour établir qu'avec la santé, la force, le travail, la bonne conduite et la persévérance, le jeune homme intelligent peut, en cultivant le sol, acquérir plus promptement et surtout plus sûrement l'aisance et la considération qu'en se lançant dans les carrières déjà si encombrées du négoce et des professions libérales. Et c'est là, comme on a pu le voir, l'idée principale de l'histoire de Jean Rivard.

Si en parlant du progrès moral, social et politique de Rivardville, nous avons donné quelque peu dans l'idéal, on ne pourra nous faire le même reproche à l'égard de son progrès matériel. Il n'est pas rare parmi nous de voir de vastes étendues de forêts se changer, en vingt ans, en paroisses florissantes,en villages populeux, en villes riches, industrieuses et commerçantes. Ceux qui

voudraient en trouver des exemples n'ont qu'à parcourir l'ouvrage récemment publié par M. Drapeau sur les développements de la colonisation depuis dix ans.

En terminant cet appendice, nous ne pouvons résister au désir de citer le nom d'un prêtre Canadien devenu célèbre par les services qu'il a rendus à ses compatriotes, et dont le souvenir nous a servi à esquisser quelques traits du caractère d'Octave Doucet : nous voulons parler de M. Michel Dufresne, ancien curé de Saint Gervais, qui s'est noyé le 27 Avril 1843, en revenant de porter le bon Dieu à un malade, et dont la mémoire est encore en vénération dans tout le district de Québec.

M. Dufresne peut être regardé comme le type de cette classe de prêtres, heureusement assez nombreuse dans notre pays, qui joignent à l'accomplissement fidèle de leurs devoirs religieux la plus active sollicitude pour l'amélioration sociale et intellectuelle du troupeau qui leur est confié.

M. Dufresne fut un saint prêtre en même temps qu'un grand patriote. Une notice biographique sur cet homme remarquable, publiée dans les journaux quelque temps après sa mort, et d'où nous tirons ce qui suit, donne la plus haute idée de ses vertus comme prêtre et comme citoyen. *

Né à Montréal en 1791, il fit son cours d'études au collége de cette ville, fut admis à la prêtrise en 1814, devint successivement vicaire à Québec, curé de Ste. Foye, puis de St. Nicolas qu'il desservit pendant seize ans en même temps qu'il desservait Saint Giles et St. Sylvestre. Mais ce fut surtout comme curé de St. Gervais que M. Dufresne se rendit célèbre. Il prit possession de cette cure en Septembre 1838. Il s'occupa d'abord de l'éducation. Les écoles, à son arrivée, étaient en petit nombre et mal conduites : il s'attacha à les rendre meilleures et plus en harmonie avec le genre d'éducation que doit recevoir la classe agricole. Il en augmenta le nombre jusqu'à seize. Il les surveillait toutes avec le zèle et l'amour d'un père et présidait aux examens de chacune d'elle. Les lignes suivantes extraites de son testament montre quel cas ce grand citoyen faisait de l'éducation et de l'agriculture. Après

---

* Voir le *Canadien* du 7 Juin 1843 et le *Journal de Québec* du 13 Juin de la même année.

avoir fait certaines dispositions pour l'avancement des écoles, il continue :

" Je dois déclarer mon intention quant à la manière d'employer " cet argent et de diriger les écoles. 1o. J'entends que ce soit " pour les écoles catholiques de la paroisse, car autrement je voudrais " que la moitié de ces biens restants retournât à mes frères et " sœurs et que l'autre moitié fût distribuée par parties égales entre " les colléges de Nicolet et de Ste. Anne de la Pocatière. 2o. Je " voudrais que Monsieur le curé d'alors et les marguilliers de cette " paroisse appliquassent ces fonds, si c'était possible, et s'ils en " valaient la peine, à établir une bonne école d'agriculture, persuadé " comme je le suis, que cette science est de la dernière nécessité " pour le pays. On pourrait demander pour quoi le curé de St. " Gervais, en supposant qu'il laissât quelque chose qui en valût la " peine, préfère les écoles de sa paroisse, surtout une école d'agri- " culture, aux beaux établissements de Nicolet, de Ste. Anne et " autres ? Là dessus je répondrai que ma franche conviction est " que le pays s'est placé dans une position très-fausse, sous diffé- " rents rapports, et surtout sous celui de l'éducation.... .Avec " un peu de réflexion il est facile de voir que la vraie prospérité du " pays a été retardée par nos premières maisons d'éducation ; nos " terres sont abandonnées et occupées par les étrangers ; nos " jeunes gens instruits se jettent dans les professions qui à peine " leur donnent à tous du pain. Ils languissent dans la misère, " manquant d'industrie, incapables d'apercevoir par eux-mêmes " le précipice où ils vont se plonger pour la plupart en laissant de " côté cette occupation si belle, si noble, si digne de l'homme libre, " si amie des vraies richesses spirituelles et temporelles, cette " agriculture, la principale source des avantages solides, la base du " bonheur des états. "

En lisant cela, on comprend que M. Dufresne ait cherché, par tous les moyens possibles, à disséminer les connaissances qu'il avait acquises en agriculture. A part ce qu'il pouvait en dire dans le cours de ses prédications, quand le sujet le permettait, il se faisait un plaisir de donner dans les différentes concessions de sa paroisse des veillées employées exclusivement à l'instruction des cultivateurs. Après les avoir ainsi préparés, il établit dans le mois de Juillet 1842 une société d'agriculture ayant ses assemblées régulières qu'il présidait toujours. C'est là qu'il prêchait la néces-

sité d'abandonner les anciennes routines, et qu'il expliquait la supériorité des méthodes nouvellement introduites. Cette société obtint d'excellents résultats et elle en aurait eu de plus grands encore si la mort n'eût mis fin aux travaux patriotiques de son vénérable président. Dans la même année (1842) il établit une société contre le luxe. Il voyait avec chagrin la pauvreté planer sur les familles, les champs stériles, l'agriculture languissante, et tout cela était à ses yeux la conséquence du luxe "ce chancre destructeur." Il résolut de le combattre par la parole et par l'exemple ; comme tous ses co-sociétaires, il ne portait que des étoffes du pays. Il fut aussi un des premiers à établir la société de tempérance, et il ne recula devant aucun sacrifice pour déraciner chez le peuple ce vice qui fait sa honte aussi bien que sa ruine. La paroisse de St. Gervais si bien connue autrefois par le grand nombre de ses pauvres et de ses ivrognes a subi une réforme complète et pris une face nouvelle sous la direction de ce saint prêtre.

Le pays tout entier a pleuré sa mort. Plusieurs heures s'étant passées avant que son corps pût être retiré des eaux, plus de 500 personnes étaient rendues sur le lieu du sinistre pour prêter leur secours. Rendu au presbytère il fallut l'exposer pour satisfaire aux désirs de la foule immense qui voulait contempler une dernière fois l'homme de bien que la mort venait d'enlever. A ses funérailles qui eurent lieu le premier Mai, quatorze prêtres assistaient et la foule accourue tant de la paroisse que des paroisses voisines était telle qu'on craignit un instant que le jubé de l'église ne croulât.

Un monument a été depuis élevé à sa mémoire dans cette même paroisse de Saint Gervais qu'il a tant contribué à régénérer.



SONNET

—

PAYSAGE.

. . . cela compose un brocard d'or riche et magnifique, que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne serait que pour changer.

MDE. DE SÉVIGNÉ.

Souvent, pendant l'hiver, la forêt désolée
Se couvre, tout-à-coup, de feuillages tout blancs :
Et dahlias touffus, et liserons tremblants
Pendent à l'arbre en fleurs de neige immaculée.

Parfois, tombe la pluie à demi congelée;
Puis, le froid vient changer ces cristaux ruisselants
En feuilles de vermeil, en fruits étincelants,
Et poser à la branche une frange étoilée.

O prismes châtoyants, sous un soleil d'été !
O charmante féerie, éphémère et fragile
Dont un souffle, un rayon briserait la beauté,

J'ai souvent fait ce vœu,—mais c'est un vœu stérile—
De pouvoir, quelquefois, réunir en mon style,
Votre art éblouissant et votre chasteté !

J. AUGER.

LE CŒUR ET LA VOLONTÉ

—

Conseils à une jeune personne sur le choix d'un mari.

Un mari parfait est une chimère,*
Ne le cherchez pas, ce serait en vain.
Vous vous réservez mainte peine amère
En rêvant un Ange, être surhumain.
La perfection n'est pas de ce monde,
Tous ont des défauts ; (triste vérité !)
Tout tourne ici-bas, car la terre est ronde,
Tout tourne : le cœur et la " *volonté.*"

Il est cependant un moyen facile
Qui devrait toujours guider notre choix ;
Je vous le soumets et, sans être habile,
Je le tiens pour bon, fermement j'y crois :
Le cœur est léger, inconstant, volage,
Par tous les zéphyrs il est emporté,
Mais le plus gros vent, le plus fort orage
N'entraînent jamais une " *volonté.*"

La " volonté " ferme assure en ménage
L'ordre, le repos, la paix, le bonheur,
Le succès partout ; c'est le meilleur gage
Qu'on puisse donner en offrant son cœur.

---

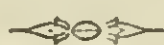
* Règle générale, la césure, dans les vers de dix syllabes, doit être après la quatrième ; ce n'est guère que dans les chansons ou les pièces de courte haleine du genre de celle-ci qu'on trouve des exceptions à la règle.
Note de la Direction.

Ne me parlez pas de ce caractère
Qu'un méchant ami bien vite a gâté ;
C'est peut-être un cœur dévoué, sincère....
Il lui manque, hélas ! une " *volonté ?* "

La " volonté " c'est le rocher solide
Qui brave l'effort des vents en courroux,
Qui rit des cancans du monde perfide
Et du destin même affronte les coups.
Il est fort joli d'avoir le cœur tendre,
L'œil vif....en un mot d'être bien tourné,
Mais d'un bon époux on a droit d'attendre,
Avec un bon cœur une " *volonté.*"

EMM. BLAIN DE ST. AUBIN.

Québec, le 20 juillet 1864.



MOURIR !

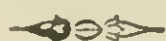


Je contemplais un soir l'uniforme linceul
Que l'hiver a jeté sur la nature en deuil :
Je cherchais vainement la brillante parure
Dont se couvrent les champs, au temps de la verdure :
Je cherchais des moissons, des feuilles aux forêts,
Des oiseaux dans le ciel, des fleurs.... et je rêvais !
Et je rêvais qu'un jour, comme une fleur flétrie,
Au souffle de l'hiver disparaîtrait ma vie,

Qu'il faudrait renoncer aux rêves de bonheur,
A ces rêves si doux que carresse le cœur,
Qu'il me faudrait quitter à ce moment suprême
Pays, famille, amis, tout ce qu'ici l'on aime,
Qu'il me faudrait mourir.....et mon cœur frissonna....
Lorsque vers moi soudain un ange s'avança;
Son aspect était doux, il semblait devoir dire:
J'apporte le bonheur: un bienveillant sourire
Donnait à son visage un charme saisissant;
Ses deux ailes d'azur causaient en s'agitant
Comme un souffle léger qui chassait la tristesse;
Dans son œil un peu grave on lisait la tendresse;
C'était un des esprits que Dieu dans sa bonté
Créa pour secourir la triste humanité.
" Cesse de t'arrêter à de vaines alarmes,
" La mort, crois-moi, mortel, a peut-être des charmes,"
Dit-il, et son regard me désigna les cieux.
—" Toi qui parais si bon, esprit mystérieux,
" Toi qui viens consoler ma secrète souffrance,
Lui demandai-je alors, " serais-tu l'espérance?"
—Il dit en souriant: " l'espérance est ma sœur."
—" Quoi! ta sœur, l'espérance?... es-tu donc le bonheur,
" Toi dont la voix soupire une douce harmonie,
" Echo des harpes d'or, céleste mélodie?"
—" Je suis l'ange, dit-il, qui des rigueurs du sort
" Console les humains; on m'appelle: La Mort."
—" Toi, tu serais la mort?.... je la croyais horrible
" On disait son œil cave et son regard terrible,
" Et pourtant devant toi mon cœur n'a pas tremblé;
" Un rayon de soleil en mon âme a brillé.
" Ton voile blanc ressemble à ceux dont sont parées
" Au jour de leur hymen, les jeunes fiancées...
" La mort! j'en aurais peur; toi, je voudrais t'aimer;
" Non, tu n'es pas la mort, et tu veux m'alarmer!
" Car la mort, comme toi, ne pourrait pas sourire,"
—" Erreur, l'être fatal que tu viens de décrire,

“ Ce fantôme hideux, crois-moi, n’est pas la mort ;
“ C’est un ange maudit que l’on nomme “ REMORD.”
“ Effroi des criminels, ce génie implacable
“ Se présente toujours au chevet du coupable,
“ Des tourments de l’enfer sinistre précurseur,
“ Il apporte au mourant la rage et la terreur.
“ Mon voile est blanc, dis-tu, je suis la fiancée
“ Vers qui ton âme aspire, ici-bas délaissée ;
“ Viens à moi, mon regard sourit au malheureux ;
“ Qui s’endort dans mes bras s’éveille dans les cieux.

P. J. U. BAUDRY.



LE RETOUR DU PÊCHEUR



Le vent s’élève avec l’aurore,
Le bleu contour de l’horizon,
De L’Orient qui se colore,
Reflète le premier rayon.
    Vogue, vogue mon frêle esquif,
    Balance ta voile éclatante
    Sur le sein de l’onde écumante,
    Vogue sans crainte du rescif.

Je m’éloigne enfin de la plage
Où j’ai coulé de tristes jours ;
Vite, volons à mon village
C’est là que veillent mes amours.
    Vogue, vogue, etc., etc.

Sur l'âpre penchant de la dune
Ma fiancée aux yeux d'azur,
Rêveuse interroge la lune
Qui s'efface dans le ciel pur.
Vogue, vogue, etc., etc.

Je vais revoir ma vieille mère
Qui de loin regarde les flots,
Et chaque soir à sa prière
Mêle le nom des matelots.
Vogue, vogue, etc., etc.

La lame roule sur la lame,
La fraîche brise du matin
Emporte et ma barque et mon âme
Impatientes du chemin.
Vogue, Vogue, ete., etc.

La haute cime des montagnes
Là-bas, se dore au bord des cieux.
Clocher, hameau, vertes campagnes
Tout parle et sourit à mes yeux.
Vogue, vogue, etc., etc.

Salut, salut, terre chérie,
Chaumière, amour, mes seuls trésors ;
Salut, rive trois fois bénie
A genoux j'embrasse tes bords.
Repose-toi, rapide esquif,
Et laisse ta voile éclatante,
Au gré de l'onde caressante,
Se balancer loin du rescif.

A. A. Boucher.

LA MÈRE ET L'ENFANT *

—

Tout annonce, au foyer, le grand jour des souhaits,
Tout rayonne d'espoir, d'allégresse et de paix.
Dans un joli berceau perce le front d'Elmire
Qu'effleure un doux sourire.

Tel on voit, au printemps, sortir du sein de l'eau
Du narcisse rêveur le calice si beau ;
Quand le soleil décrit sur le cristal de l'onde
Sa corolle féconde.

Et la mère, elle est là, près du berceau chéri,
Epanchant sur Elmire un regard attendri :
Une larme d'amour roule de sa paupière,
Puis coule sa prière.

Clos tes brillants yeux bleus, sommeille sans émoi,
Dors, car celle qui t'aime, ange, veille sur toi ;
Rêve à ta mère, aux fleurs, comme la tourterelle,
Qui s'endort sous son aile.

Sommeille, toi dont l'âme est un rayon des cieux ;
Dors et laisse ma main caresser tes cheveux.

* Cette pièce avait été composée pour le jour de l'an 1864, mais n'a pu être publiée plus tôt.

Toi, tu n'as pas connu la voix de la tempête,
Tout reluit sur ta tête.

Colombe, qui du ciel descendis ici-bas,
Repose auprès de nous, et ne t'envole pas.
Quand l'arbuste flétri jonchera le parterre,
Que deviendra le lierre ?

....

Hélas ! pourquoi faut-il que tout cède au trépas,
L'enfance, le bonheur, la beauté, les appas !
Que le fil qui rattache un enfant à sa mère,
Soit un fil éphémère !

Quels terribles secrets pèsent sur ce berceau !
Ah ! plus souvent la mort s'attaque à l'arbrisseau ;
Et la fleur la plus tendre et la plus fraîche née
Est plus vite fanée.

Mais plutôt, loin de moi ce noir pressentiment.
Le Temps de l'Eternel n'est-il pas un présent !
Celui qui seul connaît l'amour d'un cœur de mère,
N'est-il donc pas un père !

Toi qui tiens dans tes mains la trame de nos jours,
De l'an qui nous entraîne embellis tout le cours.
Puisse sur mon enfant le bonheur toujours luire !
Oh ! sois heureuse Elmire !

Z. Mayrand.

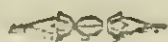


TABLE DES MATIÈRES.



PAGE.

ALFRED GARNEAU :

A mes amis, (Poésie)..................... 5

A. A. BOUCHER :

Satire : a un mauvais poete, (Poésie)...... 11

EMM. BLAIN DE ST. AUBIN :

Maman a toujours raison, (Poésie)....... 13

A. GÉRIN-LAJOIE :

Jean Rivard economiste..... 15

Chapitre I.—Le lune de miel............ 18

" II.—L'exploitation 25

" III.—Rivardville 33

" IV.—Le missionnaire—L'église — La paroisse............. . 43

" V.—Pierre Gagnon............. 58

" VI.—Où l'on verra qui avait raison. 67

" VII.—La marche du progrès...... 77

" VIII.—Cinq ans après............. 85

" IX.—Revers inattendu — Jean Rivard Magistrat, etc.—Ses vertus publiques et privées....... 105

" X.—Le citadin 118

" XI.—En avant! Jean Rivard, maire de Rivardville.......... 128

PAGE.
CHAPITRE XII.—Gustave Charmenil à Jean Rivard.................... 137
" XIII.—Réponse de Jean Rivard..... 154
" XIV.—Jean Rivard et l'Education... 164
" XV.—Jean Rivard, candidat populaire 186
" XVI.—Le triomphe...... 198
" XVII.—Jean Rivard, membre du parlement.................... 209
" XVIII.—Extraits des lettres de Jean Rivard.................... 222
" XIX.—Incendie de l'hôtel du parlement..................... 250
" XX.—Retraite de Jean Rivard..... 257
" XXI.—Où l'on verra comment l'auteur fit la connaissance de Jean Rivard.......... 263
" XXII.—La ferme.................. 270
" XXIII.—Le jardin 278
" XXIV.—Un diner en famille........ 282
" XXV.—Détails d'intérieur. — Bibliothèque de Jean Rivard....... 289
" XXVI.—Les secrets du succès.—Révélations importantes.......... 299
" XXVII.—Une paroisse comme on voit peu 318
" XXVIII.—Visite à Monsieur le curé—Dissertations économiques.... 330
" XXIX.—Un homme carré.......... 346
APPENDICE—Notices sur les défricheurs célèbres 353
Michel Boisvert (*Grantham*)..... 354
Célestin Boivin (*Lac St. Jean.*)... "
Antoine Boyer (*Auckland*)....... "
Les frères Boudreau (*Orford*).... 356
Blaise Comète (*Hereford*)........ 358
Félix Connolly (*Wickham*) 359
Etienne Duquette (*Hereford.*).... 360

PAGE.
Ludger Fauteux (*Auckland*)...... 361
Louis Harvey (*Chicoutimi*)...... "
Noël Hébert (*Ste. Sophie d'Hx.*).. 362
M. Lavallée (*Lacolle*)........... "
Pierre Lestage (*Hereford*)....... 363
Marguerite Maltais (*R. aux Sables.*) 364
Théophile Paquette (*Hereford.*)... "
Pierre Prince (*fondatr. de Princev.*) 365
Louis Richard (*Stanfold.*)........ 367
Léonard Robert (*Auckland*)...... "

J. AUGER :
Paysage (Sonnet)...................... 373

EMM. BLAIN DE ST. AUBIN :
Le cœur et la volonté (Poésie)......... 374

P. J. U. BAUDRY :
Mourir (Poésie)...................... 375

A. A. BOUCHER :
Le retour du pêcheur (Poésie).......... 377

Z. MAYRAND :
La mere et l'enfant (Poésie)........... 379

FIN

RAPPORT

Des Directeurs du FOYER CANADIEN, pour l'année 1864.

En terminant la seconde année du *Foyer Canadien*, les Directeurs remercient de nouveau leurs abonnés de leur bienveillant encouragement. Grâce à leur appui libéral, nous avons pu durant l'année offrir aux amis des lettres deux nouveaux volumes de littérature canadienne, et cela pour environ moitié du prix demandé ordinairement pour des ouvrages de ce genre.

Le rapport soumis à la fin de l'année 1863 annonçait un profit net de $57, plus 550 exemplaires du Tome I du *Foyer Canadien* restant à la disposition des Directeurs; 58 de ces exemplaires ont été vendus durant l'année 1864. Le rapport du trésorier pour la présente année accuse un bénéfice de $97.47, plus 597 exemplaires du Tome II.

Les Directeurs se trouvent donc, à l'heure qu'il est, avoir en main, pour l'avantage de leurs futurs abonnés, une somme de $154 47, plus 1092 volumes du *Foyer Canadien*, représentant une somme d'au moins $500.00.

Ce résultat suffit, il nous semble, pour assurer l'existence du *Foyer*.

Les Directeurs manqueraient à leur devoir s'ils ne saisissaient cette occasion de reconnaître le zèle et la bonne volonté que M. G. E. Desbarats a mis à remplir gratuitement les fonctions de Gérant et de Trésorier durant l'année qui vient de s'écouler.

Dans la vue de répondre à la faveur spéciale dont le *Foyer* a été l'objet depuis sa fondation, nous avons le plaisir d'annoncer que la prime offerte aux abonnés pour l'année 1865 sera, en tout point, digne de celles qui ont été offertes jusqu'ici : elle consistera en un recueil des *Chansons populaires du Canada*, *paroles et musique*, le tout publié sous la direction d'un de nos premiers artistes, M. Ernest Gagnon. Cette œuvre véritablement nationale sera éditée et imprimée avec tout le soin possible. Dans cette vue, les Directeurs ont résolu de dévier temporairement de la règle suivie jusqu'à présent ; cet ouvrage important ne sera pas d'abord publié en entier, mais sera distribuée par livraisons, dans le courant de l'année, de la manière que l'éditeur le jugera le plus

commode. La première livraison sera prête dans la première quinzaine de janvier prochain, en même temps que sortira la première livraison du *Foyer* pour l'année 1865.

Nous ne saurions mieux faire connaître l'importance de cette publication qu'en citant ici quelques extraits d'une lettre adressée par M. Champfleury, éditeur des *Chansons populaires des Provinces de France*, à notre collaborateur, M. F. A. H. La Rue, à propos de son travail sur les Chansons populaires du Canada publié dans le *Foyer* de 1863 :

" Monsieur,

" Un de mes amis a bien voulu me communiquer le premier numéro de votre article si intéressant sur les Chansons populaires du Canada, et j'ai été profondément touché de ces échanges d'idées à des distances si lointaines.

" Les recherches que vous avez faites, Monsieur, sont d'une riche importance dans cette question si neuve encore en France.

" Les Anglais, les Allemands surtout, parviennent à former des bibliothèques relatives aux Chansons populaires : la France commence à sentir l'intérêt de ces recherches, et je ne serais pas fâché de montrer un article (peut-on appeler *article* un travail si développé?) vraiment neuf et qui nous vient du Canada.

" C'est pourquoi, Monsieur, je vous aurais une extrême obligation, si vous pouviez me faire connaître le second article de votre Revue qu'il m'a été impossible de me procurer.

" Par le premier je juge du mérite du second, et j'estime, s'il est possible, qu'il surpassera encore celui que j'ai eu tant de plaisir à lire.

" ....une étude telle que la vôtre, Monsieur, dédommage largement des efforts qu'il m'a fallu faire pendant trois ans pour ce livre, * si incomplet qu'il soit.

" Je n'ai regretté que le manque de musique, Monsieur, car les mélodies ont dû subir les mêmes modifications que les poésies : et comme il est présumable que vous continuerez votre travail, je vous engage, si cela entre dans vos vues, à faire graver les chants les plus caractéristiques.

....

Champfleury."

---

* Les Chansons Populaires des Provinces de France.

Nos souscripteurs sont donc invités à renouveler sans délai leurs abonnements. Suivant la règle établie, et à laquelle notre publication doit une partie de sa prospérité, les premières livraisons de l'année 1865, ne seront adressées qu'à ceux qui auront payé la somme de **$1**.

Pour les autres renseignements, voir la quatrième page de la couverture de la présente livraison.

Les Directeurs du *Foyer*.

Québec, 1er Décembre 1864.



